

LES PRISONS

DU

MARQUIS DE POMBAL.

LES PRISONS

DU

MARQUIS DE POMBAL

MINISTRE DE S. M.

LE ROI DE PORTUGAL

(1759-1777).

JOURNAL PUBLIÉ PAR A. CARAYON.



PARIS

L'ÉCUREUX, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 3

1865

On était en plein dix-huitième siècle, Voltaire régnait en paix sur la France et sur l'Europe civilisée. On avait enfin découvert et proclamé la liberté, sur les ruines du fanatisme. On chantait, surtout après boire, la tolérance et la fraternité; on s'embrassait avec effusion, et les plus attendris versaient des larmes de joie sur l'humanité régénérée : c'était bien beau à voir! Les hommes allaient enfin — nos grands écrivains le disaient en prose et surtout en vers — les hommes allaient enfin devenir si parfaitement heureux, qu'ils pourraient facilement se passer du Bon Dieu, remplacé très-avantageusement par la philosophie et la raison, déesses fort accommodantes.

Pendant que Voltaire et ses dignes coopérateurs procuraient ainsi le bonheur de l'humanité, un des principaux acteurs de cette incomparable comédie du XVIIIe siècle, faisait, à l'extrémité de l'Europe, de la philosophie et de la fraternité, suivant la nouvelle méthode. Cet acteur était Don Carvalho, passé à l'immortalité, sous le nom de Pombal. Ce grand comédien occupa la scène durant vingt-deux années, de 1754 à 1777.

Pombal avait parfaitement compris les nouvelles théories libérales et, le premier, il les mit en pratique. Il se fit résolûment l'exécuteur des hautes œuvres de la philosophie; personne n'en mérita mieux et n'eut meilleure part à ses applaudissements. Pendant que le *grand marquis*, comme on l'appelait, tuait, jetait dans des souterrains infects, ou déportait près de dix mille victimes de sa tyrannie, il faisait chanter les douceurs de la liberté, par toutes les plumes vénales de son pays. Bientôt l'ad-

miration de nos libéraux n'eut plus assez de bravos, de vers, d'encens et de couronnes pour le despote portugais, quand on le vit mettre sa lourde main sur la Compagnie de Jésus.

On le sait, la destruction des Jésuites était le *delenda Carthago* de Voltaire et de ses complices; mais ce qu'on est convenu d'appeler le public, n'était point encore assez perverti, pour demander, comme il advint quinze ans plus tard, la suppression totale de la Compagnie. Toutefois on essaya ses forces : un succès partiel devait ouvrir la voie, du moins on l'espérait, au succès complet et définitif; c'était la petite pièce, pour amuser le public, avant la représentation du grand drame politico-religieux. Pombal se mit résolûment à l'œuvre, sans s'effrayer d'un rôle odieux, et le succès couronna son audace.

Si la parole a été donnée à l'homme *pour déguiser sa pensée*, comme osait le dire un Machiavel de ce siècle, il faut avouer que les

habiles charlatans dont nous parlons, ont admirablement pratiqué cet abominable principe. Au reste, telle pratique est facile ; elle consiste à mentir délicatement et agréablement ; à proclamer des théories commodes, à répéter sans cesse un catalogue de substantifs attrayants comme : liberté de conscience, progrès, tolérance, etc., propres à remuer les passions et tromper cette innombrable quantité de bonnes gens, toujours prêts à se payer de mots sonores et de paroles dorées, sans se mettre en peine de la réalité.

C'est au moyen de ce bagage de comédien-philosophe, que Pombal joua devant l'Europe étonnée et durant plus de vingt ans cette série de drames dont l'histoire conservera le souvenir.

Malgré toute son habileté, Pombal n'aurait pu faire tant de mal à son pays, s'il n'avait eu des coopérateurs, ou mieux des complices, et, nous devons l'avouer, il mit la main où il fallait : son instinct lui fit trou-

ver des âmes vénales dans tous les rangs de la société; son génie malfaisant sut, pour le malheur de son pays, les façonner à son image, et Dieu, voulant châtier le Portugal, le laissa faire pendant un quart de siècle.

Mais avant de donner la liste des coopérateurs, ou des complices du tyran philosophe, rappelons ce fait : le roi Frédéric II, ce *grand Prussien*, comme l'appelle de Maistre, connaissait parfaitement ses amis les encyclopédistes et disait : *Si j'avais une province à châtier, je la donnerais à gouverner à des philosophes.* Quand Sa Majesté prussienne exprimait une si rude vérité, au risque de blesser ses panégyristes gagés, ne pensait-elle pas au Portugal, si parfaitement écrasé sous la main sanglante du ministre le plus philosophe de son siècle ? Frédéric, faisait-il allusion au marquis de Pombal ? Nous ne saurions l'affirmer; mais nous avons le droit d'insister sur ce fait : la philosophie de l'époque ne peut renier l'homme dont

elle s'est servie, dont elle s'est fait honneur, et dont elle a loué toutes les mauvaises qualités. Le *grand marquis* est bien de fabrique encyclopédique, et les illustres de la secte sont forcés de le reconnaître. Si parfois il a paru trop pressé, trop hardi, trop despote, trop cruel, cela se doit excuser, car le but, disent nos philosophes, pour être plus sûrement atteint, doit être dépassé. Enfin, si Pombal a péché par excès, n'a-t-il pas droit à l'indulgence plénière, accordée à l'avance par ses collègues en philosophie, pour avoir porté tant de coups mortels à leur *bête noire*, la Compagnie de Jésus ?

Venons maintenant aux complices du marquis de Pombal.

Le métier de valet du bourreau n'a jamais été en grande réputation, et cependant comme il paraît lucratif, jamais bourreau n'a manqué de valets. Pombal ne recruta pas tous les siens dans la lie du peuple; il en trouva partout; il en choisit dans la classe moyenne,

dans la noblesse, dans l'armée, dans la magistrature, et, faut-il le dire, il en trouva parmi les ecclésiastiques de tout rang, puis enfin sous le froc, et même sous la pourpre ! Pour citer un de ces dévoyés, nommons le capucin Norbert : plus tard nous reviendrons au cardinal Saldanha. Mais, avant d'aller plus loin, prions les vénérables enfants de Saint-François de ne point s'affliger de voir leur habit porté par l'apostat Norbert, car il était capucin comme Judas fut apôtre.

Pombal ne se servait pas souvent de la corde, de la roue, du bûcher ou du couteau : le sang des victimes peut émouvoir le peuple à pitié et parfois expose le bourreau. Le ministre de Joseph I inventa des cachots, des fosses profondes où, littéralement, il faisait pourrir ses victimes. Le public savait vaguement ces énormités et le nombre des prisonniers ; Dieu seul était témoin de leurs souffrances et comptait leurs soupirs.

Cette mort quotidienne infligée aux victi-

mes du despote ne suffisait point à sa haine; il se fit un besoin de les déshonorer et confia l'exécution de cette vile besogne à ses valets porte-plume. De tels valets, on le sait, se recrutent dans la littérature affamée; et si le patron paye bien, il n'est pas d'ignominies dont ils ne soient capables. Quand la prose ne suffit pas pour vilipender à souhait, les gens dont on veut à tout prix le déshonneur, on monte un peu plus haut, et le Parnasse a toujours en réserve un de ces malfaiteurs lettrés, prêt à vous assassiner avec des alexandrins; comme font leurs collègues, exerçant leur industrie au coin d'un bois, ou maniant le couteau sur la place des exécutions; mais le métier d'assassiner avec de l'encre est moins fatigant, moins dangereux, généralement plus lucratif, et beaucoup plus ignoble.

Nous l'avons dit, Pombal eut des complices dans toutes les classes de la société; c'est un fait déplorable, mais il ne peut manquer de se produire sous un despote, quand il met sa

main sur des hommes qui ne craignent pas Dieu par-dessus tout. Sans parler de la complicité du silence, chez les hommes forcés par leur position à répéter le *non licet*, il y a les complices, signant sous la pression de la peur, des arrêts de mort, d'exil ou de prison; telle fut la complicité de Joseph I, roi de Portugal. Pauvre roi, passant vingt années de sa vie à mourir de frayeur, au récit des dangers imaginaires et des prétendus complots, inventés par son ministre, pour gouverner sous son nom. Pauvre prince, sans cœur, sans caractère, et capable de perdre la cause des rois, si elle pouvait être perdue. Pauvre *Majesté* décorée du titre de *très-fidèle*, exilant, jetant sur le territoire pontifical, pour complaire à son ministre, quinze cents religieux coupables de fidélité au vicaire de Jésus-Christ. Pauvre roi catholique, laissant pervertir la foi de son peuple et persécuter les ministres de Dieu, comme tant de souverains hérétiques n'ont jamais osé le faire. Henri VIII et la terrible

Elisabeth torturaient et pendaient les Religieux; mais, en les traînant devant les tribunaux, ils montraient au moins une sorte de respect pour la justice. En Portugal, on vole, on maltraite, on diffame, on exile, on fait mourir lentement des centaines de religieux; et, après dix-huit années de tortures, au fond de souterrains infects, les détenteurs de ces victimes ne savent pas plus qu'elles-mêmes le pourquoi de leur supplice. Ces énormités ne se sont point passées durant ce moyen-âge si calomnié, et pour trouver mieux, il faut arriver au règne de la *Terreur*. Toutefois, disons-le en passant, si les amis de Robespierre avaient étudié le système et les méthodes de Pombal, ils se seraient peut-être maintenus plus longtemps au pouvoir.

Si notre lecteur portugais était peiné de nous voir parler, dans le même alinéa, de son roi Joseph et de notre Robespierre, ces deux *nec plus ultra*, l'un de pusillanimité et l'autre de froide férocité, nous trouverions comme lui ce rap-

prochement fâcheux, tout en lui faisant remarquer que *nos deux extrêmes* ont produit des résultats également déplorables. L'excès de la tyrannie ne se doit pas mesurer uniquement à la quantité de sang versé, mais à la généralité, à la longueur, à l'intensité des souffrances. Chez nous on vit beaucoup de sang, on entendit beaucoup de cris et de malédictions; le crime et la folie avaient carte blanche. En Portugal, la tyrannie s'exerçait philosophiquement, hypocritement. Les victimes, sans même passer par un simulacre de jugement, étaient jetées dans une sorte d'enfer, avec défense de parler, de se plaindre et même de pleurer! C'était vraiment l'excès de l'odieux additionné de prescriptions ridicules.

Si nous avons horreur d'un pouvoir gouvernant la hache à la main, nous détestons également la tyrannie emmaillottée de légalité et vous étouffant sous une multitude de lois iniques ou absurdes. Cette odieuse tyrannie vient vous saisir, armée d'un texte

*

rédigé, ou plutôt inventé pour satisfaire les plus mauvais instincts du despotisme, et vous envoie, au nom de la loi, et sans autre forme de procès, pourrir dans un cachot, où, pendant vingt ans, vous aurez toute liberté d'en appeler au tribunal de Dieu. Tout cela est odieux, mais c'est de l'histoire portugaise, sous le règne de Joseph I. Si le nom de ce roi revient encore dans ce triste endroit, ce n'est point pour le vilipender, mais pour signaler l'abîme où conduit la faiblesse. Nous dirons volontiers, comme circonstance atténuante, que ce prince mériterait moins de sévérité, si, pour son malheur, il n'avait porté la couronne; et, pour celui de son peuple, il n'avait subi, jusqu'à l'anéantissement, le joug d'un ministre libre-penseur.

On se demandera sans doute : Comment, dans un pays catholique, ne s'éleva-t-il pas des voix courageuses pour protester contre la tyrannie et défendre les persécutés? Nous le dirons, à la gloire du Portugal, toutes les

langues ne furent pas immobilisées par la terreur ; mais, comme Pombal avait les oreilles partout, et les bras aussi longs que le Portugal, tous les Jean-Baptiste, assez hardis pour crier le *non licet* à ce nouvel Hérode, allèrent bientôt le répéter dans ces cachots enfouis sous le sol, et dont les voûtes épaisses ne laissaient parvenir aucun bruit à la surface de la terre. Pombal finit par étouffer toutes les voix : le Portugal devint muet, et l'Europe, alors uniquement occupée de fausse philosophie et des scandales sans fin de cette déplorable époque, se tut lâchement devant lui.

Cependant un homme se leva pour protester et une voix se fit entendre aux quatre coins de l'Europe ; cette voix courageuse était celle de Clément XIII. Le Saint-Père réclama, pria, supplia, en faveur de ses enfants opprimés, puis il menaça les persécuteurs, de la colère de Dieu ; tout fut inutile : Clément XIII avait conjuré les princes de l'Europe de mettre un terme à ses afflictions ; mais leurs Majestés

très-chrétienne, très-catholique, très-fidèle, et très-apostolique, se préparèrent à les augmenter, et bientôt le saint Pontife mourait en regardant avec effroi la tempête qui ne pouvait tarder à fondre sur ces rois fainéants, voluptueux et persécuteurs à la façon des pitoyables souverains du Bas-Empire.

Quand le saint Pape mourait ainsi, au milieu des plus tristes prévisions, la joie était au camp des philosophes et parmi les courtisans. Le Portugal se distingua particulièrement; la mort du Pape comblait les vœux de Pombal; il s'en réjouit impudemment.

Mais, nous dira-t-on, pourquoi revenir sur ces ignominies, sur ces calamités bientôt vieilles d'un siècle; comme si notre glorieux 89 n'était pas venu purifier l'Europe, lui donner une terre nouvelle, un nouveau ciel?

Cette manière d'éluder les enseignements de l'histoire et cette prétention de décliner toute solidarité avec le passé, comme si le genre humain avait fait peau neuve en 89,

nous surprend médiocrement; mais pour nous convertir à cette doctrine de *l'humanité refaite,* à dater du glorieux millésime, il nous faudrait quelques miracles pour confirmer les dogmes nouveaux ; ces miracles, nous les attendons; et : *nisi videro non credam.*

On nous dit encore : Depuis Pombal et ses semblables, tout est changé en Europe, et le retour d'un tel despotisme est désormais impossible. Sans doute, il y a du vrai dans cette proposition ; l'arbitraire n'a plus ses coudées aussi franches ; mais *les cléricaux* — pardon de ce terme inventé par les petits Pombals contemporains — les cléricaux sont-ils parfaitement à l'abri des lois antérieures à 89, et n'ont-ils plus rien à craindre de l'esprit qui les avait dictées ? Nous le croyons modérément.

Quand Louis XVI abolit la torture, il fit brûler tous ces tristes instruments dont l'emploi légal extorqua tant de fausses confessions. Quand, dis-je, Louis XVI fit cette bonne action dont il n'a point encore été assez loué; quand

il abolit cette iniquité des vieux âges, il en fit disparaître les instruments matériels, ne voulant pas même les conserver comme des curiosités historiques, propres à meubler certains musées. Or, disons-nous, 89 n'a point fait comme Louis XVI : il a bien mis de côté certaines entraves inventées par l'esprit parlementaire; mais partout il a conservé et légué à nos contemporains, si jaloux de l'augmenter, le dépot des lois opposées au catholicisme, et, pour nous en tenir au seul Portugal, nous lui voyons encore un riche musée de vieilleries *anticléricales,* où les magistrats zélés ont sous la main des arrêts tout prêts, dont ils usent au besoin, pour montrer aux trop confiants, que 89 n'a point renversé, anéanti l'arsenal du grand Carvalho. Cette assertion n'est pas gratuite, car nous avons vu dernièrement les successeurs de Pombal, prouver aux *Sœurs de la charité* que les lois du tyran ne sont pas lettre morte : ces bonnes sœurs, pour avoir fait peur au gouvernement portugais, si bien

protégé cependant par ses amis les Anglais, ont été condamnées, pour crime de fanatisme, non à périr dans les cachots de Saint-Julien, mais à quitter, ou leur habit, ou le royaume ! Voilà comment les lois de Pombal ont, une fois de plus, sauvé le Portugal !

Si nous avons insisté sur cette ténacité de l'esprit moderne à conserver les lois de l'ancien régime, si opposées à la liberté religieuse, aux œuvres catholiques et surtout aux religieux, c'est pour rappeler un danger permanent ; c'est pour signaler une des plus grandes contradictions de cet être de raison appelé *l'esprit moderne*, qui nous parle avec onction de la morale évangélique et nous en défend les œuvres; qui proclame dans ses organes quotidiens la liberté des cultes, et, dans la même feuille, rappelle, avec menace, les arrêts les plus tyranniques de la Révolution.

Ces contradictions sont ridicules; mais leur source, mais leurs causes ne le sont point; elles ne viennent pas seulement de l'obstination des

légistes quand même; elles procèdent directement de la cause de tout mal ; de cet ennemi radical du genre humain, qui n'a cessé de le tromper, depuis son premier mensonge, à notre mère Ève, et continuera jusqu'au jour où l'Antechrist viendra perfectionner l'art de mentir. Mais, comme nous avons déjà développé cette question dans notre huitième *Document,* nous passons outre, sans nous arrêter : d'ailleurs il est temps de revenir à notre ami Pombal ; nous lui devons encore quatre lignes et nous aurons fini.

On s'est demandé (et les gens bien au fait de la malice, de la puissance occulte ou manifeste des Jésuites, se demandent encore) comment ces Jésuites si fins, si faux, si rusés, si perfides, si puissants, ont pu se conduire, en Portugal, comme gens inexpérimentés, se sont laissé malmener comme des niais, tondre comme des moutons, juste au moment où ils étaient censés faire la pluie et le beau temps, au moment où ils confessaient tous

les gouvernements catholiques et s'étaient fait riches à millions sur millions ! Et tout cela est l'œuvre d'un seul homme, méchant et menteur, il est vrai, mais d'un esprit assez médiocre !

Nous laissons à nos lecteurs le soin de concilier et cette extrême finesse et cette formidable niaiserie, dont les Jésuites sont gratifiés par leurs adversaires. Leur finesse, si finesse ils ont, ne leur a jamais suffi à se préserver de celle d'autrui, car la leur ne dépasse point la limite permise par l'Évangile. Quant à la niaiserie, le grand Pascal leur en a bien délivré un splendide brevet, mais au lieu d'en faire usage, ils l'ont repassé aux crédules lecteurs des *Provinciales*.

Tout à l'heure, en copiant la liste des mauvaises qualités attribuées aux Jésuites, par leurs ennemis, nous en avons omis une. Cette omission, faite à dessein, nous allons la réparer. Il s'agit de l'esprit vindicatif des *bons Pères* et de leur soif de vengeance.

Quand on se rappelle et cette soif et leur puissance occulte, on se demande naturellement, quels moyens ils ont dû mettre en œuvre, pour se venger de Pombal, leur plus grand ennemi et persécuteur. On a beaucoup cherché sans rien découvrir. Mais heureusement on sait la finesse des *disciples de Loyola* et leur patience à couver leur proie. Une vengeance bien mitonnée est un plat fort supérieur à l'ambroisie. Aussi tous nos prisonniers, tous nos exilés se mettent à l'œuvre, et pendant vingt ans de cachot ou d'exil, c'est à qui méditera le plus beau plan. Vont-ils, pour tuer Pombal, se servir de cette fameuse *aqua tofana* inventée tout exprès pour empoisonner Clément XIV ? Non ; il leur faut de l'inouï, de l'inédit. Mais durant cette recherche de l'inouï, Pombal, après avoir dépassé quatre-vingts ans, mourait tranquillement dans son lit. Le cas était prévu et ne déconcerta ni les Jésuites ni leur plan, désormais parfaitement combiné, mais dont l'exécution était remise à

l'année 1832. Ainsi la Compagnie dut se résoudre à patienter durant soixante-dix-sept ans, sachant bien que pas un seul Jésuite portugais, pas un seul contemporain de notre persécuteur ne pourra voir le jour de la vengeance; mais il viendra, cela suffit.

La joie de voir un tel jour était réservée aux Jésuites français et particulièrement au R. P. Joseph Delvaux. Ce dernier, en ramenant la Compagnie en Portugal, vit les descendants de Pombal venir s'agenouiller devant lui, demander l'oubli du passé et lui présenter les plus jeunes héritiers du *grand marquis* pour en faire l'éducation.

Le P. Delvaux bénit les descendants de notre persécuteur, mais il lui fallait une vengeance plus complète. Enfin arriva le 17 février 1832. Ce jour-là, les Jésuites entraient triomphalement à Pombal. Le P. Delvaux sachant que notre ennemi gisait encore, sans sépulture, dans une chapelle des Pères Franciscains, se dérobe aux applaudissements du

peuple, se rend dans cette chappelle, et là, devant les restes de notre persécuteur, célèbre la messe des morts pour le repos de son âme.

Ainsi Pombal avait attendu dans sa bière, recouverte d'un simple drap mortuaire, et durant un demi-siècle bien compté, cette solennelle bénédiction.

Voilà comment les Jésuites haineux et vindicatifs ont accompli leur plan si longuement médité. L'histoire a rarement raconté de semblables vengeances. L'exécuteur lui-même nous en a fait le récit. Au fond de son ermitage de Quimper, où Dieu lui donne une si belle vieillesse, il se réjouit encore, après trente-trois années, d'avoir pu bénir, au nom de tous ses frères, le cercueil du plus grand persécuteur de la Compagnie de Jésus.

Il nous reste à parler du P. Anselme Eckart et de son journal que nous publions.

Le P. Eckart, né à Mayence, et membre de la Compagnie de Jésus depuis 1740, faisait partie de notre province du Haut-Rhin. Le désir des missions d'outre-mer lui fit demander celle du Maragnon, où déjà plusieurs Pères allemands, adjoints aux Jésuites portugais, travaillaient à la conversion des sauvages errants dans ces vastes contrées soumises à la couronne du Portugal.

Le P. Eckart parti de Lisbonne le 2 juin 1753 se distingua bien vite, parmi les missionnaires du Maragnon, par son intelligence et son courage. Ses grandes qualités le rendirent promptement suspect aux ennemis de la Compagnie, et bientôt il devint une des premières victimes de Pombal. Le 31 décembre 1755, il se voyait arraché à sa mission sous le prétexte ridicule d'avoir fait, déguisé en artilleur, la guerre au roi de Portugal, dans ses possessions du Maragnon. De plus, il avait encouru l'indignation de Mendonça Furtado, pour avoir démontré à ce stupide gouverneur de la colonie, que sa prétention de faire évangéliser les sauvages non dans leur langue, mais en portu-

gais, était chose ridicule, et que les catéchismes faits, par son ordre, en cette langue, n'avaient attiré, comme il le lui écrivait, que les perroquets du voisinage. Si le P. Eckart avait de son côté, le bon sens et le droit, il avait contre lui, la sottise et le despotisme réunis dans la personne de Mendonça, qui prouva une fois de plus combien le droit du plus fort est le meilleur. Le P. Eckart fut donc arrêté puis renvoyé en Portugal, avec les plus mauvaises notes, et si Pombal ne lui fit pas perdre la vie dans les souterrains de Saint-Julien, où il endura dix-huit années les rigueurs du *carcere duro*, c'est que Dieu le soutint visiblement durant ce long martyre.

Quand arriva, en 1777, la chute de Pombal, on vit une sorte de résurrection des morts; la terre s'entr'ouvrit et rendit à la lumière le reste des milliers de victimes ensevelies dans les prisons du tyran. Le P. Eckart fut au nombre des Jésuites rendus à la liberté. Revenu à Mayence, sa patrie, il la quitta bientôt pour aller en Russie, reprendre l'habit de la Compagnie, où, durant trente-deux années encore, il eut la consolation de le porter.

Le P. Eckart mourut, dans notre collége de Polosk, le 29 juin 1809. Ce fut peut-être le dernier survivant des prisonniers de Pombal : on voyait ce vénérable religieux conservant, dans son extrême vieillesse, cette énergie qui l'avait conduit dans les missions et soutenu dans la capti-

vité, se traîner péniblement, en s'appuyant contre les murailles, pour assister encore à tous les exercices de la vie de communauté.

Le P. Eckart nous a laissé un long journal de la captivité des Jésuites en Portugal. Ce journal, écrit en latin et publié en Allemagne, dans le recueil du protestant Christophe de Murr, est à peu près inconnu en France. Sa reproduction en notre langue nous a semblé utile; c'est un appendice assez curieux de l'histoire du XVIIIe siècle. L'auteur anonyme de la traduction, dont nous sommes l'éditeur, s'est borné à reproduire la partie historico-religieuse, laissant de côté les distractions littéraires du prisonnier. Le journal du P. Eckart contient, en effet, un certain nombre de considérations et de pièces de vers fort pardonnables à des captifs; mais le tout dans un goût trop allemand, pour des Français. Comme compensation, le traducteur complète le récit du P. Eckart par des emprunts faits aux relations des Jésuites portugais, publiées en Italie, et par des notes nécessaires à l'intelligence du texte. Une de ces notes contient la longue relation inédite du P. Louis du Gad, Jésuite français. Ce Père fut enlevé à Macao, avec plusieurs de ses compatriotes, et contre le droit des gens, par ordre de Pombal, puis enseveli dans les cachots de Saint-Julien, à l'embouchure du Tage, où, comme tant d'autres, il serait probablement mort de mi-

sère, si la reine de France ne fût intervenue. Grâce à Marie Leczinska, le P. du Gad fut arraché encore vivant aux griffes de Pombal : deux autres Pères furent peu après délivrés contre lui. Notre vieux F. Martins, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, jeté, à son arrivée en Portugal, dans les horribles prisons d'Azeitao, n'avait pas tardé à passer de cet espèce d'enfer au repos éternel. Deux de nos missionnaires enlevés à Macao avaient également péri de misère durant la traversée des Indes à Lisbonne. Ainsi, dans cette persécution, six Jésuites français eurent le bonheur de souffrir avec leurs frères de Portugal, d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne. Leur crime à tous, Pombal n'en put jamais trouver d'autre, fut d'avoir été membres de la Compagnie de Jésus.

LES PRISONS

DU MARQUIS DE POMBAL

MINISTRE DE S. M. LE ROI DE PORTUGAL

1759-1777.

Quelques amis, bienfaiteurs insignes de la Compagnie, m'ont exprimé le désir de connaître l'histoire des Jésuites, retenus captifs en Portugal pendant un si grand nombre d'années. C'est pour me rendre à leurs vœux que j'entreprends ce récit. Si quelques digressions viennent de temps à autre interrompre le fil de la narration, je prie le lecteur de vouloir bien me les pardonner; elles auront pour but d'éclaircir certains faits particuliers arrivés en Portugal, ou d'en faire connaître d'autres relatifs à l'histoire de la Compagnie en général.

ANNÉE 1754.

C'est en cette année 1754 que commencent nos malheurs par la mort de la princesse Marie-Anne, fille de Léopold, empereur d'Autriche,

et femme de Jean V, roi de Portugal. Cette pieuse reine avait toujours été très-affectionnée à la Compagnie, et en toute circonstance, elle aimait à la défendre contre ses envieux. Les marques de cette bienveillance se retrouvaient partout : elle terminait ainsi une lettre adressée au P. Aloïs Pelz, de la province de Germanie-supérieure : *De votre Révérence et de la Compagnie tout entière, la très-affectionnée souveraine.*

Mais déjà des signes trop certains faisaient prévoir l'orage qui allait fondre sur nous : Marie-Anne les reconnut avec douleur : « Mon fils, disait-elle en parlant de Joseph I, ne regarde plus la Compagnie d'un œil favorable ». Cette pensée attrista ses derniers jours; elle mourut le 14 août 1754, emportant avec elle notre dernière défense.

En effet, elle avait à peine fermé les yeux que nos ennemis, pleins d'espérance, se mettent à l'œuvre. A leur tête, se distinguait par sa haine comme par son habileté, le ministre d'État, le fameux Sébastien de Carvalho, plus connu sous le nom de Pombal. Tant que vécut la reine, il avait prudemment caché ses vrais sentiments sous une apparence de modération; mais cet obstacle une fois écarté, il leva le masque et montra son savoir-faire.

Les missionnaires de la province de Maragnon

furent ses premières victimes. Par ses soins un décret royal fut rédigé et envoyé à Para, chef-lieu de la Capitainerie de Para et Maragnon. Le gouvernement de cette province était entre les mains de François-Xavier Carvalho de Mendoça, frère de Pombal.

ANNÉE 1755.

Le décret arriva en Amérique et fut publié en 1755; il portait une sentence d'exil contre les P. Théodore da Cruz, italien, Antoine Joseph, portugais, et Roch Hundertpfund, allemand [1]. Ces

---

[1] Voici, d'après une relation manuscrite du P. Louis du Gad, de la province de Lyon, et pendant plusieurs années, captif au fort Saint-Julien, quelle fut la cause de l'arrestation et de l'exil des deux Pères Théodore da Cruz et Roch Hundertpfund : « Le P. da Cruz fut accusé d'avoir causé la mort à un prêtre séculier. Il arriva qu'un ecclésiastique étant venu à passer par le lieu de sa mission, y tomba malade; le Père le reçut charitablement chez lui et le secourut de son mieux. Malgré tous les soins du missionnaire, l'ecclésiastique qui avait pris congé de lui tomba malade, et mourut deux jours après. Quant au P. Hundertpfund, de la province du Haut-Rhin, et actuellement Père spirituel à Trente, il fut accusé d'avoir traité avec les Français de l'île de Cayenne, pour leur livrer la ville de Maragnon ou celle de Para. Ce qui donna lieu à cette accusation, c'est que le Père était arrivé dans le Maragnon sur un vaisseau français de l'île de Cayenne, qui toutefois n'était escorté d'aucun autre vaisseau de France. Il n'en fut pas moins embarqué pour Lisbonne, où il arriva peu après le tremblement de terre. »

Dans une lettre écrite six ans plus tard, en 1761, le P. Roch Hundertpfund se plaint de ne pas connaître encore les causes de son

trois Jésuites, enlevés aux missions d'Amérique, travaillaient avec une égale ardeur au milieu des sauvages. Ils furent conduits à bord d'un vaisseau, et le 19 novembre de la même année, ils entrèrent dans le port de Lisbonne. Cette malheureuse ville était encore à moitié ensevelie sous les ruines du tremblement de terre qui faillit la détruire tout entière en cette année 1755. Les exilés durent à cette circonstance d'être traités avec plus de modération. On les conduisit à travers des monceaux de décombres à notre collége Saint-Antoine, à demi-renversé; et on leur enjoignit de ne point s'éloigner de Lisbonne, afin d'être en état de

---

exil. Nous n'en sommes point surpris : il fallait toute la perspicacité de Pombal et de ses amis pour découvrir des pensées de trahison dans la seule présence du Père sur un vaisseau français.

La cause de l'exil du P. Antoine Joseph était encore plus futile. il était à Trocano, mission sur les bords de la Madeira, quand il reçut une lettre du directeur des mines, avec charge de la faire remettre à Mendoza, avant le départ de la flotte pour le Portugal. Or la barque à l'usage de la mission, était alors à Para. Le P. Antoine Joseph fait aussitôt équiper une autre barque, la pourvoit de tous les rameurs qu'il peut recruter, et confie la lettre à un homme sûr, avec ordre de la remettre au plus tôt à Mendoza lui-même, pour lors résidant à Para. Assurément, il n'y avait rien que de louable dans l'empressement du Père; cependant le gouverneur se montra offensé de ce qu'il avait confié la lettre à un étranger, et non à un homme de sa maison. Il en parla au P. Provincial, et demanda le renvoi en Portugal d'un homme qui ne savait, disait-il, servir ni Dieu, ni le roi. (*Aneddotti del minist. di Carvalho*, t. I, p. 27.)

répondre au premier appel de la Cour; mais on ne les manda jamais. Le P. Hundertpfund se voyant enlever toute espérance de revoir jamais ses missions d'Amérique, demanda au Roi et obtint la permission de retourner dans sa patrie [1].

ANNÉE 1756.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis le départ de ces trois missionnaires, qu'une nouvelle lettre du Roi, ou plutôt de Pombal, vint encore enlever à l'Amérique deux utiles ouvriers. A cette époque, j'écrivis au P. Malagrida, retourné en Portugal depuis quelques années, pour lui rendre compte du tristè état de la mission de Trocano, dont le soin m'avait était confié depuis l'exil du P. Antoine Joseph. Le P. Malagrida, cet infatigable missionnaire, qui mérita le glorieux surnom de *Xavier des Indes Occidentales,* avait quitté l'Amérique en 1753, appelé à Lisbonne par la reine-mère, Marie-Anne, qui désirait l'avoir auprès d'elle à ses derniers moments. Mais le Père ne borna pas son zele à l'enceinte de la cour; il le répandit

---

[1] Bien en prit à ce Père d'être sorti dePorugal; en effet, quelque temps après son départ, Pombal, furetant au milieu des papiers de la reine, trouva un écrit où le missionnaire avait consigné avec une grande liberté tout ce que le Ministre d'État et son frère avaient fait au Maragnon, au détriment de l'Église et de l'État. Il n'est pas à croire que Pombal eût patiemment souffert une narration si fidèle.

sur la ville tout entière, et bientôt le tremblement de terre du 1er novembre 1755 lui fournit une occasion nouvelle de le déployer avec plus d'ardeur.

Cet homme apostolique ne connaissait pas les timides ménagements de ceux qui, dans la crainte de jeter une certaine frayeur dans les esprits, aiment mieux les rassurer, les entretenir dans une fausse sécurité, en leur persuadant que les plus grands désastres ne viennent nullement de la colère d'un Dieu outragé, mais qu'ils sont purement l'effet des causes naturelles. Il publie donc hautement qu'il fallait voir un châtiment de Dieu dans l'épouvantable catastrophe du tremblement de terre, et en conséquence, il appela le peuple à la pénitence. Sa parole franche déplut aux courtisans et surtout à Pombal; il reçut l'ordre de quitter la cour. Voici, au reste, sa réponse à ma lettre : « Que vous êtes heureux, mon R. Père, d'avoir reçu d'en haut des forces capables de résister à tant de tribulations! J'ai parlé au Roi du malheureux état de vos missions; il m'a promis qu'on ne les abandonnerait pas aux soldats. Malheureusement, Pombal, le frère de votre gouverneur, est ici le maître et du royaume et du Roi. C'est assez dire qu'il ne nous reste plus aucune espérance. N'en soyez point surpris. Je viens moi-même d'être éloigné de la cour. En voici la raison : On répandait

dans Lisbonne une multitude d'écrits attribuant le tremblement de terre dont nous venons d'être victimes, à des causes exclusivement naturelles. Une semblable explication, vous le comprenez sans peine, n'était propre qu'à détourner les fidèles de toute pensée de pénitence, et à leur faire perdre les fruits du terrible avertissement que leur avait donné la Providence. Cependant, comme ces écrits venaient de haut, personne n'osait les combattre ouvertement. Alors, malgré mon indignité, je suis descendu dans l'arène, et fort du témoignage des saints Pères, j'ai démontré que ce fléau devait être regardé comme un châtiment manifeste de Dieu qui punissait nos crimes, et nous invitait en même temps à revenir à lui. La liberté de mon langage déplut au ministre, et dans son dépit, il m'intima l'ordre de sortir de la cour et même de Lisbonne ; je suis relégué à notre collége de Sétuval, dans l'Estramadure[1].

---

[1] La conduite des Jésuites avait été ce qu'elle devait être pendant ce tremblement de terre, c'est-à-dire pleine de dévouement et de charité. L'écroulement des édifices avait amené un incendie qui se continua pendant sept jours, et menaçait de réduire en cendres la ville tout entière. Heureusement le P. Biagio, en préservant des flammes la maison professe par d'incroyables efforts, sauva en même temps une partiede Lisbonne. Un grand nombre d'habitants étaient blessés et n'avaient point d'asile où se refugier. Il fallait en improviser.

Les Jésuites élevèrent à la hâte d'immenses hangars dans leurs

Quand cette lettre me parvint en Amérique, elle trouva nos missions détruites ou dispersées. Il nous était impossible de lutter plus longtemps contre les tracasseries et les violences de notre gouverneur; partout c'était la ruine et la désolation; les missionnaires étaient exilés, et les sauvages rentraient en foule dans les bois. Cependant François Carvalho s'applaudissait du succès de ses efforts; à mesure que la religion tombait autour de lui, sa joie devenait plus grande, et quand l'œuvre fut accomplie, il n'eut pas honte de faire élever sa statue au milieu de la salle du Sénat, à Para. Une inscription pompeuse rappelait tous ses titres, parmi lesquels on distinguait celui-ci: « *Restaurateur de l'État de Para et Maragnon* ». Etrange restauration que d'anéantir la religion et de replonger dans leur barbarie des hommes que tant d'efforts commençaient à en tirer! Mais que ne devions-nous pas attendre de l'orgueil d'un homme qui allait jusqu'à se vanter de pouvoir, s'il

---

jardins, et plus de trois cents de ces malheureux furent aussitôt reçus, soignés et nourris. Les Pères parcouraient incessamment la ville, pour confesser les blessés et les moribonds. Tout le monde admira ce zèle et ce dévouement; et le Roi lui-même fit adresser des remerciements aux Pères et leur offrit de l'argent pour rebâtir leur maison professe, en partie renversée. Pombal seul trouva de quoi blâmer; l'envie ne sait jamais reconnaître le bien fait par autrui. (*Anedd. del minist. di Carvalho,* t. I, p. 20.)

lui plaisait ainsi, changer de place la ville de Para!

C'était, on le voit, c'était le digne frère de Pombal. Pendant qu'il poursuivait la Compagnie avec tant d'ardeur en Amérique, son frère ne demeurait pas oisif à Lisbonne. Une des premières préoccupations du ministre fut d'éloigner les Jésuites de la Cour. Il avait besoin de cet exil pour se rendre le maître absolu de l'esprit si faible de son roi. Déjà, sous son prédécesseur, Pierre de Motta, les Pères n'avaient pas manqué d'ennemis pour demander leur éloignement, mais le sage ministre avait d'un seul mot désespéré les solliciteurs : « Plût au Ciel, avait-il dit, qu'il y eût un Père de la Compagnie dans tous les angles du palais, car ceux-là seuls disent la vérité ». Mais Pombal n'avait pas besoin de pareil conseiller. Aussi revint-il sans cesse à la charge, et ne se donna-t-il point de repos qu'il n'eût réussi. Tous les jours, c'étaient de nouvelles plaintes, de nouvelles accusations dont il étourdissait les oreilles du Roi. Enfin sa persévérance triompha, et les Pères furent sacrifiés. Au mois de septembre 1757, trois Jésuites quittaient la Cour, sous prétexte que leurs services n'y étaient plus nécessaires. C'étaient les Pères Joseph Moreira, confesseur du Roi et de la Reine, Timothée de Oliveira, confesseur de Marie, princesse du Brésil, et duchesse de Bragance, Hyacinthe de Costa,

confesseur du prince Don Pedro [1]. Ce renvoi fut accueilli à la Cour par des regrets et des larmes. Pombal seul était dans la joie. « Cette mesure va causer une grande douleur à Maria, disait la Reine au Roi Joseph I[er]. » — « Oui, répondit le prince, mais il n'y a plus de remède. » Cependant, la princesse Marie, plus tard Reine de Portugal, était remplie de respect et d'affection pour le P. Timothée de Oliveira, son confesseur et son précepteur. Quand on lui proposa un autre maître pour lui continuer ses leçons de latin : « Non, répondit-elle brusquement, je le sais assez. »

Quelque temps après, une fête solennelle eut lieu dans toutes nos maisons de Lisbonne. Or, c'est

[1] Voici comment s'opéra ce renvoi. Il était dix heures du soir, et les Pères s'étaient déjà retirés dans leurs appartements, quand le capitaine des gardes vint leur signifier les ordres de la cour. Le P. de Costa était malade et couché ; on le fit lever, et on le conduisit au collége Saint-Antoine ; le P. de Oliveira et le P. Moreira obéirent avec la même promptitude ; ce dernier pria même le capitaine des gardes d'offrir ses remerciements au Roi, de ce qu'il lui permettait enfin, après tant d'inutiles instances, de se retirer dans une maison de la Compagnie pour s'y préparer à la mort. Ce départ s'effectua avec tant de rapidité qu'on ne donna pas même aux Pères le temps de rien emporter avec eux. Le lendemain, le Provincial, qui était le P. Henriquez, se présenta au palais pour demander des explications ; mais à peine fut-il arrivé qu'on lui signifia, de la part de Pombal, un ordre qui lui défendait à lui et à tout autre Jésuite de reparaître jamais à la Cour. (*Mémoir. de Pomb.*, t. I, p. 138; *Amedd.*, t. I, p. 40.)

un usage établi chez tous les religieux de cette ville, d'envoyer en ces circonstances un plat de riz, apprêté d'une certaine manière, au Roi, à la Reine, aux princes et aux autres grands personnages de la Cour : en Portugal, il n'y a point de grand repas sans ce plat obligé. Les Jésuites se conformèrent au cérémonial; et Pombal, en sa qualité de ministre, reçut un plat de riz. Il était digne de l'affection qu'il portait aux Pères de soupçonner dans cet envoi quelque mauvais dessein. « Voici, dit-il en montrant le plat, voici du poison. » Ses craintes étaient-elles sérieuses? J'ai peine à le croire; car il ajouta un instant après : « Mangeons un peu de ce poison », et, dans le fait, il ne s'en trouva pas plus mal.

Trois Pères renvoyés de la Cour, plusieurs autres rappelés de l'Amérique, n'étaient que le commencement de ses violences. En effet, bientôt, par ses ordres, cinq autres missionnaires sont arrachés aux missions de Maragnon et transportés en Portugal. C'étaient les Pères François de Toledo, visiteur de la province de Maragnon; Joseph de Rocha, né à Maragnon et Recteur du collége de cette ville; Antoine Moreira, professeur de théologie au même collége; Louis de Oliveira, procureur des missions du Para; et enfin, David Fay, Hongrois de la pro-

vince d'Autriche, missionnaire d'un zèle extraordinaire [1].

---

[1] Le P. François de Toledo dut son exil à une lettre écrite au roi Joseph Ier, sur l'ordre même de ce prince. Joseph Ier entendant tous les jours répéter à son ministre les accusations les plus révoltantes et les plus invraisemblables contre les Jésuites, voulut connaître par lui-même la vérité, et il donna l'ordre exprès au P. François de Toledo, visiteur de la province du Maragnon, de lui adresser par écrit, un exposé fidèle de la conduite des Pères et de la situation de la religion dans ce pays. Il lui faisait part en même temps des bruits défavorables qui couraient en Europe sur le compte des Jésuites d'Amérique. Le Père obéit et fit un rapport sincère où il réfutait avec modération les calomnies dont on chargeait ses frères; en même temps, il mettait au grand jour, mais sans aigreur, les violences de Mendoza, frère de Pombal, et la désolation générale où il avait réduit le Maragnon; mais il ne disait pas un seul mot des nombreux désordres et de l'impiété de ce gouverneur, dont tous les marchands, à leur retour d'Amérique, faisaient le plus affreux portrait. (*Anedd.*, t. I, p, 36.) Pombal qui n'aimait pas les médisances, quand elles tombaient sur lui ou sur quelqu'un des siens, fit venir le P. de Toledo à Lisbonne, où il lui réservait les cachots de saint Julien.

Quant au P. Joseph de Rocha, « assistant, comme c'est l'usage, dit la relation du P. du Gad, avec les autres supérieurs de différents ordres, à un conseil que tenait le gouverneur, il avait osé dire qu'avant d'exécuter ce que proposait celui-ci, il convenait de faire porter à la cour des représentations sur les inconvénients qui pourraient en résulter par rapport à la religion, et au bien des Indiens et des esclaves qui y étaient intéressés. Le gouverneur ne manqua pas de lui en faire un crime et le fit exiler. » Nous ignorons la cause du rappel des Pères Moreira et Oliveira, ils n'étaient pas plus coupables que le P. de Toledo et le P. de Rocha.

Disons quelques mots du P. Fay, et de la cause de son exil.

Les travaux de ce missionnaire étaient dignes assurément d'une autre récompense. On l'avait vu, emporté par son ardeur, courir à la recherche des sauvages, les rassembler en un même lieu, et fonder sur les bords du fleuve Pinaré, non loin de Carara, la plus belle mission sans contredit de toute la province de Maragnon. Bientôt le P. Fay entreprit d'autres conquêtes. La tribu des Amanajoz errait dans le voisinage. C'était un peuple de mœurs simples, et dont la douceur contrastait singulièrement avec la férocité des autres sauvages. Il résolut de profiter de ces bonnes dispositions et de les convertir à la foi. Dans ce dessein, il entre en négociation avec eux, les Amanajoz l'écoutent volontiers, et s'engagent à reconnaître l'autorité du Roi, à la seule condition de participer aux priviléges des Indiens Guajajaras, et d'être exempts du service que les néophytes des autres missions doivent aux Portugais, de l'âge de quinze ans à celui de cinquante. A ce prix, ils s'engagent à quitter leurs forêts, et à se réunir en bourgades. Le Père accepta leurs propositions, mais sans rien conclure définitivement, ainsi que les malveillants le prétendirent dans la suite.

Il ne laissait pas cependant de s'employer de

toutes ses forces à l'établissement de la mission. Déjà, il avait choisi un emplacement propre à bâtir une bourgade; déjà, il avait fait défricher une vaste étendue de terrain, et planter une grande quantité de manioc, destiné à la nourriture des habitants; déjà il avait fait construire de nouvelles demeures, quand l'arrêt de son exil vint anéantir de si belles espérances.

La main d'où partait ce coup n'était pas douteuse. Voici ce que je me souviens d'avoir lu dans un des écrits du gouverneur du Para : *En vertu de quelle autorité le P. David Fay a-t-il traité avee les Amanajoz, à des conditions si iniques et si préjudiciables à la couronne de Portugal ?* Le lecteur voit combien cette accusation est gratuite; le R. P. Fay n'avait rien arrêté avec les sauvages, de plus, après s'être abouché avec eux et avoir entendu leurs conditions, il avait écrit au P. Benoît de Fonseca, procureur général de la province du Maragnon, à Lisbonne, pour lui rendre compte avec la plus grande exactitude de tout ce qu'il avait fait, et le pria en même temps d'informer le Roi des conditions proposées par les Amanajoz. Malheureusement, une copie de sa lettre tomba entre les mains de Pombal qui interceptait toutes les lettres adressées au P. de Fonseca; Pombal donna avis de tout à son frère, et celui-ci interpréta

les intentions du missionnaire dans le sens que nous avons vu.

Pour l'entière justification du P. David Fay, il n'est pas inutile de rappeler ici que parmi les ordonnances royales rédigées sous le nom de Pierre II et contenues dans le livre intitulé : *Règlement des missions* (*Regimento das missoens*); il en est une qui suffisait à légitimer non-seulement tout ce qu'a fait le missionnaire, mais encore ce dont l'accuse le gouverneur, la voici : « Les missionnaires pourront recevoir les Indiens à quelque condition que ce soit, pourvu qu'ils veuillent sortir de leurs forêts et embrasser la foi de Jésus-Christ ». Mais on sait que ce n'est pas la coutume de la jalousie et de la haine de chercher toujours, pour agir, de solides raisons : un prétexte plus ou moins spécieux leur suffit le plus souvent; et quelquefois même elles ne se donnent pas la peine de prendre cette précaution. Nous en fîmes l'expérience au mois de novembre 1757; une ordonnance royale chassa de l'Amérique dix Jésuites de Para, sans qu'aucun d'eux pût même soupçonner la cause d'une telle mesure. C'étaient le recteur du collége et neuf missionnaires, parmi lesquels six étaient Portugais, et trois Allemands, à savoir : le P. Laurent Keulen, de Cologne; le P. Antoine Meisterburg, de Berncastell, tous deux de la province du Bas-

Rhin, et moi, Anselme Eckart, de Mayence, de la province du Haut-Rhin.

Les prisonniers furent mis à bord d'un vaisseau de guerre, et logés dans la grande cabine du navire avec dix Pères de l'ordre de Saint-François. Notre voyage fut mêlé de quelques petits incidents, le 1er janvier 1758, nous eûmes en vue un navire qui refusa de répondre à nos signaux, et avec lequel nous échangeâmes une bordée de canon. Une bataille paraissait même imminente, et déjà nos matelots préparaient leurs armes, lorsque, après deux ou trois jours, le navire étranger prit le large, et ne reparut plus. Un peu plus tard, on signala encore des voiles à l'horizon, c'étaient deux vaisseaux français capturés et montés par des Anglais. Notre capitaine eut beau arborer son pavillon, les Anglais s'obstinèrent à prendre ses gens pour des Français, et il ne put se débarrasser de ces intraitables navigateurs qu'en les admettant à son bord, et en leur montrant ses lettres de capitaine, munies du sceau de Sa Majesté le Roi de Portugal. Avant d'arriver à la hauteur des Açores, nous découvrîmes encore deux navires. Cette fois, c'étaient des amis, des bâtiments appartenant à la grande compagnie de Para et Maragnon. Nous nous approchâmes assez pour reconnaître sur le bord opposé cinq de nos Pères, chassés de Maragnon en même temps

que nous l'étions de Para. Ils avaient pour compagnon de leur exil le juge de Marǎgnon, appelé *Ouvidor* par les Portugais. Cet homme était coupable d'avoir trop aimé les Jésuites, et de leur avoir donné gain de cause dans un procès.

A partir des îles Açores, nous fîmes route de conserve avec les deux navires de la Compagnie Para et Maragnon, et après deux mois et demi de traversée, nous arrivâmes ensemble à l'embouchure du Tage le 12 février 1758. Mais nous faillîmes faire naufrage en entrant dans le port. Deux écueils voisins l'un de l'autre rendent fort difficile et fort dangereuse l'entrée du fleuve, et jamais aucun navire ne se hasarde à tenter le passage sans mettre à son gouvernail un pilote du pays. Nous avions pris cette précaution, et déjà le pilote était à son poste, quand tout à coup, vers huit heures du matin, le vent se lève avec violence, et nous emporte sans donner le temps de carguer les voiles, vers les rochers où l'on voyait encore les débris d'un navire dernièrement naufragé. Qu'on se figure le tumulte, les cris, les terreurs de l'équipage. On jette une ancre, elle se brise; on en jette une seconde, elle se brise aussi. Encore quelques instants, et nous étions perdus. Restait l'ancre de salut; on la laisse tomber dans les flots; par bonheur, elle résiste au courant, et nous cessons d'être entraînés. Mais

nous n'étions pas hors de péril; nos matelots eurent à lutter jusqu'à onze heures du soir, ce fut alors qu'une légère brise venant à souffler en sens contraire, nous permit de prendre le large et de nous mettre en sûreté. Le lendemain, nous opérâmes le passage sans difficulté, et nous entrâmes dans le port. Mais notre débarquement ne s'effectua que trois jours plus tard. Dans l'intervalle, nous vîmes de notre vaisseau, le Roi, la Reine, le prince Pedro, frère du Roi, les Infantes et toute la cour, à leur retour de la grande chasse qui se fait tous les ans au mois de janvier dans les forêts de Salvaterra.

Le 15 février, dans l'après-midi, notre navire s'approcha enfin du rivage et nous mîmes pied à terre. Une grande multitude de peuple nous attendait. Je reconnus dans cette foule un de nos amis les plus affectionnés, le comte de Paradis, ancien général autrichien, qui en 1753 avait reçu à sa table tous les Jésuites allemands, à leur départ pour le Maragnon. Mais je n'eus pas le temps de lier avec lui un long entretien. Huit voitures avaient été préparées par les ordres de Pombal, pour les quinze Jésuites exilés, et les attendaient sur le rivage. Nous y montâmes aussitôt, sans qu'il nous fût permis d'aller saluer nos PP. de Lisbonne, et le soir même, nous étions conduits à deux lieues de là, dans la petite ville de Sacavem, où nous passâmes la nuit.

Le lendemain, nous nous remîmes en route. Où allions-nous? Qu'allait-on faire de nous? Nous l'ignorions absolument. Deux hommes à cheval et bien armés nous servaient d'escorte. Le temps était mauvais, le froid assez piquant, et les routes presque impraticables. Nous étions deux dans chaque voiture; j'avais pour compagnon le P. David Fay, le missionnaire des Amanajoz. Grâce à l'adresse de notre cocher, nous versâmes deux ou trois fois. Malgré ces petits contre-temps nous ne laissions pas de nous égayer quelquefois ensemble, et de suivre autant que possible les événements qui intéressaient la Compagnie.

Dès les premiers jours du voyage, nous eûmes entre les mains le libelle intitulé : *Relation abrégée de la République des Jésuites au Paraguay*, et publié à Lisbonne en 1757. C'est un mélange confus de toutes sortes de faits où l'erreur et la vérité se mêlent à chaque page. Bien que le titre ne fasse mention que des Jésuites du Paraguay, ceux du Brésil n'y sont pas épargnés. Ainsi, mon compagnon, par exemple, le P. David Fay, n'y est accusé de rien moins que du crime de lèse-majesté. On se souvient de la lettre écrite par ce missionnaire au P. de Fonseca au sujet de la peuplade des Amanajoz, et de l'exemplaire de cette lettre qui avait été envoyée par Pombal à son frère le gouverneur.

Or, celui-ci ne trouva rien de mieux que d'en publier certains extraits à sa convenance, et de cette manière, put honnêtement accuser d'abord et puis condamner le P. Fay comme traître au Roi et à la patrie.

Deux autres Pères se trouvent également incriminés dans ce libelle : on me pardonnera de dire quelques mots pour leur justification. Ce sont les PP. Antoine Meisterburg et moi Anselme Eckart, « Jésuites, dit le livre, qui connaissent les voies et les détours, et ont uni à la violence des armes, la ruse, les menées couvertes et les tromperies. » Je ne m'arrêterai pas à réfuter longuement de semblables rêveries. Le grief dont on chargeait ces Pères était grave sans doute, et bien digne, s'il eût été fondé, d'autoriser contre eux les plus rigoureuses mesures. Malheureusement, il y manquait la vérité. On accusait donc les Jésuites en général d'avoir bâti au Brésil la ville de Borba a Nova, sur l'emplacement même du village de Trocano ; et les PP. Meisterburg et Eckart en particulier de s'être fixés dans cette ville dans le dessein manifeste d'établir ainsi plus facilement l'autorité de la Compagnie sur tout le pays environnant. Je ne ferai pas remarquer qu'à l'époque dont parle le libelle, le P. Meisterburg était à deux journées de marche de Trocano, dans la mission des Abacaxis, sur les bords du

fleuve Madirra, et que le P. Eckart se trouvait seul dans le village pour y fonder la ville de Borba a Nova. Je me contente de raconter la chose comme elle s'est passée sous mes yeux.

Le 20 décembre 1755, j'étais à Trocano; je venais de faire le catéchisme aux enfants, et je leur disais la messe, quand voici venir dans notre bourgade le gouverneur de Para lui-même, François Carvalho Mendoza, avec une centaine de soldats. Après la messe, il fait annoncer de toutes parts qu'un nouvel ordre de choses va commencer, et que la bourgade de Trocano va prendre le nom plus pompeux de ville; puis, se tournant vers moi. « Aujourd'hui, dit-il, nous allons faire la guerre à cette forêt ». En effet, les Indiens sont aussitôt convoqués au son du tambour; ils arrivent armés de haches, et mêlés à la petite troupe du gouverneur, ils s'avancent en bel ordre et pleins d'ardeur, vers la forêt. Les arbres tombent en foule sous leurs coups; et la forêt recule de plus en plus. Après huit jours, les travailleurs ont déblayé un terrain assez considérable pour y asseoir les fondements de la nouvelle cité; Carvalho leur ordonne de s'arrêter. Il ne s'agissait plus que de tracer des rues, d'élever des maisons, des édifices publics. D'autres y pourvoiront peut-être plus tard; le gouverneur n'a pas le temps de penser alors à ces

détails. Il se contente de faire élever au milieu de la future cité un arbre gigantesque, taillé en forme de pyramide. L'air retenti des cris de : Vive le Roi ! accompagnés d'une triple salve de mousqueterie, et Trocano change son humble nom contre la splendide dénomination de Borba a Nova. C'était le 1er janvier 1756. Telle est la ville que le P. Anselme Eckart a bâtie, conquise, et dont il a voulu faire le siége d'un puissant empire.

Si l'auteur de la *Relation abrégée* nous a prêté ces desseins ambitieux, c'est peut-être que nous avions avec nous à Trocano deux petites pièces de campagne ; or des canons servent généralement à faire la guerre. Pour faire connaître la vérité, et empêcher le lecteur de nous juger aussi défavorablement que l'auteur du libelle, je donnerai quelques explications au sujet de ces deux canons.

En 1725, le Père Jean de Sampayo, missionnaire chez les Abacaxis, avait fondé un village sur les bords de la rivière Jamary ou Cayenne. Mais ses chrétiens étaient sans cesse inquiétés par les Muros, tribu sauvage et barbare qui massacrait sans pitié tous ses ennemis, européens ou indigènes. Le P. de Sampayo, pour mettre ses néophytes à l'abri de semblables cruautés, songea à transporter ailleurs sa mission. Mais avant d'exécuter son projet il s'en ouvrit au gouverneur de la province, qui était

alors Jean de Gama. Celui-ci n'approuva pas sa résolution, mais lui conseilla plutôt d'acheter de petits canons dont l'explosion seule suffirait à mettre en fuite les Muros. L'avis fut agréé, et on se procura deux petites pièces de campagne; mais les barbares, épouvantés une première et une seconde fois par le bruit de la détonation, ne tardèrent pas à s'accoutumer à ce fracas inoffensif, et recommencèrent leurs cruautés comme auparavant. Le P. de Sampayo se décide alors à changer le siége de sa mission, et il vint s'établir à Trocano, amenant avec lui les deux pièces d'artillerie. Depuis lors elles sont restées au village, et voilà comment nous en sommes devenus les possesseurs. Durant cet espace de plus de vingt années, jamais elles n'ont inspiré le moindre soupçon aux gouverneurs qui se sont succédé à Para depuis Jean de Gama, jusqu'au jour où le regard pénétrant du frère de Pombal découvrit des vues ambitieuses dans la présence de ces armes, et même des ingénieurs militaires déguisés, sous la robe des Jésuites Meisterburg et Eckart.

C'est en faisant ces intéressantes découvertes que les quinze voyageurs continuaient la route de leur exil. Ils auraient bien voulu connaître l'homme qui leur avait prêté de si vilaines intentions; mais celui-ci avait eu la précaution de ne pas signer son

livre, sans doute par un effet de sa modestie. Nous eûmes cependant la tentation d'appliquer l'axiome: *Is fecit cui prodest*. Et ce n'eût pas été, croyons-nous, un jugement téméraire [1]. En effet, ce qui est certain, c'est que le livre a été imprimé par les soins de Pombal; c'est lui qui l'a fait mettre en vente à Lisbonne, qui l'a répandu dans les quatre parties du monde, et qui n'a pas craint d'en envoyer des exemplaires à Para même, où il n'a fait que soulever l'indignation de toutes les âmes honnêtes. Ce n'est pas tout, pour mieux en assurer le succès, il a fait enjoindre au Provincial des Jésuites en Portugal, de défendre à tous ses inférieurs d'en entreprendre la réfutation, ajoutant que violer cet ordre serait faire injure à la personne même du Roi, et s'exposer à la plus sévère répression.

Le P. de Fonseca ne tint compte ni de l'injonction du ministre, ni de ses menaces [2]; il se mit à

[1] Non sans doute, ce n'eût pas été un jugement téméraire. Tout le monde en Portugal attribuait au ministre d'État ce livre, aussi bien qu'une multitude d'autres qui couraient dans tout le royaume. Voici ce que le comte d'Albon dit à ce sujet : « Les ouvrages qui parurent en Portugais, contre les victimes de la haine de Pombal, étaient pour la plupart dus à sa plume, au moins le public les lui attribuait-il; du reste, on y retrouve partout le caractère du son esprit. » (*Anecd.* t. I, p. 131 *not.*)

[1] Quelque temps auparavant, ce Père avait eu un entretien avec le marquis de Pombal sur les affaires d'Amérique; il parut au

l'œuvre avec courage pour venger l'honneur de la Compagnie; et bientòt il faisait paraître une apologie remarquable fondée sur les monuments les plus authentiques. Le P. Fay l'a traduite du portugais en latin [1].

---

ministre trop bien instruit de tout ce qui regardait les affaires de ce pays ; et il reçut l'ordre de sortir de Lisbonne. (*Anedd.* t. 1, p. 152.) C'est probablement au milieu des loisirs de l'exil qu'il composa la réfutation tant redoutée par Pombal.

[1] Peu de libelles ont eu plus de retentissement que *la Relation abrégée*, et il n'en est point peut-être qui ait fait plus de mal à la Compagnie. Aussi était-il le livre favori de Pombal ; dans la seule ville de Lisbonne, il le fit tirer à 20,000 exemplaires, imprimés en latin, en portugais et en italien. Il en distribua des copies aux princes, aux Évêques, aux Supérieurs des maisons religieuses ; il en envoya d'autres aux ambassadeurs de Portugal dans les différentes cours de l'Europe, avec ordre de le faire traduire dans la langue du pays où ils se trouvaient, et de le répandre par tous les moyens en leur pouvoir. Ce n'est pas tout : pour augmenter le nombre des lecteurs, on le fit paraître sous différents titres. Au mois d'octobre 1757, il fut imprimé à Rome sous le titre de *Lettre du Ministre de Portugal au Ministre d'Espagne, sur l'empire de Jésuites*, puis sous celui de *République du Maragnon* et d'*Histoire du roi Nicolas I.*

Un jour, s'entretenant avec le P. Henriquez, Pombal n'eut pas honte de lui demander s'il avait lu la *Relation abrégée*. « Oui, répondit le Père. » — « Pour moi, dit Pombal, si l'auteur m'avait consulté, j'étais en état de trouver dans les archives royales et de lui fournir des accusations bien autrement graves. » — « Je n'en doute point, reprit le P. Henriquez, mais elles auraient été probablement tout aussi fondées que les autres. » Pombal qui ne s'attendait pas à une telle réplique fut un peu déconcerté; ne voulant

Mais il est temps de reprendre le récit de notre voyage. Nous avions quitté Lisbonne depuis trois jours ; pendant tout le trajet, la plus grande solitude régna autour de nous ; car Pombal nous avait interdit l'entrée des villes dans la crainte de quelque soulèvement populaire en notre faveur. Le danger devenant sans doute moins grand à mesure que nous nous éloignions de la capitale, nos conducteurs, espagnols pour la plupart, nous firent entrer à Leiria, le 19 février, second dimanche de carême. Notre arrivée ne laissa pas cependant que de causer une certaine émotion parmi le peuple, et l'évêque lui-même ne sachant à quelle cause attribuer l'apparition soudaine d'un si grand nombre de prêtres, nous envoya demander qui nous étions et quel était le but de notre voyage. Nous aurions été fort embarrassés pour répondre à cette dernière question. — Force fut donc à l'évêque de se contenter de la simple déclaration de notre état et position. Sur ces renseignements, il nous laissa entrer et passer la journée du dimanche dans la

---

pas cependant se faire connaître pour l'auteur du livre, il demanda au Père avec une apparente sincérité, s'il croyait véritablement qu'il contînt des faussetés : « Autant de faussetés que de paroles, reprit le P. Henriquez, et si Votre Excellence me le permet, je me fais fort de le lui montrer avec évidence ». Le ministre ne répliqua rien, et changea de discours. Trois jours après, le P. de Fonseca était chassé de Lisbonne. (*Anecd.* t. I, p. 130 et 151.)

ville épiscopale ; après quoi nous poursuivîmes notre voyage. Les chemins étaient affreux. Arrivés à une lieue environ de notre petite résidence de Canal, nos conducteurs désespérant de pouvoir avancer davantage, et craignant de rester embourbés au milieu de ces routes défoncées par l'hiver et la pluie, nous invitèrent à descendre de voiture et à faire à pied le faible trajet qui nous séparait de Canal. Il fallut bien accepter; mais ce ne fut pas sans courir le danger de nous étendre dix fois dans la boue. Enfin, nous arrivâmes sans encombre, et trois jours passés au milieu de nos frères ne contribuèrent pas peu à nous remettre de nos fatigues[1]. Puis il fallut se séparer et remonter en voiture. Cependant les sympathies de la population nous suivaient partout et nous consolaient un peu des injustices de la cour. A Monte Môr Velho, patrie de saint Jean de Dieu, nous nous étions retirés à l'hôpital, pour y passer la nuit, lorsque plusieurs personnes instruites de notre arrivée, vinrent en grande hâte nous chercher, nous obligèrent à ne point accepter d'autre logis que le leur. Les religieux de la ville ne montrèrent pas moins d'em-

[1] Pombal donna quelque temps après cette résidence et son petit domaine, à un certain Joseph Seabra, qui lui avait rendu service en lui prêtant sa plume, ou plutôt son nom pour le libelle intitulé : *Deduçao Chronologica.*

pressement et d'affabilité ; je fus reçu avec deux autres Pères par les Carmes, qui nous entourèrent de toute sorte de prévenances.

Nos voitures nous quittèrent à Monte Môr Velho et furent remplacées par des litières. Ces litières étaient suspendues entre deux mulets et assez grandes pour contenir deux personnes assises en face l'une de l'autre. Dans ce nouvel équipage, nous arrivâmes à Porto, grande ville encore tout émue des événements tragiques qui venaient de s'y passer. Dix-huit têtes fixées à des pieux faisaient connaître à tous l'implacable colère de Pombal. Une sédition avait éclaté dans la ville à propos de la Compagnie générale des vins qu'il avait fondée lui-même. Le peuple s'était révolté aux cris de : Vive le Roi ! à bas la Compagnie ! A cette nouvelle, Pombal, outré de colère, avait envoyé des troupes et trois vaisseaux de guerre pour contenir la ville coupable. Une enquête avait été faite pour rechercher les auteurs de la sédition ; mais ceux-ci avaient déjà disparu, m'a dit un soldat français, témoin oculaire de toute cette scène, et Pombal ne frappa que des innocents. Le juge qui avait eu la criminelle faiblesse de se prêter aux volontés du ministre, reçut plus tard la juste récompense de son lâche dévouement. Pombal, indisposé contre lui pour je ne sais quel motif, l'envoya, en Amérique avec

ordre d'y chercher un lieu propre à la détention de quelque grand personnage. Le juge s'acquitta avec zèle de sa commission; quand il eut trouvé une retraite bien dure et bien profonde, il y fut enfermé lui-même par l'ordre du ministre [1].

Nous nous hatâmes de nous éloigner de Porto et de ces scènes d'horreur. Le terme de notre voyage n'était pas éloigné. Déjà plusieurs de nos compagnons nous avaient quittés et avaient été placés dans différentes maisons de la Compagnie, sous la surveillance des supérieurs; un semblable sort m'était réservé. En approchant de Braga, nous fûmes accueillis avec la plus grande charité dans les deux fermes de Ferreiros et de Monteriol, qui appartenaient alors à notre collége de Braga. Nous étions presque aux extrémités du Portugal; cependant, avant de toucher à notre destination, il nous restait encore à faire une assez longue route. On nous avait marqué comme lieu de détention, au P. David Fay et à moi, notre résidence de Saint-Félix, vulgairement San Fins. C'est là que nous arrivâmes le 8 mars, après trois semaines de voyage depuis notre départ de Lisbonne.

---

[1] Pombal avait recommandé avec les plus grandes instances aux commissaires envoyés à Porto, de ne rien négliger pour mêler les Jésuites à la sédition. C'est ce que fit connaître plus tard le sénateur Mascarenhas, dont le père avait reçu lui-même, en secret, les instructions de Pombal.

La maison de San Fins est une ancienne abbaye de Bénédictins, et compte plus de mille ans d'existence. Elle a été donnée au collége de Coïmbre, il y a deux cents ans environ. Depuis, elle a été plus d'une fois honorée par la présence des plus saints personnages de notre Compagnie; elle a abrité le P. Simon Rodriguez, l'un des premiers compagnons de saint Ignace, le vénérable P. Ignace d'Azévédo et saint François de Borgia lui-même. J'eus le bonheur d'occuper la chambre où avait logé ce dernier, et qu'on avait depuis changée en bibliothèque. Nous ne pouvions nous le dissimuler : nous étions de véritables prisonniers confiés à la garde de nos supérieurs. Ceux-ci avaient ordre de veiller sur nous avec tout le soin possible, et surtout de prendre garde à ce que nous ne missions point le pied hors du Portugal. Du fond de cette retraite, nous prêtions avec avidité l'oreille aux bruits du dehors. De jour en jour, les nouvelles devenaient plus tristes; les calomnies se multipliaient contre nous[1].

---

[1] Tous les mensonges, même les plus effrontés et les plus invraisemblables étaient de mise, s'ils pouvaient tromper les simples, et décréditer les Jésuites. Là-dessus, les amis de Pombal, comme aussi leur maître, n'avaient, pas le moindre scrupule. Le malheur est qu'ils ne s'adressaient pas toujours à des âmes simples et crédules. Un jour, un des plus ardents du parti anti-jésuitique venait de réciter sur les Pères son plus beau et son plus long chapitre devant une dame d'esprit. Quand il eut fini : « Tout cela

Les Pères renvoyés de la cour furent accusés d'y avoir introduit, dans le temps de leur faveur, l'infant d'Espagne Louis, sous un habit de Franciscain, pour lui donner le moyen de s'unir à la princesse Marie, l'héritière de la couronne; on parlait encore du duc de Cumberland qui avait lui aussi prétendu à la main de la princesse[1]; enfin, on ajoutait que les Jésuites avaient encore provoqué la sédition de Porto.

Quant aux Pères d'Amérique, ils furent accusés d'avoir fomenté parmi les indigènes des idées de liberté et d'indépendance. Cette accusation n'avait rien qui dût nous surprendre, et je l'avoue même, nous pouvions l'accepter, du moins en partie. Il

---

n'est rien, reprit la dame ; je sais sur leur compte quelque chose de bien autrement affreux. Ce sont ces monstres qui ont excité le tremblement de terre qui a détruit Lisbonne ! » A cette répartie, l'interlocuteur demeura bouche béante, et tourna les talons. (*Anedd.* t. I, p. 137, not.)

[1] Voici la vérité sur les manœuvres du duc de Cumberland à la cour de Lisbonne. « On sait, dit le maréchal de Belle-Isle, dans dans son testament politique, page 108. On sait que le duc de Cumberland s'était flatté de devenir roi de Portugal; je ne doute pas qu'il n'y eût réussi, si les Jésuites, confesseurs de la famille royale, ne s'y fussent opposés. Voilà le crime qu'on n'a jamais pu leur pardonner. » Nous demandons à présent si les hommes qui ont eu assez de mauvaise foi pour dire et imprimer que les Jésuites ont favorisé les espérances du duc de Cumberland, méritent grande confiance, quand ils nous parlent du honteux travestissement sous lequel ils cachent la personne de l'Infant d'Espagne.

est vrai, nos missionnaires ont pris hautement la défense des sauvages devant l'Espagne et le Portugal; ils se sont opposés au trafic inhumain qu'on en fait par cupidité, et ont proclamé sans crainte les droits de ces hommes rachetés aussi bien que les Européens par le sang de Jésus-Christ. Un jour même, le P. Antoine Vieira, le restaurateur des missions du Maragnon, porta si loin la liberté de son langage, qu'il faillit soulever contre lui toute la ville de Para, et qu'il fut jeté dans une prison, où il serait mort de faim, sans la charité d'une pauvre femme qui lui apportait sa nourriture. Si c'est pour ce crime que nous subissons l'exil, nous n'avons pas à en rougir.

Ces accusations nous annonçaient de nouvelles rigueurs de la part du ministre. Nos prévisions se réalisèrent bientôt.

Dès l'année 1756, le roi Joseph Ier, suivant les impulsions de son ministre, avait fait les plus vives instances auprès du souverain Pontife, Benoît XIV, pour obtenir la suppression de la Compagnie de Jésus dans toute l'étendue de ses États, sous le prétexte ordinaire que les Jésuites n'observaient plus les règles de leur institut, et s'immisçaient dans les affaires séculières. Le Pape avait résisté, mais Joseph Ier, ou plutôt son ministre, ne se découragea point; il revint à la charge; de nouveau refusé, il

demanda encore; jusqu'à ce que le Souverain Pontife, importuné, obsédé par tant de prières et de plaintes, et abusé par de faux rapports, eut nommé un visiteur extraordinaire, chargé d'examiner la conduite de tous les Jésuites, sujets du Portugal.

Le Bref que Benoît XIV fit rédiger en cette occasion porte le nom de Bref de Réforme ; il fut adressé au cardinal Saldanha, plus tard archevêque de Lisbonne, et nommé par le Saint-Père visiteur de la Compagnie de Jésus [1]. Dans ce Bref, il est fait men-

[1] L'authenticité de ce Bref a été contestée. Voici comment s'exprime à ce sujet l'auteur des mémoires de Pombal : « L'état fâcheux où se trouvait alors Benoît XIV, dont la santé laissait peu d'espérance de le conserver longtemps; la haine déclarée que portait aux Jésuites le cardinal Passionei, secrétaire des Brefs ; les intrigues du commandeur d'Almada, et les termes mêmes du Bref obtenu, firent soupçonner, avec assez de vraisemblance, qu'il était subreptice. Il fut du moins regardé comme tel par tous ceux qui se flattaient d'avoir la vue assez bonne pour juger sainement des objets à travers les obscurités du droit canonique. » (*Mém. de Pomb.* t. I, p. 146.)

Il est certain du moins qu'il ne fut obtenu qu'à la suite de deux mémoires envoyés à Rome par Pombal. Or, ces deux mémoires respirent dans toute leur étendue la mauvaise foi et la haine.

On y représente les Jésuites comme des hommes « qui ont sacri-« fié toutes les obligations chrétiennes, religieuses, naturelles et « politiques à une ardeur aveugle, insolente et sans bornes, de « s'emparer des gouvernements politiques et temporels, au désir « insatiable d'acquérir et d'amasser des richesses, et même d'usur-« per les Etats des Souverains. » Du reste, on peut voir ces deux pièces dans les *Mémoires de Pombal* (t. I p. 169 et 184.) On y trouvera partout le même ton de vérité et de modération.

tion du pamphlet dont j'ai déjà parlé, et qui est intitulé : *Relation abrégée de la république des Jésuites au Paraguay...* A Rome, en effet, ce livre était entre les mains de tout le monde ; les grands, les ambassadeurs, les cardinaux le lisaient ; et même un exemplaire, soigneusement relié, s'était glissé jusque dans la chambre du Souverain Pontife.

Pombal laissa venir le Bref ; mais il lui parut trop modéré : il le corrigea donc à sa manière, n'oubliant pas de dire que le visiteur avait le droit non-seulement de *réformer* la Compagnie, mais *même de la détruire*, s'il y trouvait du relâchement. Cette légère addition faite, il la fit publier et répandre partout.

Benoît XIV ne survécut pas longtemps à l'expédition de ce Bref : il mourut le 3 mai 1758 ; mais avant de mourir, il voulut donner à la Compagnie une dernière marque de son affection : il fit donc publier le Bref qui constatait l'héroïcité des vertus du vénérable P. François de Hieronymo, mort à Naples le 11 mai 1716. Ce fut le dernier acte de son pontificat. Il mourut entre les bras du P. Pepe, Jésuite, célèbre missionnaire de la province de Naples [1].

---

[1] Le P. Pepe mourut lui-même quelques mois après le Pape Benoît XIV, à Naples, le 29 mai 1759, en grande réputation de sainteté. Cela n'empêcha pas quelques journaux et en particulier

Les négociations de Pombal auprès du Saint-Siége pour en obtenir le Bref de Réforme, s'étaient faites dans le plus grand secret; le général de la Compagnie lui-même, le P. Ricci, n'était instruit de rien. Le Bref était déjà expédié, quand il eut la première connaissance de ces faits. Son étonnement fut extrême, et redoubla encore à la nouvelle que le visiteur était choisi en dehors de la Compagnie. En effet, les amis de Pombal s'étaient hâtés de faire élire le cardinal Saldanha, tout dévoué au Roi et au ministre, sachant bien que le général des Jésuites

---

celui de Lisbonne de dire, à la date du 20 août 1759, que le P. Pepe, nonobstant ses vœux de religion, avait laissé après lui un assez bel inventaire, soit en espèces, soit en biens fonds. Au reste, voici l'article de la gazette portugaise : « Le cardinal archevêque de Naples s'est transporté avec le ministre de Sa Majesté à la maison des Jésuites, peu après la mort du P. Pepe, décédé en odeur de sainteté, Or, on a trouvé dans la chambre du défunt 600 onces d'or en poudre, une valeur de 50,000 ducats en billets, 1600 livres de cire; 3 montres d'or à répétition ; dix vases en cuivre pleins de tabac de Hollande; 200 mouchoirs de soie et une somme de 300,000 ducats. De plus, ce Père a fait faire une statue de la Vierge en argent massif, presque de stature humaine ; il a fait élever une haute pyramide vis-à-vis de l'église; en un mot, il était si riche, que peu de temps avant sa mort, il a fait décorer la grande église des Jésuites dans toute son étendue de velours cramoisi, bordé de galons et de franges d'or. » Ces inventions sont très-spirituelles; mais la vérité est que le cardinal et le Ministre ne sont jamais entrés dans la maison des Jésuites. Quand on ment à plaisir, on pourrait au moins garder un peu de vraisemblance. (*Anedd.* t. II, p. 5.)

n'aurait jamais agréé un semblable choix, à moins d'un ordre exprès de sa sainteté [1].

Blessé dans les droits les plus chers et dans l'honneur de son ordre, le P. Ricci se mit à l'œuvre sur-le-champ, et après quelques jours de travail, il présenta à Clément XIII, successeur de Benoît XIV, une requête où il exposait avec une noble franchise les inconvénients qui devaient résulter d'une visite faite contre les règles de l'institut, et par un étranger.

Clément XIII accueillit avec bonté les réclamations du général, et ne tarda pas à prendre fait et cause pour la Compagnie.

En effet, la requête du P. Ricci fit bientôt éclater les plus violentes récriminations. Il parut entre autres un pamphlet sous forme de lettre à un ami, dans lequel l'auteur, caché sous le voile de l'anonyme, avait entassé toutes les accusations que les ennemis de la Compagnie avaient inventées et répétées depuis plus de deux cents ans. Au ton irrité ou

[1] L'obéissance aveugle si souvent reprochée aux Jésuites les a-t-elle jamais poussés à faire, même à leur général, la protestation que le cardinal Saldanha, leur réformateur, faisait autrefois à Joseph I, roi de Portugal. « La volonté du Roi, écrivait-il est la règle unique « de mes actions; et je suis tellement pénétré des faveurs dont ce « prince m'a comblé, que je ne balancerais pas à me jeter du haut « d'une fenêtre en bas, si j'étais sûr que ce fût là l'intention de Sa « Majesté. » (*Mém. de Pombal*, t. I, p. 153.)

même furieux du pamphlétaire, on voyait aisément que la protestation du P. Ricci avait fait une profonde impression dans le camp ennemi. Dans ce livre, les convenances les plus usuelles ne sont pas même gardées ; l'auteur ne respecte rien, ni les individus, ni le corps de la compagnie, et le général lui-même est indignement maltraité et traîné dans la boue. Il n'est pas jusqu'à nos saints et à nos Pères les plus célèbres par leurs vertus, que ce furieux ne cherche à flétrir, et qu'il n'accuse au moins d'hypocrisie. A l'en croire, il faut bien distinguer entre les Saints de la Compagnie, et les Saints dans la Compagnie; les premiers sont en petit nombre; les seconds se rencontrent en abondance, parce que tous les Jésuites veulent paraître saints, et être tenus pour tels par tout le monde.

A la même époque, on vit encore paraître un autre écrit avec ce titre : « *Réponse faite par le sacré collége des cardinaux à la requête présentée à Sa Sainteté, par le général de la Compagnie de Jésus, le* 31 *juillet* 1758. » Un semblable titre surprit tout le monde et éveilla des soupçons. Il semblait peu vraisemblable en effet que les cardinaux dont la plupart étaient pleins d'estime et d'affection pour la Compagnie eussent changé tout à coup de sentiment pour se ranger du côté de ses ennemis. Clément XIII ordonna donc une enquête, et il ne tarda

pas en effet à s'assurer que le sacré collége n'avait pris aucune part à la composition de ce livre. Il s'en prit à l'imprimeur, Pagliarini, et le fit jeter en prison. L'ambassadeur de Portugal montra en cette occasion qu'il n'ignorait pas absolument la source d'où provenait le livre condamné. Il remua ciel et terre pour obtenir la délivrance de Pagliarini; il offrit des sommes véritablement royales; mais le Pape demeura inexorable [1].

---

[1] Il paraît certain que ce libelle et plusieurs autres, publiés dans le même temps contre les Jésuites, avaient été imprimés à Rome, dans le palais même de l'ambassadeur du Portugal. En effet, Almada, trouvant fort utile pour ses desseins, d'avoir une imprimerie à sa disposition, engagea à force d'argent et de promesses, un italien nommé Pagliarini, jusque-là simple libraire, à venir diriger une presse clandestine dans son propre hôtel. Pagliarini se laissa persuader, et bientôt une multitude de livres, portant la fausse date de *Lugano*, sortirent du palais de l'ambassadeur. Almada, pour faire sécher les feuilles plus promptement, les fit exposer sur une sorte de belvédère, où elles furent aperçues par les Religieuses du monastère de Saint-Laurent, *in pane e perna*. Celles-ci, frappées de cette étrange découverte, en parlèrent à tous ceux qui vinrent les voir, et bientôt l'alarme fut donnée. Dès lors, le gouvernement n'eut plus de doute sur la véritable source d'où provenait cette foule de libelles dont Rome était inondée, tels que *les Réflexions sur le Mémorial des Jésuites; les Loups démasqués, par le P. Dinelli, dominicain,* etc. Le prélat Caprara, gouverneur de Rome, fit faire des perquisitions pour en rechercher l'imprimeur. On sut bientôt que c'était Pagliarini. Condamné aux galères, sur ses propres aveux, il parvint à en sortir après quelques temps, et se retira à Naples. A cette nouvelle, Pombal expédia à cet échappé des galères des lettres de noblesse, lui fit remettre le brevet de Secrétaire de Légation,

Pendant ce temps, Pombal ne s'épargnait pas à Lisbonne. Il se promettait les plus beaux triomphes des pouvoirs conférés à Saldanha. En attendant il résolut aussi de faire servir à ses desseins l'autorité du patriarche de Lisbonne, don Emmanuel d'Atalaga. Le 6 juin de cette année 1758, jour anniversaire de la naissance du Roi, il se rend au palais archiépiscopal en grande cérémonie, et après s'être confondu en protestations de respect et de dévouement, il demanda au Patriarche une audience particulière. L'entrevue dura plusieurs heures : Pombal voulait faire enlever aux Jésuites le pouvoir de prêcher et de confesser dans toute l'étendue du patriarchat. Il n'est point de motif qu'il ne fît valoir; les intérêts du Roi, de l'État et de l'Église elle-même, tout fut mis en œuvre par ce loyal sujet et catholique sincère; Emmanuel résista longtemps, mais enfin l'éloquence insidieuse du ministre triompha, et le lendemain, la défense obtenue était affichée à la porte de toutes les églises des Jésuites. Le P. Malagrida ne manqua pas de faire entendre sa voix dans cette circonstance. Il était au collége

---

le gratifia d'une pension annuelle de 1,200 écus, et d'un cadeau de 6,000 écus. Plus tard, il l'appela à Lisbonne, lui confia la direction de l'imprimerie royale et après avoir obtenu pour lui, de Clément XIV, un Bref de réhabilitation, le nomma chevalier de l'Eperon d'Or. (*Mém. de Pomb.* t. IV, p. 27 et 182.)

de Setuval, quand la nouvelle y arriva, le 13 juin. Ce jour-là même on célébrait la fête de saint Antoine de Padoue, patron de Lisbonne et de tout le diocèse, et une grande foule de peuple se pressait dans l'église des Pères pour se confesser et communier; il fallut renvoyer tous les fidèles malgré leurs prières et leurs larmes. Le P. Malagrida, pénétré de douleur, écrit aussitôt au Père de Camera, à Lisbonne; il le prie, il le conjure d'aller trouver le Patriarche, son parent, et de l'amener par tous les moyens possibles à rétracter un édit si funeste au bien des âmes. Le P. de Camera s'exécuta sur-le-champ; mais il était trop tard; il trouva le Patriarche prêt à rendre l'âme et incapable de revenir sur son inique décision [1].

Deux autres Évêques suivirent l'exemple du

---

[1] Nous devons dire, à l'honneur du Patriarche, qu'il ne mourut point sans avoir désavoué sa conduite et pleuré sa faute. Du reste, avant de signer la sentence d'interdit, il avait soutenu contre Pombal une lutte de cinq heures, et en succombant, il céda plus encore à la crainte qu'à la persuasion. Pombal le menaça en effet, s'il refusait d'accéder à ses désirs, de le dépouiller de son Siége et d'envelopper dans sa disgrâce tous les membres de sa famille; et il n'était pas homme à reculer devant l'exécution de cette menace. Le Patriarche passa toute la nuit à pleurer sa faiblesse; le lendemain, il se retira à la campagne, où le chagrin le conduisit en peu de jours au tombeau. Avant de mourir, il dressa une protestation écrite de la violence qu'on lui avait faite; mais le ministre ne permit jamais qu'on la fît paraître. (*Anedd.* t. I, p. 177.)

Patriarche. C'étaient les Évêques de Miranda et de Leiria. Voici comment le premier, de la famille des Miranda et de l'ordre des Frères Prêcheurs, commence son interdit : « Et comme personne n'ignore dit-il, et c'est un fait surabondamment démontré que les Jésuites ont causé les plus grands maux à l'Église dans les quatre parties du monde, etc. [1]. » Il est inutile de poursuivre. Je ne dirai rien de la formule d'interdit de l'Évêque de Leiria, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et maintenant Archevêque d'Evora. Ce n'est pas que ma mémoire ne me fournisse plusieurs détails ; mais j'aime mieux les passer sous silence. Notons seulement que le style du prélat n'était pas vraisemblablement d'une correction et d'une harmonie parfaite; car un auteur, jurisconsulte et historien distingué, voulut bien prendre la peine de le lui corriger et il le fit avec un soin plus que malicieux. Je reviens au cardinal Saldanha et au Bref de Réforme.

---

[1] « Cum omnibus ac singulis satis superque notum sit atque perspectum, quantum detrimenti Jesuitæ in quatuor mundi plagis Ecclesiæ catholicæ attulerint, etc. » C'est un joli début ; mais que ne devait-on pas attendre d'un homme qui avait été autrefois exilé par Jean V pour sa scandaleuse conduite, et qui, le jour de sa consécration épiscopale, donna la crosse et sa mitre à une femme, dîna avec elle, et commença aussitôt un grand bal, où il avait invité ses amis ? (*Anedd.* t. I, p. 191.)

La mort du Patriarche Emmanuel d'Étalaja, loin d'arrêter les espérances de Pombal ne fit que leur donner un nouvel essor. En effet, le visiteur de la Compagnie, François de Saldanha, fut aussitôt nommé en sa place, et prit possession du siége métropolitain de Lisbonne. Les dispositions du nouvel Archevêque n'étaient pas douteuses. A peine avait-il reçu du Pape Benoît XIV le Bref de Réforme, qu'il s'était hâté de se rendre à notre maison professe de Saint-Roch, à Lisbonne, et là, revêtu de ses habits pontificaux, assis sous un dais, il avait, en présence d'une foule nombreuse, demandé l'hommage des Pères, en sa qualité de visiteur apostolique. Ceci se passait le 31 mai 1758 [1]. Mais une fois qu'il fut monté sur le trône patriarcal, Saldanha agit encore plus à découvert, et se mit en mesure de faire usage de ses pouvoirs. A cet effet, il publia un mandement dans lequel il accusa les Jésuites

---

[1] Il affecta certains airs d'humilité, et dit même « qu'il avait plus besoin de réforme que la Compagnie, ce qui pouvait être vrai », observe l'auteur des anecdotes (t. I, p. 162). « Ayez bon courage, dit-il encore au P. Henriquez, je vous traiterai avec bonté. » Mais dès le lendemain, toutes ces belles dispositions étaient évanouies, et il se plaignait même de ce que les Pères n'avaient pas illuminé leurs maisons en signe de réjouissance de son entrée en charge. Plaisantes doléances ! Vouloir obliger les gens à se réjouir des coups dont on s'apprête à les frapper : n'est-ce pas être un peu exigeant ? (*Anecd.* t. I, p. 168.)

d'avoir fait le commerce défendu aux clercs, et leur défendit de le continuer. Le grand Constantin disait que s'il voyait un prêtre pécher en public, il le couvrirait de son manteau, pour que les fidèles ne fussent pas scandalisés. Et voilà ceux qui aujourd'hui se targuent d'être *la fleur de la Chrétienté*, *a flor da Christandade*, grossissent les moindres apparences, et en font des crimes qu'ils étalent avec complaisance aux yeux de l'univers. Ces calomnies et ces exagérations indignes révoltèrent tous les gens honnêtes ; et les courtisans eux-mêmes n'épargnèrent pas le cardinal : il n'était pas, disaient-ils, le *Réformateur* de la Compagnie, mais plutôt son *Diffamateur*.

Il est à croire cependant que Saldanha n'était pas le principal auteur de cette lettre circulaire ; son style et les mensonges impudents dont elle fourmille font assez connaître une autre main plus longuement exercée [1].

---

[1] La rumeur publique attribua encore cet écrit à Pombal. Saldanha ne fit que prêter son nom. En effet, le décret portait la date du 15 mai, et le cardinal n'avait reçu de Rome sa mission de Réformateur que le 2 du même mois. « On se demandait avec étonnement, dit l'auteur des *Anecdotes*, comment le rédacteur de ce décret avait pu, dans l'espace de treize jours, acquérir des connaissances si assurées sur un sujet qui semblait demander de longues recherches et de nombreuses informations, prises en des pays lointains et séparés de notre continent. Quel moyen a-t-il eu jamais de

Le P. Antoine Moreira, mon compagnon de captivité à Saint-Félix, et autrefois témoin oculaire de ce prétendu négoce en Amérique, en fit une

---

vérifier en si peu de temps une accusation si grave et imputée aux Jésuites des quatre parties du monde ? » L'auteur des Mémoires de Pombal répond à cette difficulté. Le cardinal « n'eut besoin, dit-il, pour porter un jugement si décisif, de citer ni d'interroger aucun Jésuite », il ne perdit point son temps à examiner leurs papiers ou leurs personnes ; il ne fit nulle recherche, nulle information, parce que, dit-il lui-même dans son décret, rendu public le 4 juin, la vérité de tous les faits qui y sont énoncés était évidente et notoire... Quatre jours de méditations politico-philosophiques le conduisirent à ce raisonnement auquel il n'y a rien à répliquer : *Les Jésuites sont les mêmes dans toutes les parties du monde, ils y ont le même habit, le même nom, le même régime, le même système; or, ceux de Lisbonne font un commerce illicite, donc tous les Jésuites sont également coupables*... Tant il est vrai que la nature a donné aux génies d'un ordre supérieur des lumières qui leur font voir avec évidence ce qu'un esprit vulgaire n'oserait pas même soupçonner !» (*Anedd.* t. I, p. 170. *Mém. de Pomb.* t. I, p. 150.)

Quel était donc ce prétendu commerce que Saldanha attribuait aux Jésuites de Lisbonne ? Les Pères avaient en effet dans cette ville un dépôt de marchandises; mais ces marchandises leur tenaient lieu d'argent. On les vendait, comme chaque particulier peut vendre le produit de ses terres, et le prix qu'on en retirait était employé à faire subsister les Jésuites d'Amérique, qui n'avaient point d'autres revenus; ce n'était point là un commerce proprement dit. (*Anedd.* t. I, p. 170.)

Il n'est pas inutile, pour se rendre un compte exact de la bonne foi qui avait présidé à la rédaction de ce décret, de se souvenir que le cardinal Réformateur ne vint à Saint-Roch que le 31 mai, pour demander l'hommage des Pères et les avertir qu'il allait entrer dans l'exercice de sa charge ; or, dans ce même moment, le décret qui

réfutation énergique, qui fut plus tard remise au Pape Clément XIII.

Le P. Malagrida éleva la voix à son tour, et avec une liberté que rien ne pouvait effrayer ni enchaîner, il prit la défense de ses frères d'Amérique. Il écrivit au Souverain-Pontife une longue lettre où il déplore le malheur de ces généreux ouvriers de Notre-Seigneur, en butte à toutes les calomnies, obligés d'abandonner leurs missions, non parce qu'ils n'ont plus le courage de soutenir les fatigues de l'apostolat, mais parce que la Cour elle-même les rappelle; qu'ils sont arrachés du milieu des Sauvages par les gouverneurs royaux, proscrits au nom du Roi, notés publiquement d'infamie, désignés partout comme des séducteurs, des traîtres, des ennemis de leur Souverain et de leur patrie. Il n'accuse point de ces excès le roi de Portugal, Joseph 1er, le fils de Jean V et de Marie-Anne d'Autriche, ces deux princes si dévoués à la religion et à la Compagnie; c'est à son ministre, c'est à Pombal qu'il rapporte tant d'indignités.

Quelques jours s'étaient écoulés depuis la publi-

---

condamnait les Jésuites comme coupables d'un commerce illicite, était rédigé et signé depuis quinze jours. On peut voir dans la pièce elle-même, comment le cardinal entendait l'observation de ses paroles qu'il avait adressées au P. Provincial : *Ayez bon courage; je vous traiterai avec bonté*. (*Mém. de Pomb.* t, I p. 213.)

cation du décret relatif au prétendu commerce des Jésuites, lorsque le cardinal Saldanha fit connaître son intention de commencer immédiatement la Réforme de la Compagnie. On ne prévoyait que trop la manière dont il devait y procéder; et non-seulement la Compagnie, mais les Évêques eux-mêmes étaient dans l'inquiétude. L'archevêque de Séville, le cardinal de Solis et Cordova, écrivit au cardinal pour lui recommander la modération, et lui rappeler avec une noble franchise, qu'en vertu même de sa mission, il devait protéger la Compagnie contre ses envieux et ses détracteurs; en terminant il l'invitait à ne pas laisser publier la lettre circulaire qu'on lui attribuait, dans la crainte qu'elle ne fût une tache pour l'Église et le Saint-Siége.

Mais le cardinal Saldanha était trop avancé pour reculer : il commença sa visite. La manière dont elle se fit montre assez que l'amour de la justice et le désintéressement n'avaient pas inspiré toutes les mesures prises contre nous. Les procureurs des colléges et des missions furent mandés avec leurs livres de compte, contenant les recettes et les dépenses des trois dernières années Mais on eut beau les feuilleter et les feuilleter encore : on n'y trouva nulle trace des immenses trésors dont Pombal avait espéré faire sa proie. La plupart des maisons avaient des dettes, et ces dettes s'étaient

encore accrues depuis le tremblement de terre. Les colléges de Coïmbre et de Para, qui étaient les plus considérables, et comptaient le premier, deux cents, et le second, cent religieux, avaient même besoin du secours des maisons moins importantes pour répondre aux exigences de leurs créanciers. Cette première enquête ne fut donc pas heureuse; le cardinal ne laissa pas que de défendre au Provincial de faire passer aucun de ses inférieurs d'une maison à l'autre. Dans quel dessein? Nous l'ignorons absolument. D'après le Bref de Réforme, il pouvait visiter une fois chacune des maisons de la province; mais il ne s'en mit nullement en peine. On serait tenté de croire qu'il ne voyait à sa mission d'autre but que les procureurs et leurs livres de compte, et que ces derniers une fois examinés, il lui devenait superflu de savoir si la discipline religieuse était exactement observée. — Nous verrons plus tard comment quelques Évêques en Amérique useront de ce même Bref. D'autres événements appellent maintenant notre attention.

Le 27 août de cette année 1758, nous perdions une de nos protectrices les plus dévouées, la reine Marie, femme de Ferdinand VI, empereur d'Autriche, et fille de Jean V, roi de Portugal. Cette princesse léguait en mourant 212,000 cruzades au

P. Borrona, Jésuite, pour être employées, au bien des missions de la Chine et de l'Inde.

Quelques jours après cette mort qui nous fut annoncée par le canon du fort voisin de notre résidence de Saint-Félix, un événement tragique vint jeter le Portugal dans l'épouvante. Dans la nuit du 3 septembre 1758, le roi Joseph I[er], en revenant de Bélem à Lisbonne, faillit être assassiné. Je dirai quelques mots de ce funeste événement, parce que nos ennemis trouvèrent moyen de mêler au complot plusieurs de nos Pères, et que ce fut l'occasion de l'entière destruction de la Compagnie en Portugal.

Les accusations se portèrent sur les plus grands personnages du royaume, le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora et sa famille; mais ils ne furent arrêtés que trois mois après l'attentat; on se saisit de leur personne à Bélem pendant la nuit, et on les jeta en prison [1]. Plusieurs détails rapportés par

[1] Une grande obscurité règne sur cette tentative d'assassinat, si toutefois elle a eu lieu; on en a donné bien des relations qui ne s'accordent pas entr'elles. En voici une dont nous abandonnerons l'appréciation au lecteur. On nous a écrit, dit l'auteur des Mémoires de Pombal, comme une chose certaine, « que parmi les personnes arrêtées après la mort du Roi, il y avait un malheureux soldat qui déclara avoir reçu l'ordre de Carvalho de tirer dans les roues du carrosse de Sa Majesté, où était un des gentilshommes de

le P. Eckart, ne se rapportant que très-indirectement à la Compagnie, nous les abrégerons.

Le Roi, disait-on, avait été frappé au bras : sa

---

ce prince, et de répondre ensuite, lorsqu'on l'interrogerait, que c'étaient les Jésuites qui l'avaient séduit et engagé dans cette coupable entreprise. » (*Mém. de Pomb.* t. IV. p. 214, *note.*)

Le P. Eckart adopte une autre explication qui fut assez généralement admise de son temps. Il est probable, selon lui, que le duc d'Aveiro n'en voulait pas à la personne du Roi, mais à un certain Antoine Texeira, son chambellan, dont il avait reçu une mortelle offense. Plusieurs fois le duc avait demandé justice au Roi; comme celui-ci différait toujours à la lui faire, le duc d'Aveiro lui dit un jour : « Puisque Votre Majesté ne veut pas me venger de l'affront que j'ai reçu, je me vengerai moi-même ». Et ce qui confirmerait ce récit, c'est que la voiture où fut frappé le Roi, dans la nuit du 3 septembre, n'était pas la sienne, mais celle de Texeira. Quoi qu'il en soit, le duc d'Aveiro et ses prétendus complices demeurèrent tranquilles pendant plus de trois mois après l'attentat. Pourquoi ce long retard, s'ils étaient coupables? Cette difficulté a suggéré à quelques-uns l'idée d'admettre que cette conspiration contre la vie du Roi fut une simple machine inventée par Pombal, afin de perdre le duc d'Aveiro et les autres grands qui lui faisaient ombrage, et aussi les Jésuites. Aussitôt que les prétendus coupables eurent été arrêtés on commença à instruire leur procès ; en quelques semaines tout fut terminé; et le 12 janvier de l'année 1759, on publiait contre eux une sentence de mort. L'exécution ne se fit pas attendre; elle eut lieu le lendemain, 13 janvier, sur la grande place de Lisbonne. Pombal étendit sa vengeance jusque sur les parents et les amis de ses victimes; ils furent tous emprisonnés; leurs biens furent confisqués, leurs châteaux détruits, leur nom même aboli. Une si brutale colère souleva dans toute l'Europe un cri d'indignation.

Voici la manière originale dont un Anglais, tout fier des libertés de son pays, s'exprima à ce sujet : « Il y avait, dit-il, un Français,

blessure avait d'abord inspiré quelques inquiétudes; mais au mois de décembre, elle se trouve complétement guérie. Des prières publiques furent demandées au clergé séculier et aux ordres religieux, dans tout le royaume, en actions de grâces de cette guérison. Nous fûmes seuls exceptés : l'astucieux Pombal voulait ainsi confirmer certains soupçons qu'il avait déjà fait circuler contre nous dans le public. Nous ne laissâmes pas cependant de mêler nos prières à celles de la nation, et dans toutes nos églises on chanta le *Te Deum* d'actions de grâces.

La vengeance de Pombal ne se fit pas attendre; dans ce même mois de décembre, il fit cerner par des troupes toutes nos maisons de Lisbonne. Nous

---

qui aimait tant sa patrie, que tous les matins, à son réveil, il se jetait à genoux pour remercier Dieu de l'avoir fait naître Français. J'aurais bien plus sujet d'en agir ainsi, moi qui suis né dans le noble pays de la liberté. Oui, véritablement, quand je compare ma condition si heureuse et si indépendante à la servitude où gémissent tant d'autres nations, tyrannisées par les grands, je ne trouve plus de paroles pour exprimer ma reconnaissance à Dieu, l'auteur de tant de biens. Mais quand je jette les yeux sur le malheureux Portugal, c'est alors surtout que ma gratitude dépasse toute limite. Là, on ne voit plus que cruelles et sanglantes exécutions ; là, les femmes expient les prétendus crimes de leurs maris, les enfants sont enveloppés dans la même condamnation que leur père ; et tous les motifs qu'on allègue pour faire mourir ces grands personnages, ne suffiraient pas chez nous à condamner le dernier des citoyens, etc...

Notre Anglais continue l'énumération des faits qui le portent à remercier Dieu de n'être pas Portugais. (*Voy. Murr.* t. VIII, p. 123.)

en avions sept : la maison professe de Saint-Roch, fondée sous le généralat de saint François de Borgia ; le collége de Saint-Antoine ; le collége de Saint-François Xavier ; la maison du Noviciat, où fut plus tard le collége des Nobles ; le séminaire de Saint-Patrice pour les Irlandais ; la résidence dite Saint-Borgia, habitée par les procureurs des provinces transmaritimes, et le Noviciat indien pour les missions de Goa, du Japon et de la Chine. Tous les nôtres reçurent défense expresse de quitter leurs maisons et de paraître dans la ville. Je reçus cependant vers le temps de Noël une lettre qui me venait du collége Saint-Antoine et qu'on me remit fidèlement [1].

Année 1759.

Le 13 janvier eut lieu, sur la place publique de Lisbonne, l'exécution du duc d'Aveiro, du marquis de Tavora et de leurs prétendus complices. La

[1] Le cardinal Saldanha nous fit de son côté intimer la défense de sortir, sous peine de péché mortel. Une mesure si rigoureuse jeta toute la ville dans l'étonnement ; le nonce Acciajuolo demanda des explications ; on lui répondit ingénument qu'on en agissait ainsi avec les Jésuites, dans l'intérêt de leur propre sûreté ; car il était à craindre, disait-on, que le peuple venant à les soupçonner d'avoir pris part au complot de la noblesse, n'envahît leurs maisons et ne les massacrât sans pitié. Qui voudrait blâmer Pombal d'avoir veillé avec tant de soin à la sûreté de religieux innocents et exposés à la fureur de la multitude ? (*Anedd.* t. I, p. 206.)

veille, Pombal fit arrêter à Lisbonne dix de nos Pères les plus honorables sans contredit par leur science, leur vertu et leur autorité. C'étaient les Pères : Jean Henriquez, provincial de la Compagnie en Portugal : Gabriel Malagrida ; Joseph Moreira, confesseur du Roi et de la Reine ; Timothée de Oliveira, confesseur de Marie, princesse du Brésil et duchesse de Bragance ; Hyacinthe de Costa, confesseur du prince Don Pedro ; François Duarte, historien de la province du Portugal ; Ignace Soarez, professeur de théologie au collége des Arts, à Coïmbre ; Jean Alexandre, procureur général de la mission de Malabar ; Jean de Mattos, procureur de la maison professe, Joseph Perdigao, procureur de la province du Portugal.

On le voit, les coups du ministre portaient haut et son œuvre avait fait du chemin depuis l'éloignement des Pères de la cour, en 1757. Il ne s'arrêta pas encore là. Le nom de trois de ces Pères fut adroitement inséré dans la sentence de mort prononcée contre le duc d'Aveiro et ses complices. C'étaient les Pères Malagrida, Jean Alexandre et Jean de Mattos. Voici quel était leur crime.

La comtesse Eléonore de Tavora avait donné au P. Malagrida le nom de Saint ; et quand il fut relégué à Sétuval, elle l'avait suivi avec son mari François de Assis, pour faire sous sa conduite les exer-

cices spirituels. Les deux autres Pères avaient fait une visite au duc d'Aveiro qu'ils connaissaient fort bien : c'était tout leur crime. Dans la sentence de mort, Pombal n'avait fait mention positive que de ces trois Pères ; mais tous les autres y étaient nommés dans sa pensée ; il ne tarda guère en effet à les accuser ouvertement et à faire entendre qu'on devait les regarder tous comme des conspirateurs. Il donnait pour fondement à cette étrange assertion la visite que le duc d'Aveiro avait faite à notre collége de Saint-Antoine, visite qui ne pouvait avoir, assurait-il, d'autre objet que de s'entendre avec les Pères et de préparer avec eux le complot que l'on vit éclater dans la suite. Il est vrai, le duc était venu au collége Saint-Antoine ; mais il n'y parut qu'une seule fois, et encore était-ce pour assister à une thèse de philosophie soutenue publiquement par un jeune homme de la famille des Morialva, et nullement pour affaire politique. Tout le monde savait au reste que ce duc était alors brouillé avec les Jésuites, mais Pombal qui avait résolu de nous perdre, ne se montra pas si scrupuleux sur l'emploi des moyens. Dans la nuit qui précéda le 16 février 1759, toutes les maisons que possédait la Compagnie en Portugal furent, à la même heure, cernées par des soldats, et les Jésuites se réveillèrent prisonniers dans toute l'étendue

du royaume Ce fut le commencement de nos plus grandes afflictions. Bientôt des arrestations furent faites, et on jeta plusieurs Pères en prison ; à la même époque s'ouvrirent aussi les terribles cachots de la tour Saint-Julien. Les premières victimes furent le supérieur de la maison de Saint-François de Borgia, à Lisbonne, et les procureurs des provinces du Japon, de la Chine, de Goa, du Brésil. Un Père, qui se rendait de Goa à Rome, en qualité de procureur, fut arrêté par ordre du ministre Pombal et enfermé avec les autres. Les frères coadjuteurs qui aidaient ces différents Pères furent jetés dans le château de la ville.

Malgré notre éloignement, nous ne fûmes point oubliés ; et les nouvelles rigueurs vinrent nous atteindre jusque dans notre résidence de Saint-Félix, aux extrémités du Portugal. Depuis quelques jours déjà, nous nous attendions à quelque chose d'extraordinaire Le bruit s'était répandu qu'un officier, envoyé de Porto par le gouvernement, était arrivé avec des troupes à Caminha, petite ville à trois quarts d'heure environ de notre résidence. Quelle était leur destination ? Personne ne le savait. Mais dans la nuit du 15 au 16 février, le détachement se mit silencieusement en marche de notre côté, et par différents chemins, pour ne pas éveiller de soupçons ; arrivé à notre maison, il la cerna de tous les

côtés. A l'aube du jour, un officier frappa à la porte ; nous ouvrons ; et grande est notre surprise de voir entrer un agent du Roi, accompagné de plusieurs officiers. Eux-mêmes n'étaient pas sans crainte, car ils avaient ouï dire que dans cette maison se trouvait le fameux ingénieur du bourg de Trocano, en Amérique, le fondateur de la grande ville de Borba a Nova, et le possesseur de ces deux pièces de canon dont le lecteur n'a peut-être pas perdu le souvenir. Aussi, à chaque pas s'imaginaient-ils heurter contre un piége, ou voir sauter une mine.

Cependant, avec une diligence bien digne d'éloges au milieu de tant de sujets d'épouvante, ils fouillent partout, dans la pensée sans doute de découvrir des armes cachées ; car on avait répandu le bruit que notre maison regorgeait de munitions de guerre. Mais après avoir longtemps cherché, ils durent reconnaître qu'on les avait trompés, et c'est alors seulement que leur panique se dissipa. Ils se rappelèrent aussitôt que leur visite avait un autre objet non moins important ; avant de se retirer, ils invitèrent donc le supérieur à remettre entre leurs mains tout ce qu'il pouvait avoir d'argent ; puis, les biens de la maison furent confisqués [1].

---

[1] Les autres maisons de la Compagnie en Portugal qui étaient au nombre de quarante-quatre furent victimes de la même mesure ; partout les biens furent confisqués ; la haine et la cupidité se don-

Quelques jours se passèrent sans nouvel incident, quand le 28 février, jour des Cendres, l'agent du Roi vient me trouver, m'entretient quelques instants, et me dit en se retirant, qu'il ne m'est plus permis de sortir, même de ma chambre. Là commence ma captivité. Un quart d'heure après, j'en-

---

nèrent libre carrière dans cette spoliation générale. Nous empruntons quelques détails à l'ouvrage intitulé : *Aneddoti del ministero di Carvalho* etc. Les Pères étaient confinés dans leurs maisons ; on assignait, à chacun d'eux environ douze sous de France, par jour, pour sa subsistance, et on vendait à l'encan toutes les provisions de bouche qui se trouvaient dans la maison. La garde se renouvelait tous les jours ; chaque soldat était muni de douze cartouches à balle. Dans une des maisons de Lisbonne, le dîner préparé pour la communauté fut donné aux soldats; dans un autre leur souper fut vendu à l'encan. Partout on fouilla jusque dans les tombeaux pour y chercher des trésors. A Elva, il n'était permis aux Pères de dire la messe qu'avec deux soldats aux deux côtés de l'autel, ayant la baïonnette au bout du fusil. Un jour, un des Pères revêtu des habits sacerdotaux, se rendait à une chapelle de l'église pour y célébrer : un soldat lui porta la baïonnette à la poitrine et l'arrêta, en lui disant qu'il ne lui était point permis de dire la messe à cet autel..... A Porto, un parent du ministre, chargé de la saisie, fit ouvrir le tabernacle et vider sous ses yeux le Saint-Ciboire dont il s'empara, et qu'il mit dans les balances d'un orfèvre, pour le lui faire peser sur l'autel même. A Coïmbre on défendit de donner aux pauvres les restes des repas, comme il se pratiquait auparavant : ces pauvres s'imaginant que ce retranchement provenait de la disette qu'éprouvaient les Pères, concertèrent entre eux de ramasser le plus d'aumônes qu'ils pourraient, et de subvenir ainsi aux besoins de ceux qui les avaient si longtemps nourris ; mais on les empêcha de faire passer ce qu'ils avaient recueilli. (*Anedd.* t. I, p. 263 *et suiv.*)

tendais une sentinelle se promener devant ma porte. Comme j'habitais la bibliothèque, l'agent me donna la charge de dresser le catalogue de tous les livres qui s'y trouvaient, en indiquant le nom de leurs auteurs. Ces derniers s'élevaient au nombre d'environ cinq cents. Cet homme me visita plusieurs fois et me montra même une certaine bonté ; il me demanda une fois ce qui déplaisait tant au Roi dans les Jésuites étrangers.

Le 1er mars, arrivèrent sans escorte, de la Résidence voisine, dite de *Joao de longos valles*, six Jésuites, quatre Pères et deux Frères. On m'adjoignit à eux avec quatre autres Pères de la résidence de Saint-Félix, et dès le lendemain, nous nous mîmes en route pour un nouvel exil. Afin d'ajouter à la solennité de notre départ, on avait fait venir les artilleurs du fort voisin. C'est au milieu de ces gens armés que s'avançaient mes dix compagnons, montés sur des mulets. Pour moi, dont les intentions étaient sans doute suspectes, j'étais complétement séparé ; je suivais le dernier de tous, escorté de quatre cavaliers. Notre route était bordée de curieux, mais surtout de pauvres, accoutumés à recevoir l'aumône à la porte de notre maison, et qui témoignaient par des larmes leur douleur et leurs craintes pour l'avenir

Au coucher du soleil, après cette première jour-

née de voyage, nous arrivions au pont qui a donné son nom à la ville voisine, Ponte-de-Lima ; une grande multitude se pressait aux deux côtés de la route et attendait notre arrivée. Quand nous fûmes auprès de l'hôtellerie où nous devions passer la nuit, la foule devint si compacte, que sans les cris des soldats et quelques coups distribués à droite et à gauche, nous n'aurions pu descendre de nos montures. Ici encore, je fus séparé des autres, j'eus une chambre particulière, et je pris seul mon repas. Mes compagnons furent logés au grenier, sous le toit ; et dans la crainte sans doute qu'aucun de nous ne s'échappât pendant la nuit, deux soldats veillèrent à nos côtés.

Le lendemain, 3 mars, avant la fin du jour, nous étions donnés en spectacle à la grande ville de Braga ; plus d'une voix dans la foule fit entendre ces paroles sur notre passage : *C'est l'image du Sauveur garrotté au milieu de ses bourreaux !* Arrivés au collége, nous y trouvâmes un assez grand nombre d'autres Jésuites, captifs comme nous ; Pombal les avait arrachés des résidences voisines, et les avait fait venir au milieu du même appareil militaire que pour nous-mêmes. Les soldats qui avaient escorté les Pères de Viana montaient la garde autour des murailles du collége, leurs armes chargées, tout prêts à faire feu si les

prisonniers semblaient vouloir tenter une évasion.

Je faillis être écrasé dans un corridor, tant la foule des curieux était grande. Un sergent me conduisit à une petite chambre qui servait de pharmacie, et me confia à la garde de deux canonniers. Il faut croire cependant que je n'avais pas un air trop féroce ; car le magistrat de Porto, qui se trouvait sur mon passage avec sa baguette de justice à la main, dit au Père recteur du collége en me voyant: « Je ne juge pas de l'intérieur, mais il me semble lire l'innocence de ce Père sur son visage ».

Je restai huit jours dans ma pharmacie. Au bout de ce temps, je fus pris d'une indisposition qui m'obligea de me mettre au lit. Mais voilà que vers huit heures du soir, trois officiers entrent tout à coup dans mon petit réduit, et sans égard à mon état de santé, me signifient brusquement l'ordre de déloger. L'injonction ne souffrait pas de réplique; je me lève, et les suis à travers les corridors du collége jusqu'au bâtiment voisin où se faisaient les classes. On me confina dans la seconde classe de grammaire : un de mes compagnons du collége de Para, en Amérique, plus honoré que moi, fut enfermé dans la classe de littérature; cependant, l'émotion de ce bon Père fut si forte, qu'il se trouva mal, et qu'on fut obligé d'appeler un médecin. Ce même jour, 12 mars, trois Jésuites du collége de

Porto furent mis en état d'arrestation ; parmi eux se trouvait le P. François de Toledo, chassé deux ans auparavant de Maragnon par les ordres de Pombal.

Je devais rester plus longtemps que je ne me l'étais d'abord imaginé, dans ma classe de grammaire. Dès le lendemain de mon installation, les maçons pénètrent chez moi avec tous les instruments de leur métier, dressent un échafaud, et murent les trois quarts de ma fenêtre. »

Cependant on continuait à exiler les Jésuites qui travaillaient encore en Amérique : le 30 avril, un vaisseau amenait à Lisbonne dix Pères chassés du Brésil, et ayant à leur tête le P. Jean Brener, de Cologne, de la province du Bas-Rhin.

Pombal voyait la fortune sourire à tous ses vœux. Il possédait toute la confiance de son Roi ; il était en quelque sorte le maître du royaume. Une seule chose manquait à son ambition. Il souffrait avec peine de ne pas avoir hérité de quelque nom illustre, comme ceux de duc, par exemple, de marquis, ou même de comte La libéralité du monarque y pourvut. Le 6 juin de cette année 1759, jour anniversaire de la naissance de Joseph I, outre trois bénéfices assez considérables, Pombal reçut le titre de comte d'Oeyras, en récompense des éminents services rendus par lui au royaume de Portugal. Sa faveur parvint au comble.

Vers ce même temps, le P. Joseph Moreira, autrefois confesseur du Roi et de la Reine, fut attaqué d'une maladie mortelle; il était détenu près de Bélem, dans la même prison où avaient été renfermés le duc d'Aveiro et les autres condamnés avant leur supplice. Au moment de recevoir le Saint-Viatique, en présence de plusieurs grands personnages qui avaient accompagné le Saint-Sacrement, le moribond protesta devant Dieu et devant les hommes que ni lui, ni aucun des Pères de la Compagnie, n'était coupable du crime sacrilége dont on les accusait, contre tout droit et toute justice.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que ce même Père Joseph de Moreira était le premier auteur de la fortune de Pombal, qu'il l'avait autrefois présenté au Roi, et lui avait obtenu une place à la cour. Pour récompense, il fut condamné à mourir misérablement dans un cachot, à l'âge de 80 ans. Du reste, le caractère de Pombal faisait assez prévoir ce dénouement. En apprenant les démarches faites en sa faveur par le P. Moreira, le gouverneur du Brésil s'était écrié : « Ce nouveau favori se tournera contre son bienfaiteur et le perdra ». Ou, comme dit le texte portugais : ce vilain *lancera des ruades* [1].

---

[1] Le P. Moreira fut trompé par les apparences : car à cette époque

Quelque affreuse que fût la mort dans les cachots, elle était encore, aux yeux de Pombal, un supplice trop doux, pour des hommes accusés d'avoir conspiré contre leur patrie et contre leur Souverain. Une mort violente lui paraissait seule capable d'expier dignement tant de crimes.

Il écrivit au Souverain-Pontife au nom du Roi,

Carvalho, qui ne s'appelait pas du nom plus distingué de Pombal, ne négligeait rien pour cacher ses véritables sentiments. A le voir, à l'entendre, les Jésuites n'avaient pas de meilleur ami. Il revêtit même de l'habit de la Compagnie le second de ses enfants, et après l'avoir présenté dans cet état au monarque, il le conduisit chez le P. Moreira, lui disant qu'il venait remettre en ses mains *un petit apôtre*. C'était une allusion à l'usage où l'on était en Portugal de donner le nom d'apôtres aux Jésuites, depuis les travaux de saint François-Xavier et de ses successeurs dans les Indes. Lui-même, quand il venait voir les Pères, aimait à se faire annoncer sous le nom de *Jésuitique*. A ce propos, l'auteur des mémoires de Pombal fait observer que ce nom lui convenait dans le même sens qui fit donner autrefois à quelques généraux Romains les surnoms d'Africain, de Numide. « Mais ajoute-t-il, toute la pénétration de la Société ne peut alors en deviner la véritable signification. » Cependant, avec toute son habileté et la prodigieuse souplesse de son caractère, Carvalho n'en imposa jamais au roi Jean V. Un jour qu'on le proposait pour ministre au monarque : « Non, dit-il, ne me parlez jamais de cet homme ; vous ne le connaissez pas Je ne veux pas mettre mon royaume en combustion, en lui en abandonnant la conduite. » Il était réservé aux Jésuites, qu'on dit être si fins et si rusés, de se laisser abuser par cet hypocrite. « Le P. Moreira, disait le même Roi, est un saint et savant religieux, mais il manque de la science des hommes, et il est peu propre à la cour. » (*Mém. de Pomb.* p. 17 et 21. — *Pombal, Choiseul et d'Aranda,* p. 1 et 2.)

pour réclamer une juridiction entière sur tout le clergé et les ordres religieux, dans les causes criminelles, avec le pouvoir de juger, de condamner et de punir du dernier supplice tous ceux qui seraient convaincus du crime de lèse-majesté. Les intentions du ministre étaient transparentes. Pour donner plus d'autorité à sa requête, il invoquait l'exemple de deux papes qui avaient accordé un semblable pouvoir à deux ancêtres de Sa Majesté.

La cour de Rome répondit avec la prudence qui lui est ordinaire, elle ne nia pas absolument le fait qu'on lui alléguait, mais elle rappela les circonstances au milieu desquelles il avait eu lieu.

Ce n'était pas à des séculiers, mais bien à des juges ecclésiastiques, que le Saint-Siége avait confié ces pouvoirs, dont parlait le ministre; et ces juges, mais seulement dans les cas extraordinaires, comme de rébellion ouverte, ou d'attentat contre la personne du Roi, avaient le droit de s'adjoindre des juges ou assesseurs royaux, en gardant pour eux-mêmes la prééminence.

Une telle réponse devait déplaire à Pombal; cependant il ne se rebuta pas encore; il écrivit lettre sur lettre, redoubla d'instances, fit même des menaces. Dans son dépit, il reprochait publiquement à Clément XIII et à plusieurs cardinaux d'être les fauteurs et les protecteurs de ces Jésuites, con-

vaincus, disait-il, de conspiration. Son ambasssadeur à Rome, Almada, partageait sa colère. Un jour, celui-ci, dans une réunion, eut l'audace de dire en présence des représentants des autres cours : « Le Saint-Père, pour favoriser les Jésuites, consent à faire la guerre à mon glorieux maître [1] ». Enfin, une

---

[1] Quelques mots sur ce ministre plénipotentiaire ne seront peut-être pas déplacés ici. La première qualité d'Almada était son dévouement pour Pombal. On jugera, par cet extrait des *Mémoires de Pombal* (t. IV, p. 177), quel profond diplomate la cour de Lisbonne entretenait à Rome. Le P. Antoine Rodriguez, mineur observantin, chassé du Portugal où il était poursuivi comme faussaire, formait à lui seul tout le conseil du Commandeur d'Almada. « C'était lui qui rédigeait les dépêches et autres écrits ministériels, recevait les instructions, dictait les réponses, faisait en un mot, sous le nom d'Almada, toutes les fonctions d'un ministre plénipotentiaire. Quant au commandeur, il était uniquement occupé du soin de son muséum. Ce merveilleux muséum était bien digne en effet de toute son attention. Il y avait rassemblé à grand frais une foule de raretés, qu'il montrait avec complaisance aux curieux. C'étaient des poissons rares, de jolies marionnettes qui paraissaient animées, et d'autres figures semblables, dont les mouvements inattendus surprenaient agréablement les spectateurs. C'était à arranger et à déranger sans cesse de si belles choses, qu'Almada consacrait toutes les heures que lui laissaient le jeu et ses autres plaisirs. »

Qu'on juge maintenant si l'auteur des remarques qui sont à la fin de la vie du P. Correa exagérait la vérité, lorsqu'il qualifiait ce fameux plénipotentiaire de l'épithète peu flatteuse de *mortalium stolidissimus !* (*Vita ven. P. Correæ : animadv.* 3. p. 194.)

Ces singulières qualités ne l'empêchaient pas d'être l'ennemi irréconciliable des Jésuites, qu'il avait autrefois courtisés avec non moins

dernière lettre fut envoyée à Rome; on y demandait que le cardinal Torrigiani, secrétaire du Pape, se déchargeât des affaires du Portugal sur le cardinal Cavalchini, homme d'une probité reconnue, disait la lettre, et que les *Maximes d'Etat* des Jésuites n'ont pas encore corrompu. Les faits montreront plus tard que le cardinal Cavalchini n'était pas tout à fait indigne des éloges du ministre. En même temps, Almada reçoit l'ordre de demander au Pape une audience secrète, dans le but de lui arracher l'autorisation de condamner à mort tous les Jésuites reconnus coupables du crime de lèse-majesté, d'enfermer pour toute leur vie ceux qui seraient moins criminels dans les prisons de Mazagan, dans le Maroc, enfin d'envoyer à Rome ceux qui n'étaient pas encore imbus des doctrines machiavéliques de la Société Almada trouva pour l'appuyer dans ces demandes les cardinaux Cavalchini et Corsini. — Il dut attendre pendant plusieurs jours l'audience du Saint-Père; enfin, il est invité à se présenter. Almada arrive plein de joie, mais cette satisfaction ne fut pas de longue durée. En mettant le pied dans l'antichambre, il aperçoit plusieurs cardinaux, parmi lesquels il distingue

de zèle que son cousin Pombal, lorsqu'il n'était encore qu'un petit gentilhomme, obligé pour vivre de vendre son carrosse et ses chevaux. (*Mém. de Pombal.* t. IV, p. 171.)

Rezzonico, le neveu du Pape, et le cardinal-secrétaire; Cavalchini et Corsini étaient absents. Almada, trompé dans ses espérances, ne dit pas une parole, quand il fut introduit auprès du Saint-Père. On l'engage à exposer ce dont il était chargé de la part de son souverain : « Non, dit-il, j'avais demandé une audience secrète ; en voyant tant de cardinaux à portée de m'entendre, je n'ai absolument rien à dire ». On ne le pressa point, mais sur un signe du Pape, il fut congédié avec les marques ordinaires de politesse et de bienveillance. Sur le point de sortir du palais, il dit au cardinal-secrétaire : « Enfin, il est évident que Sa Majesté Très-Fidèle ne peut rien obtenir de ce qu'elle demande à Sa Sainteté ».

Pendant ces négociations, que se passait-il à Lisbonne? Une lettre, écrite en espagnol par un homme de très-grande autorité, va nous l'apprendre. Nous choisissons quelques extraits. « Ce malheureux royaume, dit cette lettre, présente à nos yeux le spectacle le plus triste et le plus lamentable; de toutes parts, c'est le désordre, la confusion, la tyrannie; l'histoire des siècles passés ne nous offre point de si triste tableau. Les citoyens sont emprisonnés, mis à mort en public ou en secret. Il n'est point d'homme qui ne dise, s'il veut réfléchir : *Dieu a abandonné ce royaume*. Dans la lettre que j'ai dernièrement adressée à

Votre Excellence, je lui faisais connaître qu'après avoir été opposés à l'ordre religieux de la Compagnie de Jésus, nous avions tous reconnu nos torts; en effet, après les plus exactes recherches, nous n'avons rien trouvé dans les livres de compte des Jésuites qui ne nous édifiât et ne se rapportât à une sainte destination. J'eus cinquante-deux jours ce précieux trésor entre mes mains, avec beaucoup d'autres documents, qui sont tous autant de preuves de la persécution qu'on exerce contre ces religieux. On voit maintenant quelle digue cette sainte religion opposait à la dépravation, par sa prédication et ses écrits; car au moment même où elle fut comme anéantie parmi nous, on vit le mal inonder le royaume. Il ne nous reste plus que les admirables exemples de la patience et de la résignation, avec lesquelles ils s'offrent eux-mêmes à Dieu pour ce royaume et pour leurs ennemis. Leurs gardiens eux-mêmes sont touchés et se convertissent à la vue des douceurs célestes dont ils sont comblés. Que Votre Excellence n'attribue point à l'inconstance le changement qu'Elle remarquera dans ma manière de lui parler de la Compagnie de Jésus; la justice et la conscience m'ont ouvert les yeux et m'ont fait reconnaître mon erreur. Un grand nombre de religieux appartenant à d'autres Ordres ont été changés comme moi...... Quelques-uns même

ont osé proclamer du haut de la chaire que la Compagnie de Jésus offrait à Dieu autant de martyrs en ce royaume qu'elle y comptait de religieux. Dans le triste état de choses où nous sommes, la Compagnie de Jésus demeure seule parfaitement unie; car les autres Ordres sont divisés en partis. J'envoie ce petit aperçu à Votre Excellence, que Dieu garde pendant de longues années.

« Lisbonne, le..... juillet 1759. »

Le Pape fit cependant quelque droit aux demandes de la cour de Portugal. Il envoya à son nonce à Lisbonne, Acciajuolo, des lettres à l'adresse du Roi, avec un Bref dans lequel il permettait à ce prince de procéder contre les religieux accusés de régicide, sauf à respecter les sacrés canons et les immunités ecclésiastiques. Quand le nonce eut reçu le message, il demanda une audience; mais le ministre ne se pressa point de répondre, et après trois jours de délai, il fit dire au nonce Acciajuolo que l'audience lui serait accordée, mais à la condition qu'il ouvrirait lui-même les dépêches du Pape, et ferait connaître la teneur des lettres pontificales. Le nonce s'y refusa avec indignation : « C'est bien, dit alors Pombal, puisqu'on nous refuse ce que nous avons demandé, qu'il garde ses lettres,

nous n'en avons que faire [1]. » C'est ainsi que furent mises à néant les bonnes intentions du Souverain-Pontife. Le cardinal Cavalchini fut la première cause de ce fait odieux ; il avait corrompu le courrier du Pape, et pendant que celui-ci, sous prétexte de maladie, s'était arrêté en route, il en avait expédié un autre pour informer Pombal du contenu des lettres pontificales.

Voici en substance quelle était la teneur de ces dépêches : « Votre ambassadeur, disait le Saint-Père, nous a fait part des demandes de Votre Majesté relativement aux Jésuites de ses Etats. Nous avons prêté une oreille favorable à sa requête ; mais, avant de rien décider, nous avons voulu examiner mûrement cette affaire devant Dieu, comme il convient

---

[1] Quelques détails empruntés aux *Mémoires de Pombal* feront mieux comprendre toute cette affaire. D'après l'auteur de ces Mémoires, Pombal aurait lui-même reçu les dépêches du Pape avant le nonce, et les aurait gardées trois jours ; pendant ce temps où il avait toute facilité de les ouvrir, il en aurait pris connaissance, puis avec une adresse plus que diplomatique, il aurait contrefait le sceau du Saint-Père, et envoyé le paquet au nonce Acciajuolo. Ce paquet contenait un Bref et deux lettres adressées au Roi. Le nonce ne pouvait l'ouvrir, parce que le Bref et les deux lettres étaient sous la même enveloppe et le même cachet, et que le tout portait l'adresse du Roi. Dans cet embarras, il supplia le prince de briser lui-même l'enveloppe, de prendre ses lettres, et de lui remettre le Bref, puisqu'il ne voulait pas le recevoir ; mais Joseph, instruit par son ministre, n'en voulut rien faire, et le nonce dut revenir à son palais avec son paquet fermé. (*Mém. de Pomb.* t. II, p. 109 et 111.)

au Saint-Siége apostolique. Il nous semble utile que Votre Majesté veuille continuer notre cardinal Saldanha dans sa charge de Visiteur de la Compagnie de Jésus. De cette manière, si quelques religieux de cet ordre sont convaincus de relâchement, on pourra les corriger ou les retrancher, sans frapper les innocents, qui ne peuvent manquer d'être fort nombreux dans un corps si étendu, et qui a rendu de si grands services à l'Église. Nous vous en prions, laissez-nous confier à des juges nommés par nous, le soin d'examiner les religieux de la Compagnie, et abandonnez-nous la charge de les punir et de les corriger. Quant à ces accusations de sacrilége attentat contre votre personne, qui pèsent sur quelques-uns de ses membres, si, ce qu'à Dieu ne plaise, on les trouvait juridiquement coupables, alors même, nous vous en conjurons, gardez vos mains pures du sang de ces hommes qui ont été consacrés à Dieu; vous ferez ainsi au Seigneur le plus beau des sacrifices; vous acquerrez de nouveaux droits à notre affection, et vous laisserez à la postérité le plus beau monument de votre piété. »

Un pareil langage, on le conçoit, n'était pas de nature à plaire à Pombal. Aussi prit-il le parti de ne pas en tenir compte, et il marcha en avant.

Le 3 septembre 1759, anniversaire de l'attentat contre le Roi, fut le jour choisi par lui pour rédiger

et signer l'arrêt de proscription contre tous les Jésuites en Portugal. Voici les premiers mots de cette pièce : « *Après que le Roi très-fidèle a fait* « *tout ce qui convient à un fils obéissant au Saint-* « *Siége*, etc. » Et qu'est-ce donc, grand Dieu, qu'il a fait ? Le Saint-Père envoie des lettres remplies des sentiments les plus affectueux pour le Roi; on ne daigne pas même les ouvrir; il nomme des juges ecclésiastiques, on les rejette tous ; il évoque à son tribunal la cause des Jésuites et demande des preuves légitimes, des témoignages authentiques, on répond que les uns ne sont plus complets, et que pour les autres Sa Majesté ne veut pas les faire connaître aux pays étrangers. Est-ce là avoir fait tout ce qui convient à un fils obéissant de l'Église ? Mais continuons : « Il a plu à Sa Majesté « très-fidèle, d'après le conseil d'hommes probes « et éclairés, pleins de zèle pour le salut du Roi « et le bien du royaume, de bannir les Jésuites de « toutes les contrées soumises à la couronne de « Portugal. » Et quels sont-ils donc ces motifs qui ont engagé des hommes *probes* et *éclairés* à lancer contre nous cet arrêt de proscription universelle ? En voici un qu'il a plu au décret royal de nous révéler. « Les Jésuites du Brésil, dit l'acte officiel, avaient déclaré la guerre au Roi de Por-

tugal. » On conviendra, il est vrai, que l'accusation n'est pas nouvelle. « La guerre que les Jésuites « soutenaient en Amérique, continuait le décret, « avait déjà poussé de si profondes racines, que « si elle avait encore duré dix années, aucune « puissance en Europe n'eût été capable d'en « arrêter le cours. »

Quelque indulgence vint néanmoins tempérer cet excès de sévérité; mais indulgence plus odieuse et plus redoutable mille fois que l'exil et la mort elle-même. On accorda à tous les Jésuites la permission de demeurer en Portugal, à la condition de quitter l'habit religieux; ces offres s'adressaient particulièrement aux jeunes religieux encore neufs, disait-on, dans les secrets de la Compagnie, et moins coupables que les anciens. A ce prix, il était loisible à chacun de continuer à être le sujet de Sa Majesté très-fidèle. Pombal ne pouvait mieux dévoiler ses véritables projets. Ce crime de lèse-majesté qu'il poursuivait en nous, n'était donc pas attaché aux personnes, mais à l'habit religieux; et ce qu'il voulait, c'était plus encore la ruine de la Compagnie considérée comme ordre religieux, que la perte de ses membres particuliers. Mais, grâce à Dieu, sa voix trouva peu d'écho: et les enfants de saint Ignace, même les plus

jeunes, restèrent fidèles à leur sainte vocation [1].

Signé le 3 septembre, le décret de proscription reçut le 15 du même mois un commencement d'exécution. Au milieu même de la nuit, des Pères, au

---

[1] Les Mémoires de Pombal nous offrent à ce sujet des détails édifiants et bons à repropuire ici.

« On embarqua à Porto, sur deux navires Suédois, plus de trois cents Jésuites, presque tous les élèves du collége de Coïmbre. Vingt ans qui se sont écoulés depuis n'ont point encore effacé du souvenir des habitants de cette ville la fermeté que montrèrent ces jeunes religieux dans les assauts violents qui leur furent livrés par leurs parents, leurs amis, les professeurs de l'Université, pour les engager à quitter l'habit de la Compagnie. Peu d'entre eux se laissèrent persuader : la plupart répondirent à ces vives sollicitations avec une grandeur d'âme, une noblesse de sentiments qui, en dépit du comte d'Oeyras, furent universellement admirées et applaudies. Ce ministre n'avait pas compté sur tant de résistance; il s'était flatté de trouver dans une jeunesse naturellement facile moins d'obstination, moins d'attachement à un corps qu'il avait voué à l'infamie. Mais, comme nous venons de le voir, ses espérances furent trompées. Un de ces religieux, plus hardi que les autres, et voulant mettre fin aux persécutions qu'il essuyait pour changer d'état, écrivit à Carvalho lui-même le dessein où il était de persévérer jusqu'à la mort et à quelque prix que ce fût, dans la Compagnie. Il enferma dans sa lettre la formule de ses vœux, après l'avoir signée de son sang. Il n'en fallait pas tant pour allumer la colère de ce ministre irascible et vindicatif; il donna l'ordre d'arrêter l'auteur de la lettre, sous prétexte qu'il fallait séparer de ses confrères ce jeune *fanatique*, qui par ses discours et son exemple, pouvait les entraîner dans le même égarement. » (*Mém. de Pombal.* t. II, p. 123.) On peut voir dans les Anecdotes des détails encore plus circonstanciés (t. II, p. 75 et suiv.).

nombre de cent, et appartenant aux différentes maisons de Lisbonne et aux colléges de Coïmbre et d'Evora, sont arrêtés et entassés sur un même vaisseau. Personne ne savait leur destination. Après quelques jours d'attente, on les fit monter sur un navire étranger, qui faisait voile pour l'Italie. Un vaisseau de guerre portugais les escorta jusqu'à la frontière du royaume. Les vivres qu'on leur avait fournis étaient en si petite quantité, qu'il fallut relâcher au port d'Alicante, en Espagne. Un des Pères descendit à terre et rapporta une somme d'argent assez considérable qu'il devait à la libéralité de plusieurs marchands. Plus tard, on imprima, à la grande confusion de Pombal, le catalogue des provisions qu'on avait reçues au moment de l'embarquement.

Quand les exilés approchèrent de Rome, un grand nombre de personnages de la première noblesse et même des cardinaux, envoyèrent leurs voitures à leur rencontre; mais les Pères refusèrent cet honneur, et firent à pied leur entrée dans la ville éternelle. On les présenta au Père commun des affligés, Clément XIII, et l'un d'eux, le dernier chancelier de l'Académie d'Evora, adressa à Sa Sainteté quelques paroles qui firent verser des larmes à tous les témoins de cette scène.

Pendant ce temps-là, on était en voie de *réfor-*

mer les Jésuites qui restaient encore en Amérique. Après avoir rempli sa mission de la manière que nous avons dite, le cardinal Saldanha avait transmis ses pouvoirs aux évêques du Brésil ; il trouva parmi eux de dignes collaborateurs [1].

Mais cette réforme ne fut pour nos ennemis qu'une occasion de vilipender la Compagnie.

Au collége de Para, un officier du Roi ne rougit pas d'appeler publiquement la Compagnie de Jésus une compagnie de voleurs. Et cependant lui-même

---

[1] Quelques évêques, et entr'autres celui de Bahia, osèrent, en cette circonstance, ne pas obéir aveuglement aux volontés du cardinal et du ministre. L'archevêque de Bahia, Joseph Boteglio de Matos, avait été chargé nommément de remplacer au Brésil le cardinal réformateur. Il voulut bien faire publier le décret relatif au commerce, et commencer les enquêtes; mais il ne consentit jamais à calomnier les Jésuites et à les décréditer dans l'esprit du peuple. Les enquêtes se firent avec régularité et franchise ; elles furent toutes favorables aux Jésuites. L'archevêque ne réunit pas moins de quatre-vingts signatures, toutes attestant que les Jésuites ne s'étaient jamais livrés au commerce qu'on leur reprochait; le frère même de Saldanha, un des premiers citoyens de Bahia, rendit à leur innocence le témoignage le plus éclatant. Boteglio dressa un rapport de tout ce qui s'était passé, et l'envoya à Lisbonne avec les signatures. Qu'on se figure le désapointement et la colère de Pombal. Il répondit comme répondent ceux qui ont la force en main, et qui demandent des conseils pour avoir des approbations et non des réponses fondées uniquement sur la justice et la raison. Un navire est expédié sur le champ, portant ordre au courageux archevêque d'abandonner son siége. (*Anedd.* t. II. p. 145; *vit. P. Correæ*, *cap.* VII, p. 58.)

n'avait été envoyé de Portugal en Amérique que pour prendre et mettre en vente nos fermes et nos autres biens; plus tard, ce même homme, rappelé en Europe, fut jeté en prison, où il mourut au milieu des larrons et des malfaiteurs.

La réforme, en Amérique comme en Portugal, avait pour premier but de réformer les biens de la Compagnie qu'on s'appropriait au moins quant aux revenus, sous prétexte de les mieux administrer. Une autre manière d'opérer cette réforme, ce fut d'offrir la faveur du Roi à tous ceux qui voudraient abandonner la Compagnie. Mais les Jésuites demeurèrent sourds à toutes les promesses. On les fit comparaître devant l'évêque de Para et devant le gouverneur; la plupart répondirent par ces paroles de David : « *C'est là le lieu de mon repos dans les siècles des siècles; et je l'habiterai, parce que je l'ai choisi.* » Un autre cita ces paroles de la sainte Écriture : « *Nul de ceux qui mettent la main à la charrue et regardent en arrière, n'est propre au royaume de Dieu.* » Mais le prélat, auquel on faisait cette réponse, n'était pas apparemment très-assidu à lire les livres Saints; car il s'écria, en entendant ces paroles; « Oh! pour le coup, voilà un texte nouveau! » En effet, il ne compte que dix-huit cents ans environ. Cela n'empêcha pas cet évêque, nommé Michel de Bulhoens, de l'Ordre de Saint-

Dominique, d'être grandement prisé de Pombal, et d'être élevé par son entremise au siége de Leiria, en Portugal [1].

Les tentatives que l'on fit en Europe pour obliger les Jésuites à sortir de la Compagnie ne furent

[1] La relation donnée par le P. Louis du Gad raconte ce fait d'une manière un peu différente, à moins peut-être qu'il ne faille attribuer à l'évêque de Para deux réponses aussi remarquables. « Donc ce prélat, dit la relation, voyant comparaître devant lui un jeune religieux, crut le déconcerter, en lui disant, dès qu'il le vit paraître : « N'allez-vous pas aussi m'objecter votre charrue ? » Il faisait allusion à ce texte de l'Évangile : *Nemo mittens manum suam ad aratrum*, etc., paroles dont s'étaient servies en effet plusieurs de ceux qu'on lui avait amenés. « Non, excellentissime seigneur, je ne vous citerai point ce texte, répondit le jeune Jésuite, puisque vous n'aimez pas à l'entendre répéter. »— « Que m'allèguerez-vous donc ? reprit l'évêque, » — « Que c'est ici et pour toujours le lieu de mon repos, repart le Jésuite, que je n'aurai point d'autre demeure, puisque je l'ai choisie. *Hæc requies mea in sæculum sæculi; hic habitabo, quoniam elegi eam !* » — « Eh quoi ! dit le « prélat, toujours des passages nouveaux ! »— « Qu'il me soit per- « mis de représenter à Votre Excellence, reprend alors le Jésuite, « que celui-ci n'est pas nouveau, qu'il est du temps même de « David, qui en est l'auteur. »

Que ces deux narrations nous rapportent deux faits séparés ou un seul, il n'en reste pas moins que l'évêque de Para n'était pas très-fort sur la sainte Ecriture.

On s'adressait surtout aux jeunes religieux, et on n'omettait rien pour les détacher de leur vocation. L'évêque de Rio-Janeiro, Antoine del Desterro, religieux bénédictin, ayant appris que les jeunes Jésuites s'adressaient à leurs anciens pour leur demander conseil sur ce qu'ils avaient à faire dans cette circonstance, défendit aussitôt à ceux-ci, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*

pas plus heureuses. Dès le moment où nos maisons avaient été cernées par les troupes, Pombal avait fait défendre, sous peine de mort, à tout étranger de dire le moindre mot aux captifs ; cependant, quand les officiers rencontraient quelque religieux, surtout parmi les plus jeunes, ils avaient toute permission de lui demander s'il n'avait pas de lettres pour le Patriarche réformateur, et s'il ne voulait pas sortir de la Compagnie. Quelle commisération que d'accorder la liberté au prix de l'apostasie !

Plusieurs mois s'étaient écoulés au milieu de ces tristes événements, et je restais toujours prisonnier au collége de Braga. Cependant vers la fin du mois d'octobre 1759, il fallut songer au départ et se préparer à abandonner ce collége, fondé deux cents

---

d'exhorter, ceux qui les consulteraient, à persévérer dans leur état. (*Mém. de Pomb.* t, II, p. 130). Si quelques familles n'oublièrent rien pour engager leurs enfants à rester au milieu d'elles, d'autres s'élevant au-dessus des affections de la nature, montrèrent un courage véritablement héroïque.

« Plus d'un père et d'une mère, dit la relation du P. du Gad,
« apprenant qu'on sollicitait leurs enfants à déserter lâchement leur
« état, crurent devoir écouter bien plus la voix de la religion que
« celle de la chair et du sang. Ne pouvant par eux-mêmes parler à
« ceux qui les touchaient de si près, ils leur firent dire par des
« personnes de confiance, que si, pour rester dans leur patrie, ils
« venaient à sacrifier leur état, ils ne s'attendissent point à leur
« succession, et qu'ils n'eussent pas même à paraître en leur pré-
« sence. »

ans auparavant par le célèbre Barthélemy des Martyrs, de l'Ordre de Saint-Dominique.

La veille de la Toussaint, presque tous les Pères du collége furent transportés sous escorte à la ville voisine de Porto. Ce fut pour moi le signal d'une nouvelle migration. Un frère coadjuteur, presque octogénaire, et depuis plusieurs années privé de l'usage de ses membres, ne fut pas jugé en état d'être adjoint aux prisonniers et on le porta au monastère des Pères Carmes. Mais le bon frère se plaignait amèremeut qu'on ne lui permît pas de mourir dans le lit et la maison où il avait habité pendant de si longues années. Pour moi, je restai encore quelques jours à Braga avec plusieurs Pères étrangers et trois Pères du collége, parmi lesquels se trouvait le Recteur lui-même. Ce dernier ne se souvenait d'autre crime que d'avoir exhorté un de ses inférieurs qui n'était pas encore prêtre, à persévérer dans sa vocation. Ses paroles avaient été recueillies par un de ces espions que Pombal entretenait partout, et lui avaient attiré cette vengeance du ministre.

Le 8 novembre, nous fûmes, à notre tour, transférés de la prison de Braga à celle de Porto. Notre départ s'effectua pendant la nuit à la lueur des torches, comme si nos ennemis eussent craint le grand jour, ou quelque résistance de la part du peuple;

et lorsque nous approchâmes de Porto, on enleva les clochettes à nos mulets, pour ne pas attirer une trop grande foule. A notre arrivée au collége, nos gardes nous remirent à d'autres soldats qui nous y attendaient, et nous entrâmes avec cette nouvelle escorte dans la maison. Je fus confiné dans la loge du portier, où vraiment j'étais bien gardé. Au-dessous de moi, demeuraient les officiers; à ma porte, veillaient les sentinelles; en face, était un corps-de-garde.

Depuis huit jours, un vaisseau de guerre stationnait dans le port, attendant une brise favorable pour transporter en Italie les Pères qu'on avait fait venir de Braga et de plusieurs autres colléges [1]. Une

---

[1] Ce départ était le second depuis quelques mois. Le premier avait eu lieu le 16 septembre de cette année 1759. Cent trente-trois prêtres, la plupart profès, avaient été transportés en Italie. Cette fois, les exilés étaient au nombre de cent vingt-deux; ils furent eux-mêmes suivis, à quelques jours de distance, par trois cents autres Jésuites, la plupart étudiants au collége de Coïmbre. Le chiffre total des Jésuites que le ministre Pombal fit passer en Italie des différentes provinces de l'assistance de Portugal, dépasse le nombre de quinze cents. (*Mém. de Pomb.* t. II, p. 115-122 et 123. *Anedd.* t. II, p. 28.)

En quel temps, et chez quelle nation a-t-il été permis à un souverain, ou à un ministre au nom de son souvrain, de se débarrasser soi-même de plus de quinze cents de ses sujets qu'on dit être dangereux à la sûreté de l'État, perturbateurs de tout ordre et de toute société, capable de tous les crimes, et de les jeter, sans autorisation, sur le sol d'un prince étranger? Ce nouveau droit des gens devait être inauguré par un ministre extrêmement philosophe.

fois exilés, ces Jésuites ne devaient plus rentrer dans leur patrie, sous peine de prison, de déportation en Afrique ou même de mort. Dans toutes les villes et surtout aux frontières, des officiers de justice avaient ordre de faire, tous les six mois, les plus exactes perquisitions, et de s'assurer qu'aucun Jésuite n'était rentré dans le royaume, à couvert d'un déguisement, ou de quelque autre manière.

Nous ne restâmes au collége de Porto que trois jours, puis nous nous remîmes en route avec sept autres captifs, et nous arrivâmes par un temps pluvieux au port de la ville, formé par le Douro. Nous étions au nombre de douze et escortés comme de coutume par une troupe de soldats ; sur la rive du fleuve, des dragons prirent la place des fantassins qui nous avaient amenés. Voici quel était l'ordre de la marche : Un cavalier chevauchait en tête, et portait le bâton de justice ; nous venions après lui, renfermés dans nos litières et gardés par les soldats, qui tenaient à la main l'épée nue. La marche était fermée par l'officier royal, seul et en voiture. Comme on le voit, tout se faisait militairement. Chaque jour, la trompette sonnait le départ, ce qui attirait une grande multitude de peuple. Un de nos Pères était si malade de la goutte, que les soldats étaient obligés de le porter sur leurs bras dans sa litière,

et de l'en descendre de la même manière; cependant deux dragons se tenaient continuellement à ses côtés pour veiller à ce qu'il ne prît pas la fuite. Je l'ai entendu dans une hôtellerie laisser échapper ces paroles qui marquaient bien l'excès de ses douleurs : « Que de maux nous souffrons pour l'Église de Dieu ! » Un autre Père tomba malade : on le força néanmoins à continuer sa route, et peu de temps après, il mourut.

Le huitième jour de notre voyage, nous prîmes pour la dernière fois notre repas en commun, dans la ville de Pinhel, de la province de Tras-os-Montes, à quelque distance des frontières de l'Espagne. Nous avions, dans cet espace de temps, traversé tout le Portugal, de l'ouest à l'est. Le même jour, vers huit heures du soir, nous arrivâmes à Alméida, sur les confins du royaume de Léon, où nous fûmes accueillis au roulement des tambours. Mais avant de quitter ma litière, je dus attendre encore deux grandes heures. Pendant ce temps, les deux soldats qui me gardaient, s'entretenaient à mon sujet, et se demandaient pourquoi cet étranger venait manger leurs châtaignes. C'est un produit de ce pays. J'étais mieux instruit de ma situation que ces braves militaires. A dix heures du soir, je pris possession de ma nouvelle prison. Je n'étais pas renfermé depuis une heure, que trois officiers

pénètrent subitement dans mon cachot et se mettent en devoir de faire le plus rigoureux inventaire de tout ce que j'avais apporté. Argent, papier, encre, plumes, ils enlèvent tout : comme jusqu'ici on avait respecté mon petit mobilier, je ne m'attendais pas à être traité avec tant d'honneur à Alméida. Non contents d'avoir fouillé ma garde-robe, ces Messieurs m'ordonnent encore d'ôter ma ceinture et visitent toutes les poches de ma soutane. Mon reliquaire excita leur envie; ils le prirent sans façon aussi bien que ma montre. Enfin, il me fallut quitter jusqu'à mes souliers et à mes bas; et l'un d'eux même poussa l'impudence jusqu'à me passer la main sur tout le corps, pour s'assurer sans doute que je ne tenais rien de caché sous ma peau. Ce n'est pas tout : à peine ces officiers étaient-ils sortis, que quatre soldats qui attendaient à la porte entrent à leur tour, et, sous prétexte de continuer les perquisitions, bouleversent mon lit, composé d'une paillasse et d'un simple drap, et le laissent ainsi, me donnant le soin de le raccommoder. Mes onze compagnons ne furent pas mieux traités; on les fouilla avec la même rigueur et la même insolence. Quelques-uns avaient déjà commencé à prendre leur repos; on les força de se lever, et ces visiteurs purent à leur aise chercher

jusque dans leur lit. Voilà quelle fut notre première nuit à Alméida.

Le lendemain, quand il fit jour, je retrouvai dans ma chambre une petite pièce de monnaie qui avait échappé à la rapacité de ces harpies; je la ramassai et je la conserve encore précieusement comme un sousenir du désintéressement de mes gardes. Nous étions en tout vingt et un prisonniers. Car quelques mois avant notre arrivée, nous avions été précédés dans le fort d'Alméida par neuf Jésuites appartenant à la mission du Maragnon, et qu'on avait amenés des résidences de Lapa et de Carquere, voisines de Coïmbre. C'est ici le lieu de dire quelques mots de notre nouvelle prison.

Le fort d'Alméida fut construit sous le règne de Jean V, Roi de Portugal, pour servir de caserne; le rez-de-chaussée nous fut assigné. Il contenait vingt et une cellules, toutes rangées sur une même ligne; autant de Pères y furent renfermés; dix-huit étaient de la province du Maragnon ; les trois autres appartenaient à la province de Portugal. Chaque cellule avait trois portes; la porte primitive qui avait à sa partie supérieure une imposte munie de deux larges barreaux de fer ; puis, à quelque distance en dehors une seconde porte en forme de grille. Enfin, pour nous dérober entièrement toute

vue sur le dehors, on éleva un grand mur qui embrassait dans sa longueur toute l'étendue du bâtiment, et on y pratiqua, de distance en distance, vingt et une portes, qui correspondaient aux deux premières de chaque cachot. Malgré toutes ces précautions, peut-être nous eût-il été possible encore d'avoir entre nous quelque communication par l'imposte de notre première porte. On nous enleva ce dernier espoir, en isolant chaque cellule au moyen d'un petit mur bâti entre le mur d'enceinte et la muraille intérieure. De cette manière, il restait à chacun, outre son cachot, un petit corridor, en dehors de sa porte; mais jamais il ne nous fut permis de nous y promener. Il me semble que nous pouvions en toute vérité nous appliquer ces paroles de Jérémie : *Circum ædificavit adversum me, ut non egrediar. Conclusit vias meas lapidibus quadris.* (*Thren.* 3, 7 *et* 9.)

Afin de mettre ce fort en état de nous recevoir, on avait dû, pendant plusieurs mois avant notre arrivée, y occuper un certain nombre d'ouvriers. On les fit travailler sans interruption et sans respecter les jours de dimanche et fêtes ; aussi les habitants voyaient avec un douleureux étonnement profaner ainsi et sans raison suffisante le jour du Seigneur. Pendant que nous entrions à Alméida, six Jésuites de la mission du Brésil, quatre Pères et

deux frères coadjuteurs étaient jetés dans les cachots de Saint-Julien.

Année 1760.

Au milieu de tant de violences et d'injustices, nous comptions encore des voix amies : le Souverain-Pontife nous comblait à Rome des éloges les plus consolants. En cette année 1760, il tint un consistoire dans lequel on agita chaleureusement la cause de la Compagnie : sept cardinaux y prirent part. Clément XIII produisit en notre faveur jusqu'à soixante-dix témoignages écrits, envoyés de tous les pays de l'Europe par ses nonces et souscrits par des archevêques, des évêques et différents supérieurs d'Ordres, parlant avec grands éloges tant de l'institut de la Compagnie que de la conduite de ses membres. Ce consistoire dura six heures. Toutes les accusations, toutes les calomnies accumulées par la haine et la mauvaise foi furent mises à néant. Nos ennemis ne feront jamais oublier les jugements de tant d'hommes éminents, jugements si nombreux, si graves et consignés dans les monuments publics. Le Souverain-Pontife ne s'arrêta pas à une stérile proclamation de notre innocence. Il prit des mesures actives et énergiques pour arrêter le mal. Il écrivit à son nonce, résidant en Espagne, et lui ordonna de veiller avec soin à ce que

les fameux libelles écrits par les *libertins* contre la Compagnie ne se répandissent pas dans le public, et s'il en trouvait, de les faire brûler. Ses ordres furent exécutés, grâce surtout au zèle de l'archevêque de Pharsale, Emmanuel Quintano, grand inquisiteur d'Espagne. Plusieurs de ces écrits satiriques furent livrés aux flammes par la main du bourreau, sur la place publique de Madrid. On distingua entre les autres celui qui a pour titre : *Nuda veritas*. Le Bref de réforme de Benoît XIV eut le même sort, mais sans doute parce que dans la traduction espagnole il s'était glissé quelques additions. Le Portugal s'irrita au plus haut point de la lettre du Saint-Père à son nonce en Espagne, et il en fit des plaintes très-vives à la cour romaine, surtout à cause des éloges prodigués à notre Compagnie.

Quant à nous, à Alméida, nous étions gardés avec une sévérité extraordinaire. On aurait dit que nous étions des brigands accoutumés à tous les crimes et capables de tout oser pour reconquérir notre liberté. Chaque jour, le gouverneur de la ville faisait renouveler nos gardes. Nous ne prenions nos repas qu'en présence de plusieurs soldats et de deux ou trois officiers. Lorsque nos portes s'ouvraient, nous nous trouvions en présence de quatre sentinelles qui dirigeaient de notre côté le

canon de leurs fusils et la pointe de leurs baionnettes. Nuit et jour, des officiers rôdaient autour de nos chambres pour surveiller les sentinelles. De plus, nos oreilles étaient continuellement fatiguées par le bruit qui se faisait au-dessus de nous; j'avais pour ma part un cordonnier dont les bruyants coups de marteau ne me donnaient pour ainsi dire aucune trève. En hiver, le froid était extrêmement rigoureux ; la tour d'Alméida était encore couverte de neige au mois d'avril; nos cachots étaient pavés de dalles, et nous n'avions aucun moyen d'y faire du feu, parce qu'on avait muré toutes les cheminées. L'humidité était si grande que l'herbe poussait sur les murailles. En revanche, nous avions des chaleurs excessives en été : c'est ce qui a donné lieu à ce proverbe : *A Alméida, neuf mois d'hiver, trois mois d'enfer.*

Le 30 mars, un peu après-midi, nous sentîmes les secousses d'un tremblement de terre; elles furent plus prolongées, mais moins violentes que celles qui renversèrent une partie de Lisbonne, le 1er novembre 1755. Toutes nos murailles furent ébranlées; mais heureusement, nous en fûmes quittes pour la peur. Deux mois plus tard, nous perdîmes un de nos compagnons; il mourut dans son cachot, sans secours et cependant si près de vingt de ses frères, tous prêtres, sans avoir pu obtenir de ses

gardes qu'aucun de nous allât le consoler à ses derniers moments et lui porter les secours de la religion. Sa mort nous fut soigneusement cachée, de sorte que nous n'eûmes pas même la consolation d'offrir le tribut de prières que nous avons coutume, dans la Compagnie, d'accorder à ceux des nôtres qui meurent dans le Seigneur. Il fut enterré dans l'église dite de la Miséricorde.

Les mauvais traitements qu'on nous faisait subir étaient tels qu'ils arrachaient des plaintes à ceux mêmes qui nous approchaient. « Quelle horrible prison ! » dit un jour un domestique, en nous apportant notre nourriture. « Je vous loue de votre patience », nous dit-il une autre fois. Un autre, pour fortifier un des captifs, lui rappela l'héroïque constance de saint Ignace, jeté, lui aussi, dans les prisons d'Alcala et de Salamanque.

Nous étions tous séparés les uns des autres, sans autre compagnie que celle des rats. En vain avait-on, pendant plus de dix jours et à deux reprises différentes, fait la guerre à ces animaux rongeurs : tous les efforts étaient restés inutiles. Rien n'était à l'abri de leur voracité : l'huile dans les lampes et les mèches elles-mêmes, tout disparaissait. Avec cela, les puces, les moustiques et les punaises semblaient avoir pris à tâche de nous empêcher de dormir.

Aucun événement n'apportait d'adoucissement à notre captivité. Plusieurs fois des réjouissances publiques avaient mis en fête Lisbonne et tout le royaume ; en d'autres temps ou pour d'autres coupables on aurait vu la justice se relâcher un peu de sa sévérité et peut-être faire grâce à quelques captifs et les rendre à la liberté ; mais avec le ministère de Pombal, les prisonniers d'Alméida, aussi bien que ceux de Saint-Julien, n'avaient point à attendre de semblables faveurs. Le 6 juin eut lieu le mariage de Don Pedro, frère du Roi, avec sa nièce Marie, princesse du Brésil. Pombal saisit cette occasion de consommer avec Rome la rupture qu'il méditait depuis longtemps. Au mépris de toutes les convenances, il s'abstint d'annoncer officiellement au nonce du Saint-Père, le cardinal Acciajuolo, le mariage des deux princes. Le cardinal, fort surpris, crut devoir à son tour s'abstenir de faire aucune manifestation publique, et son palais ne fut pas illuminé. Pombal n'attendait que ce prétexte ; sur-le-champ, il demande à Joseph Ier et en obtient le renvoi du nonce apostolique. Acciajuolo n'opposa aucune résistance ; il partit et fut conduit sous escorte jusqu'aux frontières du royaume Il s'arrêta à Badajoz, en Espagne, au collége de la Compagnie, et il y fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. « Mes Pères, dit-il, voici que vous recevez

en ma personne le dernier Jésuite, chassé du Portugal. » Le Souverain-Pontife ressentit vivement cet outrage, et le monde catholique tout entier en fut ému : néanmoins, la cour de Portugal demanda satisfaction pour une injure qu'elle avait elle-même commise. Dès lors Pombal pressa l'exécution de ses desseins avec une ardeur nouvelle. Le 3 décembre, jour de la fête de saint François-Xavier, un vaisseau de guerre portugais amenait à Lisbonne les Pères qui restaient encore dans la province du Maragnon [1]. A leur arrivée, le comte De Saint-

---

[1] Les deux provinces du Maragnon et du Brésil furent complétement évacuées en 1760; au mois d'avril, on fit partir de Bahia 124 Jésuites répartis sur deux vaisseaux et 53 sur un petit bâtiment propriété de la Compagnie, et qui servait au Provincial à visiter les missions de ces immenses contrées. Les Portugais, pour avoir un prétexte de le confisquer, le déclarèrent bâtiment de guerre portant plus de soixante canons. La vérité est qu'il y avait à bord six petites pièces d'artillerie servant à saluer les villes et forteresses devant lesquelles on passait. Ce petit bâtiment avait en tout six chambres fort étroites; on ne laissa pas d'y entasser 53 religieux et de les transporter ainsi à Lisbonne. A Fernambouc et à Rio-Janeiro, on embarqua 119 Jésuites, et dans ce dernier port, un peu plus tard, deux navires emportèrent 198 membres de la Compagnie. Tous ces exilés furent traités pis que des criminels. « A peine furent-ils entrés dans les navires destinés à les recevoir, mal vêtus et manquant des choses les plus nécessaires, qu'on les jeta à fond de cale où ils furent entassés les uns sur les autres, et pouvant à peine s'y remuer. Sans cesse gardés à vue, ceux de Fernambouc et de Bahia ne purent, malgré leurs prières et le besoin extrême qu'ils en avaient, obtenir la permission de venir respirer sur le tillac, pas même dans

Vincent fut envoyé à bord et offrit à tous les Pères portugais la grâce du Roi, s'ils voulaient abandonner leur vocation. On fit à sa demande l'accueil

---

les journées les plus chaudes et les plus fatigantes de l'été. Leur nourriture, pendant les deux mois de navigation, se réduisit, chaque jour, à un plat de fèves en petite quantité ; et on leur distribua l'eau avec tant d'économie, que quelques-uns d'entre eux, dévorés d'une soif excessive, ne purent la soulager qu'en buvant leur propre urine. Il en mourut quatre dans la traversée, tous privés du secours des sacrements, parce que le commandant les regardait comme excommuniés. » Le tourment de la soif fut celui dont ils eurent le plus à souffrir. Le 11 mai 1760, les cinquante-trois Jésuites embarqués à Bahia sur l'ancien vaisseau de la Compagnie eurent permission de venir sur le pont pour entendre la messe. Après le Saint-Sacrifice, on vit le P. Vincent Rodriguez, vieillard de soixante-dix ans, se jeter aux pieds du capitaine, et le supplier à mains jointes, au nom de Jésus-Christ, souffrant de la soif sur la croix, de lui accorder un peu d'eau. On répondit à cette demande par une défense générale à tous les prisonniers de sortir du lieu qu'on leur avait assigné, et de venir sur le pont exciter la pitié des matelots et des autres passagers. Ce même jour, deux Pères moururent de soif, un autre expira le lendemain ; et trois jours après, un vieillard de quatre-vingt-dix ans fut emporté de la même manière. Un chirurgien était descendu à fond de cale du vaisseau qui emmenait les Pères de Rio-Janeiro, pour y soigner quelques malades ; mais à peine fut-il entré dans ce réduit infect qu'il en sortit avec précipitation et presque suffoqué: « Si vous ne donnez pas un peu d'air à vos prisonniers, dit-il au capitaine, pas un seul n'arrivera vivant à Lisbonne. » (*Mém. de Pomb.* t. II, p. 130. *Anedd.* t. II, p. 154 et 164.)

Le P. Louis du Gad complète ainsi ces tristes détails : « De ceux qui furent embarqués à Fernambouc, trois moururent en chemin, et de ceux qui partirent de Para pour le Portugal, il y en eut sept qui n'y arrivèrent point. Parmi ces sept, était un vieillard de soi-

qu'elle méritait ; mais leur généreux refus fut aussitôt puni. La plupart d'entre eux furent conduits en Italie ; les autres furent enfermés dans les pri-

---

xante-dix ans, homme d'un tempérament encore vigoureux, mais qui n'avait plus de dents. Il se trouva réduit dans le vaisseau à du biscuit; mais cette nourriture lui devenant inutile, il mourut de besoin. Un autre vieillard d'un tempérament également robuste, résidait à Para. Tandis qu'il était encore dans la maison avec les autres Pères, ceux-ci le félicitaient par manière de plaisanterie de ce qu'il se portait assez bien, et paraissait assez vigoureux pour être de l'embarquement qui se préparait et pour les suivre jusqu'au lieu de leur exil : « Je mourrai à Para, leur répondit-il ; vous m'y enterrerez vous-mêmes dans notre église ». L'événement répondit à la prédiction, car la veille du jour où on devait s'embarquer, après s'être confessé de grand matin, il demanda qu'on lui administrât les derniers sacrements. Son confesseur qui connaissait sa vertu dit au Père recteur qu'il ne se fît point de peine de lui accorder sa demande; et en effet, la fièvre le prit; il se mit au lit, et dès la nuit suivante, après avoir été administré, il passa de ce monde à une meilleure vie. Le lendemain, les officiers chargés des ordres de la cour étant venus chez les Pères, presser leur embarquement, le trouvèrent étendu dans la bière. Ils consentirent à ce qu'on fît, avant de partir, l'office pour lui, et qu'on l'enterrât avec les cérémonies ordinaires dans notre église. Les obsèques terminées, les autres s'embarquèrent au nombre de plus de quatre vingts. Je ne citerai que deux traits qui feront connaître comment ils furent traités durant le cours de leur navigation. Premièrement, le jour qu'on les embarqua, on ne leur donna absolument aucune nourriture; secondement, on les mit tous ensemble dans une même chambre, qui ne recevait de jour que par une petite ouverture, la seule qu'on n'eût point fermée, chambre d'ailleurs si étroite relativement au nombre des personnes qu'elle renfermait, que pour respirer un peu plus à l'aise, ils étaient obligés de s'approcher comme ils pouvaient, les uns après les autres, de cette espèce de fenêtre qu'on avait laissée ouverte. »

sons d'Azeitao, ville située au delà du Tage et autrefois résidence d'été des ducs d'Aveiro. Ils trouvèrent, en y entrant, des Pères de différentes provinces, la plupart malades ou avancés en âge. Le nombre total des prisonniers montait à plus de cent vingt, tous entassés les uns sur les autres.

Quatre Pères avaient péri dans la traversée; ceux des exilés qui n'étaient pas Portugais étaient tous destinés à la prison de Saint-Julien; on les y conduisit pendant la nuit. Parmi eux, se trouvaient les Pères François Wolf, de la province de Bohême, Ignace Szentmartonyi, Joseph Keyling et Martin Schwartz, les deux premiers de la province d'Autriche, le troisième de celle de Germanie-Supérieure. A leur arrivée, malgré leur épuisement et la rigueur de la saison, on ne leur donna, pour réparer leurs forces, qu'un peu d'eau froide. Quinze jours après, le 17 décembre, on leur adjoignit cinq Jésuites portugais, qui avaient été détenus jusqu'alors dans la prison de Bélem.

ANNÉE 1761.

Vers le milieu de cette année 1761, le nombre des captifs de Saint-Julien reçut encore un accroissement considérable. En effet, les Jésuites qui travaillaient dans les possessions portugaises, en Asie, n'avaient pas échappé à la persécution. Ils avaient

été arrêtés dans les commencements de cette année, et conduits à Goa des différentes parties de leurs missions; puis, jetés tous ensemble sur un seul vaisseau mal équipé, où ils n'avaient ni air ni jour, ils firent voile pour Lisbonne. Impossible de raconter tout ce qu'ils eurent à souffrir dans cette traversée qui dura plusieurs mois. Habituellement, les vaisseaux qui reviennent des Indes en Europe relâchent dans quelque port, pour rafraîchir leurs vivres; mais Pombal avait donné l'ordre au capitaine de se rendre en droite ligne, à Lisbonne. Aussi, après quelque temps, tous les vivres furent-ils corrompus, et les prisonniers se virent réduits à la plus affreuse extrémité. Vingt-trois moururent, victimes de la faim ou emportés par la maladie. Les survivants n'en furent pas traités avec plus d'humanité; l'équipage leur fit endurer les plus indignes traitements, et plus d'une fois, on se jeta brutalement sur eux, dans l'espérance de découvrir sous leurs vêtements quelque trésor caché. Vers la fin du voyage, il n'y eut plus un seul passager qui n'eût le scorbut, encore quelques jours, et tous ces malheureux allaient succomber à une mort inévitable. Ils arrivèrent enfin le 24 mai, et à demi-morts de misère, à l'embouchure du Tage, et furent aussitôt transportés sous escorte, non pas dans un hôpital, où ils auraient pu rétablir leurs forces épuisées, mais dans

les affreux cachots de Saint-Julien. Parmi eux se trouvait le P. Guevara, espagnol; il était presque mourant; les soldats durent le porter sur leurs bras. Ce Père, qui appartenait à la province de Tolède, s'était rendu à Goa, pour y vénérer les reliques de saint François-Xavier; mais il fut enveloppé dans la même proscription que les Portugais. Dix-huit autres étaient étrangers; ils eurent le même sort: on comptait parmi eux onze Italiens, deux Français, et trois Allemands, c'étaient les Pères Charles Przikril, de Prague, Maurice Thoman, et le F. Jacques Müller. Un autre était de l'île de Marjorque, c'était le Père Gabriel Martorelli; enfin, le dix-huitième était un tonkinois, le Frère Paul Machado, coadjuteur, et guide autrefois de nos missionnaires dans le Tonkin, la Cochinchine, le Cambodge et Malacca. Déjà, plus de vingt ans auparavant, le F. Machado avait, pendant plusieurs mois, subi les rigueurs de la prison, en qualité de chrétien, et avait été le compagnon des quatre martyrs de la Compagnie qui eurent la tête tranchée, le 12 janvier 1737 [1].

Les Pères de la province de Malabar échappèrent

[1] Les martyrs dont parle ici le P. Eckart étaient les PP. Jean Gaspard Gratz, du duché de Juliers, Barthélemy Alvarez, Emmanuel de Abreu et Vincent de Cunha, tous trois Portugais. Ce dernier appartenait à une noble famille de Lisbonne, et n'avait pas encore trente ans lors de son martyre. Le roi de Portugal, Jean V, en ap-

heureusement à cette tempête. Ce n'est pas que Pombal n'employât tous les moyens pour les chasser de ces contrées de l'extrême Orient, et qu'il ne

---

prenant la constance du jeune homme devant les juges et devant la mort, félicita les parents du bonheur de leur fils.

La relation du P. Louis du Gad nous permet d'ajouter quelques détails au récit du P. Eckart relativement aux Jésuites de Goa.

« Ils furent d'abord enfermés, dit le Père, dans différents couvents de religieux, où ils furent aussi étroitement gardés que s'ils eussent été dans des prisons. Cette première détention dura quinze mois, au bout desquels ils furent embarqués pour le Portugal. Neuf d'entre eux moururent avant l'embarquement. Parmi les Pères de Goa, il y avait six autres missionnaires Jésuites qu'on avait arrêtés au Mozambique, l'un desquels avait empêché les Caffres, ses néophytes, d'user de violence contre ceux qui étaient chargés d'exécuter, à son égard, les ordres de la cour. Ils étaient, en effet, disposés, quand on se saisit de sa personne, d'employer la force pour le sauver de leurs mains, s'il ne les avait lui-même engagés, par voie d'insinuation, à n'apporter aucune résistance à l'exécution de ces ordres.

On était au moment de s'embarquer. Il y avait alors parmi la troupe un malade qui depuis longtemps gardait le lit : sa maladie était mortelle ; on en donne avis au vice-roi; on le prie de vouloir permettre que celui-ci soit excepté : « Non, répondit-il, qu'il parte avec les autres. J'aime mieux avoir à me reprocher trop de rigueur que de manquer en un seul point aux ordres du Roi ». Vingt-deux Jésuites moururent dans la traversée et passèrent, selon tout ce qu'on a lieu d'espérer, au repos des Bienheureux, avant d'avoir essuyé entièrement les fatigues d'une des plus fâcheuses navigations.

Pour donner une idée de tout ce qu'eurent à y souffrir tous ceux qui furent de cet embarquement, il suffit de dire que le capitaine du vaisseau porta la sévérité, pour ne pas dire l'inhumanité, jusqu'à faire mettre aux fers, premièrement sur le vaisseau même, et ensuite

fit un grand usage de ses armes ordinaires, la ruse, les promesses ou les menaces, selon les circonstances. Mais tous ses efforts vinrent échouer contre la résis-

---

à Lisbonne, aussitôt qu'on y fut arrivé, un chirurgien et un autre officier subalterne, tant pour avoir donné sans son ordre quelques rafraîchissements à ceux des Pères qui étaient malades, que pour avoir soulagé la soif de quelques autres en leur donnant un peu plus d'eau que la mesure prescrite. » Pour compléter la relation du P. du Gad, voici ce que nous lisons dans les *Aneddoti* (t. II, p. 186) : « Vers la fin de septembre 1760 arrivèrent à Goa les vaisseaux qu'on attendait de Portugal. Ils apportaient de nouveaux ordres au vice-roi. En exécution de ces ordres on fit sortir les Jésuites hors des couvents où ils avaient été enfermés, et on les réunit dans le collége de Saint-Paul au nombre de 121. Là on les entassa dans le corridor le plus bas, où ils eurent beaucoup à souffrir. Un Père et un frère en moururent; mais ils furent bientôt remplacés par sept autres captifs venant du Mozambique et trois Pères de la province du Japon. Les prisonniers restèrent dans ce corridor jusqu'au 19 décembre, jour où ils furent conduits sur le rivage par la force armée. Tous ces religieux captifs demandèrent en grâce qu'on leur accordât la faveur, au moment de quitter les Indes, d'aller vénérer le tombeau de saint François-Xavier et de prier devant ses reliques; mais on leur refusa cette consolation. Cependant les soldats leur permirent, au moment où ils passaient dans la rue qui longe l'église du Saint, de s'arrêter quelques instants pour s'agenouiller et faire une courte prière. Après ces rapides instants employés à demander à l'apôtre des Indes le courage et la patience dans les tribulations qui les attendaient, ils se rendirent au lieu de l'embarquement. Le commandant, surpris de voir un si grand nombre de religieux, fit voir au vice-roi les ordres reçus à Lisbonne de prendre à son bord 40, ou au plus 50 personnes, d'autant que ce nombre pouvait à peine y trouver place. Mais le vice-roi ne voulut rien entendre et persista dans sa résolution de les faire entrer dans ce navire, lais-

tance des nombreux souverains du Malabar, qui aimaient les Pères, et ne voulurent jamais consentir à les livrer. Il avait envoyé un vaisseau de guerre

---

sant au capitaine le soin de les caser comme il pourrait. L'officier qui les y avait conduits, les voyant si déplorablement entassés, ne put s'empêcher de s'écrier en levant les mains au ciel : *Grand Dieu ! quelle misérable place on accorde à vos serviteurs et comment pourront-ils jamais y tenir enfermés !*

Le 21 décembre fête de l'apôtre saint Thomas, un coup de canon donna le signal du départ et, suivant les ordres du Roi, le capitaine fit afficher sur le grand mât la défense absolue aux Jésuites de parler aux passagers, et à ces derniers de ne traiter avec ces religieux en aucune façon.

Le logement insalubre et si étroit, la mauvaise nourriture, la corruption de l'eau et les autres incommodités engendrèrent beaucoup de maladies, et quand les prisonniers passèrent le cap de Bonne-Espérance, le 23 février 1761, le plus grand nombre était atteint du scorbut. Ces vénérables missionnaires, réduits par la misère, étaient couchés les uns sur les autres et sans secours, les moins malades mêlés aux moribonds ; aussi en peu de jours, vingt-quatre succombèrent. Parmi ces morts on comptait 19 Portugais, 3 allemands et 2 Italiens, la plupart prêtres et profès.

Les autres, après cinq mois de traversée arrivèrent, en vue de Lisbonne le 24 mai, et presque tous plus morts que vifs. Le commandant ayant donné avis à la cour, du misérable état de ces religieux, on leur envoya un chirurgien, qui à peine entré dans la chambre construite sur le pont, et voyant les malades étendus sur le plancher, pâles, défigurés et respirant à peine, fut tellement saisi qu'il se retira sans dire un mot ; mais étant invité à descendre dans l'autre chambre, il vit un spectacle encore plus lamentable, et ne pouvant retenir ses larmes, il s'écria, que laisser ces malades sans secours et dans une telle position, c'était la même chose que les faire mourir. On eut donc un peu de compassion et on fit porter

pour réclamer impérieusement les Jésuites; mais ses menaces n'eurent d'autre effet que de confirmer les Malabares dans leur résolution de résister à ses

---

sur le vaisseau des oranges et autres rafraîchissements pour combattre le scorbut.

Pendant qu'on ramenait la vie du corps chez ces pauvres prisonniers, on établit un tribunal pour leur donner, s'il était possible, la mort de l'âme, c'est-à-dire, pour les rendre infidèles aux promesses faites à Dieu et à la Compagnie. Le comte de Saint-Vincent sépara ceux qui venaient de Mozambique ou de l'Afrique et, de nouveau, on prit leurs noms, prénoms, patrie, diocèses, etc... De son côté le chirurgien rendit compte des malades qui n'étaient pas en état de supporter le voyage jusqu'en Italie. Vingt-six séculiers furent mis aux fers et conduits en prison pour avoir témoigné de la compassion aux malades pendant la traversée. Le chapelain du vaisssau était du nombre, et si la charité est un crime, ce bon prêtre méritait son châtiment, pour son zèle et ses soins à soulager les captifs.

Quatre jours après, le comte de Saint-Vincent vint de bon matin presser le départ pour l'Italie, mais on attendit le milieu du jour pour faire passer les malades d'un navire à l'autre; plusieurs étaient si faibles qu'on fut obligé de les faire glisser sur des planches, dans les barques qui les attendaient. Les portugais, au nombre de soixante, furent conduits dans une sorte de Lazaret ou prison, sur le Tage, en face de Lisbonne. Les étrangers au nombre de 25 (11 italiens, 3 allemands, 1 français, 2 espagnols, et 1 tonquinois), furent conduits avec 7 portugais à la tour de Saint-Julien, dans les souterrains que Pombal y avait fait creuser.

Quand le vaisseau portant les captifs de Goa était entré dans Lisbonne, la pieuse princesse du Brésil alla se jeter aux pieds du Roi, son père, et le supplia d'avoir un peu de compassion pour ces pauvres missionnaires des Indes; mais ce fut sans succès; l'âme du Roi était entre les mains de son implacable ministre.

Le comte de Saint-Vincent se rendit au Lazaret dont nous avons

volontés. Pombal, plein de colère, fit retirer aux Pères les subsides qu'on leur fournissait annuellement sur le trésor public. La Providence vint à leur secours d'une autre manière : des marchands hollandais, touchés de leur détresse, se cotisèrent entre eux, et continuèrent à leur faire d'abondantes aumônes [1].

---

parlé et fit venir un à un tous les Jésuites portugais, pour les tenter de quitter la Compagnie et de profiter des bontés du Roi. Quinze religieux non profès, exténués et démoralisés par tant de souffrances, manquèrent de courage et eurent la faiblesse de céder à la tentation au moment où ils allaient assurer leur victoire. Tous les autres résistèrent et furent conduits à la prison d'Azéitao : ils étaient tous profès, à l'exception d'un frère devenu aveugle. Le 30 du même mois ils furent rejoints par 14 Pères du Portugal ou du Brésil. Puis, le 1er juin, 59 furent embarqués pour l'Italie. Ce n'est point ici que nous devons raconter ce qui arriva à ces religieux, exilés à perpétuité du Portugal.

[1] A propos de cette résistance des princes Malabares, voici ce que raconte le P. Louis du Gad :

« Le vice-roi des Indes, ayant envoyé des troupes pour arrêter tous les missionnaires qui se trouvaient dans le pays, partie par force, partie par ruse, les princes idolâtres détachèrent aussitôt une troupe de gens armés, avec ordre de se saisir des soldats portugais et de les leur amener. La chose fut en effet exécutée, et ils ne les auraient jamais relâchés, si les missionnaires ne se fussent intéressés en leur faveur pour leur faire donner la liberté et la permission de s'en retourner. »

Dans le même temps arrivèrent du Maïssour trois catéchistes, pour supplier le vice-roi de ne pas leur enlever leurs missionnaires. Celui-ci les reçut avec hauteur, et ajouta qu'il enverrait des troupes les prendre de force. « Venez, répondirent les catéchistes, nous n'avons

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis ces tristes événements, que la naissance d'un fils au prince Don Pedro et à la princesse Marie était accueillie en Portugal avec les transports de la joie la plus vive. Pour nous, nous étions accoutumés depuis longtemps à attendre de ces fêtes moins un adoucissement à nos maux, qu'un redoublement de rigueurs. Cette fois encore, nos prévisions ne furent pas trompées. Le 21 septembre, pendant que le bruit des fêtes retentissait encore, Pombal signait une sentence de mort contre le P. Gabriel Malagrida.

On se rappelle les griefs du ministre contre ce Père : la réfutation du livre des *Libertins*, à l'époque du tremblement de terre, ses protestations multipliées contre les calomnies dont on chargeait la

---

pas peur; nous sommes libres, et on nous ôtera la vie, avant de nous enlever nos Pères dans la foi. »

« Mais, poursuivit le vice-roi, quand il n'y aura plus de Jésuites ni en Portugal, ni à Goa, où en trouverez-vous ? »

« La France, dirent-ils, et les autres Etats de l'Europe nous en fourniront. » — « Mais comment les nourrirez-vous? » — « Aussi longtemps que nos terres produiront du riz et des fruits, nous aurons de quoi les contenter. »

C'est encore la réponse que fit aux missionnaires un prince idolâtre. Ayant appris que la Cour de Lisbonne avait retranché aux missionnaires les subsides accoutumés : « Venez chez moi, leur disait-il, je partagerai mon riz avec vous. » (*Mém. de Pomb.*, t. II, p. 139. *Anedd.*, t. II, p. 182.)

Compagnie, et par-dessus tout, sa prétendue complicité dans l'attentat contre la personne du Roi Joseph Ier.

L'orage, depuis longtemps suspendu sur sa tête, allait enfin éclater. Relégué d'abord au collége de Sétuval, le P. Malagrida fut, quelques mois après l'attentat du 3 septembre 1758, renfermé dans la prison de Bélem; puis, quand on commença d'instruire son procès, il en fut tiré et jeté dans les cachots de l'Inquisition. La principale accusation dont on le chargeait n'était point du ressort de ce tribunal, puisque c'était un crime de lèse-majesté et non des erreurs contre la foi ou la doctrine de l'Église; mais il importait de le couvrir d'ignominie et de le faire passer, non-seulement pour un conspirateur, mais encore pour un blasphémateur et un hérésiarque. Les juges, chargés d'examiner sa cause, étaient presque tous vendus au pouvoir, et n'avaient aucune connaissance de la théologie. Indigné de la bassesse de leurs sentiments et de leur grossière ignorance, le grand inquisiteur de la foi, Dom Joseph, frère naturel du Roi, donna sa démission plutôt que de tremper ses mains dans le sang de l'innocent. Pombal l'accepta avec colère, fit reléguer Dom Joseph dans un monastère de Carmes et mit à sa place son propre frère, Paul de Carvalho.

Sous ce nouveau président, le procès fut poussé avec vigueur. La première et principale accusation de complicité dans l'attentat contre Joseph I[er] fut laissée de côté; il eût été sans doute difficile d'en tirer tout le parti que l'on désirait. Les inquisiteurs dirigèrent donc toutes leurs pensées vers un autre but : ce fut de condamner le P. Malagrida comme hérétique. On lui attribuait des prophéties et même des miracles. Dans sa prison de Bélem, il avait, disait-on, composé une vie de sainte Anne, qui contenait différentes révélations plus ou moins fondées. Les juges se saisirent habilement de ces faits, et y cherchèrent une cause de condamnation. Ils mirent en œuvre tous les moyens pour amener le P. Malagrida à rétracter, comme des illusions du démon, les révélations et les prophéties qu'on lui attribuait; mais le Père répondit toujours avec une inébranlable constance qu'il se soumettait sur ces différents points au jugement de l'Église ; et toutes les instances ne furent jamais capables d'obtenir de lui une autre réponse. Les juges se décidèrent à passer outre, et il fut condamné comme rebelle à Dieu et au Roi, comme séducteur du peuple et défenseur opiniâtre de ses erreurs. L'archevêque de Sparte *in partibus*, suffragant du patriarche de Lisbonne, le dégrada de sa dignité et le livra au bras séculier.

On choisit pour le jour de son exécution la fête de saint Matthieu. Le supplice fut précédé de la cérémonie de l'auto-da-fé, dans l'église des Dominicains.

Le P. Malagrida fut conduit au supplice couvert d'une sorte de coiffure ridicule, telle qu'on en met aux hérésiarques, et d'une soutane où l'on avait peint les figures de serpents et de diables les plus bizarres et les plus monstrueuses ; il avait un mors à la bouche, pour l'empêcher de blasphémer, disaient ses ennemis ; mais bien plutôt pour l'empêcher de protester de son innocence devant le peuple. Deux religieux bénédictins se tenaient à ses côtés : l'exécution eut lieu sur la place Rozio. Avant d'être jeté au feu, il fut étranglé. Quand on commençait à serrer la corde passée autour de son cou, des témoins de cette scène l'entendirent prononcer distinctement ces paroles : « Dieu miséricordieux, secourez-moi à cette heure ; ayez pitié de mon âme. Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains. » Ensuite il fut brûlé et ses cendres jetées dans la mer. La sentence de mort ne fut répandue dans le public que quelques jours après. Les propositions qu'on y attribuait au P. Malagrida étaient si extravagantes, qu'elles n'auraient pu être avancées que par un fou. S'il en était véritablement l'auteur, tout ce qu'on pourrait en conclure, c'est

que les privations et les souffrances lui avaient ôté la raison, et ceux qui l'ont fait mourir ne se justifient pas eux-mêmes en appuyant une condamnation à mort sur de si misérables motifs. Le Roi de France, Louis XV, ayant lu cette sentence, s'écria : « Ils ont brûlé Malagrida à Lisbonne ; c'est comme si je faisais brûler à Paris le *Père éternel* ». C'était un fou bien connu dans la ville. La mort de Malagrida, loin de diminuer sa réputation de sainteté, ne fit que lui donner un nouvel éclat. En Espagne, son ignominieux supplice fut salué par toutes les maisons de la Compagnie comme un solennel triomphe ; à Rome, avec la permission du Souverain-Pontife, Clément XIII, on fit graver son portrait et on composa en son honneur une épitaphe qui rappelait ses travaux et son invincible amour pour la vérité [1].

---

[1] Les juges du P. Malagrida ne manquèrent pas de célébrer leur victoire. Le premier inquisiteur, Nûno-Alvarez Pereira de Mello donna ce même jour, dans le couvent des Dominicains, en signe de réjouissance du triomphe remporté par le Saint-Office sur les ennemis de la foi, un splendide festin auquel assistèrent, avec la noblesse, les divers membres du tribunal de l'inquisition. (*Mém. de Pomb.*, t. III, p. 39.)

La vengeance de Dieu s'étendit d'une manière visible sur tous ceux qui avaient le plus contribué à la mort de son serviteur. Les deux hommes qui, après Pombal, avaient pris une part plus active à la mort du P. Malagrida, étaient sans contredit, le P. Norbert, ancien capucin, plus connu sous le nom de l'abbé Platel, et le

Je n'appris que plus tard la condamnation et le supplice du P. Malagrida ; car aucun bruit du dehors ne pénétrait dans notre prison d'Almeida, et même,

---

P. Jean Mansilha, dominicain, créature de Pombal, et nommé par lui Provincial perpétuel de son Ordre et, ce qui était plus lucratif, directeur de la Compagnie des vins de Porto. Tous ces hommes, et quelques autres encore, eurent une fin tragique.

Nûno Alvarez fut emporté misérablement quelques jours après le superbe festin qu'il avait donné aux inquisiteurs.

Le P. Mansilha fut dépouillé, à la mort de Joseph Ier, de ses doubles fonctions, charges et revenus ; et, convaincu de plusieurs crimes, si la Reine ne le fit pas mourir, ce fut uniquement par respect pour son Ordre. Quant au P. Norbert, il eut une fin encore plus malheureuse. Après avoir erré longtemps de province en province, traînant à sa suite des femmes de mauvaise vie, qu'il faisait passer pour les filles de ses frères, il mourut misérablement, en 1770. (*V. Vita ven. P. Emman. Correæ, anim.* 6ª, *p.* 245. *et dissertat. de tribus in Lusit. Jes. Socios public. judiciis, p.* 246 *et suiv.*)

Les Jésuites ensevelis dans les cachots de Saint-Julien, privés de toute nouvelle du dehors, apprirent cependant la mort du P. Malagrida, et voici comment : le geôlier se servait quelquefois d'un enfant pour porter la nourriture des prisonniers. Cet enfant ayant été trois semaines sans paraître, les captifs lui demandèrent s'il était arrivé quelque chose. Rien dit l'enfant, si ce n'est que le saint est mort : il y a quinze jours, il a été condamné à être étranglé et brûlé. Interrogé pour savoir quel était ce *saint*, l'enfant répondit : Mais on ne le nomme pas autrement que le saint, et c'est un Jésuite. (*Anedd.*, t. II, p. 194.)

Pour plus amples détails sur le procès et la mort du P. Malagrida, on peut consulter l'ouvrage suivant : *Histoire de Gabriel Malagrida, Jésuite, l'apôtre du Brésil au XVIIIe siècle, étranglé et brûlé sur la place publique de Lisbonne, le* 21 *septembre* 1761. *Par le P. Paul Mury.* (*Paris, Douniol,* 1864.)

de jour en jour, il nous semblait que la vigilance de nos gardes devenait plus active et plus soupçonneuse. Déjà, au commencement de notre captivité, j'avais été dépouillé par eux de tout ce que j'avais avec moi; depuis ce temps, je m'étais recomposé un petit mobilier qui consistait principalement en quelques feuilles de papier et un peu d'encre de chine. Je ne gardai pas longtemps mon trésor. Le 1er décembre, trois officiers envahissent subitement ma cellule et m'enlèvent absolument tout; ils ne me laissent que mon bréviaire et encore ont-ils soin d'en ôter toutes les gravures et d'en arracher toutes les feuilles de papier blanc.

ANNÉE 1762.

Cette année 1762 rappelle le solennel hommage que reçut en France la Compagnie de Jésus, depuis longtemps en lutte aux tracasseries du parlement et aux attaques de l'irréligion. Le 1er janvier, Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, présentait au Roi de France un rapport dans lequel, après avoir examiné l'utilité de la Compagnie, sa doctrine, les mœurs de ses membres et son gouvernement, il concluait à sa conservation dans le royaume. Le rapport était signé par les cardinaux, Paul Albert de Luynes, de Gesvres et de Rohan, par neuf archevêques et trente-deux évêques. Ce fut une

manifestation glorieuse à la Compagnie; malheureusement, là comme ailleurs, les intrigues des méchants finirent par triompher et par obtenir le renvoi des Jésuites.

En Portugal, des bruits de guerre circulaient partout et répandaient la frayeur parmi le peuple. Une agitation extraordinaire régnait autour de nos prisons; tous les postes étaient augmentés. Le 28 janvier 1762, à sept heures du matin, je vois entrer, contre toute attente, deux officiers qui m'avertissent de me tenir prêt à partir dans une heure. Depuis les dernières perquisitions faites parmi mes affaires, c'était plus de temps que je n'en avais besoin. Aussi, après quelques minutes, j'étais prêt. On me donna six compagnons de voyage, le reste des prisonniers devait nous suivre un peu plus tard, et en deux bandes séparées. Nous montâmes sur les mulets qui nous avaient été préparés, et nous voilà de nouveau en route pour une destination inconnue. Une escorte de cavaliers veillait à ce que nous ne prissions pas la fuite. Les populations accouraient en foule sur notre passage, et retardaient notre marche au milieu des villes. A peine sortis de prison, nous apprîmes l'exécution du P. Malagrida; tout le monde en parlait : « On l'a accusé de beaucoup de crimes, il est vrai; mais il n'a été convaincu d'aucun. » Généralement, la

rumeur publique n'était pas favorable à Pombal; aussi le ministre qui avait eu grand soin de répandre parmi le peuple la sentence de condamnation, se vit-il obligé de la faire disparaître; mais quelque diligence qu'on y employât, on ne put retrouver tous les exemplaires.

Une fois sortis d'Alméida, qu'allions-nous devenir? Nous n'en savions rien. Le second jour de notre voyage, j'eus une défaillance, ainsi que deux autres Pères. On attribua cet accident au changement subit d'air; car depuis plus de deux ans, nous ne respirions qu'une atmosphère empestée. Ce même jour, des litières prirent la place de nos mulets : il était temps; car nous étions rompus de fatigue. Nous passâmes à Coïmbre, où la Compagnie dirigea autrefois une si fameuse Université; puis par Santarem, dans l'Estramadure. Cette ville compte un grand nombre de religieux de différents Ordres. En passant devant la maison des franciscains, j'en remarquai plusieurs qui nous regardaient avec une grande curiosité : depuis plus de deux ans, ils n'avaient pas vu un seul Jésuite.

Enfin, après quinze jours de voyage, nous arrivâmes à Lisbonne, le 9 février, au milieu de la nuit. Nous fûmes immédiatement conduits au petit fort de Junquiera, à une bonne lieue de la ville. C'est là que nous devions attendre le jour; mais la

prison était encombrée d'une multitude de captifs de distinction que Pombal y avait enfermés; et la veille même, était arrivé le comte de Saint-Lourenço, dont tout le crime consistait à être demeuré l'ami du P. Malagrida, au milieu de ses disgrâces. Après trois heures de halte, il nous fallut donc partir pour Bélem, située à un quart d'heure de distance; c'est là que nous passâmes le reste de la nuit dans la prison publique, au milieu des voleurs et des brigands. Dès le lendemain, nous quittâmes ce lieu pour nous diriger vers la tour Saint-Julien. Les braves officiers qui nous avaient escorté depuis Alméida, s'étaient persuadés qu'on voulait nous rendre à la liberté : aussi leur étonnement fut-il extrême quand ils nous virent entrer dans ces nouvelles prisons et passer, comme ils disaient, du purgatoire en enfer. Pour arriver aux cachots de la tour Saint-Julien, on descend d'abord quelques marches; puis on rencontre un corridor très-obscur, le long d'une voûte qui supporte les logements des soldats. Un officier nous précédait avec une lumière pour éclairer notre marche; bientôt une porte s'ouvrit : l'officier me pria d'entrer; un instant après, la porte se ferma, et je me trouvai dans la plus complète obscurité. C'était mon cachot. Je me traînai à tâtons pour reconnaître un peu le terrain; pour tout ameublement, je rencontrai

quelques planches destinées à me servir à la fois et de table et de lit. Je restai environ une heure au milieu de ces ténèbres; enfin, on m'apporta une chandelle qui fut bientôt consumée, et je retombai dans l'obscurité. Le dessein de Pombal avait été d'abord d'isoler tous les Pères étrangers. Mais le nombre des cachots se trouvant trop petit, il ne put exécuter ce projet, et le lendemain, on mit avec moi un de nos anciens compagnons de captivité d'Alméida. Nous demeurâmes ensemble dans cette espèce de caverne depuis le 10 février jusqu'au 4 mars. Mais dans la nuit du 3 au 4 mars, éclata un épouvantable orage; la pluie tombait par torrents; l'eau, filtrant à travers les pierres de la voûte, envahit notre cachot, et en fit comme un lac; nos deux voisins partagèrent le même sort. Il devenait impossible de nous laisser là plus longtemps. Comme une prison venait d'être bâtie, nous y fûmes immédiatement transportés. Je ne saurais dire si nous gagnâmes au change. Les murs de notre nouvelle habitation étaient tellement humides, que le moindre attouchement de la main suffisait pour y laisser une empreinte. L'intention du gouverneur de Saint-Julien était de nous ramener dans notre premier cachot, aussitôt que les murailles et le sol seraient secs : de fait, nous n'y revînmes jamais; nous restâmes dans notre humide prison, véritable souter-

rain où l'on descendait par un escalier de vingt-trois marches.

Qui pourrait décrire toutes les misères, toutes les souffrances que nous eûmes à y endurer ! Jour et nuit, nous n'avions pour dissiper les ténèbres que la lueur faible et vacillante d'une petite lampe. Je regarde comme un prodige de n'avoir pas perdu la vue au milieu de cette obscurité continuelle. Deux régiments logeaient dans le fort. Que de fois les cris des soldats vinrent nous réveiller au milieu de la nuit ! Ajoutez à cela le roulement des tambours et les hurlements des chiens qui aboyaient des heures entières. Ce n'est pas tout. Pendant la première année de notre captivité, des ouvriers furent continuellement employés, et le jour et la nuit, à refondre tous les canons du fort. Chaque coup de marteau retentissait dans nos prisons avec un bruit assourdissant. C'était le frère de Pombal, Paul de Mendoça, le grand inquisiteur de la foi, qui présidait à ces travaux.

Je ne dirai rien de l'odeur fétide de notre prison, ni des chaleurs insupportables de l'été, ni des morsures des insectes, ni des planches humides qui nous servaient de lit. En hiver, et dans les temps de pluie, l'eau découlait par l'escalier dans notre cachot, et y détrempait le sol, en sorte que nous

ne savions plus où mettre le pied. La mort nous eût paru un bienfait au milieu de tant de souffrances : elle ne tarda guère à venir nous visiter; sa première victime fut le F. Ernest King, anglais, de la province de Portugal. Il fut frappé d'apoplexie, le 24 mars, pendant le souper, et tomba mort entre les bras de son compagnon, qui était français.

Jusqu'à ce moment, personne n'avait pu deviner les raisons qui avaient déterminé Pombal à nous transférer d'Almóida à Saint-Julien. Les événements politiques qui eurent lieu au mois d'août de cette année 1762 donnèrent l'explication de cette mesure. En effet, la guerre venait d'éclater entre l'Espagne et le Portugal.

Le 10 août, les espagnols bombardèrent la ville d'Alméida, et forcèrent la garnison à capituler. Le commandant fut emprisonné à Coïmbre, pour n'avoir pas fait son devoir, et plusieurs des officiers qui nous avaient gardés quelques mois auparavant avec tant de rigueur partagèrent notre captivité dans les cachots de Saint-Julien. Le rusé Pombal avait prévu ces événements; et six mois à l'avance, il avait pris les précautions nécessaires pour empêcher que nous ne fussions délivrés par les espagnols, dans le cas où la ville tomberait en leur pouvoir. Un officier m'a raconté que lorsque nous arrivâmes à Saint-Julien, Pombal avait dit : « Tant que je

vivrai, ces gens-là ne verront point le soleil ». Que Dieu lui pardonne.

Le 21 octobre, le F. Ernest King était suivi dans la tombe par le P. Antoine Torrès, de Coïmbre. Pendant seize années, le P. Antoine Torrès avait été pénitencier du Vatican, à Rome. Revenu dans sa patrie, on lui confia la charge de provincial; puis celle de recteur à la maison professe de Saint-Roch, à Lisbonne. Il était très-lié avec le nonce du Pape, dont il était le confesseur. C'est là ce qui lui mérita les rigueurs de Pombal. Le P. Torrès fut d'abord banni de Lisbonne, et relégué à Bragance, puis jeté dans la tour Saint-Julien.

Les captifs ne pouvaient avoir aucune communication entre eux de prison à prison. Pombal leur avait défendu avec menace d'adresser la moindre parole aux sujets du Roi, ou de faire passer quelque lettre que ce fût. Cependant, en dépit de tous les obstacles, et malgré la vigilance de nos gardes, nous parvînmes à établir quelques rapports entre nous, et à nous envoyer mutuellement des lettres et même quelques livres. Des enfants qui venaient quelquefois nous apporter notre nourriture, nous faisaient ces commissions [1].

---

[1] Le 4 novembre, notre narrateur, le P. Anselme Eckart, recevait ainsi un petit ouvrage de son compatriote, le P. Schwartz, qui accompagnait son envoi de deux distiques. Il faut savoir, pour une

ANNÉES 1763-1764.

L'année 1763 n'apporta aucun adoucissement à nos maux. Deux fois, le Portugal célébra de grandes

---

plus complète intelligence de cette petite pièce, que le nom de *Schwartz* en allemand, signifie *noir*.

Ite, quod invideo, sine me; antra subite, libelli,
Ad clausos!... clausus quo vetor ire, Niger.
Ite, salutatum Patres, atque addite : liber
Qui mittit, non est; vellet at esse liber.

Le P. Eckart, répondit, usant du même intermédiaire, par les neuf distiques suivants :

Nostra duo famuli subierunt antra libelli :
Est Dominus clausus, sed reserata manus.
Concipis invidiam, sine te istos ire libellos :
Hæc sancta est; potius nomen amoris habet.
Nam servire cupis clausis, licet ipse reclusus;
Non obstat carcer; claustra recludit amor.
Qui mittit, Niger est, non re, sed nomine tantum;
Candidus est animus : testis uterque liber.
Miror, per mutos nobis venisse salutem;
Sed scio, quid dicant numera, muta licet :
Vincunt ampullas, et sesquipedalia verba,
Omni præ lingua dona diserta magis.
Non es liber, ais : clausum est hoc carcere corpus;
Sed tua mens grandis libera semper erit.
Denique cum liber non sis, liber esse peroptas :
More libellorum vincula tune cupis?
Capti hi venerunt, fortique ligamine vincti :
Audio quid dicas : Vincula nescit amor.

Un des captifs imagina un autre moyen plus facile et moins

fêtes, d'abord à la nouvelle du traité de paix conclu le 26 mars, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, puis à la naissance du second fils du prince Don Pedro. Mais les prisonniers de Saint-Julien n'étaient plus censés de ce monde. Seul, le Père commun des fidèles, le Pape Clément XIII ne nous oubliait pas; déjà, l'année précédente, il avait écrit, en faveur de la Compagnie, deux lettres mémorables, l'une aux évêques et au clergé de France, l'autre au Roi Louis XV. Cette année 1763, il s'adressa au Roi de Pologne, Stanislas Leczinski, et lui recommanda avec les plus

---

dangereux de communiquer avec les autres cachots : ce fut de frapper sur la muraille un certain nombre de coups, selon la lettre que l'on voulait exprimer. Pour faire part de sa découverte aux autres captifs, il résolut de se servir du livre de *la Perfection chrétienne*, de Rodriguez, où ils faisaient chaque jour la lecture spirituelle, et qu'un des geôliers portait de cachot en cahot. Avec une paille noircie à la fumée de la lampe, il développe son système sur le premier feuillet du livre qui était blanc, colle ce feuillet à un autre avec de la salive, et à l'heure ordinaire, il remet le volume au geôlier qui l'emporte sans soupçon. Quelque temps après, il frappe sur la muraille; mais personne ne lui répond; on n'avait pas lu son écrit. C'est seulement trois mois après que le feuillet s'étant détaché de lui-même, et ayant été lu par un captif, on comprit le sens de ces coups qu'on entendait depuis si longtemps. Dès lors, l'usage de frapper sur la muraille s'étendit peu à peu, et bientôt il devint universel. Les Pères s'en servaient pour s'encourager les uns les autres dans leurs mutuelles souffrances, pour demander des prières pour les malades ou les morts, et se mettre au courant de tout ce qui pouvait les intéresser. (*Anedd.*, t. II, p. 194.)

vives instances de protéger la Compagnie en butte aux attaques de ses ennemis et de tous ceux de l'Église. Vers la fin de l'année, le 30 novembre, nous perdîmes un de nos compagnons, le P. Vincent de Seixas. Il mourut pendant la nuit, sans avoir eu la consolation de recevoir les derniers sacrements; on n'avait permis de les lui administrer que le lendemain ! Notre plus grande privation, on le comprend, était l'impossibilité de célébrer la sainte messe, et même nos geôliers ne se mettaient pas en peine de nous faire donner la communion pascale. Nous ne pouvions espérer de communier que dans le cas d'une maladie mortelle, et encore dans ce cas, fallait-il le certificat du médecin.

Notre seule consolation était dans l'échange clandestin de quelques lettres; nous nous aimions tous comme des frères, et un des captifs put chanter en toute vérité :

Lusius, Hispanus, Germanus, et Italus, uno
Clauduntur quatuor carcere, corde pares :
Distinctum genus est illis, disjunctaque tellus ;
Unus sed quatuor quam bene junxit amor [1] !

A cette époque, l'orage que l'archevêque Christofle

---

[1] Le compte du poëte n'est pas tout à fait complet; il faut y ajouter deux Français et un Anglais.

de Beaumont, soutenu par une grande partie du clergé de France, avait essayé de conjurer deux ans auparavant, éclata enfin sur la Compagnie. Les Jésuites furent bannis du royaume de France par arrêt du parlement. Le premier honneur de cette victoire revient de droit aux jansénistes. Mais les exilés trouvèrent partout un accueil favorable. L'Autriche, la Bohême, la Hongrie, la Bavière, la Russie, la Pologne, la Sicile, la Prusse et même l'Angleterre s'empressèrent de leur offrir un asile. En France même, ils conservèrent de nombreux amis, et on entendit une foule de protestations éclater en leur faveur. Jean de Caulet, évêque et prince de Grenoble, qui avait déjà signé le rapport du 1er janvier 1762, prit encore la plume en cette occasion, et écrivit une apologie complète de la Compagnie. Il dédia son ouvrage au Souverain-Pontife, qui accepta l'envoi avec reconnaissance, et répondit à l'évêque par un bref de félicitation.

Une si généreuse conduite et les sympathies que les Jésuites français avaient trouvées dans la plupart des Etats de l'Europe, n'était guère de nature à calmer la haine de Pombal pour ceux qui étaient sous la domination portugaise. Il apprend que deux Jésuites, sujets du Roi de Portugal, se sont retirés à Gênes, dans l'espoir de se soustraire ainsi à la rigueur des lois. Aussitôt, il fait déclarer au nom

de son maître, au sénat de cette ville, que si Gênes veut ménager les intérêts de son commerce avec le Portugal, elle ait à chasser de son sein et de son territoire les traîtres qui s'y sont réfugiés. Un peu plus tard, le 6 octobre 1764, il fit passer en Italie quelques-uns des Pères détenus dans la prison d'Azeitao. Quelles étaient ses raisons? Je l'ignore absolument. Quinze jours après, il nous adjoignit dix-neuf Pères appartenant aux différentes provinces de l'Asie. On comptait parmi eux douze portugais, deux allemands, autant d'italiens et de chinois, et un français. Sans les fatigues de la traversée, nous aurions eu deux compagnons de plus; mais deux proscrits, l'un et l'autre français, moururent en chemin; c'étaient le P. Jean Sylvain de Neuville, de Bordeaux, ancien supérieur de la mission française en Chine, et le P. Gabriel Boussel, parisien, procureur de cette même mission. Ces Pères n'étaient point sous la domination du Roi de Portugal; mais comme ils étaient Jésuites et qu'ils avaient habité sous le même toit que les Jésuites portugais, on leur fit partager le même sort.

Le gouverneur chinois de Macao aurait bien pu s'opposer à leur arrestation, et en appeler à l'empereur : probablement, l'argent des portugais lui ferma la bouche. Les missionnaires virent leurs maisons envahies par des soldats, et leurs biens vendus

à l'encan. Plusieurs d'entre eux avaient déjà confessé la foi, quelques-uns même au milieu des tourments.

ANNÉE 1765.

Au mois d'avril de l'année suivante, 1765, je reçus le commencement de la relation que le Père Graff, un de ces exilés, écrivit de leur arrestation à Macao, et de leur voyage jusqu'à Lisbonne.

« Le 5 juillet 1762, raconte ce Père, la tempête éclata sur Macao. Vers trois heures du matin, trois juges, accompagnés de plusieurs hommes, envahissent notre maison, et nous emmènent de notre collége au couvent de Saint-Dominique; les chinois qui se trouvaient parmi nous sont conduits à la maison des Pères Franciscains.

« Cinq jours après, nous étions tous ramenés à la Procure du collége, et nous y passâmes quatre mois. Ce temps écoulé, on nous fit monter, le 5 novembre, dans un vaisseau et nous cinglâmes dans la direction de Goa. A notre départ de Macao, les habitants nous avaient pourvu avec une généreuse charité de toutes les choses nécessaires; malheureusement, la traversée fut plus longue qu'on avait pensé tout d'abord; au lieu de durer deux mois, comme d'ordinaire, elle se prolongea cinq mois entiers, pendant lesquels nous eûmes beaucoup à

souffrir de la faim, de la chaleur et du manque d'air.

« Le 22 mars 1763, nous arrivâmes à Goa, et deux jours après, nous fûmes conduits au fort de Mormagao, où nous restâmes oubliés pendant plus de dix mois. Le 4 février de l'année suivante, on se souvint enfin de nous, et on nous fit monter à bord d'un vaisseau indien qui faisait voile pour Bahia. Nous eûmes à nous féliciter de notre nouveau capitaine, il eut pour nous tous les égards possibles. Nous ne laissâmes pas cependant que d'avoir encore beaucoup à souffrir, les ordres de la Cour ne lui permettant pas de nous traiter comme il aurait voulu. Au cap de Bonne-Espérance, nous fûmes assaillis par une tempête qui dura quatre jours; un grand nombre furent pris du scorbut; d'autres furent attaqués par une toux violente, qui en emporta quatre en quelques jours. Notre arrivée à Bahia, le 15 mai, nous apporta quelque soulagement; à peine descendus du vaisseau, nous fûmes conduits à la maison de retraite, au milieu d'un déploiement de forces militaires que nous n'avions pas encore vu ailleurs. Mais les marques d'affection que nous prodiguèrent les habitants de Bahia, nous firent oublier ces traitements. »

Le récit du P. Graff s'arrête là; j'ajouterai que je sus d'ailleurs que la joie des habitants à la vue

des Pères était si grande, qu'ils ne savaient comment la témoigner. Ils leur donnèrent une sérénade, et leur envoyèrent en abondance des habits et des vivres. Une personne osa même pénétrer jusqu'à eux, malgré les soldats, se jeter à leurs pieds, et leur demander en grâce un lambeau de leurs habits [1].

[1] Nous complèterons le journal du P. Eckart, sur les Missionnaires de la Compagnie, que Pombal fit saisir en Chine et dans les Indes, pour leur faire expier en Portugal, le seul crime qu'on ait pu leur reprocher, celui d'être Jésuites, — nous complèterons, dis-je, le récit du P. Eckart par celui du P. du Gad. Ce Père, né à Lyon, et Missionnaire en Chine, pris et conduit en Portugal, sortit des prisons de Pombal, grâce à la piété de la Reine de France, comme on le dira plus loin.

Relation abrégée de ce qui est arrivé aux Jésuites qui étaient à Macao, en Chine, lorsqu'on se saisit d'eux, en 1762, *qui comprend leur voyage de mer et leur détention en* 1764, *au fort Saint-Julien, lequel est à l'entrée du port de Lisbonne* [1].

« Nous pouvons assurer avec vérité qu'il n'est rien dans ce récit simple et abrégé de nos disgrâces, que nous n'ayons vu de nos yeux, rien dont n'ayons été témoins et participants.

« Le 5 juillet 1762, à trois heures du matin, nous fûmes arrêtés au nombre de 29 Jésuites. Treize étaient de la vice-province de Chine et avaient leur habitation dans la maison de Saint-Joseph; huit de la province du Japon, lesquels demeuraient dans le collége de Saint-Paul, et trois de la Mission française, habitants du même collége. Ceux-ci furent conduits dans le couvent des PP. Dominicains: les autres dans celui des PP. Franciscains; mais au bout

[1] Nous avons deux relations du P. du Gad; parfaitement identiques pour le fond, elles diffèrent par le style, nous avons choisi la rédaction la plus claire.

L'arrivée de ces nouveaux Pères occasionna un changement dans la répartition des captifs de Saint-Julien. Nous nous trouvions au nombre de

---

de quatre jours, on nous transféra tous dans la partie du collége où se gardaient les effets et les provisions de la maison, et où se traitaient les affaires du dehors. On nous y assigna quatre petites chambres, dont l'une devait servir tout à la fois d'oratoire et de salle à manger. Toute communication nous fut absolument interdite avec qui que ce fût; on mit pour cela aux portes et aux fenêtres des treillis de fer qui en fermaient l'entrée, et l'on disposa dans les endroits d'où l'on pouvait avoir vue sur nos chambres, des sentinelles qui, jour et nuit, veillassent à ce que nous n'apprissions rien des externes, et à ce que nous en reçussions encore moins chose quelconque. On avait, de plus, fait défense très-expresse à ces mêmes sentinelles, de rien dire de ce qui se passait dans la ville.

« Ce fut pendant ce temps-là, qu'un héraut publia contre nous, à haute voix, dans toutes les places publiques également remplies de gentils et de chrétiens, six ou sept arrêts flétrissants, dans lesquels notre nom était condamné avec éclat à un éternel oubli. On y déclarait rebelles, l'archevêque de Cranganor et l'évêque de Cochin, parce qu'ils avaient refusé de se livrer eux-mêmes et d'abandonner la mission de Malabar. On y prononçait la confiscation de nos biens, avec injonction, sous les plus grièves peines, de représenter, dans le terme de vingt jours, tout ce qui nous avait appartenu de quelques manières qu'on en fût possesseur. On ajoute même qu'il y était décerné des peines corporelles et afflictives contre ceux qui se feraient les apologistes de la Société, manifesteraient extérieurement les sentiments d'estime qu'ils avaient pour elle, ou qui feraient des plaintes sur ses malheurs. La menace s'étendait jusques à ceux qui laisseraient échapper des regrets sur ce triste événement, par la part qu'ils pouvaient y avoir. C'est ce qu'éprouvèrent deux pauvres femmes qui se nourrissaient journellement d'une certaine mesure de riz cuit, qu'on avait coutume de distri-

quatre-vingt-douze; et on comptait seulement vingt-huit cachots ; selon leurs dimensions plus ou moins grandes, on y renferma deux, trois, quatre,

---

buer à la porte de nos Maisons, aux malheureux qui n'avaient point cette ressource pour vivre. Comme elles s'étaient présentées à la porte d'un ou deux riches qui leur refusèrent l'assistance, il leur échappa de dire alors : « Oh ! si les Maisons de nos bons Pères subsistaient encore, nous n'en serions pas réduites à cette extrémité : nous aurions du moins de quoi sustenter notre misérable vie ». Sur cela, elles furent déférées aux juges et mises en prison. Voilà ce que leur valut la plainte bien naturelle que leur avait arraché le sentiment de leur misère.

« Au commencement de septembre, on vendit à l'encan, à la porte de l'église, tous nos meubles, tant de la province de Japon que de la mission française. Ceux de la vice-province de Chine furent aussi vendus dans le même temps, à l'entrée du vestibule, assez loin cependant de l'enceinte de l'église. Les vases sacrés furent, dit-on, remis entre les mains de l'illustrissime évêque, et déposés dans une maison séculière, mais on a su que tous les autres meubles de dévotion, images, médailles, chapelets, croix, et dont les Jésuites français avaient fait emplète avec des frais assez considérables, et qui leur étaient venus de France, des Indes et de Canton, meubles qu'ils ne gardaient que pour être envoyés chaque année à leurs Missionnaires, qui devaient les distribuer à leurs néophytes, avaient été vendus et donnés à vil prix. Au temps même de la vente, on vit des gentils mettre sur leurs têtes le bonnet consacré à l'usage de nos prêtres, et qu'ils portent à l'autel même, par une ancienne concession du Saint-Siége, pour paraître, selon l'usage du pays, la tête ainsi couverte, avec plus de dignité. Ce bonnet est artistement travaillé, et a ses différentes faces en or. Avait-il été acheté par ces gentils, ou l'avaient-ils emprunté des chrétiens ? C'est ce que je ne puis assurer. Je sais seulement que s'en étant parés par dérision, et se promenant ainsi dans le vestibule de

cinq et même six prisonniers. Nous étions cinq dans le mien.

La mort nous avait épargné pendant toute l'an-

---

l'église avec une gravité affectée, ils excitaient le rire des spectateurs qui auraient dû plutôt donner des larmes à ces scènes indécentes.

« Je ne dois pas omettre ici que le juge du fisc avait promis au procureur des Jésuites français de mettre en sequestre toutes les choses qui étaient destinées à fournir chaque année au nécessaire de nos missions, et qu'on se disposait alors à leur envoyer. Mais ce ne furent que de belles paroles, comme la suite le fit assez voir, lorsque nous présentâmes une requête au gouverneur et aux juges du fisc. Dès qu'on nous eut arrêtés, nous dressâmes, le P. Jean Sylvain de Neuvialle, le P. Gabriel Boussel et moi, un mémoire fait assurément selon toutes les règles de l'étiquette et de la modération, dans lequel nous exposions que la mission française fondée par Louis XIV était entièrement indépendante de la province du Japon et de la vice-province de Chine, qu'elle faisait un corps séparé, qui avait ses sujets, ses supérieurs, ses maisons, ses revenus à part; qu'elle était sous la protection du Roi très-chrétien, entretenue par ses libéralités, et que si trois des Nôtres demeuraient à Macao, chez les PP. de Saint-Paul, ce n'était qu'à raison du bannissement de Canton, prononcé en 1733 contre tous les missionnaires, au temps de la persécution suscitée contre la loi chrétienne dans l'empire; temps auquel ayant été forcés de céder à l'orage, nous nous étions retirés auprès desdits Pères, qui nous avaient reçus avec toutes les marques d'une charité vraiment fraternelle; que depuis ce temps-là, quelques-uns de nous y étaient demeurés par nécessité, mais toujours en qualité d'étrangers, et qu'ils y payaient pension; qu'ils n'y étaient du reste qu'avec l'agrément de Sa Majesté très-fidèle, le Roi dom Jean, qui leur avait promis par lettres expresses qu'on gardait dans les archives de Goa et de Macao, de s'y établir avec pleine liberté de pourvoir leurs maisons des choses nécessaires. Rien

née 1764; en revanche, elle emporta sept Pères dans le courant de l'année 1765. Cinq appartenaient au Portugal; un autre à l'Italie; le septième

---

de tout cela n'était ignoré de ceux à qui nous adressions notre mémoire. Nous demandions conséquemment ce qu'en temps de guerre on a coutume d'accorder à l'ennemi conformément au droit des gens, qu'il nous fût permis de sortir de Macao, et de nous retirer où nous jugerions être plus expédient pour la conservation des missions du Roi très-chrétien. Mais, cette demande, quelle qu'en fût la justice, quelque raisonnable et quelque fondée qu'elle parût à tous les étrangers qui se trouvaient alors à Macao, resta sans réponse. Elle n'eut d'autre effet que l'ordre qu'intima, trois ou quatre jours après, le commandant de notre sentinelle, de nous ôter tout moyen de présenter une seconde requête, en nous arrachant, encre, plumes et papier.

« Le 5 novembre, nous fûmes embarqués de nuit à la faveur du peu de lumière que répandait la lune, au milieu d'une haie de soldats armés; chacun de nous étant escorté d'un fusilier, pour l'empêcher de prendre la fuite, si la pensée lui en fût venue. Nous restâmes dix jours en rade. Pendant ce temps-là, un des principaux habitants de la ville étant venu pour ses affaires, et se retirant de nuit, lorsque régnait le plus grand silence, fit approcher sa chaloupe de nos fenêtres, et criant alors à haute voix pour être entendu de tout le monde, il nous fit un adieu qui ne tournait pas moins à sa honte qu'à notre gloire, par le témoignage qu'il rendit à l'efficace de notre zèle.

« Mes Pères, le mystère va enfin être dévoilé par votre départ. (Il faisait allusion à la fable de je ne sais quel livre mystérieux qu'on disait que nous gardions avec soin.) Nous pourrons, du moins, nous satisfaire; nous aurons autant de femmes que nous voudrons. »

« Le vaisseau sur lequel nous étions montés devait nous transporter à Goa. Un seul trait fera connaître avec quelle ponctualité, ou plutôt avec quelle sévérité le gouverneur exécuta les ordres qui

était un chinois, François de Cunha, encore scolastique. Pendant trois ans, il avait servi de guide aux missionnaires dans leurs courses apostoliques;

---

lui avaient été donnés. Pour assurer le transport, outre les soldats qu'il nous donna pour faire jour et nuit sentinelle à nos portes, il commanda qu'on tînt fermées toutes les fenêtres de l'étage où on nous avait mis, qui était celui du milieu, à l'exception d'une qu'on devait laisser ouverte, pour que nous pussions dire notre bréviaire. Il voulut aussi que de deux latrines qu'il y avait, il y en eût une de fermée. Mais le capitaine du vaisseau, homme droit et qui n'était nullement méticuleux, s'y opposa fortement et représenta avec fermeté que c'était nous exposer à périr tous dans la traversée, ce qui serait probablement arrivé, que de nous livrer ainsi à l'infection, en nous privant du bienfait commun de l'air, en l'empêchant de se renouveler. Sur quoi le gouverneur crut devoir rabattre de sa sévérité en révoqnant l'ordre qu'il avait donné, pourvu toutefois qu'on posât à chaque fenêtre cinq barreaux de fer, précaution dont il est inouï qu'on fasse usage sur les vaisseaux. Ainsi se relâchant d'une part, montrait-il de l'autre une nouvelle sévérité qui n'était pas moins odieuse que la première. Ce fut là tout l'adoucissement qu'il nous accorda.

« Car il ne fut jamais possible d'obtenir qu'on nous mît dans un endroit plus spacieux. Or, nous étions tellement à l'étroit que, d'après les dimensions prises par le capitaine même, chacun de nous n'avait d'espace que ce qu'il en fallait pour placer son lit; encore eussions-nous dû prendre sur cet espace de quoi ranger nos coffres, si notre généreux conducteur ne nous eût ménagé à ses frais une décharge pour les y mettre. Il arriva de là qu'au bout de quelques jours de navigation, quoique ce fût en plein hiver, la vermine se mit parmi nous, et que nous fûmes tellement infectés de punaises et d'autres semblables insectes, que nous ne pouvions prendre aucun repos ni jour ni nuit.

Un mois ou deux s'étant ainsi écoulés, notre capitaine, cédant

puis, il avait été interprète du dernier ambassadeur de Portugal à la cour de Pékin, et enfin catéchiste de l'évêque de Nankin. Arrêté plus tard que les

---

à nos instantes prières, nous accorda la permission d'aller, soir et matin, au nombre de six, respirer le grand air sur le tillac, pendant une ou deux heures. Mais il y mit pour condition, que si pendant ce temps-là quelque étranger, ou d'un autre vaisseau, ou des rivages voisins s'approchait du nôtre, nous vinssions aussitôt nous renfermer. Nous passâmes de la sorte quatre mois, tantôt faisant voile, tantôt mouillant à différents ports. Le P. Louis de Segueira, recteur du collége de Saint-Joseph de Macao, succomba le premier à tant d'incommodités : il mourut dans le port appelé Talicheri, sur la côte de Malabar, après trente-huit jours de maladie. On ne put lui procurer les secours nécessaires en pareille occasion : on ne voulut point nous permettre de l'inhumer dans une église qu'il y avait dans cet endroit sur le bord de la mer, vis-à-vis de notre vaisseau, quoique les Anglais, qui sont maîtres du port, y consentissent. Peu s'en fallut alors que nous ne tombassions entre les mains des pirates ; mais comme ils virent que notre vaisseau était vide de marchandises, et qu'il n'y avait pas de prisonniers à faire, ils nous laissèrent passer.

« Nous avions déjà passé plus de la moitié du carême dans une grande disette de vivres, ayant consumé ceux que nous avions apportés de Macao, et ne recevant de ceux qu'on avait d'ailleurs, qu'une très-petite quantité. Nous rencontrâmes heureusement, le 8 mars, la frégate de Goa, sur laquelle nous passâmes. Celui qui la commandait nous traita avec beaucoup d'humanité. La manière généreuse dont il en usa avec nous, pendant les quinze jours que nous y fûmes, nous dédommagea en partie des mauvais traitements que nous avions eu à essuyer durant tout le cours de notre ennuyeuse navigation.

« Nous entrâmes dans le port de Goa, le 22 mars ; et deux jours après, nous fûmes conduits dans un fort, situé à la rive opposite et

autres Jésuites de Macao, il parvint à tromper la vigilance de ses gardes, changea d'habit avec un de ses compatriotes et prit la fuite ; mais reconnu

---

distant du port de trois lieues. Ce que cette prison eut de plus consolant pour nous, c'est que l'endroit où elle est, passe pour avoir reçu saint François-Xavier, à son premier abord aux Indes; et qu'on y célèbre sa fête avec grande solennité, en mémoire d'une grâce signalée qu'en reçut autrefois un soldat renfermé dans le fort. Voici le fait : Les Hollandais voulant détruire cette citadelle, y employèrent le canon. Mais l'intercession du Saint qui fut alors invoqué, rendit les efforts inutiles. Deux boulets lancés contre sa porte n'eurent d'autre effet que d'imprimer leur forme sur la pierre, comme pour attester à la postérité le pouvoir de l'apôtre des Indes, et servir de monument au prodige ; nous nous félicitâmes d'y trouver une chapelle bâtie en son honneur, où nous pouvions chaque jour offrir le saint Sacrifice de la Messe, et vaquer aux exercices de la vie religieuse. Ce fut, au moins dans notre situation, une compensation à la privation bien dure de ne pouvoir visiter le tombeau de l'apôtre des Indes ; sans doute la vue de ce glorieux monument, dont la vertu se fait sentir merveilleusement aux Missionnaires qui en approchent, et d'où ils ont coutume de remporter l'esprit apostolique, nous eût animés puissamment à souffrir.

« Nous fûmes un peu plus à l'aise dans la nouvelle habitation où l'on venait de nous débarquer, que nous n'avions été jusque-là. On nous y assigna six chambres de la grandeur de celles de nos noviciats. Nous étions quatre dans chacune. Au local que nous occupions était attenante une cour étroite à la vérité, mais où l'on pouvait cependant prendre quelque relâche, et se donner quelque mouvement. La liberté que nous eûmes d'y aller respirer l'air, ne nous fut pas d'un léger secours dans l'affaissement où nous avaient réduits les incommodités de notre voyage. Quant à la nourriture, on ne nous servit pendant un mois presque entier, que des mets de carême, quoique nous fussions en temps pascal, excepté deux jours

quelque temps après, il fut ramené au collége, où il reprit avec joie l'habit de sa Compagnie, pour partager les souffrances de ses frères.

---

de la semaine. L'endroit où nous prenions cette maigre réfection, était une petite chambre, où nous avions bien de la peine à tenir tous à la même table. Ce ne fut que sur les plaintes qu'en firent eux-mêmes les principaux officiers de la garde qu'on nous avait donnée, que nos pourvoyeurs nous mirent à la vie commune, sans grossir toutefois notre ordinaire. La précaution qu'on avait prise pour empêcher que nous eussions aucun entretien pendant le repas, soit avec les gens de service, soit avec les soldats, était assez plaisamment imaginée. On avait pratiqué dans le mur qui séparait la cuisine de notre réfectoire, une ouverture en forme ovale, à l'imitation des tours, qui chez les religieuses servent à faire passer au dehors, et introduire au dedans, les choses nécessaires. C'était par là qu'on nous passait notre nourriture, et que nous faisions repasser les plats, sur lesquels on nous avait servi. Vers l'heure du souper, nous passions tous en revue devant le commandant de la garde, lequel était escorté d'un ou de deux soldats.

« S'il y avait quelques malades arrêtés dans leurs chambres, on les y allait visiter, pour s'assurer qu'aucun d'eux n'y manquait. On fermait ensuite la porte par où on allait dans la cour; et après que les deux domestiques qui nous servaient, et qui habitaient sous le même toit que nous, avaient pris leur repas dans le réfectoire commun, on fermait sur eux la porte, et ils y passaient ainsi la nuit.

« Il y avait presque une année entière que nous étions détenus dans le fort Mormogao, lorsqu'on nous en fit sortir pour nous remettre en mer. Quelques-uns d'entre nous étaient hors d'état de s'embarquer, soit à raison de leur grand âge, soit à cause de leurs infirmités habituelles. Quelques jours même auparavant on avait administré le saint Viatique à un de la bande. C'était les exposer à une mort presque certaine, que de les mettre sur un vaisseau. On n'y eut point d'égard ; il nous fallut tous monter sur celui qui nous

Sa mort offre des circonstances édifiantes, recueillies par le P. Koffler, entre les bras duquel il a rendu le dernier soupir. Je les reproduis ici :

---

avait été préparé. L'embarquement se fit de nuit, avec précipitation, pour nous dérober, disait-on, à la poursuites d'un Régulus qui s'approchait de Goa avec une armée d'autant plus redoutable qu'elle était à la fois très-forte et victorieuse. Nous avions été obligés d'entasser à la hâte notre bagage. Nous eûmes à passer un long bras de mer; le vent était violent. Fatigués conséquemment par la secousse et l'agitation du vaisseau, nous passâmes cette nuit-là et le jour suivant dans de grandes incommodités. Ce fut le quatrième février et sous de si malheureux auspices que nous levâmes l'ancre, et commençâmes cette seconde navigation qui fut bien pénible et bien fâcheuse pour nous. Il ne nous servit de rien d'avoir trouvé un capitaine plein de religion et d'humanité , nous fûmes toutefois redevables à son industrieuse vigilance et à ses sages attentions, de plusieurs petits adoucissements, dont il tempéra autant qu'il fut en lui la sévérité des ordres de la cour. Comme nous n'avions pu, les premiers jours, dire la messe dans l'endroit où on nous avait mis, il alla lui-même au-devant de nos désirs, et permit qu'un ou deux des Nôtres la dît à l'étage supérieur, afin que des prêtres ne fussent point privés, les jours de fête, du bienfait commun à tous les fidèles. Ce nous fut une faveur d'autant plus précieuse, que dans notre première navigation depuis Macao jusqu'à Goa, le capitaine de notre vaisseau nous avait dispensés d'entendre la messe : ce qui dura jusqu'à ce qu'il nous permît de monter sur le pont, pour y assister à la simple lecture de la messe que faisait celui des Nôtres qui nous servait de chapelain. Et ce qu'il y eut alors de plus étrange, c'est que quand il nous fut libre de la dire dans notre salle, il défendit si expressément à tout l'équipage d'y assister, qu'un soldat qui faisait sentinelle à notre porte fut puni très-sévèrement pour avoir posé les deux pieds au dedans de la salle, afin de voir le célébrant.

« Aujourd'hui, 27 février, raconte le P. Koffler, vers trois heures et demie, notre très-cher frère en Jésus-Christ, François de Cunha, scolastique,

---

« Il était impossible que nous résistassions tous à ce que nous eûmes à souffrir dans cette traversée. A l'intempérie continuelle de l'air, et au gros temps que nous essuyâmes pendant plusieurs jours, se joignit la disette de vivres, en sorte que nous n'eûmes plus que des viandes salées, qui ne pouvaient que nous être nuisibles, par l'altération qui s'y était faite : obligés de plus de longer continuellement la côte d'Afrique, nous respirions un air pestilent : aussi fûmes-nous presque tous frappés de maladie contagieuse. Ceux qui succombèrent furent au nombre de quatre. Les premiers étaient le P. Jean-Sylvain de Neuvialle, Français de nation, âgé de 69 ans. Le défaut de sommeil et de nourriture l'avait réduit à un état de langueur qui faisait compassion, mais qu'il supporta avec une extrême patience. Etant tombé par terre de faiblesse, il rendit le dernier soupir, après avoir reçu les sacrements, au moment qu'on administrait à ses côtés le saint Viatique à un autre moribond. Huit jours après, il fut suivi du P. Gabriel Boussel, procureur de la mission gallo-chinoise. Il était dans sa 65e année, et valétudinaire depuis plusieurs années. Accoutumé qu'il était à vivre de régime, et à user de beaucoup de ménagements pour conserver sa faible santé, il regarda comme un arrêt de mort l'exil qu'on nous annonça ; il s'y résigna dès lors en vrai religieux, et mourut après avoir reçu tous les sacrements. Le troisième que nous perdîmes fut le Frère Manuel Gonsalvès, Portugais, âgé de plus de cinquante ans. Nous eûmes lieu d'admirer sa patience. Ce ne fut qu'après l'avoir exercée longtemps qu'il expira le 11 mai après minuit, ayant reçu tous les sacrements, dans de grands sentiments de piété. Le 16 du même mois, le P. Antoine Simoens, Portugais, mourut de la même maladie, à l'âge de trente-cinq ans, dans la maison qui nous fut donnée à Bahia pour prison, le jour même de notre arrivée. Il était sur le point d'expirer, quand on lui administra en grande hâte les sacrements de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction.

a passé de cette vie à une vie meilleure, comme il est permis de le croire. Pendant plus de dix mois, les plus cruelles maladies ont exercé sa patience et

---

« Bahia, autrement San Salvador, est la capitale et la métropole de tout le Brésil. Le jour que nous y abordâmes, qui fut le 15 mai, nous mîmes pied à terre, de nuit, et nous eûmes pour prison la maison de retraite. Nos malades y furent traités par un excellent chirurgien qui y donna tous ses soins et ne manqua aucun jour de les visiter. Ils recouvrèrent en assez peu de temps la santé; les forces revinrent pareillement à ceux qui, sans être tout à fait malades, étaient cependant fort languissants. Tous enfin éprouvèrent les salutaires influences du climat qui, jointes à une nourriture saine, nous mirent en état de soutenir ce qui nous restait encore de chemin à faire pour arriver au terme de notre course. Mais quelque favorable que nous fût ce nouveau séjour, la Providence permit néanmoins que notre patience fût exercée par trois différents gouverneurs, dont le principal était l'évêque d'Angola. Ils retinrent, pendant plusieurs jours, nos petits effets, confisquèrent tous nos livres et ne nous rendirent le reste qu'après les plus scrupuleuses perquisitions. Nous fûmes, comme on le peut juger, très-sensibles à cette privation. C'était nous ôter du principal soulagement dont nous nous flattions de jouir pour le présent et pour l'avenir. Nos livres eussent occupé utilement nos loisirs dans notre prison de Bahia, et eussent charmé dans la suite l'ennui de notre voyage. On aura peine à croire ce que je vais ajouter : c'est qu'ayant demandé qu'on nous rendît au moins deux exemplaires de la Bible, nous fûmes constamment refusés, et que nous n'obtînmes que très-difficilement nos bréviaires, qui nous avaient été également enlevés. Il ne paraîtra pas moins étonnant que, pour s'assurer de nos personnes, on usât des précautions les plus extraordinaires, comme si nous avions été en effet de ces hommes chargés de crimes et de ces prisonniers dont on craint la fuite, ou de ces misérables que poursuit la justice, et dont elle ordonne les plus actives recherches. On nous fit comparaître devant le juge du lieu; là, on nous

purifié son cœur. Vers la mi-janvier, son mal prit un caractère d'autant plus alarmant, que nous étions complétement dénués de secours, et que

---

demanda à chacun notre âge, le lieu de notre naissance, le temps de notre départ pour les missions, et les endroits où nous avions été missionnaires. On prit ensuite notre signalement; il fut tenu par le greffier un compte exact de la taille d'un chacun, des traits du visage, de la couleur de la barbe; en un mot, nous fûmes dûment examinés depuis les pieds jusqu'à la tête. Le tout resta consigné au greffe, et afin d'en rafraîchir la mémoire, on nous assemblait chez le juge ordinaire, le greffier présent, on nous y faisait passer juridiquement en revue : et cette évolution légale se répétait chaque jour.

« Notre séjour à Bahia fut de deux mois. Le jour fixé pour le départ tombait le 15 juillet, jour auquel nos annales, gardées avec soin dans le collége de cette ville, rapportaient l'anniversaire de nos quarante martyrs du Brésil. On l'y célébrait particulièrement, parce que c'était là qu'ils étaient destinés. Après nous être tous munis du pain des forts, comme nous l'avions fait tous les autres jours, depuis notre arrivée à Bahia, nous nous embarquâmes de grand matin. Mais étant survenu différentes affaires aux officiers de marine, chargés de mettre en état la flotte qui était sur le point de partir, nous restâmes huit jours à l'ancre, et ne commençâmes à faire voile que le 2e du mois d'août. Nous étions à peine sortis de la rade, et nous commencions à voguer en pleine mer, lorsque les vents nous devinrent contraires, ce qui nous obligea à louvoyer longtemps le long de la côte de Bahia, et nous empêcha d'avancer. Mais la tourmente ayant cessé et les vents étant favorables, nous continuâmes heureusement notre route qui dura trois mois entiers. Notre capitaine, celui dont il a été parlé avec éloge ci-dessus, et aux soins duquel nous étions confiés, pourvut alors avec tant de bonté et d'attention à nos besoins, que non-seulement il ne nous manqua rien de ce qui nous était nécessaire, mais qu'on nous

l'atmosphère de notre cachot était malsaine et corrompue. Le F. de Cunha n'ignorait pas la gravité de son état, et il commença à se disposer au grand

---

fournit même par son ordre, autant que les circonstances le permettaient, la nourriture la plus convenable à la conservation de notre santé. Prévoyant, sans doute, qu'on nous réservait des traitements encore plus durs que ceux dont on avait usé jusque-là, il fit tout ce qui dépendait de lui pour que nous n'arrivassions pas malades et languissants au port de Lisbonne. Mais le succès ne répondit pas à ses désirs, comme il sera dit dans la suite.

« Nous finissions le 21e mois de notre dure captivité; nous avions couru plusieurs mers, franchi plusieurs promontoires, presque depuis l'extrémité de l'Orient jusques à l'Occident. Il nous avait fallu pour cela faire des circuits ; nous avions été donnés en spectacle sur plus d'un rivage célèbre de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, au grand scandale de la gentilité, au déshonneur de la religion catholique, du caractère sacerdotal et du corps entier de la Compagnie de Jésus; nous n'étions pas au bout de nos disgrâces. Nous venions d'aborder à l'embouchure du Tage, à peu de distance de Lisbonne. Nous y jetâmes l'ancre le 16 octobre 1764. On ne s'occupa point de nous tout le jour suivant. Ce ne fut que le 18, une heure à peu près avant le coucher du soleil, qu'étant entrés dans le port, on nous fit monter sur le pont, au milieu du silence de la nuit, et après l'appel fait, comme nous étions au nombre de dix-neuf, on nous transporta sur quatre chaloupes. Nous descendîmes le fleuve l'espace de trois lieues ; dès que nous eûmes mis pied à terre, on nous fit monter sur des voitures qui nous conduisirent au fort Saint-Julien, où nous arrivâmes une heure après minuit. C'est là qu'au bout d'une heure, on nous fit le même traitement qu'à des hommes morts dont on s'empresse de dérober le cadavre à la vue des vivants ; ainsi qu'on enlève ceux-ci de dessus le cercueil où on les a étendus, pour les mettre bien vite en terre, ainsi nous enleva-t-on pour nous ensevelir dans d'obscurs

passage de la vie à l'éternité, comme on pouvait l'attendre d'un véritable enfant de la Compagnie. Sa résignation était admirable ; elle parut surtout

cachots, et nous confiner dans de vraies loges sépulcrales disposées par ordre.

« Voici quelle en fut la distribution. On assigna à deux de nos coadjuteurs temporels, dangereusement malades, et à un bon vieillard septuagénaire qui était aveugle, une prison un peu plus spacieuse que les autres. On leur associa deux prêtres pour faire auprès d'eux l'office de gardes-malades. Pour les autres, on les enferma deux à deux dans autant de loges qu'il en fallut pour le nombre que nous étions. Tout se faisait dans un si grand silence que l'officier chargé de l'exécution ne souffrait pas qu'on proférât une seule parole, et qu'aucun de nous n'osait rien dire. Telle est la structure des prisons qui nous étaient assignées pour demeure. Imaginez des souterrains entourés de murs de briques d'une extrême épaisseur, et en forme de voûte. Il y en a de séparés par un mur mitoyen et d'autres qui ne le sont pas. Quelques-uns par conséquent pouvaient contenir un plus grand nombre de prisonniers. Celle où je fus mis, et que j'ai mesurée plus d'une fois avait vingt palmes de longueur, treize de largeur et huit de hauteur. Au-dessus de la voûte tant de cette prison que des autres qui sont sur la même ligne, règne une voie qui sert de passage aux gens de pied, aux cavaliers et aux voitures. On y est entièrement dans les ténèbres, ce qui nous obligeait de tenir une lampe allumée pour dire notre bréviaire et faire nos autres fonctions. Les murs y sont sans fenêtres : au haut de la voûte seulement, est une petite lucarne de la longueur de deux palmes sur trois doigts de hauteur, encore est-elle fermée en dehors par une planche ou par une maçonnerie tant soit peu élevée. On l'avait pratiquée sans doute pour qu'on pût respirer un peu, et non pas pour qu'on pût y voir. Plus de la moitié de l'endroit était occupé par un plancher fort épais et haut de trois ou quatre palmes, qui servit d'emplacement à un méchant petit coffre que nous avions, mes

dans cette circonstance : Le chirurgien venait de lui prescrire une saignée ; mais comme il était extrêmement affaibli, j'essayai de lui faire com-

---

compagnons et moi, ainsi qu'à un mauvais grabat, d'abord sans matelas, mais auquel on en ajouta un quelques mois après, pour diminuer un peu l'humidité du lieu. Cette humidité est si grande en hiver et en temps de pluie, que l'eau distille des murailles, d'où s'en suit et la putréfaction de tout ce qui s'y trouve exposé et la mauvaise disposition des corps qui en ressentent nécessairement la mauvaise influence.

« Nous n'avions, pour changer de situation, qu'un espace de cinq pas depuis le plancher dont était coupée notre prison jusqu'à la porte. Or la porte était fermée par une double serrure et un verrouil de fer. Elle ne s'ouvrait que quatre fois le jour, deux fois à dîner et deux fois à souper. Elle ne restait ouverte qu'autant de temps qu'il en fallait pour passer les plats sur lesquels on nous apportait notre nourriture, après quoi, on avait grand soin de la refermer. On la rouvrait ensuite un quart d'heure après, pour remporter la vaisselle. Ce qu'on nous servait était en assez petite quantité, et faisait une nourriture fort commune dont les tempéraments robustes pouvaient bien s'accommoder, mais qui ne suffisait pas aux santés faibles et délicates. Il y en avait parmi nous auxquels on ne pouvait pas s'empêcher de porter compassion, accablés qu'ils étaient d'infirmités. Le chirurgien qu'on appelait pour les secourir, ou leur faisait exercer la patience en les privant de soins, lorsqu'ils tardaient à se présenter, ou les traitait en homme peu versé dans son art, ce qui mettait bientôt fin à leur vie. L'officier qui nous gardait ne permettait guère qu'on fît entrer de quoi réconforter les estomacs malades, hors les temps où s'ouvrait la porte des prisons : de sorte qu'il se trouva un jour un pauvre moribond à qui l'on ne put, la veille de sa mort, procurer le petit soulagement qu'il demandait. C'était quelques gouttes de bouillon, au lieu de quoi on lui avait apporté deux œufs. Comme ils n'étaient pas cuits, on en fit l'obser-

prendre que la prudence ne permettait pas qu'il se soumît en cette circonstance à la prescription du chirurgien, et que ce remède déjà mis en œuvre

---

vation à l'officier qui se contenta de répondre qu'on les fît cuire à la flamme de la lampe. Nos habits, chemises, chapeaux et autres vêtements que nous avions apportés, étaient dans le plus mauvais état : il en devait être ainsi, n'ayant point été renouvelés, et on y avait mis si souvent l'aiguille pour les raccommoder, qu'après une année ou deux ils tombaient en pièces et lambeaux. Cependant ce spectacle de misère ne put engager le commandant de notre citadelle à nous fournir de quoi nous couvrir et nous garantir du froid. Cet homme avare et sans compassion ne rougissait pas de détourner à son profit l'argent qui, selon la disposition de la cour, devait être pris chaque année sur le trésor royal et être employé, disait-on, à nous avoir des habits. Par la même raison, nos gardes et nos pourvoyeurs qui cherchaient à satisfaire leur cupidité, mettaient *a remotis* une partie de ce qui aurait dû servir à notre subsistance, et nous laissaient manquer de bien de choses nécessaires. Aussi, nous étions tous défigurés, soit par la maigreur, soit par la longueur de notre barbe et de nos cheveux.

« Ces épreuves, après tout, n'avaient rien que de fort supportable pour des serviteurs de Jésus-Christ. La soumission, la patience et l'habitude de souffrir nous en adoucissaient bien la rigueur : mais ce qui nous paraissait bien dur, c'était la privation des Sacrements et un entier éloignement de l'autel et de nos saints mystères. Qui croirait que dans un royaume catholique, des religieux, des prêtres qui n'étaient chargés d'aucun crime, la plupart d'un âge déjà fort avancé, après avoir consumé leurs jours et s'être consacrés tout entiers au bien public, que des Missionnaires qui avaient blanchi dans les pénibles fonctions de l'apostolat et avaient travaillé si utilement au salut des âmes, que des personnages respectables, parmi lesquels il s'en trouvait qui ayant déjà souffert pour Jésus-Christ les naufrages et les prisons, les fers et l'exil, portaient avec

plusieurs fois, finirait par le tuer. Le F. de Cunha me répondit qu'il voulait obéir au chirurgien et se conformer ainsi aux règles de notre bienheureux

---

eux le témoignage glorieux de leur foi; que de généreux confesseurs enfin, qui, à la fleur de l'âge, étaient demeurés inébranlables dans leur vocation, malgré toutes les sollicitations employées pour les engager à y renoncer, se vissent traités par des hommes qui faisaient profession de piété, comme des sacriléges éloignés de la communion des fidèles, exclus de la Table-Sainte ; et ce qu'un cœur religieux a horreur de raconter, ce que des yeux chrétiens ne pourront lire sans effroi, privés de la Communion pascale ? Et ce ne fut pas sans peine que les mourants obtinrent qu'on leur donnât les derniers Sacrements. Il y en eut un qui fut privé de cette consolation par l'excessive rigueur du commandant des prisons. Pour comble de misère, on ne nous interdisait pas seulement tout commerce avec les vivants, on nous ôta encore toute facilité de converser avec les morts, en nous enlevant nos livres et nos papiers : nous eussions été réduits comme à la condition des bêtes, si nous n'eussions trouvé moyen de récupérer furtivement les choses absolument nécessaires à des êtres raisonnables.

« Nous découvrîmes avec le temps, combien il y avait d'infortunés proscrits détenus avec nous dans ce lieu de captivité. Outre les dix-huit Jésuites dont il a été parlé ci-dessus, et un séculier, connu par sa probité, ses richesses et son courage, qui avait été arrêté et conduit en même temps que nous, nous apprîmes à Lisbonne que nous avions pour compagnons, soixante-dix autres Jésuites, de presque toutes les nations catholiques qui sont sous le ciel, lesquels se trouvaient là, rassemblés des quatre parties du monde. De ce nombre étaient quinze Italiens, treize Allemands, deux Flamands, deux Espagnols, un Anglais et un Tonquinois. Le reste était Portugais. Un d'eux comptait à peu près neuf ans de prison : quinze autres en comptaient sept, tous les autres étaient à la sixième ou à la cinquième année. Les uns avaient été arrêtés en

Père, ajoutant qu'il aimait mieux mourir victime de l'obéissance, que de vivre un grand nombre d'années, en écoutant sa propre volonté. Son agonie

---

Portugal; les autres emmenés en différents temps d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Les plus distingués parmi les Portugais, sans compter huit procureurs des Missions étrangères, étaient un provincial, docteur de l'Université d'Evora, un professeur émérite de Coïmbre qui avait quatorze ans d'enseignement, plusieurs recteurs de différents colléges et le P. Jean Alexandre, celui que les papiers publics nommaient pour un des trois coupables d'attentat sur le Roi. Ce ne fut que la troisième année de sa détention, et après l'arrivée des Jésuites du Maragnon que ce dernier apprit de quoi il était accusé.

« Parmi tous ces modèles de patience, il y en avait quelques-uns de 90 ans, d'autres de 70, plusieurs de 60, les autres moins âgés. Exposés qu'ils étaient à tant de misères, il n'était pas étonnant qu'ils fussent presque tous, ou déjà bien infirmes, ou commençant à le devenir. Les uns avaient perdu la vue, les autres étaient devenus sourds : il y en avait de perclus des jambes et même de tout le corps; d'autres attaqués de différents maux. Ceux-ci souffraient d'une hernie, ceux-là de la phthisie ou consomption; plusieurs étaient tombés en enfance, tous enfin avaient un visage si défait que nos gardes s'étonnaient qu'ils ne succombassent pas à tant de maux, et qu'ils disaient hautement que vivre ainsi au sein de tant de morts, ce ne pouvait être que l'effet d'une Providence de Dieu bien marquée sur ses serviteurs. C'était en effet une chose qui tenait du prodige, que dans un espace de près de huit ans il n'en fût mort que douze. Fasse le Dieu de bonté que tous ceux qui survivent aujourd'hui à tant de tribulations, conservent la patience jusqu'à la fin : qu'il veuille leur faire ressentir un avant-goût de ce torrent de consolations dont il doit inonder ceux de ses élus qui souffrent ici-bas persécution pour la justice : car c'est à eux surtout qu'est assurée une abondante récompense dans le ciel! »

fut douce et dura à peine quelques minutes; après avoir poussé un léger soupir, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, au moment où j'achevais les paroles de la recommandation de l'âme. »

Ce défaut de remèdes, dont parle ici le P. Koffler, a été la cause de la mort prématurée de la plupart des Nôtres. Nous n'avions pas de médecin, mais seulement un chirurgien, fort habile à faire des saignées, mais fort ignorant quant au reste. Cet homme habitait la petite ville d'Oeyras, à une demi-lieue environ du fort Saint-Julien [1]; lui seul était autorisé à voir les prisonniers; plus d'une fois il laissa passer trois et quatre jours ou même davantage sans nous visiter. Aussi les maladies avaient-elles le temps de s'aggraver, et quelquefois de devenir irrémédiables. Après la saignée, le plus ordinaire de ses remèdes était de faire prendre de l'eau froide au malade. En vérité, nous devons regarder comme un bienfait de la Providence que la mort n'ait pas encore fait plus de ravages au milieu de nous.

ANNÉE 1766.

La fin si précoce du F. François de Cunha et la mort de six autres Pères enlevés successivement

---

[1] Sa plus grande recommandation était d'être le jardinier de Pombal. (*Anedd.*, t. II, p. 199, *note*.)

dans le courant de l'année 1765 nous avait été bien sensible, et nous attendions quelque relâche. Nos espérances ne furent pas remplies ; car au mois d'avril de l'année suivante, deux autres Pères succombèrent encore aux souffrances de leur fétide prison. L'un était le P. Emmanuel Da Sylva qui, sur les traces glorieuses du P. Malagrida, avait parcouru les vastes provinces du Brésil et gagné à Dieu un grand nombre d'âmes. Après dix-huit ans de laborieuses missions, il avait été arrêté avec son compagnon, le 20 mars 1760. Ramené, à travers de grandes distances, à Rio-Janeiro, il avait été enfermé quelque temps dans un fort auprès de la ville, puis transporté à Lisbonne, le 16 mars 1761, et le 5 juin de la même année, jeté dans les cachots de Saint-Julien. L'autre victime était le P. François Mucci, Nopolitain. Quand il fut arrêté, il était recteur du collége dit *Chorao* et de la maison de troisième probation, près de Goa. Au milieu des loisirs de sa captivité, il avait composé en vers, une vie de saint Ignace, qui ne serait pas indigne de voir le jour. Le mois d'août et le mois d'octobre furent plus heureux pour nous. Les portes de nos cachots s'ouvrirent pour la première fois, et trois captifs rendus à la liberté retournèrent dans leur patrie. Le premier était le P. Louis Marie du Gad, de Lyon.

Deux mois plus tard, le 21 octobre, il fut suivi

par le F. Jacques Delsart, Flamand, né au Quesnoy, et que j'avais très-bien connu en 1752, lorsque nous demeurions ensemble à la maison professe de Saint-Ambroise, à Gênes. Peu de temps après lui sortit le P. Jean-Baptiste du Ranceau, né à San-Remo, mais d'origine française. Ces trois Jésuites avaient protesté à plusieurs reprises, aux Indes et au Brésil, qu'ils étaient Français et n'appartenaient en aucune manière à la province de Portugal [1].

---

[1] Voici quelle fut l'occasion de leur délivrance. La famille du P. Louis du Gad, ayant depuis longtemps cessé de recevoir de ses nouvelles, vint à penser que peut-être il était renfermé dans les cachots souterrains de Pombal. Dans cette pensée, elle s'adressa à la Reine de France, la vertueuse Marie Leczinska, la priant de faire réclamer le Missionnaire. Celle-ci agréa la demande et fit écrire à son ambassadeur, à Lisbonne, M. le marquis de Saint-Priest, lui ordonnant de s'assurer si le P. Louis du Gad ne serait pas retenu dans les prisons du ministre d'État. L'ambassadeur commença aussitôt ses recherches, et il ne tarda pas à découvrir que le Père était renfermé dans les cachots de Saint-Julien. Sur-le-champ, il se rendit à la cour, et au nom de son gouvernement, demanda la mise en liberté du prisonnier. Le P. du Gad, auteur de la relation publiée dans ce document (pag. 123 et suiv.), sortit des cachots de Saint-Julien, le 8 août 1766, après trois années de captivité à Lisbonne, et cinq environ depuis son arrestation à Macao.

Le P. du Gad, à peine libéré, informa l'ambassadeur que la forteresse de Saint-Julien renfermait deux autres Français : l'un était le P. Jean-Baptiste du Ranceau, né à San-Remo, mais Français d'origine et ramené captif des missions d'Afrique, puis adjoint aux autres prisonniers à Goa. Ce Père ne sortit des cachots de Saint-

Ce triple départ et des morts encore plus multipliées avaient diminué notre nombre ; mais toutefois, nous n'en étions pas plus au large dans notre cachot, où nous trouvions à peine la place de nous mouvoir. A cette première cause de souffrance, vint bientôt s'en ajouter une autre. Le F. Antoine Ferreira, Anglais, un de nos compagnons, devint

---

Julien que plus de cinq mois après le P. du Gad, en décembre 1766.

Le troisième Français était le Frère Jacques Delsart, fait prisonnier au collége de Racol, dans la péninsule de Salsette, à sept lieues de Goa : il fut ramené d'Asie à Lisbonne, et enfermé à Saint-Julien, d'où il sortit deux mois avant le P. du Ranceau, après cinq ans et quatre mois de captivité.

Le F. Delsart revint en Flandre, où il édifia ses frères en religion, surtout par sa patience à supporter les infirmités contractées dans sa prison, et demeura quelques années dans notre collége de Huy, puis dans celui de Dinant. Avant d'entrer dans la Compagnie, il avait étudié quelque temps la théologie à Douay ; ce fut une des raisons qui déterminèrent le prince-évêque de Liége à l'ordonner prêtre, après la suppression de la Compagnie. Cette nouvelle position augmenta sa ferveur, qui semblait croître avec ses infirmités. On ne pouvait entendre le récit de ses souffrances sans en être vivement ému. Son visage de déterré, ses pieds rongés par la vermine et l'humidité des cachots, ses douleurs continuelles étaient un commentaire saisissant de ses paroles toujours pleines de modestie et de résignation. Ces récits, loin de les désavouer à l'heure de la mort, il les confirma en présence de son Dieu et souverain juge, au moment où il allait recevoir le saint Viatique ; ajoutant que de tout son cœur, il pardonnait à ses ennemis, surtout à ceux qui avaient abrégé sa vie. Le F. Delsart ne survécut que trois ans à la suppression de la Compagnie, étant mort en 1776. (*Anedd.*, t. II, p. 199.)

fou. Les accès de son mal étaient si violents, que pendant plusieurs mois, on fut obligé de le lier avec des cordes. Nous demandâmes plusieurs fois qu'on le mît dans une pièce à part, mais inutilement; il nous fallut endurer ce supplice nuit et jour pendant près de deux années entières.

Pour compléter les détails donnés par le P. Eckart, il faut ajouter ici les deux lettres suivantes, écrites par ses compagnons de captivité. Ces deux lettres, confiées au F. Delsart, au moment où il recouvra la liberté, ne furent pas saisies par les geôliers de Pombal et parvinrent à destination. La lettre du P. Przikril, de Prague, autrefois professeur et chancelier de l'Université de Goa, était en latin et adressée au P. Provincial de Bohême : en voici la traduction :

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

Au moment de notre arrestation à Goa, arrestation si soudaine et si imprévue, je trouvai par bonheur une occasion favorable pour écrire au R. P. Balthasar Linder, notre assistant à Rome, et le prier de vous faire passer ma lettre, afin que vous ayez la bonté de la communiquer à notre chère province de Bohême. La même providence

de Dieu me fournit aujourd'hui le moyen de vous écrire directement par un de nos compagnons de captivité ; c'est un de nos frères appelé Delsart, il vient d'apprendre que l'ambassadeur de France a obtenu de le faire mettre en liberté comme étant sujet du Roi son maître, attendu qu'il est né dans la Flandre française. N. S. avait conduit le frère Delsart à Goa quelque temps avant nos malheurs, et il y avait fait ses vœux. Cette occasion est d'autant plus favorable qu'elle me donne le temps de vous écrire et me procure le moyen de tromper la vigilance de nos gardiens, si difficile à surprendre.

Je commencerai par vous supplier de vous souvenir de moi dans vos saints sacrifices : je demande le même secours à tous les membres de notre chère province que je n'oublierai jamais. Il y a déjà six ans que je n'ai eu la consolation de célébrer ou d'entendre la sainte messe, aujourd'hui je ne vous parlerai que de notre situation présente, car pour remonter plus haut, plusieurs choses m'en empêchent, sans parler du papier qui me manque.

Nous fûmes embarqués à Goa en 1761, et notre navigation de cinq mois fut si pénible et si dure, que successivement nous perdîmes vingt-trois de nos compagnons (un vingt-quatrième mourut le jour de l'arrivée à l'embouchure du Tage). Le courage de ces chers défunts, leur résignation, leur amour

pour Dieu et leur confiance en lui nous firent regarder leur mort, non comme un motif de tristesse, mais plutôt un objet d'envie.

Ce fut le 20 mai, veille de la Fête-Dieu, que nous arrivâmes à l'embouchure du Tage, où nous restâmes trois jours; le quatrième on se mit en devoir de conduire en prison quelques-uns de nos Pères portugais, plusieurs passagers et ceux qui devaient être transportés plus loin : en tout vingt-huit personnes, et nous fûmes réduits à cent quatre. Mais il faut remarquer que plusieurs des nôtres étaient restés en Asie; parce que, étant dispersés dans l'intérieur des terres, il n'avait pas été possible aux émissaires du ministre de s'en emparer à temps pour les embarquer avec nous.

Enfin, nous sortîmes du vaisseau. Le port qui est très-fréquenté se trouvait alors encombré d'une multitude de personnes accourues pour nous voir. On nous reçut au milieu d'une garde renforcée qui nous conduisit au fort Saint-Julien qui se trouve à l'entrée du port pour y être enfermés. Les cachots où nous fûmes confinés étaient contigus à ceux de nos Pères venus du Maragnon, ce que je ne sus que plus tard. Le P. Wolff, natif de Silésie, mais de notre province, et au nom duquel je vous écris, se trouvait parmi ces prisonniers du Maragnon. Le temps, la nécessité ou mieux la divine Providence

nous suggéra les moyens de communiquer d'un cachot à l'autre et de nous reconnaître.

La guerre s'étant déclarée entre l'Espagne et le Portugal, on retira des prisons d'Alméida les Jésuites qui s'y trouvaient pour les amener dans la nôtre. Deux ans plus tard y arrivèrent encore les Pères de Macao, et parmi eux le P. Kostler, Bohémien, qui, lui aussi, se recommande à vos prières. Dans l'espace de cinq années et quatre mois, nous avons perdu treize des nôtres, qui sont allés recevoir la récompense de leur admirable patience à souffrir pour Jésus-Christ. Ainsi, de quatre-vingt-douze que nous étions, nous ne sommes plus que soixante-sept, en défalquant les treize morts et les deux Français, le P. du Gad, supérieur de Macao, et le F. Delsart, porteur de cette lettre [1].

Maintenant venons à la description de mon *trou*: c'est un souterrain semblable à une cave très-profonde ou mieux à un tombeau antique. Sa position sur le bord de la mer le rend perpétuellement humide, et cette humidité engendre une quantité prodigieuse de vers qui nous donnent beaucoup à souffrir. Dans le haut des murailles il y a quelque soupirail, afin que ceux qui nous portent notre

---

[1] Au moment où le P. Przikril écrivait, le P. du Ranceau n'était pas encore délivré.

misérable nourriture puissent voir un peu où mettre le pied ; mais ni air ni lumière ne pénètrent dans nos cavernes, si ce n'est au moment où on ouvre la porte de fer qui donne entrée aux cachots. De cela, vous pouvez penser combien ces souterrains sont fétides et malsains. L'huile à brûler qu'on nous donne est si mauvaise, qu'elle répand une odeur insupportable.

Le cachot où je suis enfermé est long de seize pieds environ et large de treize, il y en a de plus petits où deux personnes sont très à l'étroit. Mais il faut avouer que c'est une consolation d'avoir un compagnon, et cette consolation ne nous serait pas donnée si le nombre des prisonniers était moins grand. Au commencement, je n'eus qu'un compagnon ; c'était un F. Florentin, très-bon sculpteur. On me donna ensuite un jeune étudiant génois qui, après deux ans de captivité, mourut saintement et fut remplacé par le Frère qui m'abandonne aujourd'hui. Ces combinaisons m'ôtent la possibilité de me confesser. Les geôliers portent à l'excès les précautions pour empêcher toute communication avec qui que ce soit, même avec ceux qui nous servent et qui n'osent pas laisser échapper une parole. Cependant il a plu à Dieu de nous inspirer un expédient pour nous avertir mutuellement de ce qui se passait dans nos cachots, soit en cas de

maladie, soit pour d'autres souffrances, afin de nous secourir fraternellement par la prière.

Le premier jour de notre arrivée, je n'eus pas d'autre lit que la terre humide et mon bréviaire pour oreiller. Voilà tout le soulagement que je trouvai pour guérir la faiblesse de mes jambes qui ne pouvaient plus me permettre de rester debout, et par malheur j'avais perdu dans le vaisseau une petite couverture qu'on m'avait permis d'emporter de Goa. On finit par nous accorder un paillasson qui, en peu de temps, fut pourri par l'humidité, c'est cependant le lit où je dors tranquillement : *Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ : Dieu de toute consolation qui nous console dans toutes nos tribulations* et qui nous fait goûter combien il est doux de souffrir pour son saint nom.

Peut-être ceux qui liront ceci penseront que notre sort est bien dur? Cela est vrai, mais que sont nos maux en comparaison de ceux que l'Apôtre des gentils a éprouvés dans tous ses membres? Aussi quand je pèse les miens dans la balance du sanctuaire, j'ai honte de souffrir si peu pour Dieu, surtout quand je compare souffrance à souffrance et les miennes avec celles des premiers Pères de la Compagnie, et de tant de généreux martyrs de la foi, puis enfin et surtout à celles que Notre-Seigneur a endurées pour nous.

Une seule chose, à vrai dire, nous cause une grande peine, c'est la privation de la sainte communion. Hélas, le croiriez-vous, mon cher Père, on ne veut accorder la communion qu'aux malades à l'extrémité. Pour nous, qui sommes tenus comme morts, plaise à Dieu que nous le soyons parfaitement au monde et que, nous trouvant déjà dans le tombeau, nous soyons ensevelis avec Jésus-Christ, afin que Dieu, l'unique témoin de nos misères, de notre résignation et de notre amour nous veuille assister jusqu'à ce qu'il lui plaise de disposer de nous.

Je ne vous ai point encore parlé de ma santé; mais vous saurez qu'elle est passablement bonne : au reste, je vous puis assurer que je suis on ne peut plus content de mes chaînes et que j'en remercie Dieu qui me fortifie et me donne le désir de vivre sur la croix de mon Sauveur, pour y mourir avec lui, accomplissant de tout point sa divine volonté.

Je vous supplie, mon Révérend Père, de communiquer cette lettre à tous mes amis et à toutes les personnes que je connais, et que je salue très-affectueusement. Mais, de grâce, que personne ne plaigne mon sort, mais que tous mes amis prient pour moi Notre-Seigneur, comme je le prie moi-même pour chacun en particulier, afin qu'il plaise à la

bonté divine de me conserver cette allégresse de cœur qu'il lui a plu de me donner jusqu'à ce jour, malgré mon indignité. Je ne vous demande pas cette faveur pour moi seul, mais bien de l'accorder à tous mes frères retenus captifs pour la cause de Jésus-Christ. Je me prosterne humblement à vos pieds, mon Révérend Père, et j'implore votre charité, afin que vous daigniez, avec tous nos Pères et Frères de la province de Bohême, vous souvenir de nous, pauvres prisonniers, dans vos prières et saints sacrifices de chaque jour : car, bien que nous soyons résignés, nous sommes cependant des hommes faibles et fragiles, ne pouvant rien sans le secours de Dieu. Offrez donc vos prières pour nous; ces prières, s'élevant vers Dieu, nous obtiendront la grâce de combattre généreusement, constamment et jusqu'à la fin, comme il convient à de véritables enfants de notre mère la Compagnie de Jésus.

Mon Révérend Père, je suis forcé de m'arrêter ici, le papier me faisant défaut. Plein de confiance en votre charité, je vous supplie de nouveau de penser à moi devant Dieu. Je suis, mon Révérend Père, le plus petit de vos serviteurs en Jésus-Christ.

Charles Przikril.

De la prison de Saint-Julien, à l'embouchure du Tage. — Décembre 1766.

Voici la lettre du P. Keulen publiée par de Murr, sur l'original latin et traduite aussi simplement que possible.

« Mon Révérend Père provincial,

Pax Christi.

« Depuis bientôt huit ans que je suis en prison, je n'avais pas encore trouvé le moyen de vous écrire, mais un Père français vient de m'en offrir l'occasion. Il y a quelques jours encore compagnon de ma captivité, il vient de recouvrer la liberté par l'intervention de la Reine de France.

« En 1759 des soldats, l'épée à la main, me conduisirent dans le fort d'Alméida sur les frontières du Portugal. Là on me jette dans un sombre cachot. Cette prison était pleine de rats qui ne cessaient de m'importuner : ils montaient jusque sur mon lit, et sur ma table, même pendant mes repas. Je ne dis rien de l'obscurité de la prison. Nous étions vingt captifs ; chacun dans un réduit séparé. Les quatre premiers mois nous fûmes traités avec assez d'humanité, mais depuis lors on nous laissa pres-

que mourir de faim. On nous enleva notre bréviaire, nos images, nos médailles, tous nos objets de piété. Nos gardiens voulurent même arracher à l'un des Pères le crucifix qu'il portait suspendu à son cou, mais celui-ci s'y opposa avec tant d'énergie, que jamais on n'osa plus renouveler la tentative sur aucun des nôtres. Au bout d'un mois nos bréviaires nous furent rendus. — Dans notre captivité, nous endurons la faim et bien d'autres tourments. On ne permet à personne de venir assister les malades et les moribonds. — Nous sommes restés trois ans à Alméida; mais quand tout à coup la guerre éclata, nous fûmes conduits dans l'intérieur du Portugal. Nous n'étions plus que dix-neuf, la mort nous avait enlevé un de nos frères.

« Des cavaliers en armes nous escortent et nous mènent à Lisbonne. Nous passons notre première nuit dans la prison réservée aux scélérats et aux condamnés à mort. Le lendemain on nous faisait passer dans la prison de Saint-Julien. Elle se trouve entre la mer et le Tage. C'est là que je suis resté enfermé jusqu'au moment où je vous écris. Notre cachot est sous terre, c'est un séjour de mort, nous avons à peine assez d'air pour respirer. Un peu de jour pénètre jusqu'à nous par un soupirail qui a trois palmes de longueur et trois doigts de largeur. On nous accorde un peu d'huile pour entretenir la

lumière d'une lampe. Pour toute nourriture, nous avons par jour une demi-livre de pain et de l'eau où fourmillent les vers.

« Les malades reçoivent un peu de bouillon, mais en très-petite quantité. On nous refuse les sacrements, excepté à l'article de la mort, encore faut-il une attestation de celui qui est tout ensemble notre chirurgien et notre médecin. Aucune personne du dehors ne peut avoir accès jusqu'à nous ; et pendant la nuit nous ne pouvons obtenir la visite du prêtre et du médecin. Cette prison est infectée d'insectes insupportables : l'eau coule des murs ; aussi cette humidité fait-elle pourrir en très-peu de temps les lambeaux qui nous restent encore, et tout ce que nous pouvons avoir. L'autre jour, le commandant du fort ne pouvait s'empêcher d'écrire : « Chose étonnante ! dans ces cachots tout pourrit, tout, excepté les Pères ». Vraiment il semble que nous vivions par miracle, afin de souffrir plus longtemps pour Jésus-Christ. Notre chirurgien (qui ne possède que son art, mais le possède assez bien) voit avec une surprise mêlée de stupeur nos Pères recouvrer la santé : il assure que c'est l'ouvrage de la puissance divine. Quelques-uns durent leur rétablissement à des vœux qu'ils ont faits : un des nôtres, déjà près de mourir, prend de la farine de saint Louis de Gonzague et tout à coup se rétablit ;

un autre , attaqué de phrénésie poussait des cris et des gémissements, mais à peine l'un de nous a-t-il récité sur sa tête quelques prières, qu'il se trouve mieux; un troisième réduit plusieurs fois à la dernière extrémité, se vit guéri chaque fois après la réception du saint Viatique. Aussi notre chirurgien a-t-il pris l'habitude de dire : « Donnez-lui le Viatique et il guérira ». Un des nôtres étant mort, son visage parut beaucoup plus beau que pendant sa vie. A cette vue, les soldats stupéfaits s'écrièrent : » *C'est un bienheureux! c'est le visage d'un Saint! oui, nous en sommes témoins* ».

« Tels sont, avec beaucoup d'autres, les secours surnaturels qui viennent nous fortifier : nous nous félicitons mutuellement : nous portons presque envie au sort de ceux qui sont morts; ce n'est point parce qu'ils sont arrachés à la douleur, mais parce-qu'ils tiennent déjà la palme de la victoire. Mourir dans le combat et dans ce lieu que le Seigneur assigne à notre courage : tel est l'unique vœu de la plupart d'entre nous. Les trois Pères français qui ont reçu la liberté sont partis avec tristesse, préférant notre condition à la leur. Plongés dans de continuelles souffrances, nous sommes remplis de consolations. Nous sommes presque nus, nous ne passons pas un instant sans quelque douleur. Quelques-uns conservent encore des restes ou lambeaux

de leur habit religieux ; on nous laisse à peine ces haillons pour nous couvrir comme l'exige la modestie. Pour lits, nous avons du crin recouvert de toiles grossières, qui tombent en pourriture, et nous n'avons rien pour les remplacer. Il ne nous est permis de parler à personne Le gardien de la prison, homme farouche et intraitable, vient augmenter nos souffrances : bien souvent il nous retire le nécessaire ; de temps en temps il propose la liberté et son appui à tous ceux qui voudront renoncer à l'Institut. Nos Pères de Macao qui nous ont été adjoints ont franchi de grandes distances sur terre et sur mer. Parmi eux plusieurs ont affronté en véritables soldats de Jésus-Christ les fers et les tortures multipliées, quand ils étaient au milieu des barbares : Dieu a préféré leur réserver ici de plus longues douleurs plutôt que de leur accorder la grâce du martyre parmi les idolâtres.

« Notre prison renfermait quatre-vingt-douze religieux : vingt-sept de la province de Goa, un de celle du Malabar, dix de la province du Portugal, neuf de celle du Brésil, vingt-trois de la province du Maragnon, dix de celle du Japon, et douze de la province de Chine ; quinze sont Italiens; treize, Allemands; trois, Chinois; cinquante-quatre, Portugais; trois, Français; deux, Espagnols. De ce nombre, treize sont morts et reposent dans la paix du

Seigneur. Trois ont reçu la liberté : nous ne sommes plus que soixante-seize. Plusieurs que je ne connais pas et que je ne saurais nommer ont été probablement enfermés dans d'autres prisons. Nous demandons à nos Pères, moins leur compassion (car nous nous trouvons heureux) que le secours de leurs prières, nous n'attendons plus d'aide que de Dieu. Je désire la liberté de mes frères, non pas la mienne. Vivez heureux ! travaillez avec énergie et courage pour la gloire de Dieu : autour de vous rendez à la religion ce qu'elle perd dans ce pays.

Reverentiæ vestræ servus in Christo.

« Laurent Keulen. S.-J. »

Prisonnier de Jésus-Christ.

Prison de Saint-Julien sur le Tage, 12 déc. 1766.

Année 1767.

Le 12 janvier de cette année, nous fîmes une perte que je ressentis bien vivement. Le P. David Fay, mon compagnon inséparable depuis cinq ans, nous fut enlevé par la mort. Depuis longtemps déjà, nous devions nous attendre à ce malheur. Dès l'année précédente, il avait fait une dangereuse maladie, à laquelle il n'avait échappé que par miracle.

Après une nouvelle année de souffrances, il alla enfin recevoir au ciel la récompense de ses longs travaux.

Le P. David était né au manoir de Fay, dont il avait pris le nom, dans la Haute-Hongrie. Sa famille était hérétique, et son père, qui occupait le premier rang parmi ses concitoyens, l'avait envoyé étudier en Angleterre, dans l'intention d'en faire un savant d'abord, puis, quand il serait de retour dans sa patrie, un apôtre et un défenseur zélé des nouvelles doctrines. Mais pendant l'absence du fils, la Providence changea le cœur du père. Un petit livre de Bellarmin, celui qui a pour titre : *Controversiarum Fidei compendium*, tomba entre ses mains, et l'ébranla vivement. Il voulut s'instruire plus à fond, et dans ce dessein, il s'adressa au comte Erdöd, évêque d'Eger : celui-ci répondit à ses difficultés, éclaircit ses doutes, et l'ancien hérétique, découvrant la vérité, l'embrassa avec courage, et fit son abjuration solennelle entre les mains de l'archevêque de Strigonie. Le fils, à son retour d'Angleterre, n'enseigna point l'erreur, comme on le comprend bien, mais il fut converti par son père, et plus tard, il entra dans la Compagnie de Jésus.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis la mort du P. David Fay, que nous avions à

pleurer une autre perte, celle du P. François Wolf, de la province de Bohême, et longtemps missionnaire au Brésil. Voici un petit fait que raconte à son occasion, le P. Joseph Unger, appartenant lui aussi à la province de Bohême, et notre compagnon de captivité à Saint-Julien.

« Pendant vingt ans, dit-il, le P. François Wolf, s'est dépensé dans les travaux de l'apostolat avec un zèle extraordinaire. Quand on l'arrêta de la part de Pombal, pour l'emmener captif à Lisbonne, je lui écrivis de la Mission du Paraguay où je travaillais alors, et, me souvenant toujours que j'avais eu le bonheur d'être autrefois son disciple, je lui disais : « *Maître, où allez-vous sans votre disciple ?* » — « *Dans trois jours*, me répondit-il, *vous me suivrez.* » La prédiction se vérifia ; à mon tour, je fus arrêté, non pas, il est vrai, au bout de trois jours, mais au bout de trois années, je partageai la captivité de mon maître et j'y demeurai quinze années entières. »

Jusqu'alors, la Compagnie avait conservé en Espagne une certaine tranquillité : elle était aimée du peuple et du Roi Charles III ; mais là, comme partout ailleurs, elle avait des ennemis acharnés. Longtemps leurs attaques eurent peu de résultat et l'innocence plus forte que la malice avait triomphé. Cependant, à bout de ressources, nos ennemis

inventèrent la plus odieuse des calomnies, et le Roi signa l'arrêt de prescription contre tous les Jésuites de ses États. A cette nouvelle, le cœur de Clément XIII fut pénétré de douleur; il écrivit à Charles III la lettre la plus capable d'émouvoir le Roi, il le suppliait, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré de conserver un ordre si précieux à l'Église et à l'État. Sa voix demeura impuissante : l'injustice était consommée.

Revenons au Portugal. Au mois de mai de cette année 1763, le bruit se répand tout à coup que les Jésuites, détenus dans l'ancienne maison de campagne des ducs d'Aveiro, ont reçu une lettre du Souverain-Pontife. Aussitôt Pombal et tous ses amis sont en émoi ; il faut à tout prix découvrir cette dépêche. Trois officiers royaux, escortés de trente soldats et ayant à leur tête le frère même de Pombal, François Mendoza Furtado pénètrent à l'improviste dans la prison, et réunissent tous les Pères : ils les font ranger sur une seule ligne, et se mettent à les fouiller de la manière la plus brutale. Mais nulle trace de lettre; on scrute tous les coins et recoins de la maison ; toutes les perquisitions sont inutiles. Enfin, de dépit, on fait descendre un enfant, qu'on nous pardonne ce détail, dans les fosses d'aisance, et on furette avec une avide curiosité parmi les papiers qu'il en retire.

Cette ignoble recherche n'a pas plus de succès : cependant les officiers ne se tinrent pas pour battus et se mettent en devoir de procéder à une fouille encore plus ignominieuse. Les Pères sont amenés un à un dans un appartement séparé, et là, malgré leurs protestations, ils sont dépouillés de tous leurs vêtements et soumis à la recherche la plus rigoureuse. Enfin, la lettre est trouvée. Que renfermait-elle? une excitation à la révolte, un appel à la conspiration contre la vie du prince ? Non : la simple permission accordée par le Pape aux Jésuites, de conserver le Saint-Sacrement dans la chapelle intérieure du château. Voilà pour quelle dépêche on avait bouleversé toute la maison. Ce ne fut pas tout cependant, car les officiers de la prison furent tous mis aux fers pour avoir laissé passer cette lettre; plusieurs employés subalternes furent condamnés aux travaux forcés, et neuf ans plus tard, quelques-uns gémissaient encore dans les prisons pour ce crime impardonnable! Quant à nos Pères, ils ne furent pas traités avec plus de clémence. Quelques jours après cette visite, deux d'entr'eux étaient saisis et emmenés on ne sait où; d'autres ne tardèrent pas à les suivre.

A la même époque, deux Pères Italiens reprenaient en liberté le chemin de leur patrie. Je profitai de cette occasion pour confier au P. Fantini un petit livre que j'avais traduit de l'allemand en latin,

pour charmer les ennuis de ma captivité, et que je désirais faire parvenir à Mayence. C'était un opuscule du P. Pinamonti, ayant pour titre : *la Croce Sollevata.*

Deux mois plus tard, le 5 juillet, un décret royal rendait à la liberté trente-sept prisonniers appartenant presque tous à la province de Portugal, et les envoyait en Italie rejoindre leurs frères exilés. Parmi ces Portugais, on distinguait le P. Jean Henriquez, ancien provincial du Portugal, et impliqué, comme on se le rappelle, dans le complot du duc d'Aveiro et du comte de Tavora. Plusieurs personnes ne virent pas sans étonnement la mise en liberté de ce Père; car s'il était coupable, pourquoi lui faire grâce; et s'il était innocent, pourquoi l'avoir puni comme conspirateur? Deux Jésuites Allemands partagèrent la bonne fortune des Portugais, et retournèrent dans notre patrie : c'étaient le P. Graff, qui mourut plus tard au collége de Trèves, et le F. Jacques Müller, de Cologne. Ces trente-sept religieux montèrent à bord d'un vaisseau danois, et cinglèrent vers l'Italie, où ils arrivèrent sans accident : ce qu'on ne verra pas sans admiration, si l'on songe que le plus grand nombre des voyageurs étaient des vieillards de soixante ou soixante-dix ans, et même davantage.

A l'époque où nous étions arrivés, nous avions vu sortir des prisons de Saint-Julien, des Pères

appartenant aux différentes provinces du Portugal, de Goa, du Japon, de la Chine et du Brésil; les seuls Jésuites de la province du Maragnon avaient été exceptés de toute grâce.

Disons cependant qu'on ne nous laissa pas tout à fait privés d'espérance; le gouverneur de la prison nous promit même qu'au bout de trois semaines, il ne resterait plus un seul Jésuite à Saint-Julien. Mais trois mois, trois années se passèrent, et nous demeurions toujours prisonniers; et c'est à grand'peine, si dix ans plus tard, la disgrâce de Pombal et non pas sa clémence, nous tirait enfin des souterrains. En attendant, il continua de nous faire la guerre comme par le passé. Le 28 août, il obtint un décret du Roi, défendant expressément et sous les peines les plus graves, à qui que ce fût, d'introduire dans le royaume aucune Bulle, émanant de la cour de Rome. Cette voix du Pontife romain était à peu près la seule voix souveraine qui ne s'élevât pas, dans ces temps malheureux, contre la Compagnie. Le Portugal, la France et l'Espagne avaient chassé les Jésuites; l'Italie commença à les imiter.

Le 21 novembre 1767, cinq cents Jésuites furent, à la même heure, arrêtés dans le royaume de Naples, et conduits à Pouzzoles, petit port sur la Méditerranée, à trois lieues de la capitale. Des vaisseaux les y attendaient, prêts à mettre à la voile, pour les

emmener et les disséminer hors du royaume. Au commencement de l'année suivante, le duc de Parme suivit l'exemple du Roi de Naples, et les Jésuites, sous le prétexte ordinaire de raison d'État, furent chassés de ses domaines.

Année 1768.

Toutes ces persécutions remplissaient de joie l'âme de Pombal; il aimait à voir avec quel zèle ses collaborateurs travaillaient à son œuvre de prédilection. Pour lui, il continuait de leur donner l'exemple. On se souvient de la manière dont il avait fait expier aux Jésuites de la prison d'Aveiro la réception d'une lettre du Saint-Père. Deux Pères enlevés au mois de mai 1767, quatre au mois de juillet, et enfin deux autres au mois d'octobre de la même année, ne lui parurent pas une expiation suffisante d'un si grand crime. Au mois de mai 1768, il ordonna encore à cinq de ceux qui restaient, deux prêtres et trois frères coadjuteurs, d'échanger leur habit religieux contre des vêtements laïques, et de monter à bord d'un vaisseau faisant voile pour l'Afrique. Où voulait-on les conduire? C'est un mystère qui n'a jamais été pénétré; et maintenant encore, au moment où j'écris ces lignes, on ne sait absolument rien sur leur sort : probablement, on les a abandonnés dans quelque île déserte.

Mais faut-il s'étonner que Pombal ait persécuté avec un tel acharnement les Jésuites, qui plusieurs années auparavant avaient refusé les faveurs de la cour, et repoussé dédaigneusement la proposition de quitter l'habit de la Compagnie, puisque ceux-là même qui avaient eu la criminelle faiblesse de céder à la peur ou aux promesses, n'échappèrent pas à sa haine? Il les fit revenir d'Asie et d'Amérique et jeter en prison.

Après s'être attaqué aux personnes, il s'attaqua aux choses et prétendit réformer tout ce que les Jésuites avaient fait et établi pour l'éducation de la jeunesse. Dans cette pensée, il déclare superbement que jusqu'à ce jour les études ont été négligées et qu'il s'agit de les restaurer. La réforme commença par l'Université de Coïmbre, si fameuse dans nos annales. Son entrée dans cette ville se fit avec un appareil militaire qui convenait bien mieux à ses goûts de despote qu'à un ami des lettres; mais il entrait dans les desseins de Pombal de déployer partout l'appareil de la force brutale. Il s'installa au collége des Jésuites, appelé le *Collége royal des Arts*, et fondé autrefois par Jean III, Roi de Portugal. Son premier soin fut de faire effacer le nom de Jésus sculpté au frontispice de l'édifice. Quand il pénétra dans la bibliothèque, l'une des plus belles de la Compagnie, et par le

nombre et par le choix des ouvrages, il fit réunir en un même monceau les quelques milliers de volumes écrits par nos Pères, y ajouta tous les livres qui traitent de l'Institut ou en font l'éloge, et ordonna à ses soldats d'y mettre le feu. Quelques instants suffirent pour cet auto-da-fé de livres si précieux. On brûla parmi les autres les vingt-trois volumes in-folio du P. Suarez, cette lumière de l'Église, qui, pendant vingt ans, avait enseigné dans cette même Université de Coïmbre et y avait acquis cette juste réputation dont il jouit encore dans le monde.

ANNÉE 1769.

Le plus grand obstacle que Pombal avait rencontré à l'exécution de ses desseins, était assurément la fermeté inébranlable du Souverain-Pontife, Clément XIII. Sa bonne fortune l'en délivra; ce saint Pape mourut le 2 février 1769, fête de la Purification de la sainte Vierge. Cette mort causa autant de douleur à la Compagnie que de joie à ses ennemis; les Jésuites perdaient leur dernier défenseur, et les méchants saluaient avec espérance l'avénement du nouveau Pontife. Pombal ne fut pas le dernier à se réjouir; mais, comme d'ordinaire, il manifesta sa joie par un redoublement de rigueur

à notre égard. Trente et un Pères restaient encore à la maison de campagne du duc d'Aveiro ; il les en fit tirer le 11 mai et les jeta avec nous dans les cachots de Jaint-Julien. Ils laissaient derrière eux vingt-trois morts appartenant aux différentes provinces du Portugal, du Brésil, du Maragnon, de Goa, de Malabar, du Japon et de la Chine. Je remarquai parmi ces nouveaux venus, le P. Szentmartonyi, Hongrois. Ce Père, habile mathématicien, avait été envoyé en Amérique en 1753, par ordre du Roi de Portugal, Jean V, pour y fixer les limites entre les possessions portugaises et espagnoles. Avant son départ, il avait obtenu du Roi la promesse par écrit de pouvoir revenir en Europe, sa mission achevée, aux frais du trésor public. On l'occupa sept années en Amérique, après lesquelles il fut arrêté avec cinq autres Pères, ramené en Portugal et jeté dans les cachots de Saint-Julien. Après un an de détention dans la tour, il fut transféré à la prison d'Azéitao, d'où il revint pour la seconde fois à Saint-Julien.

Le Saint-Siége resta vacant trois mois, après la mort de Clément XIII. Le 19 mai, le conclave élut le cardinal Ganganelli, conventuel, qui prit le nom de Clément XIV. Il est d'usage qu'à l'avénement d'un nouveau Pape, tous les généraux d'ordre et les premiers supérieurs aillent lui présenter leurs

hommages. Le P. Ricci, général de la Compagnie, se rendit avec les autres au palais du Saint-Père. Mais l'accueil de Clément XIV fut froid et glacé, et c'est à peine s'il échangea rapidement quelques syllabes. Cet accueil ne passa pas inaperçu, et bientôt même on en parla dans le public. Un journal de Madrid, le *Mercure*, fit observer, à cette occasion, que le Souverain-Pontife avait ainsi voulu, dès le premier jour, manifester ses intentions peu bienveillantes à l'égard de la Compagnie.

Pombal était au comble de ses vœux; mais la joie parfaite ne se rencontre pas sur la terre. Pendant qu'il regardait avec complaisance ses desseins s'acheminer vers une heureuse issue, il fut en peu de temps frappé d'un double coup aussi terrible qu'inattendu. Son frère, François Mendoza Furtado, qui avait autrefois servi ses desseins avec tant de zèle au Maragnon, fut emporté subitement par la mort. Un abcès qu'il avait dans la poitrine ayant crevé tout à coup, il expira en quelques heures. Son cadavre, tombé aussitôt en dissolution, exhalait une telle puanteur, que tous les domestiques s'éloignèrent, et qu'il fallut l'enterrer au plus vite. C'était au mois de novembre 1769.

ANNÉE 1770.

La tombe de François Mendoza n'était pas encore fermée depuis deux mois, qu'on en creusait une deuxième pour recevoir le second frère de Pombal, Paul de Carvalho, grand inquisiteur de la foi et auteur de la sentence qui avait condamné à la mort le P. Gabriel Malagrida. Depuis plusieurs mois déjà, on prévoyait cette mort; cloué sur un lit, Paul de Carvalho était dévoré par un mal incurable. Le pus coulait de tous les membres de son corps; il ressemblait à un cadavre vivant. C'est ainsi, qu'au milieu d'une lente agonie, il rendit son âme à Dieu, le 17 janvier 1770.

Paul de Carvalho était prieur de l'abbaye de Guimaraens, non loin de Bracara, et en retirait des revenus considérables. A ce titre de prieur et à beaucoup d'autres, vint s'ajouter, après sa mort, celui de Très-Éminent Cardinal. En effet, ayant été créé cardinal *in petto* par Clément XIV, le 18 décembre 1769, il ne fut proclamé que le 29 janvier de l'année suivante, douze jours après sa mort. En sorte que cette nomination ne servit qu'à nourrir la vanité de son frère le ministre, qui n'eut pas honte, trois ans plus tard, de faire inscrire le nom du cardinal Paul dans l'Annuaire ecclésiastique, et de

le placer parmi les cardinaux vivants! C'est ce dont on peut s'assurer en lisant dans le Calendrier portugais la liste des cardinaux : « *Lista dos cardeaes de que se compoem o sacro collegio* ».

Dans une des salles du palais d'Oeyras, on voit un groupe qui représente les trois frères Carvalho, tous debout et se donnant la main; au bas du monument, on lit cette inscription : *Concordia fratrum*. Pombal est au milieu du groupe, *princeps fratrum, firmanentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi.* (*Eccl.*, XLIX-17.)

Cette inscription n'a certainement pas le défaut d'être trop réservée. Le célèbre marquis savait faire partager l'admiration qu'il se portait et comptait, même en dehors du Portugal, plus d'un panégyriste. Je me souviens d'avoir lu quelques pages écrites à sa louange par un auteur français, qui ne craint pas de l'appeler *le premier homme du monde*, puis il ajoute : « *Ce fut le travail de tant de siècles de produire un tel prodige, qui, exposé à tous les regards, emporte l'admiration de l'univers... Qu'il est beau de pouvoir l'indiquer du doigt, et de dire: Le voici; c'est lui! O heureuse notre France, s'il lui était donné de contempler un jour un héros, un demi-dieu, semblable au comte d'Oeyras!* » Il ne restait plus qu'à ajouter l'épitaphe du docteur de Salamanque, Alphonse Tostat : *Hic stupor est mundi*, etc...

Quelques personnes s'étaient imaginées que la mort de deux frères précipités si rapidement dans la tombe, ouvrirait les yeux de Pombal, et lui ferait craindre les jugements de Dieu. Il n'en fut rien. La fortune l'avait aveuglé. Il continua donc de vivre, et ce fut pour faire peser non-seulement sur nous, mais sur le peuple portugais tout entier, le poids de sa tyrannie[1].

A l'occasion de l'avénement du nouveau Pontife, un jubilé solennel fut accordé à toute l'Église. Deux lettres apostoliques portèrent cette bonne nouvelle dans tous les pays catholiques, et furent adressées, l'une à tous les Patriarches, Primats et Archevêques, l'autre à tous les fidèles chrétiens. Partis de Rome le 12 décembre 1769, deux exemplaires de ces lettres arrivèrent à Lisbonne au commencement de

---

[1] La lettre suivante nous donnera une idée de la pesanteur de ce joug :

« Le tribunal de l'Inconfidence, dit cette lettre (ce tribunal était une institution du ministre), jetait tant d'effroi dans les esprits, que personne n'osait plus ouvrir la bouche, ni presque se montrer. Les habitants de Lisbonne vivaient solitaires dans leurs maisons, livrés à des alarmes, à des soupçons continuels, et craignant d'avoir entre eux la moindre communication; en sorte que cette ville infortunée paraissait bien moins être la capitale d'un grand empire, qu'une retraite de sauvages épouvantés, sans cesse renfermés dans leurs cabanes. L'humanité, la bienveillance, toutes les affections sociales étaient presque éteintes dans tous les cœurs. » (*Mém. de Pomb.*, t. III, p. 74.)

l'année suivante. Le Roi, ou plutôt son ministre, permit aux fidèles Portugais de puiser à la source des grâces que venait d'ouvrir le Saint-Père, comme aussi de méditer ces lettres apostoliques qui rappelaient les obligations des princes si clairement marquées par saint Paul : *Ministri enim Dei sunt in bonum; nec sine causa gladium portant, vindices in iram ei qui malum agit.*

Ils ne manquèrent pas de s'en faire à eux-mêmes la plus favorable application. La mauvaise entente qui régnait depuis dix ans entre les cours de Rome et de Lisbonne, s'éteignit enfin sous le successeur de Clément XIII. Innocent de Conti, descendant d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome, fut envoyé à Lisbonne en qualité de nonce du Saint-Siége. Il passa le 29 juin 1770 au pied du fort Saint-Julien. Instruit de son arrivée, Pombal envoya à sa rencontre une magnifique voiture attelée de six chevaux pour le recevoir à sa descente du vaisseau. Peut-être voulait-il par ces prévenances et ces honneurs racheter la faute qu'il avait commise dix ans auparavant, en chassant son prédécesseur; mais peut-être aussi voulait-il capter sa bienveillance et ses bonnes grâces, afin de pouvoir s'en servir dans la suite selon ses desseins.

Pendant ces événements, que se passait-il dans nos cachots? C'était toujours même uniformité de

vie. Au mois d'août, nous apprîmes que le Roi Frédéric II, le bienfaiteur de notre Compagnie en Allemagne, venait d'avoir un fils. Aussitôt, l'un des captifs composa une pièce latine, où il prédit au nouveau-né le plus bel avenir. Il crut devoir cette marque de reconnaissance à la protection dont Frédéric entourait alors la Compagnie de Jésus, bien qu'il ne portât pas le nom de Roi catholique, ni de Roi Très-Chrétien ou Très-Fidèle. La mort vint encore nous visiter : trois Pères, appartenant tous à la province de Goa, succombèrent successivement.

Le premier était un Portugais, ancien Provincial de la province de Goa ; il mourut épuisé par les souffrances. Le second était un vénérable vieillard de quatre-vingt-onze ans, qui avait trouvé dans son courage des forces pour résister pendant plusieurs années à tous les tourments de sa captivité. Le gouverneur du fort ne put lui-même retenir ses larmes, en voyant ce vieillard, chargé d'années et de mérites, expirer dans ces affreuses prisons, comme le dernier des malfaiteurs. Le troisième mourut le 28 novembre. Nous touchions à la fin de l'année 1771 ; à cette occasion, un des captifs, très-dévot aux mystères de la Sainte-Enfance du Sauveur, dessina une petite image où l'Enfant Jésus était représenté tenant une croix d'or d'une main, de l'autre un cœur d'où s'échappaient des flammes.

Cette image passa de main en main, de cachot en cachot; elle consola les prisonniers, et ranima leur courage [1].

Année 1772.

Depuis treize ans, nous étions prisonniers en

[1] A l'occasion de cette image, un des compagnons du P. Eckart, fit en vers portugais les deux strophes suivantes.

I

Meu rico, meu bello Infante!
Duas cousas offertais
Na grandeza ambas iguais :
Huma Cruz de ouro brilhante,
Hum coraçâo todo amante.
Bemdito, meu Deos sejais,
Pois se grande cruz, que nos dais,
Tamben a todos vizitando,
A todos nos vindes dando
Coraçâo athe nâo mais.

II

Sois de minha Companhia;
Jesuitas vos chamais;
Porque vos tenho por tais.
Meu coraçâo vos trazia,
Porque cóm valentia
Esta cruz ao fim leveis;
Pois só assim mostrareis,
Que meus passos imitar,
E meu nome em vós gravar
Muito de veras quereis.

Portugal, déchirés par la calomnie, couverts d'opprobres, en proie à la maladie, à la souffrance, à la mort elle-même, qui avait déjà fait vingt et une victimes parmi nous, et menaçait de nous emporter tous. Pour adoucir nos maux, nous n'avons jamais eu recours qu'à la patience. Mais quelles que fussent les souffrances endurées jusque-là, elles furent dépassées par celles qui nous assaillirent dans la suite. Clément XIV, sans cesse obsédé par les sollicitations des cours de France, de Portugal et d'Espagne, loin de ramener la paix par sa condescendance, vit se préparer de nouveaux orages.

Le Pape Clément XIII avait accordé à nos Pères, exilés dans ses États, quelques priviléges ecclésiastiques; Clément XIV les leur enleva, et les obligea même à quitter l'habit de la Compagnie et à prendre la soutane portée par tous les clercs séculiers des États romains. Clément XIII avait, aux frais de la Chambre Apostolique, accordé une pension annuelle à plusieurs des Pères exilés du Portugal; Clément XIV la leur retira. De plus, il fit faire la visite la plus sévère dans toutes nos maisons, et ferma les sept colléges que nous dirigions à Rome.

Cette mesure n'était que l'annonce du grand coup dont la Compagnie devait être frappée un an plus tard.

Plusieurs de nos compagnons eurent le bonheur

d'échapper par la mort à cette suprême calamité. Parmi ces derniers, était le P. Jean Alexandre, mort le 11 février, ainsi que son propre frère, l'ancien évêque de Macao. Tous deux, morts le 11 février au matin, furent enterrés le même jour, à l'approche de la nuit.

Voici à ce propos comment on procédait aux funérailles des captifs. Un prêtre enveloppé d'un grand manteau, sous lequel il cachait une étole et un surplis, descendait au cachot du défunt. Deux ou trois hommes l'accompagnaient en portant aussi sous le manteau, l'un la croix, un autre l'eau bénite, un troisième un flambeau. Quatre, et quelquefois six hommes emportaient le corps enseveli dans quelque misérable guenille. On attendait toujours la nuit pour ces tristes cérémonies ; car on ne voulait pas que personne eût connaissance du nombre plus ou moins grand de victimes que la mort faisait parmi nous. S'il se trouvait quelques curieux sur la place publique, on les écartait impitoyablement à coups de fouet. Une fois entrés dans l'église, on en fermait précipitamment les portes ; on n'inscrivait pas même le nom du défunt sur le registre mortuaire, afin que sa mémoire pérît tout entière. Tout le monde en Portugal savait que depuis bien des années des Jésuites étaient renfermés dans le fort Saint-Julien, mais personne ne pouvait dire

combien parmi eux avaient succombé. Deux autres Pères moururent encore à la fin de cette année : l'un, le 12 décembre, le second, le 21 du même mois.

Disons en passant que la coutume, en Portugal, était d'enterrer les morts au bout de dix heures et quelquefois de sept. Au reste, il n'y a aucun danger d'enterrer des gens à demi-vivants, attendu qu'on les achèverait certainement par la multitude des coups violents, frappés avec une sorte de pieu destiné à piler et durcir la terre sur le corps du défunt.

Année 1773.

Enfin, voici l'année où Pombal va recueillir le fruit de ses fatigues et de ses efforts continués pendant vingt ans avec une si persévérante énergie. Aucun incident ne vint rompre la monotomie de notre existence jusqu'au jour où nous fut promulgué le Bref de suppression, si ce n'est la mort du P. Roger Hundt, Allemand d'origine, qui nous quitta le 16 avril. Ce Père, qui était de la province du Rhin-Inférieur, avait obtenu la permission d'aller au Brésil. Pendant vingt années, il y travailla sans se rebuter jamais dans sa rude mission. Il en fut alors arraché, et jeté dans les cachots de Saint-Julien le 14 novembre 1759. En montant au ciel,

il emportait avec lui une bien riche moisson de mérites.

Enfin parut le 21 juillet 1773; ce jour-là, Clément XIV, après avoir souffert une lutte terrible, signa le Bref qui abolissait la Compagnie de Jésus. Pendant vingt-six jours encore, il en avait retardé la promulgation; mais le 16 août, vers le soir, il le fit notifier à toutes les maisons que nous possédions à Rome, et l'expédia en même temps dans toutes les parties du monde où se trouvait répandue la Compagnie. Le 9 septembre, la terrible nouvelle, partie du Vatican, vint retentir dans le fort Saint-Julien. Les hommes qui, pendant de si longues années, nous avaient caché toutes les nouvelles, comme si nous n'avions pas été du nombre des vivants, ou n'avaient rompu le silence que pour remplir nos oreilles de mensonges, vinrent en grande hâte, cette fois, nous signifier le Bref du Souverain-Pontife. Pombal était à sa maison de campagne d'Oeyras. Le 9 septembre au matin, il fit partir pour Saint-Julien un auditeur, accompagné d'un greffier. A leur arrivée tous les Pères sont tirés de leurs cachots et réunis ensemble dans le corridor de la prison. Alors le commissaire royal leur donne en ces mots connaissance du Bref : « Sa Majesté, que Dieu garde, m'envoie pour déclarer à vos Paternités que Sa Sainteté a supprimé l'Ordre de la Compagnie

de Jésus, etc. » La lecture achevée, on nous dépouilla de notre habit religieux. Tous les premiers officiers du fort étaient présents à cette scène douloureuse : de nombreux soldats, sous les ordres d'un commandant subalterne, gardaient toutes les issues du lieu où nous étions rassemblés. En se retirant, le commissaire royal laissa le Bref sur la table. En regard du latin, on avait mis la traduction portugaise; en tête, était une sorte de préface rédigée dans le style de Pombal; quelques notes écrites à la main se lisaient à la marge.

Il ne serait pas facile de dire quelle douleur et quels sanglots accueillirent cette nouvelle. Ces généreux enfants de la Compagnie auraient volontiers enduré la mort dans leurs ténébreuses prisons, si la Compagnie de Jésus, leur Mère, avait continué de vivre parmi les hommes. Un des nôtres, retenu dans son lit par la maladie, n'avait pas assisté à la promulgation du décret; à la nouvelle que lui en porta le gouverneur, il fondit en larmes. Mais cet homme eut le cœur de lui intimer la défense de pleurer. Clément XIV ne fut pas si sévère; il nous laissa la liberté de répandre des larmes et il nous défendit seulement de taxer d'injustice, soit dans nos paroles, soit dans nos écrits, sa conduite à l'égard de la Compagnie.

Pombal était au comble de ses vœux. Un mois

plus tard, le 4 octobre, cet homme, implacable ennemi de notre nom, publia un décret par lequel il était commandé, sous peine d'une grosse amende, à tous les habitants de Lisbonne et de tout le royaume, d'illuminer leurs maisons pendant trois jours, en signe de réjouissance. Hâtons-nous de dire cependant que les ambassadeurs des cours étrangères de France et d'Espagne ne prirent aucune part à ces insultantes démonstrations. Dans toutes les Églises, on chanta un *Te Deum* d'actions de grâces pour la destruction de cet Ordre qu'on disait être inutile et pernicieux. Et cependant ce même Ordre, déjà ébranlé de toutes parts et prêt à succomber, avait eu, peu de temps auparavant, assez d'énergie pour ramener dans la Transylvanie dix mille Ariens à la foi catholique. Ces fêtes officielles se renouvelèrent dans toutes les parties du monde où régnait la domination portugaise. Le Bref de Clément XIV hâta la mort de plusieurs de nos Pères : deux moururent quelques jours après sa promulgation; le premier expira le 9 octobre; l'autre le 7 décembre.

ANNÉE 1774.

L'Espagne, non contente d'avoir obtenu notre destruction, d'avoir fait publier le Bref de Clé-

ment XIV par la voix du crieur public, de l'avoir fait placarder, selon l'usage, traduire dans la langue vulgaire, et imprimer dans les feuilles publiques, voulait encore à tout prix le faire confirmer par le commun suffrage de tous les cardinaux. En effet, les promoteurs de la destruction de la Compagnie ne voyaient pas d'un bon œil qu'un si petit nombre de cardinaux eussent signé le Bref de Clément XIV : cinq seulement y avaient apposé leur nom, et encore ils étaient tous, un seul excepté, nouvellement revêtus de la pourpre, ou animés, on ne sait pourquoi, d'une haine violente contre la Compagnie. Mais ces projets n'eurent pas de suite. Clément XIV survécut peu de temps à ces tristes événements. Le clergé de France ayant refusé de recevoir son Bref, il écrivit à l'Archevêque de Paris pour l'exhorter à se soumettre; mais le prélat répondit, le 24 avril 1774, qu'il ne pouvait, en cette circonstance, se rendre aux désirs de Sa Sainteté, parce que, disait-il, le Bref manquait des formalités voulues par les lois canoniques, et qu'il ne pouvait par conséquent ressortir son effet; qu'il était le jugement d'un homme privé; qu'il prononçait une sentence peu glorieuse à la papauté, nuisible au bien de l'Église, à l'accroissement et à la conservation de la foi orthodoxe. L'Archevêque termine par ces paroles : *Adressant nos très-humbles sup-*

plications au divin Père des lumières pour qu'il daigne les répandre sur V. S. et lui découvrir la vérité dont on a obscurci l'éclat. — A Paris, le 24 *avril* 1774.

On dit qu'à partir de la réception de cette lettre, Clément XIV perdit peu à peu ses forces, et qu'accablé par la douleur, il se consuma lentement dans les regrets et le chagrin, se rappelant sans cesse le refus des Évêques de France. Il mourut le 22 septembre 1774. A cette nouvelle, la cour de Lisbonne reçut ordre de prendre le deuil ; jamais dans aucun temps, il n'avait été rendu un pareil honneur à aucun Pape : mais Pombal le voulait ainsi : il avait toujours professé le plus grand attachement à la personne de Clément XIV ; et dans son palais d'Oeyras, il n'avait d'autre portrait que celui de ce Pontife, avec le petit cadeau qu'il en reçut. C'était un navire en miniature, de deux palmes de longueur environ, tout en ivoire, muni de tous ses agrès, et monté par son équipage, le tout sculpté avec la plus fine délicatesse : c'était un petit chef-d'œuvre dû à l'habileté chinoise.

Quatre de nos compagnons moururent dans le courant de cette année 1774 ; trois prêtres de la province de Goa, et un coadjuteur, natif de Londres.

La destruction de la Compagnie aurait dû, ce semble, calmer la haine de nos ennemis. Il n'en fut

rien. Cette année même, on vit paraître un nouveau libelle intitulé : « *Entretien dans l'empire des morts entre le P. Angelo, Jésuite, et le chevalier de Moncada, ancien Templier.* » Ce titre seul est déjà un rapprochement assez odieux, sur lequel je ne veux pas insister. Personne, en effet, n'ignore la différence qui se trouve entre la condamnation des Templiers et notre suppression. Plus de cent Évêques réunis en Concile, ont condamné les Templiers; on a fait des enquêtes, reçu des aveux, et permis aux accusés de se défendre. Pour nous, rien de semblable; on nous a condamné sans nous entendre, quelquefois même sans nous donner aucune raison des mesures de rigueur prises à notre égard. On n'ignore pas en effet que des princes ont affecté de tenir cachées au fond de leur cœur les causes de notre expulsion. Mais j'en viens de suite aux objections que le brave chevalier de Moncada fait au P. Angelo, son interlocuteur. Elles ne sont pas nouvelles, j'en conviens : mais ce n'est pas la faute de notre auteur s'il est né si tard. Tout son travail a été de recueillir, avec grand soin du reste, ce qu'ont dit ses devanciers; souvent même, il ne prend pas la précaution de donner à ces vieilles calomnies un air de nouveauté. Mais venons aux détails. A la page 9 de la 3e partie, il nous reproche d'avoir excité les Indiens à la révolte

dans le Paraguay. Au lieu de répondre moi-même, ce qui serait peut être suspect, je laisserai parler D. Zeballos, gouverneur de Buénos-Ayres; il écrit à son frère, un des premiers citoyens de Séville, à la date du 26 novembre 1759; voici ses propres paroles :

« La mauvaise foi des Portugais a paru avec éclat dans cette circonstance [1], comme aussi l'amour et la fidélité dont les Pères de la Compagnie de Jésus ont fait preuve pour obéir aux ordres de la cour. Vous avez, je ne l'ignore pas, entendu sur cette affaire des rapports bien différents; ils sont dus aux mensonges débités par les ennemis des Jésuites, et surtout par les Portugais, et aussi par notre commissaire dans ces contrées, le marquis Val de Lirios, qui prétend ainsi couvrir les fautes de sa mauvaise administration, etc. »

Il n'est pas besoin de rien ajouter à ce témoignage; l'accusation tombe d'elle-même. Plus loin, l'auteur du libelle produit un autre grief qui repose sur un fondement à peu près aussi solide que le dernier. Il accuse les deux Pères Anselme Eckart, commandant, selon lui, du fort Saint-Michel, et son compagnon, le P. Antoine Meisterburg d'avoir

[1] Il s'agit de l'émigration des sept réductions de l'Uruguay, cédées au Portugal, par les Espagnols, en échange de la colonie du Saint-Sacrement.

eux-mêmes dirigé des pièces d'artillerie dans une bataille livrée par les Indiens, en 1757, contre les troupes portugaises et espagnoles , sur les bords de l'Uruguay. Or, le P. Anselme Eckart affirme pour son compte que jusqu'au jour où il lui fut donné de lire l'*Entretien dans l'empire des morts*, il ignorait complétement qu'il y eût dans le monde, soit ancien, soit moderne, un fort du nom de Saint-Michel. Quant à cette part si active qu'il a prise avec le P. Antoine Meisterburg à la bataille de 1757, elle n'existe, si je ne m'abuse, que dans l'imagination de l'auteur du libelle. En voici la raison bien simple. C'est que les deux missionnaires n'ont jamais, l'un pas plus que l'autre, mis le pied dans le Paraguay où elle s'est livrée, et qu'au moment même où on les suppose diriger ensemble l'artillerie des Indiens, ils étaient éloignés l'un de l'autre au moins de trois semaines de voyage.

ANNÉE 1775.

A son tour, Pombal voulut montrer que sa haine vivait encore après la destruction de la Compagnie. Par un décret spécial, il ordonna à tous les sujets du Roi de Portugal, de quelque ordre ou dignité qu'ils fussent, religieux ou séculiers, de jeter aux

flammes et de réduire en cendres tous les livres écrits par des Jésuites. Plus tard, en 1777, l'aumônier du fort Saint-Julien nous avoua, non sans douleur, que, pour ne pas encourir la vengeance de Pombal, il avait lui aussi jeté au feu un certain nombre d'ouvrages précieux dont il regrettait alors vivement la perte.

Le ministre demeura-t il satisfait ? Pas encore. Après avoir fait la guerre aux livres des Jésuites, il porta la fureur, ou si l'on aime mieux, la folie jusqu'à s'attaquer aux Saints de la Compagnie de Jésus, que l'Église a placés sur les autels. Pour plus de clarté, entrons dans quelques explications préliminaires. A l'époque du tremblement de terre qui affligea la ville de Lisbonne, en 1755, nos Pères s'étaient dévoués tout entiers au secours des malheureux habitants. Leur charité parut même avec tant d'éclat, que le Roi Joseph Ier, au nom de tout son peuple, leur décerna de solennelles actions de grâces. En même temps, saint François de Borgia, dont on avait éprouvé l'heureuse assistance en Espagne, dans de semblables calamités, fut choisi par le Portugal, pour son protecteur particulier contre les tremblements de terre. Une Bulle de Benoît XIV permit que, dans tout le royaume et dans toutes les possessions d'outre-mer, on célébrât la fête du Saint avec la plus grande solennité.

Les autorités civiles devaient se rendre ce jour-là dans les églises de la Compagnie pour assister à la messe et au panégyrique du Saint. Le même Pape, Benoît XIV, par un autre décret du 15 mars 1758, ordonne d'ajouter aux commémoraisons des *Heures canoniques* celle de saint François de Borgia.

Dix-sept ans plus tard, Pombal fit effacer de l'*Ordo ecclésiastique* la mémoire de ce Saint, supprima sa fête que l'on indiquait ainsi dans le *Missel:* « *Saint François de Borgia*, *patron du royaume et de toutes ses possessions*, *protecteur contre les tremblements de terre.* » On pense bien que saint Ignace ne fut pas épargné : en effet, défense fut intimée à tous les clercs, tant séculiers que réguliers, de réciter les leçons propres de ce Saint dans le *Bréviaire*.

Après la mort de Clément XIV, le Saint-Siége resta vacant quatre mois et vingt-trois jours, jusqu'au 11 février 1775, où le cardinal Braschi fut élevé sur la chaire de Saint-Pierre, et prit le nom de Pie VI. Dès le commencement de son règne, le nouveau Pontife manifesta les intentions les plus bienveillantes à l'égard des Jésuites. Aussi la commission des cinq cardinaux qui avaient condamné la Compagnie, en 1773, commença-t-elle à agir avec plus de modération. Pie VI voulut revenir sur cette grande affaire, et l'examiner selon les lois de la

justice; et il s'y porta même avec d'autant plus d'empressement, qu'il semblait par là se conformer aux intentions secrètes de son prédécesseur. En effet, après la mort de Clément XIV, on trouva dans une cassette, au milieu de plusieurs autres papiers, un écrit où il recommandait cette affaire à son successeur. Nous empruntons ce détail au *Mercure* de Madrid.

Revenons au Portugal; le 6 juin 1775, une statue équestre en l'honneur de Joseph Ier, fut élevée sur la grande place de Lisbonne, appelée Terreiro do Paço, par les soins du ministre Pombal. Je dis un mot de cette fête parce que les Jésuites y ont eu leur part : dans un libelle qui parut à cette occasion, et qui porte jusqu'aux nues le mérite artistique de la statue; ce grand succès des beaux-arts était attribué tout entier à la destruction des Jésuites; et cela avec grande raison, car, tant que vécurent ces hommes ennemis de toute science et de tout progrès, le Portugal resta comme plongé dans l'ignorance et la barbarie; mais à peine ont-ils disparu sous le règne glorieux de Joseph Ier, que les beaux-arts renaissent dans tout le royaume. La statue elle-même du prince, au dire de plusieurs, n'était qu'un symbole de la mémorable victoire remportée sur les Jésuites. On y voyait le monarque, armé d'une pique, dont il perçait la tête d'un horrible dra-

gon étendu à ses pieds. Or, ce monstre, suivant les mêmes interprétations, c'était la Compagnie de Jésus.

Le 24 novembre 1775, mourut au château Saint-Ange, où il était resté enfermé dix-huit mois, le dernier général de la Compagnie. Pie VI avait déjà fixé le jour où il rendrait le captif à la liberté : mais Notre-Seigneur devança son vicaire et délivra le P. Ricci, en l'appelant à lui, avant que les portes du château Saint-Ange fussent ouvertes au prisonnier. Au moment de recevoir le Saint-Viatique, et en présence de son Dieu, qui allait bientôt devenir son juge, le P. Ricci protesta solennellement de son innocence et de celle de sa Compagnie, et pardonna généreusement à ceux qui l'avaient persécuté avec tant d'acharnement.

Cette protestation fut rédigée par écrit. Voici ce qu'en disent des lettres venues de Rome : « Un Jésuite, sujet du Roi de Sardaigne, et très-cher à Sa Majesté, possède la copie originale de la protestation du T. R. P. Général. Ce Père voulant se décharger de cette pièce, pria le Roi de la conserver parmi les archives de son royaume. » — « Non, répondit le prince, il n'est pas nécessaire ; je suis parfaitement sûr de l'entière innocence de votre Général et de toute votre Compagnie : mais veuillez me pardonner si je n'accède pas à votre demande

et si j'essaie d'éloigner de moi toutes les causes de division et de brouilleries avec les autres cours. »

Année 1776

Le 12 janvier de cette année, nous reçûmes encore un compagnon de captivité : c'était le Père Jean de Moronha, de l'illustre famille des comtes d'Arcos. Pombal n'avait pas voulu le laisser partir pour l'Italie avec les autres Jésuites portugais : il le retint en Portugal, où il eut pour prison, pendant seize ans, un monastère de Dominicains, dans le diocèse de Coïmbre. Mais le nombre des religieux venant à diminuer peu à peu dans ce couvent, le supérieur qui répondait du P. Moronha, craignit qu'il ne fût plus assez bien gardé et fit part de ses inquiétudes à Pombal, qui adjoignit le prisonnier aux autres captifs de Saint-Julien.

Cependant le ministre levait des troupes, préparait des armes et faisait venir à Lisbonne les régiments des provinces. On se demandait avec surprise ce que voulaient dire tant de préparatifs militaires. Un dessein que Pombal méditait depuis longtemps explique tout Il voulait introduire la loi salique en Portugal, c'est-à-dire obliger la princesse Marie, fille de Joseph Ier et son unique héritière, à renoncer à la couronne en faveur de

Joseph, petit-fils du prince régnant, et c'est pour assurer l'exécution de ce projet, qu'il avait déployé un si grand appareil. Mais la princesse ne voulut point consentir à ce projet, disant qu'elle ne pouvait prendre un parti aussi grave, sans l'agrément de son époux, le prince Don Pedro. Pombal, déconcerté, dut attendre; et bientôt, la santé du Roi qui dépérissait de jour en jour, l'obligea de renoncer entièrement à son dessein.

Joseph I[er] fut précédé dans la tombe par Saldanha, patriarche de Lisbonne. Depuis quelque temps, ce cardinal avait perdu les bonnes grâces de Pombal. Ce chagrin, plus encore que la maladie ou les années, le conduisit au tombeau. Ce pauvre cardinal avait dû supporter les empiétements de Pombal sur le pouvoir ecclésiastique. « Non, non, disait-il un jour au curé du fort Saint-Julien, qui se plaignait à lui de ces empiétements sacriléges. Non, non, je ne suis plus ni cardinal, ni patriarche, Pombal a tout usurpé. » Il mourut au commencement de novembre de l'année 1776 [1].

---

[1] Dix ans auparavant, en 1767, le cardinal Saldanha, d'ordinaire si facile et si complaisant, osa pour la première fois répondre par un refus à une demande du ministre. Un arrêt d'exil lui fut immédiatement signifié au nom du Roi, qui n'avait été informé de rien : mais c'était l'habitude du ministre d'agir par lui-même; il se contentait d'apposer le sceau royal. A la vue de cet ordre, le cardi-

nal, dont nous avons vu ailleurs les sentiments de profonde soumission par rapport aux ordres de son Souverain, quels qu'ils pussent être, *même de se jeter du haut d'une fenêtre en bas,* obéit sans retard et sans murmure, et se retira dans la maison de campagne qu'on lui avait assignée pour lieu de son exil. Cependant le Roi, étonné de ne pas revoir à sa cour le cardinal, dont la constante habitude était de venir tous les jours présenter ses hommages à Sa Majesté, demanda ce qu'il était devenu. Personne ne se pressait de répondre. Enfin, le prince ayant fait deux ou trois fois la même question, quelqu'un se hasarda de dire : « Sire, il est à la campagne. » — « Comment, dit le Roi, sans ma permission? » — « Pardonnez-moi; il en a reçu l'ordre de Votre Majesté. » Joseph comprit aussitôt : il fit écrire au Patriarche, et lui ordonna de revenir au plus vite; mais il se garda bien de jamais dire un mot de cette affaire à Pombal. Quant au prélat, on devine assez qu'il obéit au prince avec sa promptitude accoutumée. (*Mém. de Pomb.*, t. III, p. 105.)

Avant de passer à la dix-huitième et dernière année de la captivité, racontée par le P. Eckart, laissons un moment les autres victimes de Pombal nous dire comment elles ont mérité l'indignation de l'illustre marquis, indignation qui leur valut un exil perpétuel. Remontons à 1759.

Comme Pombal n'avait point assez de prisons souterraines pour y mettre tous les Jésuites à pourrir, ce qui du reste lui occasionnait des dépenses, il tenta un moyen propre à épargner ses finances et contenter sa haine. Ce moyen était de déshonorer les Jésuites qu'il ne pouvait enterrer tout vivants; or le moyen le plus expéditif était de les faire apostasier.

Pour arriver à déshonorer ainsi ses victimes, il mit tout en œuvre et ne recula pas devant les expédients les plus odieux : en effet, spéculant sur les affections les plus vives du cœur humain, il se servit de la tendresse maternelle, comme d'un piége où viendrait se prendre l'inexpérience des jeunes Jésuites. Si, parmi ces derniers, il y eut un petit nombre de jeunes gens intimidés par les souffrances, ou pervertis par les cruelles caresses des parents,

il est consolant de voir l'immense majorité répondre à tous les sophismes, à toutes les tentations du tyran le : *potius mori quam fœdari* et prendre le chemin de la prison, ou la route de l'exil. Mais laissons les Jésuites portugais raconter eux-mêmes les combats qui précédèrent leur déportation en Italie.

Pombal avait secrètement fait préparer un vaisseau pour embarquer les Jésuites qu'il voulait jeter sur les terres du Pape. Souvent, pour égayer ses invités, il leur parlait, par manière de récréation, après les repas, de ses projets d'exportation sur les côtes d'Afrique, ou dans les îles portugaises, de *ses chers Jésuites;* il espérait que ses conversations, répétées aux prisonniers, leur feraient passer de cruelles journées, et cette pensée le réjouissait.

Le 1er septembre 1759, le juge d'Elvas intima l'ordre aux Jésuites de cette ville de se tenir prêts à partir le soir même. Ces prisonniers, réunis à ceux de Portallegre et Villa-Viciosa, étaient au nombre de trente : ils se mettent en route, escortés par une garde renforcée et sans savoir où on les conduisait; les soldats avaient ordre de ne pas parler aux captifs et de leur cacher le but du voyage.

Après avoir marché toute la nuit dans de mauvais chemins, on les enferma dans une cabane où ils eurent à endurer une chaleur insupportable, et pour réparer leur force, la terre nue : ce fut à grand

peine qu'ils purent obtenir un peu de pain. Bien que ce fût un dimanche, on leur refusa de dire et même d'entendre la messe dans une église voisine. Le soir, ils se remettent en route, et vers minuit ils trouvèrent une cabane pour refuge, comme le jour précédent, mais ils ne reçurent aucune nourriture. Enfin, le troisième jour, après avoir marché longtemps sous un soleil brûlant et sans autre soutien qu'un peu de pain, ils arrivèrent vers onze heures du soir au collége d'Evora, où ils rencontrèrent leurs confrères chassés de Faro.

On put alors deviner le dessein de Pombal et son projet de mettre le comble à ses insultes envers le Souverain-Pontife, en jetant sur les rivages de ses États plus de quinze cents religieux saisis, soit dans nos maisons du Portugal, soit dans les contrées soumise à ce royaume.

Mais pour arriver à ses fins, c'est-à-dire au but qu'il se proposait de faire apostasier les jeunes Jésuites et les non-profès, il les sépara des anciens. Cette séparation s'effectua d'abord à Evora. Soixante-neuf prêtres durent partir, laissant abandonnés à eux-mêmes et dans la plus vive affliction tous leurs jeunes frères en religion.

La route suivie par les Pères était très-mauvaise, la fatigue fut extrême et causée en partie par le manque du nécessaire. Le P. Antoine Pereira, vieillard

vénérable, épuisé par la fatigue et les privations, devint fou, et dans son délire il déclamait contre l'impitoyable Novajo, leur conducteur. Les soldats et les guides, fatigués de ce voyage en des chemins impraticables, murmuraient hautement contre les auteurs des indignités commises contre les prisonniers qui arrivèrent enfin, exténués par les privations et l'extrême lassitude, sur les bords du Tage. Là, ils furent mis dans quatre barques et restèrent en plein air durant 24 heures, en attendant les ordres du ministre. Le 16 septembre arriva la dépêche ordonnant l'embarquement immédiat des Jésuites sur un bâtiment de Raguse qui attendait les proscrits.

Les Jésuites de Santarem, au nombre de vingt-cinq, ne furent guère mieux traités durant leur voyage. Après quatre jours de navigation où ils eurent à souffrir de la faim, ils arrivèrent au vaisseau qui les attendait. Dans le même temps, les profès des maisons de Lisbonne furent réunis, et contraints de voyager le dimanche, pour se rendre au port d'embarquement. Les frères coadjuteurs avaient inutilement réclamé la faveur de partager l'exil des profès. Ces exilés se trouvèrent réunis sur le vaisseau au nombre de cent trente-trois : ils partaient dépouillés de tout et sans être pourvus des vivres nécessaires pour un si pénible voyage. Malgré l'ordre de n'entrer dans aucun port, jusqu'à

Civitta-Vecchia le capitaine fut contraint de relâcher à Alicante où, grâce aux aumônes des habitants, les bannis ne furent plus exposés à mourir de faim avant de parvenir au lieu de leur déportation. Le capitaine du vaisseau avouait que les musulmans n'auraient jamais traité aussi durement leurs prisonniers. Enfin, après avoir échappé aux corsaires, à la tempête et aux suites des privations les plus dures, les Jésuites arrivèrent à Civitta-Vecchia, le 24 octobre, après trente-neuf jours de navigation. Nous ne les suivrons point dans leur débarquement au port de cette ville, où ils furent on ne peut mieux accueillis par les religieux et les séculiers, ni à Rome où les exilés trouvèrent la plus charitable réception, et le repos dans les maisons de la Compagnie. Revenons à ceux qui souffraient en attendant leur expulsion du Portugal

Pombal, cherchant tous les moyens de trouver les Jésuites en faute, ne manqua pas de leur attribuer la nouvelle édition d'un livre publié en 1621. Nous voulons parler de la vie de Simon Gomez, appelé le *saint cordonnier*. Ce vénérable serviteur de Dieu avait été fort estimé du Roi de Portugal et de plusieurs grands personnages de son temps, qui l'écoutaient comme un oracle; il devait une partie de sa célébrité à des prédictions accomplies, même de son vivant. Son histoire était populaire, et parmi

plusieurs choses honorables pour la Compagnie, on lisait la prédiction suivante, au chapitre second du livre deuxième : *Dieu a voulu venir au secours du Portugal par le moyen de la Compagnie que ses princes favorisèrent. Mais quand il voudra châtier ce royaume, il permettra qu'elle soit jetée sur une terre étrangère. Cependant pour preuve que la Compagnie est agréable à Dieu et que Notre-Seigneur lui a donné le zèle apostolique de ses premiers disciples, elle sera toujours combattue, persécutée par le monde et par l'enfer.* Simon Gomez mourut à Lisbonne le 18 octobre 1576. La vie de ce saint homme se trouvait dans toutes les familles chrétiennes du Portugal, et la nouvelle édition était la pure et simple reproduction de l'ancienne. Cela n'empêcha pas Pombal d'attribuer l'ouvrage à Malagrida et d'en faire un crime d'État à tous ses confrères.

Les batteries du ministre étaient alors dirigées contre les jeunes Jésuites, afin de les amener à l'apostasie. Son coopérateur, le cardinal Saldanha, mettait tout en œuvre pour séduire ces jeunes religieux : prières, promesses, menaces, mensonges, tout fut employé ; on alla même jusqu'à s'arroger le droit de délier de leurs vœux ces jeunes religieux. Quelques-uns, privés des conseils et de l'exemple des anciens, trompés par des calomnies dont on noir-

cissait les profès convaincus, leur disait-on, de crimes abominables, perdirent la tête et tombèrent dans le piége.

Le premier déserteur fut un étudiant de Coïmbre appelé Louis d'Acosta. Le bruit de sa lâcheté s'était immédiatement répandu dans la ville; le peuple se réunit en foule à la porte du collége, et dès que le déserteur parut dans la rue, il fut accueilli par tant de huées et de sifflets, qu'il fut contraint de se couvrir la tête de son manteau et de s'enfuir au plus vite. Cet accident fut cause que les autres déserteurs furent expédiés durant la nuit; mais s'ils évitèrent les insultes de la foule, ils ne purent échapper aux sarcasmes des soldats qui ne se firent faute de leur reprocher la lâcheté et l'ignominie de leur conduite. Quelques-uns, comptant sur la protection de certains personnages, eurent le crève-cœur de s'entendre reprocher en face leur coupable faiblesse. Plusieurs, revenus de leur étourdissement, confus de leur faute, sortirent du royaume et se rendirent à Rome pour rentrer dans la Compagnie, se fondant sur la nullité de la dispense de leurs vœux, donnée par le cardinal Saldanha, dispenses illégitimes et invalides, comme Clément XIII le fit savoir au ministre de Portugal, en déplorant un tel abus de pouvoir.

Les Jésuites de Santarem furent conduits dans les

prisons d'Azeitao et placés, ou pour mieux dire, entassés dans des lieux si infects, qu'ils y seraient tous morts d'infection ou de privations, si leur séjour dans cette prison se fût prolongé. Le nombre des prisonniers s'augmenta chaque jour de ceux qu'on amenait de Lisbonne et d'Evora. Les jeunes religieux de Lisbonne furent soumis comme ceux des autres maisons à tous les stratagèmes inventés pour les faire apostasier, mais un seul Frère se déshonora par sa faiblesse; tous les autres religieux déclarèrent, séparément et par écrit, qu'ils étaient prêts à tout souffrir plutôt que de se parjurer.

Le 30 septembre vint le tour des Jésuites de Coïmbre. Dès la veille, cet immense collége était entouré de soldats, et dans les environs on rencontrait des patrouilles à pied et à cheval. Les habitants ébahis de tant de mesures extraordinaires en demandèrent la raison, et on leur répondit sans rire, que les Jésuites en étaient venus aux mains et s'étaient tellement battus les uns contre les autres, que beaucoup avaient péri dans la bataille et que la plupart étaient blessés. Parmi les victimes on citait les noms des Pères les plus respectables. Mais les habitants de Coïmbre connaissaient trop bien les Jésuites pour ajouter foi à pareille calomnie et devinèrent facilement que cette invasion de la force armée était destinée, non à mettre à la raison les

prétendus combattants, mais bien à empêcher un soulèvement populaire, au départ des Jésuites.

Les étudiants de la Compagnie voyant qu'on allait les séparer de leurs Pères en religion, prièrent le sénateur chargé de faire évacuer le collége, de leur permettre de sortir des chambres où ils étaient consignés, pour aller embrasser leurs anciens, se consoler avec eux, et leur préparer un peu de nourriture. La permission étant accordée, nos cuisiniers improvisés se mirent à l'œuvre, avec plus de bonne volonté que de succès et portèrent à chaque cellule des anciens, devenue leur prison, ce qu'ils avaient préparé ; mais la pensée de l'imminente séparation rendit à tous ce dernier repas bien triste. Enfin après s'être mutuellement encouragés, il fallut se séparer des anciens qui se mirent en route. Quand ces derniers furent dans la rue, le Père Joseph d'Azévédo, digne héritier d'un tel nom, conduit dans la rue avec les autres profès, et apercevant, malgré l'obscurité d'une nuit pluvieuse, nos jeunes étudiants aux fenêtres du collége, leur envoya un dernier adieu, en leur disant de sa voix la plus forte, de ne jamais consentir à recevoir la prétendue dispense de leurs vœux, pour échapper à l'exil.

Cette même nuit, 30 septembre, on fit sortir les Pères Louis Oliveira et Antoine-Joseph, des réduits humides où on les avait enfermés, pour les con-

duire de Coïmbre au lieu de l'embarquement, mais sans les adjoindre, pendant le voyage, aux autres profès. Le P. Oliveira était si affaibli par l'âge et la maladie, qu'il pouvait à peine se tenir debout. Antoine-Joseph se trouva sans souliers, sans bas, la tête nue et couvert seulement de quelques haillons. Le sénateur lui ayant demandé comment il se trouvait en pareil état, il répondit : *Je n'en sais rien; ce que je puis dire, c'est que j'ai été enfermé ici sans avoir obtenu de quoi me couvrir la tête, et que mes habits, mes bas et mes souliers étant pourris par l'humidité de ce souterrain, je n'ai pu en obtenir d'autres pour me vêtir.* Le sénateur, forcé de se reconnaître coupable, au moins par négligence, de cette inhumanité, fut contraint de baisser les yeux et ordonna de fournir des vêtements au prisonnier.

Au départ des profès, toute la ville était aux fenêtres pour les voir une dernière fois; et de toute part on entendait des plaintes et des gémissements. Quand les exilés eurent passé les portes de la ville, la cavalerie vint remplacer les fantassins qui les avaient escortés. Ces soldats, au moment de quitter les prisonniers, se jetèrent à genoux pour demander pardon aux Pères de les avoir traités si durement, comme ils en avaient reçu l'ordre, mais bien à contre-cœur.

Le voyage fut retardé par l'obscurité de la nuit et le mauvais temps ; il dura jusqu'au 6 d'octobre, jour de l'arrivée à Vallada, où se fit l'embarquement sur le Tage, pour aller rejoindre le vaisseau destiné au transport en Italie... Six des Pères furent réservés pour les prisons d'Azeitao ; les autres, au nombre de cinquante-huit, montèrent sur le navire qui les attendait. Le même jour, un second vaisseau reçut cinquante-neuf autres exilés; parmi ces derniers se trouvait le Père Szulka, hongrois, missionnaire du Brésil ; il fut pris pour un Portugais, et cette erreur lui valut l'exil au lieu de la prison.

Le 6 octobre, un peu après minuit, les deux bâtiments prirent le large, et passèrent devant Gibraltar le 12 du même mois. Arrivés en vue des îles d'Hyères, une tempête les força d'entrer dans le port de Marseille. Le lendemain 26 octobre, les capitaines des navires permirent à quatre Jésuites de débarquer, afin de pouvoir se procurer quelques vivres et des remèdes pour les malades. Les exilés trouvèrent chez les Jésuites de Marseille tous les secours d'une charité vraiment fraternelle. Le P. Boscovich qui se trouvait de passage dans notre maison de Marseille, se distingua parmi les plus empressés à venir au secours des proscrits. Dans la soirée, les deux vaisseaux reprirent la route de Gênes, où ils arrivèrent le 6 novembre. Les Jésuites de cette ville

avaient écrit à ceux de Marseille, d'avertir les voyageurs que le Sénat de Gênes leur permettrait de venir se reposer dans le collége de la Compagnie; mais cette permission fut révoquée, probablement à l'instigation du ministre de Portugal. Le débarquement fut refusé, et les capitaines, contraints de continuer leur route, entassèrent tous les exilés sur un seul de leurs navires : le 16 novembre ils entrèrent à Livourne. Le gouverneur de cette ville imita la dureté des Génois; mais les Jésuites de Livourne, trop pauvres pour aider convenablement leurs frères exilés, demandèrent l'aumône pour eux et les pourvurent du nécessaire, durant un mois que le navire resta dans le port. Cependant, le 16 décembre, le capitaine pressé par le gouverneur lui-même, remit à la voile et partit avec peu de vivres et beaucoup de malades. A peine en pleine mer, le bâtiment fut ballotté par une tempête interminable qui plus d'une fois les mit en danger de périr. Enfin, le 4 janvier 1760, après quatre-vingt-dix jours de navigation depuis le départ de Lisbonne, ils entraient dans le port de Civitta-Vecchia, où ils furent accueillis, comme le premier convoi de nos transportés, avec toutes les marques de la charité et conduits à Rome, puis à Castel-Gandolfo.

Pendant ce dernier transport en Italie, Pombal faisait publier à Lisbonne l'arrêt de bannissement

perpétuel, et pour rendre cet arrêt plus flétrissant, il l'antidatait d'un mois, afin de rappeler la date funeste de l'attentat commis contre la vie du Roi, arrivé l'année précédente, le 3 septembre 1758. Les Portugais, en lisant ce décret, ne pouvaient s'empêcher de déplorer l'aveuglement du Roi, qui, par sa faiblesse et son excès de crédulité, se déshonorait aux yeux de l'Europe.

Cet arrêt, si parfaitement injuste pour le fond, devenait ridicule par les absurdités et les contradictions qu'on y avait accumulées, comme à plaisir, pour se moquer de la justice et du public. Ce n'est point ici le lieu de réfuter cet arrêt si honteux; nous dirons seulement que Pombal, après nous avoir dépeints comme des monstres capables ou coupables de tous les crimes, nous permet de rester en Portugal à la seule condition d'apostasier; comme si ce nouveau crime nous lavait de tous les autres et nous méritait les faveurs du gouvernement.

Les Jésuites non-profès étaient avertis par l'édit de proscription, que s'ils refusaient la dispense de leurs vœux, ils seraient bannis comme les profès. De plus il y est enjoint à tous sujets portugais, de n'avoir aucun rapport, même par écrit, avec les exilés, et ce, *sous peine de mort !*

Le cardinal Saldanha reçut une lettre royale qui, servile comme il était, lui fit afficher un édit à la

porte de toutes les églises du royaume, pour diffamer plus universellement les Jésuites. Cet édit, afin de mieux tromper les fidèles, était donné comme ayant l'approbation du Souverain-Pontife. Pour en finir avec ces actes odieux disons que, même avant leur publication, ils étaient déja exécutés en partie.

Revenons aux étudiants et autres jeunes religieux de Coïmbre. Le 30 septembre, le sénateur Castro, après le départ des profès, espéra vaincre la constance des Jésuites ; mais sa peine fut perdue. Il put voir ces jeunes religieux, réunis avec tous les non-profès, se conformer aux ordres du Père le plus ancien, choisi pour supérieur, et garder scrupuleusement toutes les règles de la Compagnie, ce dont le sénateur se montra fort surpris. Il revint au collége le 8 octobre pour tenter de nouveau nos jeunes Frères, et les ayant réunis, il leur lut les ordres du ministre; puis, après leur avoir fait de magnifiques promesses, s'ils voulaient accepter la dispense de leurs vœux, accordée par le cardinal, il leur permit de se retirer dans leurs chambres pour délibérer et donner librement leur réponse par écrit.

La délibération ne fut pas longue ; les billets, différents dans la forme, contenaient tous une protestation de vivre, comme ils l'avaient promis à Dieu, et de mourir dans la Compagnie. Puis, par une prudence qui n'était pas superflue, ils avaient

écrit leurs billets sur des morceaux de papier si petits et si bien couverts de leur écriture, qu'une addition frauduleuse était impossible.

Ces billets furent donnés ouverts, aux soldats de Castro, qui purent les lire en les lui portant, et faire savoir dans Coïmbre la conduite courageuse des jeunes reclus. Castro fit un paquet de ces billets et les envoya au ministre, qui, sans se déconcerter de ces refus, ordonna une nouvelle tentative. Elle eut lieu le 5 octobre, et ce jour-là, tous se préparèrent au nouvel assaut par la sainte communion.

Castro réunit d'abord les novices, se flattant d'une facile victoire; mais ces jeunes gens, dont quelques-uns n'avaient pas encore seize ans, trompèrent son attente. Le sénateur leur voyant à tous les yeux baissés, et prenant cela pour un effet de la timidité, leur parla dans les termes les plus affectueux, et, s'adressant particulièrement à celui qui paraissait le plus jeune, l'invita, pour l'encourager, à le regarder en face. Mais le novice lui dit que la règle, dont le supérieur seul aurait pu le dispenser, lui défendait de fixer ainsi les yeux d'une manière immodeste. Mais, reprit le sénateur, votre supérieur n'étant pas ici, agissez librement. Dieu me voit, répondit le novice, et je dois respecter sa présence. Castro, un peu confus, changea de discours, et, venant à l'important de sa commission, donna lecture de

trois lettres : l'une du cardinal Saldanha, invitant les novices à rentrer dans le monde, et leur promettant des secours, comme récompense de leur renoncement à la Compagnie. La seconde lettre, signée du Roi, ordonnait le payement d'une petite pension à tous ceux qui obéiraient au cardinal. La troisième était de Pombal lui-même, ordonnant d'employer tous les moyens pour forcer ces jeunes religieux à se séparer d'une compagnie si justement discréditée. Tout fut inutile. Les novices persistèrent dans leur refus, et Castro les ayant renvoyés, fit venir en sa présence les étudiants en philosophie et en théologie.

Castro ne réussit pas mieux avec les étudiants : la lecture des susdites lettres resta sans aucun effet; tous gardèrent le silence, et, sans dire une parole, se retirèrent après avoir salué respectueusement. Castro, comprenant parfaitement ce silence, se retira. Dès qu'il fut parti, les étudiants se rendirent à la chapelle domestique pour rendre grâce à Dieu de leur victoire et demander de nouvelles forces pour de nouveaux combats.

Le recours à Dieu était plus que jamais nécessaire, car Pombal, changeant de batterie, fit parvenir une multitude de lettres écrites par des amis et des parents, dans le but d'engager les étudiants à la désertion. Ensuite les portes du collége s'ou-

vrirent et donnèrent libre accès à toutes les tentatives des amis, à toutes les séductions des parents et des mères dont les larmes ont tant d'éloquence. Pombal avait beaucoup compté sur ce puissant auxiliaire; aussi avait-il facilité le voyage des parents les plus éloignés. Pour se défendre contre tant d'assauts et de tentations, nos jeunes gens s'encouragèrent les uns les autres et résolurent de ne lire les lettres et de ne recevoir de visites que contraints par la force; ils convinrent de se secourir mutuellement par la prière, et, tandis que les uns étaient aux prises avec les tentateurs, les autres se mettraient en oraison pour demander à Dieu le secours nécessaire. Aussi, chose admirable, parmi ce grand nombre de jeunes gens pas un ne succomba. Un professeur de droit-canon en l'université de Coimbre, meilleur chrétien que tant de visiteurs, se présenta au collége sous prétexte d'amener nos étudiants à l'obéissance, mais en réalité pour les encourager à persévérer dans leur vocation. Un avocat de la ville leur écrivit qu'il achèterait au prix de tout son sang l'habit du déserteur qui, dans la crainte de l'exil ou l'espoir des récompenses, aurait la lâcheté de le quitter.

Après trois jours passés dans ces honteuses tentatives demeurées sans résultat, on consigna de nouveau les jeunes Jésuites dans leurs chambres, et le bruit se répandit qu'on arracherait de force l'habit

religieux à tous ces obstinés. L'un d'eux eut le courage d'écrire au cardinal une lettre assurément respectueuse, mais énergique et si hardie, que Son Éminence en fut émue ; toutefois, peureux comme à son ordinaire, il fit passer la lettre à Pombal. Ce dernier, la voyant signée par un Jésuite, portant comme lui le nom de Carvalho, se mit en colère et, sans tarder, envoya l'ordre à Castro de mettre aux fers le signataire de la lettre.

L'ordre de Pombal fut bientôt signifié à Carvalho; mais celui-ci, loin d'être effrayé, donna son reliquaire à l'officier qui venait de lui donner l'ordre de se tenir prêt à partir et s'excusa de n'avoir rien autre à lui offrir, comme récompense de la bonne nouvelle qu'il venait de lui apporter. Pendant que l'officier va faire préparer la prison destinée à Carvalho, celui-ci se rend au réfectoire, où la communauté se trouvait en ce moment, monte sur la chaire du lecteur, annonce à tous sa condamnation, les exhorte à la constance, et devant eux renouvelle son vœu de verser plutôt tout son sang que d'abandonner la Compagnie. Puis il descend pour embrasser ses frères et les encourager. L'officier revint chercher son prisonnier qui, au moment de l'évacuation du collége, fut conduit chez les Carmes, où il eut à soutenir de nouveaux combats pour persévérer dans sa vocation.

Castro revint encore le jour suivant poursuivre sa triste besogne, mais sans plus de succès. Après avoir séparé les jeunes Jésuites en différentes catégories, il se les fit amener successivement pour leur lire de nouvelles dépêches du ministre et du cardinal, condamnant au bannissement perpétuel quiconque refuserait ses lettres de sécularisation ; mais tous, novices, philosophes, théologiens, comme les prêtres non profès, optèrent pour le bannissement et l'exil.

Castro, afin de ne pas se fatiguer, avait chargé un de nos jeunes étudiants de faire à haute voix la lecture des lettres comminatoires. Notre lecteur, d'un caractère un peu enclin à la plaisanterie, arrivant à l'endroit où le cardinal patriarche allègue des passages de l'Écriture sainte et des Pères pour justifier son dire, notre lecteur s'arrêta tout d'un coup ; le sénateur lui demandant : Pourquoi ne continuez-vous pas la lecture ? C'est, répondit le lecteur, que ceci n'est plus un décret mais bien un sermon ; or, Votre Excellence sait que Son Eminence a défendu sévèrement toute prédication aux Jésuites? Cette répartie excita le rire de tous, et Castro lui-même partagea l'hilarité générale. Ce dernier, voyant qu'il perdait son temps et sa peine, déclara que, vu l'obstination de tous, il n'avait plus qu'à leur signifier l'arrêt de bannissement et avant

de les quitter il les avisa de se tenir prêts à partir. Nos jeunes religieux reçurent avec joie cette disposition qui allait les mettre désormais à l'abri des séductions dont on les avait entourés. Les malades eux-mêmes se disposèrent au départ et firent si bien qu'ils obtinrent des médecins, malgré la gravité de leur état, une attestation suffisante pour partir avec les autres.

Dans l'impossibilité de raconter tous les faits édifiants, nous dirons seulement que le Frère Moniz, dont la tête avait donné assez souvent des inquiétudes, semblait devoir céder aux désirs de Castro qui espérait le retenir en Portugal et le rendre à son frère le sénateur Moniz; mais notre Frère trompa cette dernière espérance, et malgré la faiblesse de sa tête, il protesta qu'il préférait la mort au parjure, et pleurant amèrement devant ses compagnons, il les conjurait de ne pas le livrer à Castro et même de certifier qu'il avait assez sa raison pour suivre ses Frères en exil.

Avant de quitter le collége de Coïmbre, si plein de souvenirs chers à la Compagnie, ses plus jeunes enfants allèrent s'agenouiller devant toutes les reliques d'un passé glorieux; baiser avec respect les vestiges de tant de religieux, partis de ce collége pour aller évangéliser les deux mondes et conquérir la palme du martyre. Ils embrassèrent avec ten-

dresse un bon vieux Frère nommé Almeida, que la maladie retenait forcément et enleva peu de jours après le départ. On leur permit aussi d'embrasser le Frère Carvalho qui restait chargé de chaînes, dans sa prison. Les soldats, témoins de tous ces adieux, étaient eux-mêmes vivement émus. Ce départ fut attristé par la désertion de deux étudiants, qui ayant entendu dire qu'on allait les jeter dans quelque désert de l'Afrique, perdirent la tête et rentrèrent dans le monde.

Le départ eut lieu à minuit au son de la cloche. Les exilés étaient au nombre de cent quarante-cinq, dont trente-deux prêtres non profès, trente-cinq étudiants en théologie, quarante et un en philosophie, quinze Frères et quatorze Novices. Les malades furent répartis dans seize petites voitures. Malgré la nuit et la violence de la pluie, beaucoup d'habitants de Coïmbre voulurent accompagner les exilés jusqu'aux portes de la ville. Arrivés à cet endroit, on sut enfin que la route à suivre était celle de Porto. Deux jours suffisaient ordinairement pour ce voyage, mais on en mit quatre, et durant tout ce temps la pluie ne cessa point. Pendant que les sénateurs se reposaient dans les hôtelleries, ils laissaient leurs prisonniers à la pluie. Le soir on se contentait de les enfermer dans des cabanes sans feu, ou dans des étables. Les soldats qui les gardaient

avaient ordre de ne pas leur dire une seule parole, et de leur interdire toute communication avec qui que ce fût. Mais les soldats fatigués d'un si pénible emploi disaient, sans se gêner, aux sénateurs : *Cependant ces pauvres religieux sont innocents, et vous ne les enverriez pas en exil s'ils avaient manqué de fidélité à Dieu et renoncé à leur état.*

Le quatrième jour de voyage était un dimanche, et ce fut à grand'peine qu'on permit aux exilés d'entendre la messe dans une église voisine, dont on chassa le peuple, et où ils furent gardés à vue par les soldats et les sénateurs. Près d'arriver à Porto, on s'arrêta à trois milles du Douro pour attendre le coucher du soleil : la pluie vint à redoubler durant le passage du fleuve, qui demanda quatre heures. Vers minuit on entrait enfin à Porto, mais les habitants avaient reçu la défense, *sous peine de mort*, de se faire voir dans les rues, et même de se mettre aux fenêtres. Après les formalités les plus fatigantes, pour des gens mouillés jusqu'aux os, on les fit entrer un à un dans notre collége où se trouvaient encore tous les nôtres, et où arrivèrent bientôt les Jésuites de Bragance.

Les sénateurs Moniz et Coelhy-Mello essayèrent aussi les tristes tentatives de séduction, ordonnées par Pombal et Saldanha, son complice, auprès des Jésuites de Bragance. Le succès des tentateurs leur

sembla beau : ils décidèrent un coadjuteur et un jeune professeur à se séparer de leurs Frères. Après tant d'interminables lectures et séances, tous, y compris les profès, furent renfermés dans la bibliothèque, où, dans la joie de cette dernière réunion et pour rendre grâce à Dieu de leur persévérance, ils récitèrent ensemble le *Te Deum*.

La prière terminée, les profès furent appelés et conduits à la chapelle où ils pensaient rester peu de temps, mais le sénateur les y ayant enfermés, les y laissa toute la nuit.

Le lendemain, on se mit en route à la suite d'une trompette sonnant une marche lugubre à l'entrée des villages. Quelques cavaliers escortaient les Pères, montés sur des ânes misérables au possible et si petits, que plusieurs de nos religieux rasaient la terre de leurs pieds. Ordre avait été donné de voyager en silence et sans s'arrêter, mais il était difficile d'avancer dans un pays de montagnes et sur des chemins défoncés par la pluie. Les misérables montures dont nous venons de parler, fatiguées de la route et privées de nourriture, tombaient d'épuisement dans la boue. Le 27 octobre jour du départ, on avait pu dîner; mais le 28 se passa sans prendre aucune nourriture. Une nuit entière, il fallut rester debout dans une petite chambre, sans pouvoir prendre un moment de repos Tous ces mauvais traite-

ments augmentèrent la vénération que les paysans montraient en accourant sur le passage des Pères, qui souvent étaient venus les évangéliser.

Passons sur les autres misères du voyage, et disons que le P. Mesquita, devenu trop malade, fut forcé d'échanger sa monture contre une litière; mais après quelques pas, il fut renversé dans la boue : ses compagnons accourent vers lui et le trouvent presque mourant, mais personne ne put obtenir la permission de rester à côté de lui : tout ce qu'on put gagner fut, qu'après l'arrivée à Porto, on prît les Saintes-Huiles pour revenir administrer le vénérable vieillard, qui mourut peu après avoir reçu l'Extrême-Onction.

Les Jésuites de Braga furent traités comme les autres. Trois des nôtres acceptèrent leur démission, mais un bon Frère nonagénaire la refusa constamment et fut renfermé chez les Carmes. Tous les autres, après trois journées de route fort pénibles, arrivèrent au collége de Porto, vers minuit. Là se trouvèrent réunis, dans un collége disposé pour vingt personnes, plus de deux cents Jésuites.

Le 5 novembre, les prisonniers, avertis de se remettre en route, se rendirent tous à la chapelle pour réciter le *Te Deum*, en actions de grâce de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de l'exil pour le nom de Jésus.

Le départ eut lieu de nuit et, comme de coutume, les habitants reçurent l'ordre de ne pas se montrer, et toujours, sous peine de mort. Les Jésuites, en partant, récitaient les Litanies de la sainte Vierge dont ils portaient l'image devant eux. Tout ce voyage fut une suite d'épreuves et d'extrême misère : bon nombre tombèrent malades, et plusieurs officiers chargés de les garder, sur les petites barques où on les avait entassés, succombèrent aussi; les équipages se mutinèrent et, par force, on laissa débarquer tout le monde, en attendant l'arrivée des bâtiments de transport. Pombal avait calculé que ces lenteurs et toutes ces souffrances lasseraient la patience de plusieurs et les forceraient enfin à quitter la Compagnie; mais toute la malice de ces calculs ne servit à rien, et le ministre ordonna de conduire, sans plus tarder, les Jésuites à Lisbonne.

Le P. François de Barros, âgé de 80 ans, arrêté par une très-grave maladie, ne put suivre ses frères. A peine en pleine mer, la tempête ballotta tellement le navire que le pilote attribuait son salut aux prières des exilés. Le 25 novembre on entra dans le Tage et les Jésuites eurent ordre de ne pas se faire voir, sous peine d'être jetés à l'eau. Une double épreuve les attendait encore : un des malades, à bout de force, demanda sa démission, un autre frère fut arraché violemment, malgré ses cris et ses pro-

testations, et retenu de vive force en Portugal, probablement à la demande de ses parents. Le nombre de ce convoi d'exilés se trouva ainsi réduit à 223, et le 28 novembre on mit à la voile.

Pombal n'avait pu décider le capitaine du navire à conduire les Jésuites à Civitta-Vecchia : le port de débarquement était celui de Gênes. Le 17 décembre le F. Moniz mourut en mer, heureux de terminer sa vie au milieu de ses frères. Le 2 janvier, passait aussi à meilleure vie, un jeune scolastique nommé Libera ; il avait été le modèle de ses frères par sa vertu et ses talents ; il avait appris les langues orientales, et parlait le français, l'espagnol et l'italien. La fièvre et le défaut de remèdes le mirent promptement à l'extrémité. On obtint la permission du sénat pour l'enterrer à Gênes, où les Jésuites espéraient débarquer et profiter de l'hospitalité offerte par leurs frères de cette ville; mais le ministre de Portugal força le capitaine à conduire les exilés à Civitta-Vecchia, sous peine de n'être pas payé de la somme convenue pour le transport. Ce capitaine, luthérien comme tout son équipage, avait été singulièrement frappé et édifié de la conduite et de la piété des exilés; puis, voyant la fourberie de Pombal, il le dépeignit dans toute la ville, comme un fourbe et un tyran qui sacrifiait à sa haine une multitude de prêtres innocents. Cependant il lui fallut obéir et

continuer sa route jusqu'à Civitta-Vecchia. Les Jésuites de Gênes, après avoir pourvu les exilés des provisions nécessaires, obtinrent de garder chez eux les malades qui, bientôt guéris par leurs soins, rejoignirent à Rome leurs compatriotes Ces derniers, après une très-mauvaise traversée et un séjour prolongé à Livourne, arrivèrent enfin à Civitta-Vecchia, 94 jours après leur départ de Porto, c'est-à-dire le 7 février, précisément le jour du débarquement des jeunes Jésuites d'Evora, dont il reste à parler.

Après le départ des profès du collége d'Evora, le 27 octobre, les étudiants furent soumis aux mêmes épreuves que ceux de Coïmbre; seulement, elles durèrent plus longtemps, et Dieu permit que 23 désertions vinssent attrister les vrais enfants de la Compagnie. Un des déserteurs n'avait pas succombé, comme les autres, à la continuité des épreuves et des mauvais traitements : ce Frère, nommé Andrada, honteux de sa chute, passa en Espagne, et de là vint à Rome, se jeter aux pieds du Général, qui consentit à le recevoir. Ce pauvre Frère était tombé pour avoir trop présumé de ses forces : il avait courageusement combattu durant deux mois entiers contre tous les sophismes de son père et les larmes de sa mère, si bien que tout le monde lui reprochait sa dureté, et que les officiers l'appelaient

cœur de bronze. Pour son malheur, il avait un continuel commerce de lettres avec ses sœurs ; bien averti du danger où il s'exposait, il n'en tint compte et finit par tomber dans le piége. Sa chute fut un nouvel exemple de la fragilité humaine, quand elle se fie à ses propres forces.

La paille étant séparée du bon grain, les Jésuites d'Evora, après avoir passé, comme les autres, par les différentes épreuves, furent avertis, le 22 décembre, de se tenir prêts à partir le lendemain. Parmi ces religieux, se trouvaient deux Pères atteints de la goutte, deux poitrinaires et un cinquième souffrant d'une plaie considérable à la jambe. On les avait jugés incapables de partir avec les autres; mais ils firent tant et si bien que les médecins leur donnèrent une attestation pour suivre les autres. Le sénateur et le colonel firent l'impossible pour retenir le P. Vasconcellos, que la maladie avait empêché de partir avec les profès; ils représentèrent à ce vieillard, brisé par l'âge et les maladies, que le Roi lui permettait de se choisir un monastère à son gré, où il pourrait conserver son habit de Jésuite. Tout fut inutile : il voulut suivre ses frères, et partit avec 87 compagnons d'exil. Le F. Carvalho, toujours dans les fers, ne put obtenir la même faveur que le P. Vasconcellos. Un étudiant ne voulut pas profiter de la permission offerte par le sénateur,

d'aller saluer sa famille, d'un rang très-distingué, basant son refus, sur la crainte de compromettre ses nombreuses victoires par une chute honteuse.

La route d'Evora à Lisbonne fut très-pénible, plus encore par les assauts livrés aux jeunes gens, que par l'extrême fatigue et les privations. Un seul étudiant perdit courage, entraîné par l'amour de sa famille.

Le 27 décembre arrivèrent sur le vaisseau en partance dix-neuf autres Jésuites, tirés des prisons d'Azeitao. Deux scolastiques et cinq coadjuteurs n'ayant pu supporter les souffrances de cette épouvantable prison où ils avaient langui durant trois mois, acceptèrent leur démission. Ce qu'il y eut de plus triste, fut la faiblesse de deux profès, qui avaient déjà demandé leur démission, à Coïmbre, et que Pombal eut la méchanceté de faire enfermer dans les bouges d'Azeitao, puis, de les faire conduire sur le vaisseau pour leur ôter l'habit de la Compagnie; voulant ainsi désoler ceux qu'un tel exemple n'entraînerait pas. Cet excès de malice, accompagné de mille vexations ne put décourager les autres déportés, à l'exception de deux prêtres non profès, vaincus par la longueur et l'intensité des souffrances; mais ces rares défections sont peu de chose si on les compare au nombre considérable des religieux invincibles. Si nous avons noté si soigneusement les

défections, c'est que de tels naufrages sont une leçon qu'on ne saura jamais trop bien, je veux dire celle de notre misère qui ne peut rien, si ce n'est en Celui qui nous fortifie et qui, seul, peut nous donner la victoire.

Les Jésuites d'Evora, embarqués à Lisbonne pour Civitta-Vecchia, partirent, après bien des retards, le 5 janvier 1760, et le 25 du même mois, ils arrivèrent à Gênes, où ils trouvèrent un soulagement à leurs souffrances dans la charité de nos Pères et dans la libéralité de la noblesse génoise. On leur permit de débarquer un malade et de reprendre deux convalescents laissés dans notre collége par le précédent convoi. Le capitaine du vaisseau, trompé comme les autres par Pombal, ne put débarquer les exilés, et fut forcé de les conduire à Civitta-Vecchia, où il arriva le 6 février, après une heureuse navigation et vingt-quatre heures avant les exilés de Coïmbre, partis deux mois plus tôt de Lisbonne. Ce qui restait de provisions, aux Jésuites d'Evora, leur fut enlevé et vendu au profit de Sa Majesté très-fidèle, qui laissait désormais au pape le soin de nourrir les sujets dont elle se débarrassait.

Les plus âgés de nos exilés furent répartis dans les différentes maisons de Rome et de Tivoli. La maison de campagne du noviciat fut assignée aux étudiants en philosophie. Les novices furent réunis à ceux de

Saint-André. Ces novices portugais reçurent la visite des personnes les plus distinguées de Rome ; elles étaient amenées par le désir de voir ces courageux enfants de la Compagnie , qui avaient tout sacrifié, pour suivre dans l'exil leur mère persécutée. Les cardinaux Charles Rezzonico et Marc-Antoine Colonna voulurent les servir à table, de leurs propres mains.

Resterait à parler de nos colléges des îles, faisant partie de la province de Portugal ; mais ce serait une répétition des scènes déjà décrites ; la même tyrannie causa les mêmes violences et les mêmes épreuves. Aux îles Açores, il y eut cette particularité que certains religieux ne purent contenir leur joie en voyant les Jésuites emmenés en captivité. Cette joie se manifesta par des quolibets, des chansons , des satires, des bouffonneries et des comédies. Quelques-uns des plus joyeux portèrent jusque dans la chaire de vérité, leur immonde allégresse et leurs indécentes déclamations. Hâtons-nous de dire que beaucoup de religieux et les honnêtes gens n'eurent qu'une voix (et cette voix fut aussi celle du peuple) pour condamner hautement de pareils excès et de tels scandales.

Le comte de Saint-Vincent, chargé de malmener les Jésuites de ces îles, s'acquit, par ses brutalités, des droits spéciaux à l'amitié de Pombal. Un brave

séculier, nommé Lazare Camera, sachant qu'on faisait argent de tout ce qui appartenait aux Jésuites et qu'on ne payait pas leurs dettes, trouva moyen de leur faire passer un billet, où il les priait de lui envoyer la liste de leurs créanciers, se chargeant de les satisfaire généreusement. Les Jésuites, touchés de tant de charité, lui firent parvenir leurs remerciements en ajoutant que, s'ils s'en allaient sans argent, ils partaient aussi sans laisser aucune dette.

Les Jésuites, amenés des îles, à Lisbonne, furent débarqués devant le fort de Junquiera ; mais, afin qu'ils ne pussent ni voir ni être vus, le sénateur Saint-Vincent fit si bien fermer les soupiraux du navire, durant le jour, qu'il faillit étouffer ses prisonniers restés à fond de cale, en attendant la nuit : alors il les tira un à un de leur trou. Bientôt il mit en œuvre la séduction des promesses, y ajoutant celle des menaces les plus terribles. Il invita les profès à se choisir une retraite dans tel Ordre qu'ils souhaiteraient et où ils seraient reçus à bras ouverts ; puis, ajoutant un mensonge à ses promesses, il assura que le Pape avait donné tout pouvoir au cardinal Saldanha de dispenser des vœux ceux qui le souhaiteraient. Ces promesses et ces mensonges séduisirent un profès et huit autres religieux qui, aussitôt, furent séparés des autres Jésuites demeurés fermes dans leur vocation. Parmi ces derniers, se

trouvait un jeune prêtre nommé Antoine Carvalho, malade à l'extrémité ; on devait l'administrer le jour suivant. Profitant de l'état de faiblesse du moribond, le comte Saint-Vincent tenta l'impossible pour le séduire, mais tout fut inutile ; l'affaiblissement physique de Carvalho ne diminua rien de son énergie, et Dieu le récompensa visiblement, en lui rendant dès le lendemain, par une sorte de miracle, une santé parfaite.

A l'exception d'un Jésuite espagnol et de deux anglais, qui furent retenus pour les prisons d'Azéitao, les nouveaux débarqués reprirent la mer, et, partis de Lisbonne le 13 septembre, sur un navire hollandais, ils entraient le 1er octobre à Civitta-Vecchia, d'où, après une quarantaine de onze jours, ils allèrent rejoindre leurs frères répartis dans les différentes maisons de la Compagnie.

Pendant que ces exilés, grâce à la charité de Clément XIII, retrouvaient le bonheur de la vie religieuse, les prisonniers d'Azeitao étaient de nouveau soumis à la tentation, rendue plus puissante, par les abominables traitements dont on usait pour les porter à la désertion. Le 27 janvier 1761, Novajo vint de nouveau offrir, à qui la voudrait recevoir, la démission, et, par là-même, la liberté ; mais tous préférèrent la continuation de leurs souffrances. Dès le lendemain de cette visite, mourut

le P. Jean Lopez, recteur de Sétubal; il fut bientôt suivi du P. Antoine Paez : ce bon vieillard était aveugle depuis trente ans, et, malgré cette infirmité, il servit de compagnon inséparable au P. Malagrida ; il le suivit dans ses interminables courses apostoliques, à travers les bois, les montagnes et les contrées sauvages où jamais autre Portugais n'avait pénétré. Dieu récompensa tant de travaux et de courage par le martyre de la prison d'Azeitao, d'où il appela son serviteur au repos éternel.

Nous avons parlé ailleurs (page 20) de l'arrivée à Lisbonne des Jésuites des Indes-Orientales, de leurs souffrances et de leur embarquement pour l'Italie. Ce dernier voyage, pour être moins meurtrier, ne fut pas exempt de calamités. Le vaisseau danois qui les portait fut pris, dans les eaux de Majorque, le 13 juin 1761, par les corsaires algériens. Dans ce nouveau malheur, nos captifs n'avaient d'autre espoir que dans la prière, et comme ils faisaient alors la neuvaine de saint Louis de Gonzague, ils se recommandèrent ardemment à lui pour obtenir leur délivrance.

Après avoir souffert mille outrages de la part des corsaires, ils entrèrent, le 19 juin, dans le port d'Alger. Les infidèles, à la vue de tant de prêtres, se mirent en devoir de les insulter et molester avec fureur, et même ils se disposaient à les mettre en

pièces, quand le général des galères vint les soustraire à la fureur du peuple.

Heureusement pour nos captifs que le consul de Danemark, Suisse de nation et nommé Ployart, furieux de l'insulte faite au pavillon danois, vint trouver le Dey, et réclama énergiquement le vaisseau capturé et les 59 Jésuites, allégant pour raisons que ces Jésuites, bannis du Portugal, avaient perdu leur nationalité et se trouvaient sous pavillon danois; qu'ils étaient dépouillés de tout, la plupart vieux ou infirmes et incapables d'être vendus, et qu'on ne pouvait compter ni sur le Roi de Portugal, ni sur le Pape pour les racheter Les représentations du consul eurent plein succès. Le Dey demanda au chef des corsaires, présent à l'audience, si toutes les affirmations du consul étaient vraies; sur sa réponse affirmative, le Dey entra en colère, lui fit, en sa présence, donner quarante coups de bâton, lui en promit cinq cents autres, et ajouta que si cela ne suffisait pas, pour l'achever, il finirait sur la potence. Heureusement pour le pirate, le consul lui fit faire grâce.

Après avoir obtenu cette prompte satisfaction, le consul voulut encore restaurer un peu nos captifs et leur donner quelques vêtements indispensables. La plupart étaient sans souliers, sans chapeaux et dans l'état misérable où ils se trouvaient à leur arrivée de Goa.

Le consul, en reconduisant les Jésuites au navire danois, leur dit que la conduite du Dey et leur délivrance était un miracle, non de son fait, mais de la puissance de Dieu. Puis, il les pressa de partir, dans la crainte que le Dey, dont il connaissait le caractère, ne vînt à changer de dispositions. Les Pères, après l'avoir remercié d'un si grand service et de sa charité, profitèrent de ses avis, et aussitôt on fit voile pour Civitta-Vecchia, où, le 8 juillet, ils débarquaient après avoir employé le temps de cette dernière navigation à rendre grâce à Dieu, qui les avait tirés des mains de Pombal et des pirates algériens. Toutefois, il leur fallut encore subir trente-neuf jours de quarantaine; on leur fit grâce du dernier, qui se trouvait être celui de l'Assomption. Nos exilés employèrent ce beau jour à rendre grâce à Notre-Dame du bienfait de la liberté, puis ils se mirent en route pour Rome, où ils étaient attendus par leurs frères.

Maintenant, il nous resterait à parler des Jésuites du Brésil et du Maragnon, que Pombal poursuivait d'une haine toute spéciale; mais l'histoire de cette persécution demande un volume tout entier; nous n'en dirons rien ici, si ce n'est que la désolation de tant de missions florissantes fut sans doute l'œuvre de Pombal : toutefois cet implacable ennemi de la Compagnie n'aurait pas si promptement ruiné la reli-

gion et rendu les sauvages à leurs forêts, si certains membres du clergé, et même de l'épiscopat, ne s'étaient faits ses instruments serviles. Bulhoens, évêque de Para, ouvrit la persécution par une cérémonie qu'il vint faire dans l'église de la Compagnie, escorté d'une troupe de soldats. Après la messe, revêtu d'ornements violets et entouré de ces mêmes soldats, son bâton pastoral à la main, il entonna le *Libera* et fit la procession autour de l'église, pendant que les musiciens de la cathédrale continuaient les chants lugubres de l'office des morts. Cela fini, Monseigneur monta sur le siége préparé par ses ordres et se fit rendre hommage par les Jésuites, dont il venait de célébrer les funérailles anticipées.

Un pareil début fit comprendre aux Jésuites quel sort les attendait. Mais, nous l'avons déjà dit, l'histoire de la destruction de nos missions trouvera sa place dans un autre volume; il est temps de revenir au Journal du P. Eckart, qui nous avait conduits jusqu'à l'avant-dernière année de la captivité de nos missionnaires et autres victimes de choix. Ces victimes avaient été triées, parmi plus de quinze cents religieux bannis du Portugal, pour expier, au nom de tous, dans les cachots de l'*illustre marquis*, le crime irrémissible de lui avoir déplu. (V. *Anedd.* t II, p. 27-123.)

ANNÉE 1777.

Joseph I[er], après avoir langui quelque temps, succomba à son tour le 24 février 1777, dans la soixante-deuxième année de son âge. Le règne de ce prince avait été attristé par les plus grands fléaux : tremblements de terre, inondations, guerre, sanglantes exécutions politiques, etc. Aussi le peuple versa-t-il peu de larmes sur la mort de Joseph I[er]. La nouvelle Reine, Marie, s'affligeait de cette insensibilité : mais les courtisans l'en consolèrent en disant que le peuple éprouvait une telle joie à la pensée de la prochaine disgrâce de Pombal, qu'il oubliait presque la douleur dont la mort du Roi venait de l'affliger. En effet, le règne de Pombal était fini; son pouvoir s'écroula sur la tombe du faible Joseph I[er]. Nous verrons bientôt quel ressentiment nourrissait la nation portugaise et combien elle manifesta de haine contre le ministre, dès qu'elle put le faire sans crainte d'éprouver la colère du despote.

Quant à nous, captifs de Saint-Julien, notre plus grand ennemi, celui qui avait juré de ne pas nous laisser voir le soleil tant qu'il vivrait, n'étant plus le maître, nous allions enfin sentir nos chaînes se briser et voir s'ouvrir la porte de nos cachots. En effet, quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis

la mort du Roi, que Joseph-Antoine de Oliveira Machado, juge de l'*Inconfidence*, écrit au gouverneur du fort Saint-Julien et lui demande les noms de tous les captifs; il veut en même temps savoir pour quel crime ils ont été emprisonnés. Le gouverneur dresse un catalogue fort exact de tous les Jésuites qui sont arrivés au fort, de ceux qui en sont partis, de ceux qui ont succombé ou qui survivent encore. Quant aux raisons de leur captivité, il déclare n'en savoir absolument rien, sinon qu'ils ont tous été enfermés par ordre du secrétaire d'État Pombal [1].

---

[1] Nous avons extrait le catalogue suivant, du journal de Christophe de Murr, année 1780. Cette publication, faite trois ans après l'ouverture des prisons de Pombal, ne donne point la liste des exilés, dont le nombre dépasse quinze cents.

Catalogue des religieux de la Compagnie de Jésus qui ont été enfermés dans les prisons de Pombal, ou sont morts pendant qu'on les y amenait des possessions transmarines du Portugal. Ce catalogue, dressé par ordre alphabétique, indique la patrie de chaque religieux, la date de sa mort ou la durée de sa captivité.

P. Aguiar, Emmanuel de, portugais, vic.-prov. de Chine; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie le 9 juillet 1767.

F. Albert, François, portugais, prov. de Goa, mort le 23 juin 1761, dans la prison d'Azéitao.

P. Albert, Louis, portugais, prov. du Brésil, mort le 28 février 1760, dans la prison d'Azéitao.

Le 10 mars, Joseph de Oliveira se rend lui-même à Saint-Julien, et pour la première fois, après dix-huit ans de la plus dure captivité : on

---

P. *Alberquerque, Antoine de*, portugais, prov. de Malabar; transféré de la prison d'Azéitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; mis en liberté au mois de mars 1777.

P. *Alberquerque, François de*, portugais, prov. de Goa; transféré de la prison d'Azeitao dans celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; mort dans cette dernière le 28 mai 1774, âgé de 62 ans.

P. *Alexandre, Jean*, portugais, procureur de la province de Malabar; transporté le 17 décembre 1760, de la prison de Belem à celle de Saint-Julien où il est mort le 11 février 1772, âgé de 69 ans.

P. *Antoine, Alexis*, portugais, vic.-prov. du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 12 février 1772; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

F. *Almeida, Simon de*, portugais, vic.-prov. de Chine, d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien; mort dans cette dernière prison, le 6 juin 1765, à l'âge de 48 ans.

P. *Alphonse, Emmanuel*, portugais, vic.-prov. du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et renfermé à Saint-Julien, le 10 février 1762; mort dans cette même prison, le 5 octobre 1775, à l'âge de 66 ans.

F. *Alvarez, Jean*, portugais, prov. du Japon; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. *Alvarez, Louis*, portugais, prov. du Brésil, enfermé à S. Julien, le 7 nov. 1759; mort dans cette même prison, le 7 décemb. 1773, âgé de 56 ans.

nous demande ce que nous avons fait, quel crime nous avons commis. Assis à une table, placé dans le corridor donnant accès à nos cachots, Oliveira

---

P. Alvarez, Louis, portugais, vic.-prov. du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 12 février 1762; mort dans cette dernière prison, le 16 novembre 1765, à l'âge de 66 ans.

P. Anchieta, Joseph de, portugais, prov. de Goa, mort le 9 février 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Antoine, Dominique, portugais, recteur du collége de Para, vic.-prov. du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 11 février 1762; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Antoine, Joseph, portugais, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Arnaut, Custode, élu par la prov. de Goa pour son procureur à Rome; arrêté en route par Pombal; enfermé à Saint-Julien, le 21 février 1759; transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Alkins, François, scolast., anglais, de la prov. du Brésil, transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière au mois 1777.

P. Ayluard, Jacques, anglais, prov. de Goa; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière au mois de mars 1777.

P. Barca, Jacques, italien, prov. du Brésil, mort le 27 juillet 1762, dans la prison d'Azeitao.

P. Baretto, Joachim, portugais, prov. du Portugal, mort le 15 août 1767, dans la prison d'Azeitao.

nous appelle tous l'un après l'autre, et nous pose ces deux questions : Où le Père voudrait-il aller présentement? Quels vêtements lui sont nécessaires

---

P. Baretto, Louis, portugais, vice-prov. du Maragnon; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien le 11 mai 1769; mis en liberté au mois de mars 1777.

P. Barros, Joachim de, portugais, prov. de Portugal; amené de la prison d'Almeida et enfermé à Saint-Julien le 10 février 1762; sorti de cette prison au mois de mars, 1777.

P. Barruncho, Joachim-Xavier, portugais, prov. de Portugal; le lieu de sa détention n'est pas connu; il recouvra sa liberté en 1777.

P. Bautista, Antoine, nommé procureur de la nouvelle province du Brésil; enfermé à Saint-Julien, le 21 février 1759; mort dans cette même prison, le 21 décembre 1772, âgé de 57 ans.

P. Bernardes, François, portugais, prov. du Brésil; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière prison au mois de mars 1777.

F. Bongioannini, Laurent, scolastique, italien, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; rendu à la liberté le 10 mai 1767.

P. Borges, Emmanuel, portugais, prov. de Goa; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien le 11 mai 1769; sorti de cette dernière prison au mois de mars 1777.

P. Borni Richard, irlandais, prov. de Portugal, mort le 19 janvier 1761, dans la prison d'Azeitao.

F. Bothelo, Alexandre, portugais, prov. de Portugal, habile infirmier de notre collége de Saint-Antoine, à Lisbonne; déporté en Afrique, en 1768; son sort est demeuré inconnu.

pour le voyage? En attendant, on nous fit prendre des habits de deuil : c'est la coutume en Portugal que tout le monde, à la mort du Roi, témoigne ainsi

---

P. Boussel, Gabriel, français, vice-prov. de Chine, mort le 7 mai 1764, dans la traversée de Macao à Lisbonne.

F. Braile, Thomas, italien, prov. du Brésil; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière prison au mois de mars 1777.

P. Brewer, Jean, allemand, prov. du Rhin-Inférieur et du Brésil; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière prison au mois de mars 1777.

F. Burroni, Dominique, scolastique italien de la prov. de Goa, mort le 2 mars 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Caétan, Joseph, portugais, prov. de Portugal; enfermé à Saint-Julien au mois d'avril 1759; transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Camara, Didace da, portugais, prov. de Portugal, de la famille des comtes de Ribeira; le lieu de sa détention n'est pas connu; il fut rendu à la liberté en 1777.

P. Camerini, François-Xavier, italien, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Camicci, Antoine, italien, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Carvalho, Christophe de, portugais de la vice-prov. du Maragnon, mort le 29 mai 1766, dans la prison d'Azeitao.

de sa douleur. Depuis la suppression de la Compagnie, nos vêtements n'avaient été qu'un misérable assemblage de pièces de différentes couleurs, pro-

---

P. Carvalho, Emmanuel de , portugais, vice-prov. de Chine; d'abord captif à Macao; puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Carvalho, Jean de, portugais, prov. du Brésil, mort le 3 janvier 1762, dans la prison d'Azeitao.

P. Carvalho, Joachim, portugais, vice-prov. du Maragnon, amené de la prison d'Almeida , et enfermé à Saint-Julien, le 11 février 1762, mort dans cette dernière prison, le 3 septembre 1767, à l'âge de 52 ans.

P. Castro, Etienne de, portugais, prov. du Brésil; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Castro, Jean de, portugais, prov. de Goa ; mort le 16 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Cetti, Jacques, italien, prov. romaine; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Coelho, Emmanuel, portugais, prov. du Brésil; transféré de la prison d'Azeitao dans celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière prison au mois de mars 1777.

P. Cordes, François de, portugais, procureur de la prov. du Japon; enfermé à Saint-Julien, le 21 février 1759; il fut transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Correa, Antoine, portugais, de la prov, du Brésil; mort le 1er mai 1769, dans la prison d'Azeitao.

pres à faire de nous un objet de risée, plutôt qu'à nous couvrir.

Cependant, à peine la nouvelle s'est-elle répandue

F. Correa, Charles, portugais, de la prov. du Brésil; mort le 26 avril 1761, dans la prison d'Azeitao.

P. Costa, Emmanuel da, portugais, vice-prov. du Maragnon; déporté en Afrique, en 1768; son sort est demeuré inconnu.

P. Costa, François da, portugais, provincial de la prov. du Japon; amené de la prison de Macao; enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; mort le 11 août 1766, à l'âge de 76 ans.

P. Costa, Grégoire da, portugais, prov. de Goa, mort le 5 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Costa, Hyacinthe da, portugais, prov. de Portugal, autrefois confesseur du Roi Pierre III; mort dans une prison, non désignée, auprès de Lisbonne.

P. Cruz, Théodore da, portugais, vice-prov. du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 12 février 1762; mort dans cette dernière prison, le 26 juillet 1776, à l'âge de 66 ans.

F. Cunha, François Da, scolastique, chinois, vice-prov. de Chine; d'abord captif à Macao; puis enfermé à S. Julien, le 19 octobre 1764; mort dans cette dernière prison, le 27 février 1765, à l'âge de 49 ans.

P. Cunha, Nunez da, portugais, prov. de Portugal, de la famille des comtes de Povolide, frère de l'évêque actuel de Coïmbre; mort à Viana dans la maison des Pères Dominicains, vers l'année 1774.

P. Daniel, Jean, portugais, vice-prov. du Maragnon, amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le

que les cachots de Saint-Julien sont ouverts, que soudain la joie éclate de toutes parts. On ne pourrait dire le concours d'hommes de toutes les classes qui

---

11 février 1762; mort dans cette dernière prison, le 19 janvier 1776, à l'âge de 54 ans.

F. Delsart, Jacques, français, prov. de Goa, amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; rendu à la liberté, le 21 octobre 1766.

P. Diaz, Emmanuel, portugais, supérieur de la maison professe de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; mort dans cette même prison, le 20 juillet 1765, âgé de 61 ans.

P. Diaz, Sauveur, portugais, prov. de Goa, mort le 9 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Duarte, François, portugais, prov. de Portugal; le lieu de sa détention n'est pas connu; il recouvra sa liberté en 1777.

P. Duarte, Symphorien, portugais, vice-prov. de Chine; d'abord captif à Macao; puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Eckart, Anselme, allemand, prov. du Rhin-Supérieur; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 10 février 1762; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Édouard, Antoine, portugais, prov. de Goa; mort le 10 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Falcaò, Antoine, portugais, vic.-proc. de Chine; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 oct. 1764; enfin, transporté en Italie, le 19 juillet 1767.

P. Fantini, Jean-Baptiste, italien, prov. de Goa; amené

s'établit immédiatement vers le fort : on y accourait en foule de Lisbonne et de toutes les villes environnantes. On nous félicitait de ce que la fortune

---

de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761 ; rendu à la liberté le 10 mai 1767.

F. Faria, Louis de, portugais, prov. de Portug.; mort au château de Lisbonne; il était *socius* d'un procureur des missions d'outre-mer.

P. Fay, David, hongrois, prov. d'Autriche, amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 10 février 1762 ; mort dans cette prison, le 12 janvier 1767, à l'âge de 45 ans.

P. Philippi, François, italien, prov. de Goa ; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 27 mai 1761 ; sorti de prison au mois de mars 1777.

F. Fernandez, Antoine, portugais, prov. de Goa ; mort le 16 juillet 1767, dans la prison d'Azeitao.

F. Ferreira, Alexandre, portugais, prov. de Goa; mort le 9 janvier 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Ferreira, Antoine, portugais, prov. de Goa, mort le 24 juin 1761, dans la prison d'Azeitao.

P. Ferreira, Denys, portugais, vic.-prov. de Chine ; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1667.

P. Ferreira, Jean, portugais, vic.-prov. du Maragnon; déporté en Afrique en 1768; son sort est demeuré inconnu.

F. Ferreira ou *Fidgett, Jean,* anglais, prov. du Brésil ; enfermé à Saint-Julien, le 14 novembre 1759; sorti de cette même prison au mois de mars 1777.

P. Ferreira Paul de, portugais, prov. du Portugal ; amené

rassasiée de nos maux, se montrait enfin sous un meilleur jour; on nous embrassait avec cordialité et on montrait par les plus sincères témoignages, la

---

de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 12 février 1762, puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Figueredo, Jean de, portugais, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761 ; mort dans cette prison, le 24 octobre 1774, âgé de 68 ans.

P. Figueredo, Joseph de, portugais, de la province du Brésil ; mort en 1760, dans une route par terre de plus de deux cents lieues, de Peay à Bahia.

P. Folleri, François, italien, vic.-prov. de Chine; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764 ; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Fonseca, Benoît de, portugais, procureur de la vic.-prov. du Maragnon ; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 11 février 1762; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

F. Fonseca, Cajetan de, portugais, prov. du Portug.; mort le 4 avril 1766, dans la prison d'Azeitao.

P. Franca, Emmanuel de, socius du procureur général du Brésil. Invité par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, qu'il eut pour compagnons dans la prison de Pedro, il vint à leur monastère de Mafra, et fut recueilli par eux. Il reparut en liberté en 1777.

P. Franca, Jules de, portugais, prov. de Brésil ; mort le 15 novembre 1765, dans la prison d'Azeitao.

P. Franco, Jean, portugais, prov. de Goa; amené de la prison d'Azeitao ; enfermé à Saint-Julien, le 11 mai 1769; mort dans cette prison, le 10 avril 1774, à l'âge de 75 ans.

douleur qu'avait causée à tous, la destruction de la Compagnie. Tous voulaient entendre le récit de nos souffrances ; tous désiraient voir nos prisons et toucher de leurs mains ces murailles, témoins de

---

F. François, Antoine, portugais, prov. du Brésil; mort le 19 novembre 1759, dans la prison d'Azeitao.

P. François, Emmanuel, portugais, procureur de la province de Goa ; enfermé à Saint-Julien, le 21 février 1759 ; mort dans cette même prison, le 9 octobre 1773.

P. Fuseo, Sébastien, calabrais, de la vic.-prov. du Maragnon ; mort en 1760, dans la traversée de l'île Maragnan à Lisbonne.

P. Gad, Louis du, français, de la province de Lyon ; il était supérieur des missions françaises de la Compagnie de Jésus en Chine ; le premier de tous les captifs de Saint-Julien, il obtint sa liberté le 8 août 1766 ; il avait été d'abord retenu captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764.

P. Geraldes, Joseph, portugais, prov. du Brésil; mort le 17 septembre 1760, dans la prison d'Azeitao.

F. Girad, Emmanuel, portugais, vic.-prov. du Maragnon; déporté en Afrique en 1768 ; son sort est demeuré inconnu.

F. Gomez, Emmanuel, portugais, vic.-prov. de la Chine; transféré de la prison d'Azeitao dans celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; mis en liberté au mois de mars 1777.

P. Gomez, Vincent, portugais, prov. du Brésil; mort en 1760, dans la traversée de Fernambouc à Lisbonne.

P. Gonzaga, Emmanuel, portugais, prov. du Brésil; enfermé à Saint-Julien, le 14 nov. 1759 ; mort dans cette même prison, le 15 mars 1765, âgé de 56 ans.

nos douleurs. Ce ne fut pas seulement par des paroles, mais encore par des actions qu'un grand nombre d'ecclésiastiques ou de séculiers nous

---

P. Gonzaga, *Emmanuel*, portugais, prov. du Maragnon; déporté en Afrique en 1768; son sort est demeuré inconnu.

P. Gonzalez, Roch, portugais, prov. de Portugal; mort à Porto en 1760.

F. Gonzalvez, Antoine, portugais, prov. du Portugal; mort au château de Lisbonne; il était *socius* d'un procureur des missions d'outre-mer.

F. Gonzalvez, Antoine, portugais, vic.-prov. du Maragnon; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; mort dans cette dernière prison, le 12 décembre 1772, âgé de 74 ans.

F. Gonzalvez, Emmanuel, portugais, vic.-prov. de la Chine; mort le 11 mai 1764, dans la traversée de Macao à Lisbonne.

P. Gonzalvez, Sylvestre, portugais, prov. du Japon; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Graff, Jacques, allemand, prov. du Rhin-Inférieur et du Japon; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Guevara, *Emmanuel*, espagnol, prov. de Tolède; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Gumb, Simon, allemand, prov. de Goa; mort le 17 mars 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Henriques, Jean, portugais, prov. de la province du

montrèrent l'attachement qu'ils avaient pour la Compagnie. Le premier qui nous aida de ses libé- ralités fut un habitant de Hambourg, qui n'appar-

---

Portugal; transféré le 17 décembre 1760, de la prison de Belem dans celle de Saint-Julien, puis transporté de cette dernière en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Homem, Pierre, portugais, prov. de Portugal; le lieu de sa détention n'est pas connu; il recouvra sa liberté en 1777.

P. Honorat, Jean, portugais, prov. de la province du Brésil; enfermé à Saint-Julien, le 7 novembre 1759; transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Hundt, Roger, appelé aussi *Roger Canisius,* allemand, prov. du Rhin-Inférieur; enfermé à Saint-Julien, le 14 novembre 1759; mort dans cette même prison, le 6 avril 1773, à l'âge de 61 ans.

P. Hunger, Joseph, Allemand, de la province du Paraguay; enfermé dans la prison publique de Belem; rendu à la liberté en 1777.

P. Jean, Ignace, portugais, prov. de Goa; amené de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; mort dans cette dernière, le 28 novembre 1771, à l'âge de 69 ans.

P. Joseph, Antoine, portugais, vice-prov. du Maragnon; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; mis en liberté au mois de mars 1777.

P. Joseph, Emmanuel, portugais, prov. de Goa; mort le 30 mai 1761, dans la prison d'Azeitao.

P. Kaulen, Laurent, allemand, prov. du Rhin-Inférieur; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien,

tenait pas même à la religion catholique. Les Carmes ne se montrèrent pas les moins compatissants. Signalons parmi nos bienfaiteurs l'ambassadeur

---

le 10 février 1762 ; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

F. Keller, Jean-Paul, allemand, prov. de Goa ; mort le 4 avril 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Keyling, Joseph, hongrois, prov. d'Autriche; enfermé à Saint-Julien, le 3 décembre 1760 ; sorti de cette même prison au mois de mars 1777.

F. King, Ernest, anglais, prov. du Portugal ; retenu pendant quelque temps en prison au Brésil, puis enfermé à Saint-Julien, le 5 juin 1761 ; mort dans cette prison, le 24 mars 1762, à l'âge de 48 ans.

P. Koffler, Jean, allemand, prov. de Bohême et du Japon; enfermé d'abord à Macao, puis à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Laurent, Augustin, portugais, prov. du Brésil ; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière prison en mars 1777.

P. Lemor, Jérôme de, portugais, prov. de Goa ; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761 ; puis transporté de cette prison en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Lincens, Guillaume, anglais, prov. du Brésil ; tranféré de la prison d'Azeitao dans celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769 ; mort dans cette dernière, le 25 avril 1754, à l'âge de 62 ans.

P. Lopez, Alexandre, portugais, prov. de Goa; mort le 6 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Lopez, Emmanuel, de la vice-province du Maragnon,

d'Autriche, M. de Lebzeltern, qui, ne voulant pas être connu, se fit passer pour un simple attaché de l'ambassade, et reçut à sa table tous les Pères alle-

---

avancé en âge, privé de l'usage d'un bras et du pied droit, par suite d'une apoplexie, fut abandonné dans la prison d'Azeitao, après que ses confrères eurent été transportés à Saint-Julien, au mois de mai 1769.

P. Lopez, Etienne, portugais, prov. du Japon, ancien prov.; transporté le 17 décembre 1760, de la prison de Belem dans celle de Saint-Julien; mort dans cette dernière prison, le 15 décembre 1766, à l'âge de 74 ans.

P. Lopez, Jean, portugais, de la prov. du Portugal; mort le 28 janvier 1761, dans la prison d'Azeitao.

P. Lopez, Louis, portugais, provincial de la prov. de Goa; mort le 19 juin 1761, dans la prison d'Azeitao.

F. Loquiz, Jean-Baptiste, italien, prov. du Brésil; enfermé à Saint-Julien, le 14 novembre 1759; transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Lora, Ange, scolastique, italien, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Louis, Joseph, portugais, prov. de Goa; mort le 8 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Lyra, François de, nonagénaire, portugais, prov. du Brésil; mort en 1760, dans la traversée de Fernambouc à Lisbonne.

P. Macedo, Philippe de, portugais, prov. de Goa; mort le 15 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

F. Machado, Paul, portugais, prov. de Goa; amené de

mands, leur parla avec beaucoup de bienveillance, et les obligea même à lui demander avec franchise tout ce dont ils auraient besoin. Ce seigneur con-

---

Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761 ; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. *Mario*, *Pierre*, italien, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761 ; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

F. *Martins*, *Honoré*, français, plus que nonagénaire, prov. du Brésil ; mort le 22 novembre 1765 dans la prison d'Azeitao.

P. *Martorelli*, *Gabriel-André*, espagnol, prov. de Goa ; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761 ; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. *Matta*, *Antoine de*, portugais, prov. du Brésil ; mort le le 9 septembre 1761, dans la prison d'Azeitao.

P. *Matos*, *Eusèbe de*, portugais, prov. de Goa ; amené de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769 ; mort dans cette dernière prison, le 11 février 1772, à l'âge de 72 ans.

P. *Mattos*, *Jean de*, portugais, prov. de Portugal, relégué dans une prison, à quelque distance de Lisbonne ; mort en ?

P. *Mautner*, *Joseph*, allemand, prov. de Goa ; mort le 7 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

F. *Mazzi*, *Jean*, romain, prov. du Brésil ; mort le 21 décembre 1763, dans la prison d'Azeitao.

F. *Mazzi*, *Pierre*, italien, prov. du Brésil ; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769 ; sorti de cette dernière prison, au mois de mars 1777.

F. *Medeiros*, *François de*, portugais, prov. de Goa ; mort

fessa dans la suite, que tout ce qu'il avait entendu dire du fort Saint-Julien était fort au-dessous de ce qu'il avait vu de ses propres yeux. Du reste, la mort de

---

le 29 mars 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Meisterburg, Antoine, allemand, prov. du Rhin-Inférieur; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 10 février 1762; sorti de cette prison, au mois de mars 1777.

F. Mendes, Emmanuel, portugais, de la prov. du Portugal; mort le 16 février 1766, dans la prison d'Azeitao.

P. Mendes, Mathieu, portugais, prov. de Goa; mort le 29 avril 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Mendonça, Joseph de, portugais, prov. de Goa; mort le 10 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Monteiro, Benoît, portugais, prov. de Goa; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière prison, au mois de mars 1777.

F. Monteiro, Gonzalve, portugais, prov. du Brésil; mort le 9 septembre 1760, dans la prison d'Azeitao.

P. Morabito, Antoine-Xavier, italien, de la prov. de Sicile et de Chine; amené de la prison de Macao; enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764, et transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Moraes, Joachim de, portugais, prov. du Brésil; mort le 7 janv. 1764, dans la prison d'Azeitao.

P. Moraes, Joseph de, portugais, vice-prov. du Maragnon; renfermé dans un monastère près de Belem; rendu à la liberté, en 1777.

P. Moreira, Antoine, portugais, de la vice-province du Maragnon; mort le 1er mai 1761, dans la prison d'Almeida.

trente-sept de nos compagnons fait assez comprendre ce que pouvaient être ces cachots. Il est vrai, Pombal ne fit pas mettre à mort, par un décret spé-

---

P. Moreira, Joseph, portugais, prov. du Portugal, autrefois gouverneur et confesseur du roi Joseph I; mort dans la prison de Belem.

F. Moura, Dominique de, plus que nonagénaire, portugais, prov. du Brésil; mort le 31 décembre 1759, dans la prison d'Azeitao.

P. Mucci, François, italien, prov. de Naples, amené de Goa et jeté dans la prison de Saint-Julien, le 24 mai 1761; mort dans cette même prison, le 26 avril 1766, âgé de 64 ans.

F. Müller, Jacques, allemand, prov. du Rhin-Inférieur; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Neuvialle, Jean-Sylvain de, français; mort le 30 avril 1764, dans la traversée de Macao à Lisbonne.

P. Noronha, Jean de, portugais, prov. de Portugal; il est transféré à Saint-Julien, le 12 janvier 1776, du monastère de San-Pedro, des PP. Dominicains, où il avait été enfermé 17 ans; son frère, Marc de Noronha, comte de Arcos, était vice-roi à Bahia, au commencement de la persécution de Carvalho contre la Compagnie de Jésus.

P. Oliveira, Joseph de, portugais, prov. de Portugal; transporté, le 17 décembre 1760, de la prison de Belem dans celle de Saint-Julien; puis transporté de cette dernière prison en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Oliveira, Timothée de, portugais, prov. de Portugal, autrefois confesseur de la princesse du Brésil, plus tard de la

cial, ces trente-sept religieux, ni les trente et un qui succombèrent dans les prisons d'Azeitao, ni tant d'autres victimes dont le nombre est connu

---

reine Marie; on ignore quelle fut sa prison; il en sortit en 1777.

P. Pacheco, Corneille, aveugle, portugais, prov. du Brésil; mort en 1760, dans la traversée de Fernambouc à Lisbonne.

F. Pacheco, François, portugais, de la prov. du Brésil; mort en 1760, dans la traversée de Rio-Janeiro à Lisbonne.

P. Paès, Antoine, portugais, de la prov. du Brésil; mort le 18 février 1761, dans la prison d'Azeitao.

F. Paul, Jean, portugais, prov. du Brésil; mort en 1760, dans la traversée de Fernambouc à Lisbonne.

P. Pedemonti, Joseph, scolastique, italien, prov. de Goa; amené de Goa et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; mort dans cette prison le 4 septembre 1765, à l'âge de 31 ans.

P. Pigado, Louis, portugais, prov. de Goa; mort le 17 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Perdigào, Joseph, portugais, prov. de Portugal; le lieu de sa détention n'est pas connu; il recouvra sa liberté en 1777.

P. Pereira, Antoine, portugais, prov. de Goa; mort le 15 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Pereira, Jules, portugais, vice-prov. du Maragnon; après avoir passé six ans dans les cachots d'Azeitao, il fut jeté dans la prison de Pedroso, plus affreuse encore, et y mourut vers l'année 1775.

F. Pereira, Sébastien, portugais, prov. du Portugal; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le

de Dieu seul; mais il les fit mourir par une mort lente et d'autant plus cruelle, qu'elle était plus prolongée.

---

11 mai 1769; sorti de sa captivité au mois de mars 1777.

F. Piller, Mathias, allemand, de la prov. d'Autriche et du Brésil; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Pina, Jean de, portugais, prov. de Portugal, recteur du collége de Braga; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 11 février 1762; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Pinto, Gonzalve, portugais, prov. de Goa; mort le 8 mai, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Pinto, Joseph, portugais, prov. de Goa, amené de Goa; et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis transporté de cette prison en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Portugal, François de, portugais, prov. de Portugal, de la famille des marquis de Valence; le lieu de sa détention n'est pas connu; il recouvra sa liberté en 1777.

P. Przikril, Charles, allemand, prov. de Bohême; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; puis transporté de cette prison en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Ranceau, Jean-Baptiste du, français, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; rendu à la liberté, le 23 décembre 1766.

P. Reys, Emmanuel dos, portugais, prov. du Brésil. Ce religieux, aveugle, paralytique, âgé de près de 90 ans, fut confié à la garde des Pères Dominicains, après avoir passé

Nous ne fûmes pas les seuls à qui la disgrâce du ministre rendit la liberté. A la même époque, huit cents personnes environ, de tout rang, sortirent des

---

8 ans dans la prison d'Azeitao, et mourut dans cette même ville, en 1771.

P. Ribeiro, Emmanuel, portugais, vice-prov. du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 11 février 1762; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Ribeiro, Gerald, portugais, vic.-prov. du Maragnon; mort en 1760, dans la traversée de l'île Maragnan à Lisbonne.

F. Robiati, Jean, italien, de la province du Brésil; mort le 20 mars 1766, dans la prison d'Azeitao.

P. Rocha, Joseph de, portugais, recteur du collége du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 12 février 1762; mort dans cette dernière prison, le 20 août 1775, à l'âge de 60 ans.

F. Rodriguez, Alexandre, portugais, prov. du Japon; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

F. Rodriguez, Alexis, portugais, vic.-prov. de la Chine; transféré de la prison d'Azeitao dans celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; rendu à la liberté au mois de mars 1777.

P. Rodriguez, Antoine, portugais, prov. de la province de Goa; amené de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; mort dans cette dernière, le 24 avril 1770, à l'âge de 70 ans.

P. Roncone, Joseph, italien, prov. du Brésil; enfermé à Saint-Julien, le 3 décembre 1760; sorti de cette même prison au mois de mars 1777.

prisons de l'État : on estime que les trois quarts de ceux que Pombal y avait fait renfermer, avaient péri de misère [1].

P. Rozado, Joseph, procureur de la vice-province de Chine; enfermé à Saint-Julien, le 21 février 1759, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. San-Payo, François de, portugais, prov. du Brésil; amené de la prison d'Azeitao dans celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. San-Payo , Jean de, portugais, prov. du Brésil; transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Santos , Emmanuel Dos, portugais, vic.-prov. du Maragnon; amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 11 février 1762; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Santos, Joseph Dos, portugais, prov. de Goa; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; mort dans cette prison, le 11 janvier 1765, à l'âge de 40 ans.

P. Schwartz, Martin, allemand , prov. de la Germanie-

---

[1] Le calcul que fait ici le P. Eckart est fort inexact : voici les chiffres officiels donnés par trois magistrats chargés de faire une enquête à ce sujet. Le nombre des personnes emprisonnées, exilées dans les colonies ou mises à mort par les ordres du ministre, se monte à neuf mille six cent quarante, parmi lesquelles on en compte trois mille neuf cent soixante-dix à qui on ne peut reprocher absolument aucun crime. Pombal avait pour complice de sa tyrannie le tribunal de l'*Inconfidence*, créé par lui, pour juger les crimes de lèse-majesté, et composé d'hommes entièrement dévoués à ses volontés. (*Voy. Mém. de Pomb.*, t. IV.)

Aussi, de toutes parts, on poussa contre le tyran des cris de malédiction ; et quand, pour la première fois, le Roi Don Pedro se présenta devant

---

Supérieure; enfermé à Saint-Julien, le 3 décembre 1760 ; sorti de cette même prison au mois de mars 1777.

P. Seixas, *Vincent de*, enfermé à Saint-Julien, au mois d'avril 1759; mort dans cette même prison, le 30 novembre 1763, à l'âge de 74 ans.

P. Sequeira, Louis de, portugais, vic.-prov. de la Chine; mort le 12 février 1763, dans la traversée de Macao à Lisbonne.

P. Simoesy, *Antoine*, portugais, vic.-prov. du Maragnon; mort en 1760, dans la traversée de l'île Maragnan à Lisbonne.

P. Simoens, Antoine, portugais, vic.-prov. de Chine; mort le 16 mai 1764, dans la traversée de Macao à Lisbonne.

P. Simoens, *François*, portugais, prov. de Goa ; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761 ; puis transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Soarez, *Ignace*, portugais, prov. du Portugal; transporté le 17 décembre 1760, de la prison de Belem dans celle de Saint-Julien, puis transporté de cette dernière en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Sousa, Dominique de, procureur de la province du Brésil; enfermé à Saint-Julien, le 21 février 1759 ; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Sousa, Jean de, portugais, vic.-prov. du Maragnon; enfermé à Saint-Julien, le 3 décembre 1760 ; sorti de cette même prison au mois de mars 1777.

P. Stanislas, Ignace, portugais, vic.-prov. du Maragnon;

son peuple, il n'y eut qu'une voix dans la foule pour crier : *Vive le Roi! Mort au marquis!* Nul doute que si le malheureux Pombal se fût alors montré à

---

transféré de la prison d'Azeitao dans celle de Saint-Julien, le 11 mars 1769; mort dans cette prison, le 1er février 1777, à l'âge de 64 ans.

P. Storione, François, italien, prov. romaine; amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Sylva, Emmanuel da, portugais, vic.-prov. du Maragnon; retenu quelque temps captif au Brésil; puis enfermé à Saint-Julien, le 5 juin 1761; mort dans cette prison, le 17 avril 1766, à l'âge de 70 ans.

P. Sylva, Emmanuel da, portugais, prov. de Goa; amené de la prison d'Azeitao; enfermé à Saint-Julien, le 11 mai 1769; mort dans cette prison, le 20 septembre 1771, à l'âge de 91 ans.

P. Sylva, François da, portugais, vic.-prov. de Chine; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Sylva, Joseph da, portugais, vic.-prov. de Chine; d'abord capiif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Sylva, Thomas da, portugais, prov. du Japon; d'abord captif à Macao, puis enfermé à Saint-Julien, le 19 octobre 1764; enfin, transporté en Italie, le 9 juillet 1767.

P. Szentmartonyi, Ignace, hongrois, astronome du roi très-fidèle, de la province d'Autriche; enfermé à Saint-Julien, le 3 décembre 1760; sorti de cette même prison, au mois de mars 1777.

la multitude, il n'eût été mis en pièces. Cette haine dont il était l'objet retombait même sur les membres de sa famille. Le comte de Sampayo qui avait épousé

P. Tavorda, *Emmanuel*, portugais, de la vic.-prov. du Maragnon; mort le 24 février 1761, dans la prison d'Azeitao.

P. Tedaldi, *Pierre*, italien, prov. de Sicile; retenu quelque temps prisonnier au Brésil, puis enfermé à Saint-Julien, le 5 juin 1761; mort dans cette prison, le 20 novembre 1769, à l'âge de 53 ans.

F. Teixeira, *Antoine*, portugais, prov. de Goa, mort le 11 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Théodore, *Pierre*, portugais, de la prov. du Portugal, mort en 1760, dans la traversée des îles Açores à Lisbonne.

P. Thomas, *Maurice*, allemand, prov. de Goa, amené de Goa, et enfermé à Saint-Julien, le 24 mai 1761; sorti de cette prison au mois de mars 1777.

P. Toledo, *François de*, portugais, prov. du Brésil, visiteur de la vice-prov. du Maragnon, amené de la prison d'Almeida, et enfermé à Saint-Julien, le 12 février 1762; mis en liberté au mois de mars 1777.

P. Torres, *Antoine de*, portugais, prov. de Portugal, ex-provincial, amené de la prison d'Almeida, et renfermé à Saint-Julien, le 10 février 1762, mort dans cette même prison, le 21 octobre 1762, âgé de 72 ans.

P. Valle, *Joseph de*, recteur du collége d'Angola, portugais, prov. du Portugal, transféré de la prison d'Azeitao à celle de Saint-Julien, le 11 mai 1769; sorti de cette dernière au mois de mars 1777.

F. Vanelli, *Raymond*, scolastique italien, prov. de Goa,

l'aînée de ses filles, était un jour sorti dans sa voiture. Le peuple ne l'eut pas plus tôt aperçue, qu'il fit pleuvoir sur elle une grêle de pierres, brisa les

---

mort le 28 avril 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Veiga, Félix da, portugais, prov. de Portugal; mort dans la maison des religieux de Saint-Pierre d'Alcantara, près de Lisbonne.

P. Veiga, François da, portugais, de la vice-prov. du Maragnon, mort en 1760, dans la traversée de l'île Maragnan à Lisbonne.

F. Veira, Michel, portugais, prov. de Goa, mort le 17 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

F. Vieira, Dominique, scolastique portugais, prov. du Brésil, mort le 19 septembre 1760, dans la prison d'Azeitao.

P. Viveiros, Joseph, portugais, prov. du Brésil, mort le 23 janvier 1761, dans la prison d'Azeitao.

P. Xavier, Ignace, portugais, vice-prov. du Maragnon, mort le 11 décembre 1760, dans la prison d'Azeitao.

P. Vincent-Xavier, portugais, prov. de Goa, mort le 20 mai 1761, dans la traversée de Goa à Lisbonne.

P. Wolff, François, allemand, prov. de Bohême; enfermé à Saint-Julien, le 3 décembre 1760; mort dans cette même prison, le 24 janvier 1767, à l'âge de 60 ans.

Ce catalogue est loin de donner le nombre de tous les religieux de la Compagnie de Jésus qui ont eu à souffrir de la persécution de Pombal; il faudrait y ajouter les noms de plus de quinze cents Jésuites, qui ont été violemment arrachés du Portugal, du Brésil, des Indes, de Macao, et la plupart exilés sur le territoire pontifical.

Parmi ceux dont nous avons donné les noms, 4 sont

portières, et força le comte de rentrer au plus vite.

Pombal ne se dissimulait pas à lui-même cette haine universelle dont il était poursuivi. Un jour

---

morts dans la traversée de Fernambouc à Lisbonne; 1 dans celle de Rio-Janeiro à Lisbonne; 4 dans celle de l'île du Maragnan à Lisbonne; 1 dans celle des Açores à Lisbonne; 1 dans un voyage par terre de plus de 200 lieues pour se rendre de Peay à Bahia; 24 sont morts dans la traversée de Goa à Lisbonne; 5 dans celle de Macao à Lisbonne; 31 sont morts dans la prison d'Azeitao; 1 dans celle d'Almeida; 2 dans le château de Lisbonne; 37 dans les cachots de Saint-Julien; 9 déportés on ne sait où; 124 ont été jetés à différentes reprises dans les cachots de Saint-Julien; 45 en sont sortis au mois de mars 1777; 10 autres sont sortis de différentes prisons; en 1768, 5 ont été déportés en Afrique; leur sort est demeuré inconnu. Que Dieu fasse miséricorde aux persécuteurs en leur tenant compte du pardon et des prières de leurs victimes.

Un de nos Pères de Vienne conserve une ancienne image commémorative des Jésuites qui moururent dans les cachots de Saint-Julien à Lisbonne. Au verso, on en voit la liste sous ce titre : *Nomina eorum qui in carceribus sancti Juliani ad ostia Tagi Ulyssipone mortui sunt ab anno* 1759 *ad annum* 1767 *inclusive*. Ils sont au nombre de 16; et il y a pour chacun une petite notice. L'image présente en tête le portrait de saint Julien martyr : *Munimenti Ulyssiponis ad ostia Tagi patronus; cujus ad oras corpora in pace sepulta sunt, et vivent nomina eorum in æternum.* De chaque côté sont peintes des têtes de morts couronnées. Les textes suivants, que nous indiquons en abrégé, se trouvent distribués

qu'il traversait une rue de la petite ville d'Oeyras, il faillit faire une chute dangereuse : « Quelle joie pour le peuple, dit-il ensuite, si j'étais tombé ! »

Les pamphlets satyriques et calomnieux, cette arme qu'il avait si souvent employée contre nous, se retourna contre lui ; et on en vit paraître autant et plus qu'il n'en publia jamais contre les Jésuites. Les habitants d'Oeyras, eux-mêmes, semblaient vouloir se dédommager, par les injures dont ils l'accablaient, d'avoir si longtemps tremblé à ses pieds. Je me souviens d'en avoir entendu un qui assurément n'en faisait pas un portrait bien flatteur. Un Por-

---

entre ces emblèmes : *Hi sunt qui venerunt... Pro eis rogo... quos dedisti mihi... Modo coronantur... Quoniam digni habiti sunt... corpora in pace... vivent nomina... Ecce respice : populus tuus omnes nos... Reliquiæ populi... socii passionum...*

Au bas de l'image, on voit la forteresse de Saint-Julien munie de canons, et quatre portes de cachots numérotées 23, 24, 25, 26, avec les textes suivants : *Egentes, angustiati. In domibus carcerum absconditi. In caliginosis quasi mortui.*

Le tout se termine par cette inscription qui nous indique l'origine de ce souvenir de famille : *Hanc imaginem offert Rdo in Christo Patri Josepho Carl S. J. Provinciæ Austriæ Præposito Provinciali minimus in Christo servus P. Johannes Koffler S. J. olim Ulyssipone in arce sancti Juliani monachus Vallis Umbrosæ.*

On peut voir dans Christophe de Mürr, t. IX, p. 236, le plan de la tour et des cachots de Saint-Julien.

tugais, plus méchant encore, voulut un jour lui donner la satisfaction de voir de ses yeux l'agréable portrait qu'on faisait de sa personne dans ces innombrables brochures qui circulaient partout sur son compte. Dans ce dessein, il en recueille le plus grand nombre possible, les réunit en un même faisceau, et se donnant toutes les apparences d'un courrier, il part de Lisbonne muni de ce message, et prend la route du château de Pombal. L'ex-ministre l'aperçoit de loin; il se persuade que c'est un courrier du roi et qu'on le rappelle à la cour : « Je l'avais bien pensé, s'écria-t-il plein de joie; les affaires ne peuvent aller sans moi. » Cependant, le prétendu courrier arrive, descend de voiture, remet son message entre les mains du marquis, en reçoit seize florins d'or pour récompense, et repart plus vite qu'il n'était venu. On peut se figurer le désappointement du marquis à l'ouverture du paquet et surtout à la lecture des soi-disant lettres de rappel.

Il se vengea de ses mécomptes sur ses subordonnés; car il conservait au milieu d'eux la fierté et la rudesse de son caractère. Il jeta en prison un boucher qui hésitait à lui vendre de la viande fraîche; son médecin eut le même sort pour avoir oublié de le venir voir au jour prescrit. Mais peu de temps après, un ordre de la cour le forçait de les rendre à la liberté.

Pendant ce temps, le peuple, à Lisbonne, menaçait de renverser la statue équestre de Joseph Ier, qui portait à sa base un médaillon où Pombal avait fait graver son portrait; et pour prévenir les voies de fait, les autorités étaient obligées d'enlever le médaillon. A Coïmbre, l'université n'avait pas plus d'égards pour son *réformateur* : elle se hâta de briser la statue que la crainte, bien plutôt que l'admiration ou l'amour, lui avait fait élever. Le gouverneur du fort Saint-Julien lui-même, qui devait son élévation à Pombal, et qui, par reconnaissance, avait exposé son image dans son plus bel appartement, se vit contraint de la dérober aux regards.

Le 13 mai, le Roi Pedro et la Reine Marie furent acclamés comme souverains du Portugal : le peuple, encore sous l'impression des maux qu'il avait endurés sous le règne précédent, voulut une seconde fois demander la mort de Pombal; mais les deux princes refusèrent d'ensanglanter le premier jour de leur règne par le supplice de cet homme. Cependant, pour donner quelque satisfaction au peuple, ils s'empressèrent d'annuler différents actes de son ministère.

On se rappelle la guerre insensée que Pombal avait faite aux Saints de la Compagnie : on cassa toutes les ordonnances à ce sujet. L'oraison propre et les Leçons de saint Ignace furent restituées au

Bréviaire ; saint François de Borgia fut reconnu de nouveau comme patron du royaume ; et sa fête, élevée au rit de première classe, se fit avec octave.

En dehors de ce qui touchait à la Compagnie, on ne remarqua pas un moindre changement dans les affaires ecclésiastiques.

Le nonce apostolique reprit enfin le plein exercice de ses pouvoirs. Son premier soin fut de déposer un certain nombre de Supérieurs religieux qui n'avaient pas été élus canoniquement, entr'autres le Général des Bernardins, parent de Pombal, comme aussi sa propre sœur qui s'était mise à la tête d'un couvent de Dominicaines, réunies de plusieurs maisons en une seule, et qui paraissait plus redoutée de ses Filles qu'elle n'en était aimée [1].

---

[1] « On renouvela pour le général des Bernardins, dit l'auteur des *Mémoires de Pombal*, un genre de punition, usité jadis dans les cloîtres, et qui fournit une ample matière aux plaisanteries des courtisans. On le relégua dans un petit couvent de province, où les plus humbles fonctions de la vie monastique devaient être son partage, et où il lui fut enjoint d'assister une fois par semaine à une leçon qu'on lui ferait sur le catéchisme. Cette peine, sous une apparence de modération et de douceur, était peut-être la plus cruelle qu'on pût infliger à ce moine fier et ambitieux.

« Ce religieux avait formé le projet de s'enfuir avec le P. Jean Mansilha, provincial des Dominicains ; et déjà le vaisseau qui devait les emmener était prêt à mettre à la voile. Mais les ordres de la cour les prévinrent, et ils furent arrêtés. On trouva dans la chambre du P. Mansilha plus de cent mille cruzades en espèces, provenant sans doute de sa charge de directeur général de la Compagnie

Il est temps de revenir aux anciens captifs de Saint-Julien, désormais en liberté. Ayant reçu la permission de vaquer aux emplois habituels de la Compagnie, nous commençâmes à exercer le saint ministère, non-seulement dans la paroisse de Saint-Julien, mais encore dans les lieux environnants. On nous demanda même à Lisbonne, et quelques-uns de nos Pères y firent entendre la parole de Dieu à un nombreux auditoire.

A la même époque, les feuilles publiques annoncèrent à l'Allemagne que, sous le gouvernement de la nouvelle Reine, tous les captifs tant réguliers que séculiers, jetés par Pombal dans les prisons de l'État, avaient été rendus à la liberté. Aussitôt arrivèrent une foule de lettres écrites par des frères, des parents ou des amis : chacun voulait savoir si ses proches étaient au nombre des survivants. Il en vint une de ma famille, qui me fut remise par un domestique de l'ambassadeur d'Autriche. J'écrivis aussitôt à cette Excellence, pour la remercier de l'intérêt qu'elle prenait à notre situation, et j'allai moi-même, quelques jours plus tard, lui rendre visite et lui exprimer toute notre reconnaissance pour la bienveillance dont il usait à notre égard. Il nous reçut,

des vins de Porto. Il fut relégué dans un petit couvent de son Ordre.» (*Anedd.*, t. II, p. 224. — *De tribus in Lusit. J. S. judic. d'ssert.* p. 248.)

mon compagnon et moi, avec la plus grande bonté, et nous obligea même à nous asseoir à sa table.

Le lendemain, 13 juin, nous remontions le Tage, pour nous diriger vers Lisbonne, que je n'avais pas revue depuis 1762. A notre arrivée, notre premier soin fut d'aller voir les personnes que nous connaissions et quelques religieux Carmes, nos compatriotes.

Depuis vingt-deux ans, époque du tremblement de terre, pas une des églises qu'il avait détruites n'avait été complétement relevée. En visitant celle de notre collége de Saint-Antoine, j'y trouvai deux tailleurs de pierres : pour peu qu'on ne leur donne point d'aide, ils auront bien fini, je pense, dans une centaine d'années.

Après être restés quelques jours à Lisbonne, nous revînmes à Saint-Julien, rejoindre nos compagnons. Le 27 juin, tous les Pères allemands étant réunis, nous dîmes adieu à cette fameuse tour, et nous nous dirigeâmes vers le palais de l'ambassadeur d'Autriche, à Junquiera. C'est dans sa maison que nous devions attendre le moment de nous embarquer pour l'Allemagne. Le lendemain de notre arrivée à Junquiera, nous allâmes faire une visite au Nonce apostolique, qui nous témoigna la plus grande bienveillance, et nous invita même à revenir le jour suivant en compagnie de l'ambassadeur d'Autriche, qui

avait accepté son invitation. Nous y retournâmes donc, et nous y trouvâmes une réunion très-nombreuse et très-brillante. Je fus abordé par un officier supérieur, qui me demanda si je ne savais point de nouvelles d'un certain Jésuite portugais, de grande naissance, qu'on cherchait de toutes parts sans pouvoir le trouver. C'était un de ses parents. La Reine s'était employée elle-même dans cette affaire; par ses ordres, on avait fait les recherches les plus actives dans toutes les prisons de Pombal ; mais tout avait été inutile. C'était en effet la coutume de l'ex-ministre de faire souvent changer de cachot à ses prisonniers, en sorte que bientôt on perdait la trace des victimes et qu'il devenait comme impossible de les retrouver.

Pendant que nous étions à Junquiera, la comtesse de Cya, épouse du dernier vice-roi des Indes, étant venue voir la femme de l'ambassadeur d'Autriche, voulut aussi nous entretenir. L'affection qu'elle témoigne à notre Compagnie est extrême; plusieurs fois, elle nous exprima le désir de pouvoir donner pour précepteur à son fils, un des nôtres qui sût parfaitement les mathématiques. Ce ne fut pas d'ailleurs la seule demande de cette sorte que nous fûmes contraints de refuser.

C'est une chose surprenante que l'empressement d'un grand nombre de personnages de la première

noblesse ont mis à nous inviter, et avec quelles instances ils nous ont prié de prendre en main l'éducation, intellectuelle et religieuse, de leurs enfants. Eux-mêmes venaient nous faire leurs demandes jusqu'à Saint-Julien, et ils nous exprimaient, par leurs larmes, le regret de voir leur instances refusées. Pour ma part, je reçus deux ou trois fois de ces invitations.

Nous restâmes dix-sept jours à Junquiera, où nous fûmes traités, non comme des hôtes, mais comme les enfants de la maison. La femme de l'ambassadeur voulut elle-même nous pourvoir de linge et de tout ce qui pouvait nous être nécessaire pendant la traversée.

Le 13 juillet au soir, nous montâmes à bord du vaisseau qui devait nous transporter à Gênes. Deux jours après, nous reçûmes notre passeport signé de l'ambassadeur d'Autriche, en date du 15 juillet 1777. Mais nous attendîmes encore deux jours un vent favorable avant de mettre à la voile, et c'est le 19 juillet seulement que nous entrions lentement dans la pleine mer. Le vaisseau que nous montions était hollandais et s'appelait le *See-Post*. Le capitaine, zélé protestant, avait copié trois fois de sa main la Bible tout entière.

Nous étions onze voyageurs : six Allemands ou Hongrois; les autres étaient Italiens. La navigation

ne fut pas sans péril. Une fois, nous faillîmes échouer au milieu des sables qui entourent l'île d'Ivica ; une autre fois, nous craignîmes d'être capturés par les pirates; un vaisseau paraissait à l'horizon; notre capitaine arbora aussitôt pavillon hollandais, mais on ne répondit point. Cependant, nous en fûmes quittes pour la peur ; car le terrible vaisseau, que nous reconnûmes être monté par des Turcs, passa auprès de nous sans nous attaquer. Peu après, le 1er août, une horrible tempête nous assaillit et nous mit à deux doigts de notre perte. Enfin, grâce à Dieu, nous sortîmes sains et saufs de tous ces dangers, et nous arrivâmes en vue de Gênes, le 6 du mois d'août, après deux semaines et un peu plus de traversée. Le vent étant venu à tomber tout à fait, de petites barques nous remorquèrent dans ce port; le lendemain, nous mîmes pied à terre au milieu d'une foule immense. Les habitants de Gênes s'imaginaient que notre vaisseau venait chercher les Jésuites portugais exilés en Italie, pour les ramener dans leur patrie.

Le 8 août, l'archevêque de Gênes nous reçut avec la plus grande bonté. En apprenant que deux cent cinquante Jésuites avaient été jetés dans les différentes prisons du Portugal, et que pendant un si grand nombre d'années, pas un crime ne leur avait été imputé, il ne put s'empêcher de maudire une

telle injustice. Au moment où nous prenions congé de lui, il nous donna sa bénédiction et le pouvoir, par écrit, de nous confesser entre nous, et de célébrer la sainte messe dans toute l'étendue de son archevêché.

Cent cinquante Jésuites environ, tous Espagnols, à part un ou deux Portugais, habitant à Gênes, nous reçûmes de fréquentes visites de leur part. Quatre sénateurs administrent les biens de la Compagnie dans cette ville, et sont peu favorables aux Pères; ces derniers ont pu cependant se réunir au nombre de trente dans la maison dite *Carignano*, où se donnaient autrefois les Exercices spirituels.

Nous restâmes cinq jours à Gênes; le 12 du mois d'août, nous continuâmes notre voyage par terre; nous étions en tout onze prêtres, six Allemands et cinq Italiens. Les Allemands étaient les Pères Ignace Szentmartonyi; Joseph Keyling, Martin Schwartz, Joseph Unger, Maurice Thomas et Anselme Eckart. Le P. Keyling se joignit aux cinq Italiens, et attendit, pour se rendre à Rome, une saison plus favorable. Pour nous, après avoir quitté la ville de Gênes, nous arrivâmes en deux jours à Milan; de là, après trois jours de repos, ceux de nos compagnons, qui étaient autrichiens, prirent la route de Vienne. Parmi eux se trouvait le P. Joseph Unger, d'Egra, appartenant à la province de Bohême, et longtemps

missionnaire au Paraguay. Un jour qu'il accompagnait ses néophytes à l'occasion de la cession du territoire espagnol aux Portugais, il fut saisi par ces derniers, et mené sous bonne garde dans une petite île, appelée l'île des Serpents. Puis, conduit à Lisbonne, il fut jeté dans la prison publique de Bélem; il y vécut un grand nombre d'années au milieu des voleurs et des brigands, obligé de mendier, auprès de ses compagnons de captivité, ce qui était nécessaire pour soutenir sa vie. A Milan, il montrait encore les deux sacs de cuir qui lui avaient tenu lieu de lit pendant longtemps. Mais ce dénuement extrême n'a rien qui doive nous étonner après ce que nous avons vu dans le courant de ce récit.

Voici un autre fait que les feuilles publiques d'alors ont reproduit. Pombal retenait en prison un religieux de Saint-Augustin avec un autre membre du même Ordre. Le premier étant venu à tomber malade, fut privé, dit-on, de tous les secours spirituels et temporels. Mais, ce qui est très-certain, c'est qu'il mourut de langueur dans son horrible cachot, qu'on refusa d'enlever son cadavre, et que son compagnon, pour ne pas être emporté lui-même par l'infection, se vit obligé de creuser comme il put la terre de leur cachot, et d'ensevelir, à côté de lui, le cadavre putréfié de son malheureux

confrère. Ces atrocités n'empêchaient pas ceux qui les commettaient de se donner le titre superbe de *fleur de la chrétienté*. Toutefois, la justice veut qu'on sache faire un exact discernement, et qu'on accuse de ces atrocités les seuls coupables et non pas la nation tout entière. « Quand vous serez de retour dans votre patrie, disait un jour un officier portugais au P. Thoman, gardez-vous de faire retomber la faute de toutes ces iniquités sur le nom portugais : tout doit être imputé à un seul homme, à Pombal. »

Le 16 août, nous nous préparâmes, le P. Schwartz et moi, à quitter Milan, et à poursuivre notre voyage. Nous fîmes marché avec un des trois conducteurs qui nous avaient amenés de Gênes en cette ville, et il se chargea, pour vingt-cinq ducats, de nous conduire jusqu'à Munich. Le 24 août, après quelques jours de voyage et de séjour à Trente, nous entrions par la magnifique porte d'Inspruck, et nous prenions notre logement à l'*Aigle-d'Or*, où peu de jours auparavant s'était arrêté l'empereur Joseph II, à son retour de Paris. Le 27, nous arrivâmes à Munich. Après quelques heures passées à l'hôtellerie, nous fûmes conduits par les anciens Jésuites à l'Orphelinat de la ville. Un grand nombre de personnes firent l'impossible pour nous attirer dans leurs maisons. Pendant douze jours, que nous restâmes à Munich, nous eûmes sans cesse à répon-

dre à une foule d'invitations ; les amis de la Compagnie se disputaient le plaisir de nous faire asseoir à leur table ; parmi eux, se distinguait surtout le comte de Salerni, chancelier de la province.

Le 31, arrivés à Nymphenburg, à une demi-lieue de Munich, nous eûmes l'honneur d'être présentés à l'électeur de Bavière, par le P. Engelbert Belasy, autrefois recteur du collége de Munich, et maintenant confesseur du sérénissime prince. Nous fûmes aussi introduits devant son épouse, par le P. Charles Viel, son confesseur. Dans l'oratoire de cette princesse, nous vîmes avec plaisir de précieuses reliques de saint Ignace et de saint François-Xavier, avec les images de saint Louis de Gonzague et du vénérable Berchmans Nous nous mîmes à table avec les Pères qui vivaient à cette cour. Après le repas, nous aperçûmes, du haut d'une tribune, les trois princes de Bavière, qui étaient à table ; dès qu'ils nous virent, ils nous saluèrent de la main, en signe d'affection. Le lendemain, par l'ordre de l'Électeur, le trésorier nous montra le palais de Munich, avec son riche trésor. On y voit un petit autel, devant lequel, dit-on, avait coutume de prier, dans sa prison, la pieuse reine Marie Stuart. La chapelle du palais est extrêmement riche en reliques, entr'autres de saint Anne et de saint Jean-Baptiste ; on nous montra ensuite une petite boîte, où l'on garde précieusement une

lettre de saint Ignace de Loyola à Guillaume, duc de Bavière; à cette lettre est jointe une discipline, un couteau et une petite corde dont avait fait usage le serviteur de Dieu. Nous eûmes aussi la consolation de visiter l'église de la Compagnie, fondée dans cette ville, par ce même Guillaume, duc de Bavière. Ce bon prince repose au milieu du chœur; sur son tombeau, on lit cette inscription, que lui-même s'était choisie : *Domine, cum veneris judicare, noli me condemnare*, etc. Nos Pères exercent encore ici les différents ministères de la Compagnie; ils entendent les confessions comme auparavant, prêchent les jours de dimanche et de fêtes à une foule nombreuse, donnent les Exercices spirituels, servent d'aumôniers dans les monastères de religieuses, et continuent les missions de campagne avec le plus grand fruit dans toute la province. C'est le P. Bonin qui est chargé de la maison où se réunissent les congréganistes de la sainte Vierge; leur chapelle est riche et ornée avec goût. Un des conseillers de la cour, Janson de la Stockh, Anglais d'origine, qui avait suivi les classes pendant cinq ans, à notre collége de Wurtzbourg, nous conduisit en voiture visiter le palais des ducs de Bavière, à Schlesheim, à trois lieues environ de Munich : il est d'une magnificence extraordinaire.

Tant de bienveillance m'invitait à prolonger mon

séjour chez cet excellent prince; mais enfin, je dus partir le 9 septembre et dire adieu à l'excellent P. Schwartz, mon inséparable compagnon de missions et de captivité. Je pris ensuite la route d'Augsbourg. Je m'arrêtai au collége de cette ville, qui compte encore quarante Jésuites, dont trente prêtres et dix coadjuteurs. Le P. Recteur, nommé en 1770, a été confirmé dans ses fonctions par le nouvel Électeur de Trèves; c'est le P. Joseph Mangold, auteur de plusieurs ouvrages de philosophie. Les classes sont encore très-fréquentées; nos Pères travaillent ici comme par le passé; tout le monde les aime et les estime.

Le 15 septembre, je quittai Augsbourg pour me diriger vers Bamberg; ce n'était point assurément dans l'intention de faire un voyage d'agrément; je commençais à me fatiguer de tant de courses; mais je dus me rendre au désir de quelques amis, qui voulaient me voir. Je passai par Nuremberg, où je serais resté volontiers quelques jours; mais une lettre de Bamberg vint précipiter mon départ. En approchant de Forcheim, je vis venir une voiture, attelée de trois chevaux; c'était l'évêque de Bamberg qui l'envoyait à ma rencontre, avec deux prêtres pour me tenir compagnie.

A Bamberg, un ancien Jésuite me raconta la manière dont la Compagnie avait été chassée d'Es-

pagne, et son récit se trouva exactement conforme à ce que j'avais déjà entendu dire en arrivant en Bavière. Inutile de répéter ici les odieuses calomnies qui furent inventées contre les Jésuites espagnols ; qu'il suffise de savoir qu'un de nos plus acharnés ennemis, le duc d'Albe, avoua lui-même, au moment où il allait mourir et paraître devant Dieu, qu'il avait lui-même excité la sédition, dont on accusa les Jésuites; qu'il s'avouait pour le principal auteur du livre où l'on attaquait la légitimité du Roi d'Espagne, Charles III, et l'inventeur de la fable du Roi Nicolas I[er] ; que c'était lui-même qui avait fait frapper de la monnaie à l'effigie de ce prince, et l'avait répandue dans l'Espagne. Il avait, ajoutait-il, inventé toutes ces fables dans l'intention d'obtenir du Roi le bannissement de la Compagnie de Jésus. Dans une lettre du 29 février 1777, écrite par un de mes amis d'Italië, je lis que la rétractation du duc d'Albe, faite entre les mains du grand Inquisiteur, Monseigneur Philippe Bertran, évêque de Salamanque, est un fait hors de doute.

En arrivant à Bamberg, mon premier soin avait été de me rendre au palais épiscopal; l'évêque voulut bien m'entretenir assez longuement. Il m'apprit, entre autres choses, que dans le temps de ma longue détention à Saint-Julien, il s'était employé activement à ma délivrance, et qu'il avait usé des

bons offices de l'Électeur palatin, qui avait daigné lui-même, par deux fois, agir en ma faveur auprès de la cour de Portugal; mais tous ses efforts avaient été inutiles. On lui avait répondu, au nom du ministre Pombal, que les affaires de la Compagnie en étaient venues à un tel point dans ce royaume, qu'on ne pouvait plus, sans s'exposer à devenir extrêmement importun, ouvrir la bouche en faveur des Jésuites. D'autres intercesseurs, encore plus haut placés, que l'Électeur palatin, n'avaient pas eu plus de succès. Aucune intercession ne pouvait surmonter la haine de Pombal.

Le P. Ignace Szentmartonyi, un de ceux qui s'étaient séparés de nous à Milan, pour prendre la route de Vienne, m'écrivait, dans une lettre datée de cette ville : « Le 5 septembre, nous sommes entrés à Vienne, et le 12 du même mois, nous avons été admis à l'audience de l'Impératrice; elle nous a retenus pendant une heure environ, nous a parlé avec une grande bonté, et nous a promis de nous accorder toutes nos demandes. Il serait trop long, ajoutait le Père, de raconter tout ce que la cour d'Autriche a fait pour notre mise en liberté, et combien de mensonges ont été inventés par Pombal pour nous retenir. »

Du reste, avant même de quitter le Portugal, nous savions à quoi nous en tenir sur ce sujet. Pendant

que nous étions encore à Junquiera, l'ambassadeur d'Autriche à la cour de Lisbonne nous avait dit qu'aussitôt après la promulgation du Bref de Clément XIV, la cour de Vienne avait fait des démarches en faveur des Pères allemands captifs au fort Saint-Julien. Mais Pombal avait constamment répondu que ceux qu'il retenait n'étaient pas des Jésuites, mais bien des voleurs, des brigands et peut-être des parricides.

Achevons ce récit de la persécution de la Compagnie en Portugal, en disant un mot de l'état des missions d'Amérique, après notre expulsion de ces contrées. Pombal avait envoyé dans la province de Para, Emmanuel de Sylva Azevedo, avec le titre de visiteur. Or, cet homme, qui fut plus tard gouverneur du fort Saint-Julien, nous confessa, en l'année 1777, que toutes les bourgades, à l'exception d'une ou deux, plus rapprochées de la capitale, étaient dans l'état le plus déplorable, et que tous les Indiens avaient repris le chemin de leurs forêts; il ajoutait que, pour rappeler ces fugitifs, il serait nécessaire d'envoyer une seconde fois les Pères de la Compagnie [1].

---

[1] Cependant ce n'est pas qu'on ait refusé des prêtres aux Indiens. Dès l'année 1755, l'évêque de Para, Bulhoens, plus tard, en récompense de son zèle, évêque de Leira, en Portugal, avait pensé à enlever aux Jésuites toutes leurs missions, et à les confier à des prêtres

En effet, l'expérience ne tarda pas à montrer cette nécessité de la manière la plus évidente. Voici ce qu'un Père m'écrivait d'Augsbourg, à la date du 31 mai 1778 :

---

séculiers. Mais les réclamations des autres Ordres religieux furent si vives qu'il n'osa pas mettre son projet à exécution. Il chercha un autre moyen. Ce fut de conseiller au gouverneur de la province de refuser aux Jésuites les secours pécuniaires auxquels ils avaient droit pour l'entretien de leurs missions. Celui-ci n'eut garde de laisser échapper une occasion aussi favorable, et il raya sur-le-champ l'allocation ordinaire.

Les Jésuites demandèrent qu'on leur permît au moins de prendre, à leurs frais, quatre hommes dans chaque village qui, par la chasse et la pêche, pussent fournir à leur entretien. Cette requête fut encore refusée. Les supérieurs de la mission déclarèrent alors qu'étant privés de tout secours, et se trouvant dans l'impossibilité de nourrir les missionnaires, ils étaient contraints d'abandonner les missions elles-mêmes. C'était précisément ce que voulait Bulhoens.

Des prêtres séculiers, ignorants pour la plupart, et sans aucune connaissance de la langue du pays, remplacèrent aussitôt les Jésuites; mais leur nombre ne suffisant pas, on en prit plusieurs à Lisbonne, qu'on embarqua pour le Maragnon, sans aucun égard à leur incapacité ou à leur refus.

Au Brésil, les choses se passèrent de la même manière. Les Jésuites y comptaient vingt-sept missions : neuf dans le diocèse de Bahia; cinq dans celui de Rio-Janeiro; six dans celui de Saint-Paul, et sept dans celui de Fernambouc. Partout, des prêtres séculiers, souvent sans talent, sans piété, furent envoyés à la place des Jésuites. Aucun d'eux ne connaissait la langue des Brésiliens; mais le ministre d'état, Pombal, pourvut à cette difficulté de la manière la plus simple, en ordonnant de parler aux sauvages seulement en Portugais. Le même décret faisait sans doute une obligation aux Brésiliens d'entendre cette langue.

« Le fait principal dont j'ai à vous entretenir regarde nos missionnaires récemment envoyés dans l'île de Cayenne, non loin du Maragnon. Le roi de France, Louis XVI, avait demandé au Souverain-

---

On assigna aux nouveaux missionnaires cent vingt-cinq écus sur trésor royal, sans compter la maison et le mobilier des Jésuites que ceux-ci avaient ordre de laisser parfaitement intact à leur départ (Trois Pères, pour avoir contrevenu à cette intimation, avaient été condamnés à l'exil, et le collége de Para avait dû fournir aux frais de leur traversée jusqu'à Lisbonne). Les anciens villages furent tous décorés du nom de villes ; les habitants reçurent des titres de noblesse, une cour de justice, etc. Mais les pauvres sauvages n'en furent pas plus heureux. « On nous anoblit, disaient-ils, mais on nous arrache le pain de la bouche. Nos missionnaires nous administraient gratuitement tous les secours spirituels, et il faut payer ceux-ci pour nos baptêmes, nos mariages, nos sépultures. » « Il est vrai, disaient-ils encore, nous devions travailler pour les Jésuites ; mais tout se réduisait à trois heures de travail pendant cinq jours continus, après quoi, nous étions libres pendant trois semaines entières, et nous pouvions, selon nos désirs, nous livrer à la chasse et à la pêche pour fournir à notre subsistance. Ces Pères, contents du peu que nous leur donnions, trouvaient encore de quoi pourvoir aux besoins de nos malades, de nos veuves et de nos pauvres ; et s'il leur restait du surplus, nous avions au moins la consolation de le voir consacrer à embellir nos autels et nos églises. Aujourd'hui le nom de cité et les titres de noblesse que vous nous accordez nous réduisent à une véritable servitude. Nous ne pourrons bientôt plus labourer nos champs et recueillir nos moissons à notre gré. Chaque jour, vous nous faites abandonner nos travaux ordinaires, pour bâtir ce que vous appelez des édifices publics, l'hôtel de ville, le palais du Sénateur, la maison du curé, et tout ce qu'il vous plaît de nous commander. Qu'avons-nous besoin de titres et de noblesse, si nos champs demeurent incultes, et si nous venons à mourir de faim ? »

Pontife des missionnaires qui entendissent la langue de ces contrées. Mais la Propagande n'avait aucun homme dont elle pût disposer. Alors, du consentement du Roi, le Pape offrit quatre des nôtres appar-

---

Les sauvages se plaignaient avec raison. Et assurément, ce n'était pas la conduite de leurs nouveaux pasteurs qui pouvait les consoler. Un certain nombre de ces prêtres avaient été amenés par la cupidité : ils croyaient sans doute aux immenses richesses des Jésuites. Leurs espérances ne tardèrent pas à être déçues ; ils pillèrent alors tout ce qui se trouva de précieux dans les chapelles ou églises ; ce qui échappa à leur rapacité fut porté au trésor public ; mais leurs immenses désirs furent loin d'être comblés. L'un d'eux nommé Antoine Rodriguez, avait obtenu la mission du Saint-Esprit, réputée la plus riche de toutes ; il ne se passa pas un an, qu'il demanda à l'abandonner, parce qu'il n'y trouvait plus de quoi subsister. Un autre, ne pouvant se faire aux mœurs de son peuple, le laissa tout à coup. Un troisième était arrivé dans la mission de la Conception, pendant que les Indiens étaient à la chasse : à leur retour, ceux-ci furent si exaspérés de ne plus revoir le Père, qu'ils formèrent la résolution de tuer le curé. Heureusement celui-ci pénétra leur dessein, et se déroba par la fuite à une mort certaine.

Peu à peu tous les sauvages abandonnèrent le lieu de leur mission et retournèrent dans leurs forêts, au grand détriment de la religion et même de la domination portugaise dans ces contrées. (*Anecd.* t. I, p. 156 et suiv. ; et t. II, p. 137 et suiv.)

Un volume ne suffirait pas au récit des persécutions souffertes par les Jésuites, ou pour dire la vérité, par la religion catholique, qu'on détruisait indirectement sous le nom de la Compagnie. Ce qu'il y eut de plus triste dans cette persécution, ce fut la faiblesse, disons le mot, la lâcheté de certains membres du clergé, complices du ministre qui régnait si despotiquement à Lisbonne, sous le nom de Joseph Ier.

tenant à la province de Portugal, et autrefois missionnaires en Amérique. C'étaient les Pères Padilla, Mathos et Ferreira; le nom du quatrième est resté inconnu. La première lettre qu'ils envoyèrent arriva à Rome à la fin d'avril; ils y racontent qu'ils parvinrent à leur destination au mois de novembre, et furent accueillis avec la plus grande bonté par le gouverneur français, qui les traita libéralement, et leur donna, sur la mission, tous les renseignements nécessaires. Mais les Indiens se signalèrent encore davantage, s'il est possible. Nos Pères avaient pénétré dans leur pays, revêtus de l'habit de la Compagnie, et leur adressaient la parole dans leur propre langue. Aussi rien ne peut exprimer la joie de ces bons sauvages; ils leur baisaient les mains et les pieds, et publiaient hautement qu'ils allaient redevenir chrétiens, puisqu'ils avaient avec eux ceux qui les avaient fait naître à la vraie foi. Ces nouvelles m'ont grandement réjoui dans le Seigneur. J'adore les desseins de la divine Providence qui, après l'ignominieuse expulsion de nos Pères, de tous les pays que possèdent en Amérique, l'Espagne, le Portugal et la France, a permis que quelques-uns d'entr'eux, au nom d'un gouvernement royal, soient de nouveau envoyés dans ces contrées où ils sont entrés revêtus de l'habit de la Compagnie. »

Le vœu du Souverain-Pontife eût été sans nul

doute de nous rendre toutes nos missions au Nouveau-Monde et dans les Indes ; mais nos adversaires étaient encore trop puissants , et la prudence commandait des ménagements.

On raconte que Pie VI, étant encore cardinal, avait reçu, dans son palais, deux Pères espagnols. Plus tard, élevé lui-même au souverain pontificat, il confia à l'un de ces Pères la charge d'introduire auprès de sa personne les cardinaux qui avaient obtenu une audience. Un pareil choix donna lieu à cette plaisanterie : *Du temps de Clément XIV, soixante cardinaux n'auraient pu introduire un seul Jésuite, et maintenant un seul Jésuite introduit soixante cardinaux.*

Le P. François Storione, natif de Rome, un de mes compagnons de captivité à Saint-Julien, venu de Lisbonne à Gênes avec moi, a été deux fois admis auprès du Souverain-Pontife, qui a voulu entendre le récit de toutes les misères de notre captivité, récit dont il a paru vivement touché. Le P. Storione, peu de temps après son retour à Rome, mourut saintement, comme il avait vécu, le 14 avril 1778 Sa mort arriva dans la maison professe, où il avait obtenu un logement, grâce à la protection du duc Mattei, son ancien élève.

Le journal du P. Eckart s'arrête ici : nous le quittons avec regret ; nous aurions souhaité l'ac-

compagner au moins jusqu'à Mayence, sa patrie, et le suivre, plus tard, dans son voyage en Russie, où il alla rejoindre les anciens Jésuites ses confrères. Nous aurions voulu trouver, dans son journal, le récit des événements arrivés en Portugal, après son départ de Lisbonne, et savoir par lui, ce qui advint aux Jésuites et à leur implacable persécuteur. Malheureusement les documents nous manquent pour compléter le journal du P. Eckart : c'est à peine si nous avons pu suivre les traces du vénérable prisonnier jusqu'en Russie, et retrouver, à Polosk, la date de sa mort, arrivée dans cette ville, le 29 juin 1809. A cette époque, le P. Eckart devait être parvenu à l'extrême vieillesse, et nous savons, par la tradition, que malgré son grand âge, cette relique vivante des catacombes de Saint-Julien, édifiait encore ses frères de Polosk, trente-deux années après sa sortie de la captivité. L'amour de la vie religieuse et de la régularité donnaient encore au bon vieillard assez d'énergie pour se traîner péniblement le long des murailles qui lui servaient d'appui, afin de pouvoir se trouver encore, avec ses frères, à tous les exercices de la vie commune.

Les soixante Jésuites sortis en même temps que le P. Eckart, des tombeaux où Pombal les tenait ensevelis, avaient pu se montrer sous ce soleil que le despote avait juré de ne jamais leur laisser revoir.

Nos soixante captifs, délivrés par le gouvernement portugais, se répandirent dans la ville de Lisbonne et dans tout le royaume. Nous voudrions suivre ces confesseurs de la foi et raconter les dernières années de leur vie ; mais il ne nous est parvenu sur eux aucune relation détaillée, et nous sommes réduits aux généralités que nous allons transcrire sans pouvoir les compléter.

Parmi les captifs mis en liberté, on comptait une trentaine de Jésuites étrangers : le gouvernement et la charité des particuliers les mirent en état de rentrer dans leur pays. Un seul religieux ne voulut pas profiter des facilités accordées à tous. Ce Père, appelé François de Toledo, ancien visiteur du Maragnon, vieillard de 82 ans, appartenait à la province du Brésil. Ce vénérable religieux préféra rester à Saint-Julien, près de cette prison où il avait souffert si longtemps, et garder la tombe de trente-sept de ses frères ensevelis dans l'église. Malgré son grand âge, il vécut encore sept ans, occupé à prier et à repasser dans son esprit les grandes vertus dont il avait été témoin. Voulant reposer au milieu de ces tombes qu'il avait si souvent visitées, en priant pour ses chers défunts, il demanda, avant de mourir, qu'on l'ensevelît à côté de ses trente-sept frères, morts pendant la captivité.

Les Jésuites portugais, malgré les lois de proscrip-

tion promulguées sous le règne du tyran, purent rester dans le royaume. Un bon nombre appartenaient aux plus grandes familles du Portugal. Quelques-uns reçurent des pensions de la Reine : parmi ces derniers se trouvent les anciens confesseurs de la famille royale, si brutalement exilés dès le commencement de la persécution. Le P. Oliveira, autrefois confesseur de la Reine, reçut une pension de deux milles livres environ. Cette princesse voulant réparer, au moins en partie, le tort fait au trésor pontifical, par la déportation sur son territoire, des Jésuites portugais, fit remettre 400,000 cruzades à la chambre apostolique.

Cependant la position des Jésuites restés dans les Etats pontificaux était assez misérable : le P. Stanislas Manso, un des exilés, en fit un jour l'aveu au nouvel ambassadeur de Lisbonne auprès du Saint-Siége : c'était alors Don Menezes, marquis de Lourical, qui venait de remplacer l'inepte Almada. Le P. Manso était allé, au nom de tous les Jésuites portugais, présenter ses hommages au ministre plénipotentiaire de la reine Marie. Mais à son arrivée à l'hôtel de l'ambassadeur, il se trouva devancé par une multitude de personnes qui attendaient elles-mêmes le moment d'être introduites. Le Père se fait néanmoins annoncer. Au nom du Jésuite, le marquis laissa paraître un sourire de satisfaction, il commença aus-

sitôt à expédier ses nombreux visiteurs avec un empressement mal dissimulé. Quand le P. Manso se présenta devant lui, il le reçut avec tous les témoignages de la joie la plus vive, l'entretint familièrement, l'invita à venir souvent à son palais, et lui demanda avec une grande bonté si les pensions qui leur étaient faites par le gouvernement, suffisaient à leur entretien; le Père ayant confessé qu'ils ne laissaient pas que d'avoir encore beaucoup à souffrir, l'ambassadeur promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour obtenir de la Reine des secours plus abondants. Quelques jours plus tard, il revint encore sur ce sujet, et conseilla aux Pères de présenter une supplique à la Reine, s'engageant à la faire parvenir sous les yeux de Sa Majesté. Il est probable que la reine Marie accueillit leur demande. Sa générosité à l'égard des Jésuites, en Portugal, ne permet pas d'en douter.

La peine de mort avait été portée par Pombal contre tous les Jésuites qui remettraient le pied dans le royaume Marie n'abrogea pas directement cette loi, mais elle ferma les yeux sur sa non observation. Bientôt à la faveur de cette permission tacite, plusieurs Jésuites rentrèrent dans leur patrie. Le premier débarquement s'opéra vers le mois de janvier de l'année 1779; six d'entr'eux se montrèrent publiquement à Lisbonne, sans que per-

sonne songeât à les arrêter. La Reine, cependant, pour ne pas paraître ne tenir aucun compte d'une loi connue de tous, et non abrogée, fit avertir les six religieux de se retirer au moins pendant la nuit, dans le monastère royal des Bénédictins de Bélem. Quelque temps après, les premières impressions étant passées, la Reine ratifia tout ce qu'il pouvait y avoir d'illégal dans leur retour. Elle adressa au supérieur du monastère, un décret qui autorisait les six Jésuites à demeurer dans le royaume [1].

Un de ces derniers était le P. Emmanuel de Rocha. Quand parut le décret royal, ce Père s'était déjà rendu à Porto, dans sa famille, où il fut retenu par la maladie. Quand il fut rétabli, l'évêque de

---

[1] Voici ce décret :

Décret qui donne à six ex-Jésuites la liberté de demeurer en Portugal, adressé à l'abbé des Bénédictins de Bélem.

Sa Majesté ayant eu de justes raisons, lesquelles ne subsistent plus, pour tenir jusqu'à présent renfermés dans le monastère royal de Bélem, les abbés Bernard Ferraz, Dominique Noguerra, Faustin de Lemos, Hippolyte Vellez et Antoine Vellez, prêtres de la ci-devant Société de Jésus, veut bien leur accorder la permission de rester dans leur patrie et d'y vivre auprès de leurs parents. C'est ce dont Sa Majesté m'ordonne de faire part à Votre Révérence, afin que vous communiquiez ce décret aux personnes ci-dessus désignées, et qu'elles soient instruites du parti qu'elles peuvent prendre. Que Dieu vous ait en sa sainte garde. — Du palais de Notre-Dame-d'Ajuda, le 11 mars 1779.

Le vicomte DE VILLANOVA DE CERVEIRA.

Porto, voulant encore se conformer aux lois de Pombal qui interdisaient à tout Jésuite l'entrée du royaume, fit défendre au Père de célébrer la sainte messe. Mais la reine Marie informée de cette défense donna ordre à son secrétaire d'État, de faire savoir à l'évêque, que Sa Majesté très-fidèle était fort étonnée de sa conduite à l'égard du P. Emmanuel de Rocha. Sa Grandeur se le tint pour dit et n'insista pas. Quelques temps après le P. de Rocha vint de Porto à Queluz, où la cour faisait sa résidence d'été. Il y fut reçu avec affection, et même il eut souvent des audiences de la Reine, du Roi et des princes. Cependant plusieurs courtisans, sans doute des habitués de l'ancienne cour, ne voyaient pas d'un bon œil la présence d'un Jésuite au milieu d'eux, et plus d'une fois, ils demandèrent son éloignement. Mais la Reine, bien loin de consentir à cette mesure, chargea les réclamants eux-mêmes de préparer, dans le palais, un appartement pour le P. de Rocha, et de le traiter avec tous les égards possibles. Ce n'est pas tout. La cour étant revenue de Queluz à Bélem, le Père dut s'y transporter avec elle; le Roi lui-même s'occupa de lui faire donner un cheval, afin qu'il pût se joindre aux courtisans qui devaient l'accompagner dans ses promenades. Un peu plus tard, le P. de Rocha fut pris du désir de revoir ses frères qu'il avait laissé

en Italie; et se mit en route sans que la Reine apportât le moindre obstacle à son départ; elle lui fit même remettre à Rome une somme assez considérable.

La bonté de la Reine engagea plusieurs Jésuites à rentrer en Portugal où ils furent bien accueillis; un Frère coadjuteur s'était aussi mis en route; après bien des fatigues et des privations, il arriva dans sa patrie, portant avec lui une lettre de recommandation du Souverain-Pontife, attestant qu'il était véritablement de la Compagnie de Jésus. A la faveur de ce passeport, il fut accueilli partout avec empressement par les curés des paroisses et les Supérieurs des monastères; ceux-ci se faisaient un plaisir de l'introduire dans la communauté et de l'admettre à leur réfectoire [1].

D'autres exilés revinrent encore en Portugal, et ne furent pas plus inquiétés que les précédents; quelques-uns même reçurent une pension du gou-

[1] Unus, et hic laicus, quis esset amico suo aperuit, adflictissimæ iste fortunæ, mendicabulo potius (non detritis modo, sed et laceris vix coopertus erat vestibus) quam religioso, qui fuerat, simillimus. Quum coadjutoribus ad domestica in *Societate Jesu* officia admissis stipendium *Romæ* nullum assignaretur, mendicando vivere est coactus. Litteras attulit Pontificias, vitæ in *Jesuitarum* ordine peractæ testes, quibus permoti plerique tam parochiarum, quam cœnobiorum præsides aliquot per dies hominem commiseratione dignissimum ceu hospitem ad triclinium admiserunt, soli Carmelitæ si excipiantur, qui ubique eodem acti esse spiritu videntur, quem certe a patriarcha suo Elia non acceperunt. (*Mürr.*, t. XIII, p. 174.)

vernement. Cependant, trois d'entr'eux ayant été accueillis à Bragance avec un éclat vraiment extraordinaire, le gouverneur de la province se plaignit à la cour, et la Reine, pour lui donner satisfaction, obligea les Pères à se retirer dans un couvent qui leur servirait de demeure. Toutefois, mille témoignages de bienveillance et d'affection rendaient l'espérance aux amis de l'Eglise et de la Compagnie, et causaient une grande irritation dans le parti libéral et antichrétien. Le bruit s'étant répandu que l'intention bien arrêtée de la nouvelle Reine était de rappeler tous les Jésuites dans son royaume aussitôt que les circonstances le lui permettraient : les philosophes prennent aussitôt l'alarme, et d'Alembert écrit à Voltaire, pour lui signaler le péril, et cela dans le plus beau style philosophique, avec ce choix d'expressions, habituel à ces Messieurs, quand ils s'entretenaient ensemble de l'Eglise, du Pape ou des Jésuites : « *On assure que cette canaille jésuitique va être rétablie en Portugal, à l'exception de l'habit. Cette nouvelle Reine me paraît une superstitieuse majesté... Si le Roi d'Espagne vient à mourir, je ne réponds pas que ce royaume n'imite le Portugal... C'en est fait de la raison, si l'armée ennemie gagne cette grande bataille* ». (*Lettre du* 23 *juin* 1777.)

Malheureusement, des raisons de prudence ou de

politique ne permirent pas à la Reine de donner ce chagrin à nos philosophes. Quant au Roi Don Pedro, son affection pour la Compagnie était peut-être encore plus marquée que celle de la Reine son épouse ; et assurément, il ne tint pas à lui que les Jésuites ne fussent rappelés en Portugal. En toute circonstance, il montrait son profond regret d'être privé de leur secours, et son désir de les voir revivre. Un jour qu'il s'entretenait avec la Reine et quelques courtisans, il laissa échapper ces paroles : « Oh ! quel vide nous sentons depuis l'absence des Jésuites ! *Dieu veuille qu'il me soit donné, avant de mourir, de les voir rétablis dans mon royaume !* » Il est vrai, poursuivit la Reine avec tristesse, nous avons fait une grande perte, et aussitôt elle rompit l'entretien et s'éloigna. Une autre fois, on présentait à la cour la fille du marquis de Penalva. Cette personne avait l'esprit orné d'une multitude de connaissances ; et le Roi ne se lassait point d'admirer tant de rares qualités. « Quel a donc été son maître, demanda-t-il ? » « Elle n'en a jamais eu d'autre, lui répondit-on, que le P. Duarte, Jésuite. » « *Ah ! les Jésuites !* reprit le Roi ; *voilà les hommes que Dieu nous a donnés pour nous élever et enseigner.* » (*De Mürr*, XII-280.)

Dans une autre circonstance, il répondit à l'un de ses familiers : « Et pourquoi ne me souvien-

drais-je pas des Jésuites? Ils sont mes Pères. » « Non, jamais, disait-il encore, je n'oublierai les excellents principes que j'en ai reçus. »

Une bienveillance si affectueuse de la part de ces deux souverains fit espérer aux Jésuites portugais le succès d'une grande affaire qu'ils avaient extrêmement à cœur : la réhabilitation de la Compagnie en Portugal et aux yeux du monde entier. On se rappelle en effet ces innombrables calomnies inventées contre les Jésuites du Maragnon, du Brésil, du Portugal et des Indes, l'édit du cardinal Saldanha, et ces innombrables brochures répandues dans le monde entier par Pombal et ses agents.

Les Jésuites Portugais en particulier avaient été faussement accusés d'avoir pris part à l'attentat, vrai ou supposé, commis contre la personne du Roi Joseph I, dans la nuit du 3 septembre 1758. En conséquence de cette prétendue complicité, leurs maisons avaient été cernées et pillées, leurs biens confisqués et eux-mêmes jetés en prison ou conduits en exil; et l'un d'eux avait même subi dans les ignominies de l'auto-da-fé et les flammes du bûcher la peine réservée aux hérésiarques et aux régicides.

Tant d'injustices et d'infamies demandaient une réparation éclatante. Les Jésuites du Portugal ne pouvaient pas accepter pour eux-mêmes une honte qui retombait sur la Compagnie tout entière. La

réhabilitation fut tentée; c'était une œuvre difficile. Pombal, à la suite de la sentence qui condamnait à mort les prétendus meurtriers de Joseph I, avait eu la précaution de porter un décret défendant de jamais révoquer en doute la validité de sa sentence, et avait interdit pour toujours la révision de ce grand procès. Malgré ce décret, le P. Jean Gusman, dernier Assistant du Portugal, présentait, dès le mois de février 1778, une supplique à la Reine, et lui demandait de faire examiner de nouveau la cause de la Compagnie. Le moment ne parut pas opportun : la destruction des Jésuites était encore un fait trop récent, et on devait craindre, en condamnant sitôt les faits du règne précédent, de provoquer le mécontentement de plusieurs cours puissantes, qui n'avaient guère mieux traité la Compagnie que le Portugal. Les choses en restèrent donc là pour le moment; mais les Pères ne renoncèrent pas à leur dessein; la Reine avait accueilli avec bonté la supplique du P. Gusman; ils résolurent seulement d'attendre une occasion plus favorable. Elle naquit deux ans plus tard, en 1780.

Elle leur fut présentée par le marquis d'Alorna, un des parents du duc d'Aveiro. Ce seigneur demanda la révision du procès qui avait fait condamner à mort l'infortuné duc et ses compagnons. La Reine ne put rejeter une demande aussi légitime;

le décret prohibitif de Pombal fut cassé par un autre décret, en date du 10 octobre 1780, et des ordres furent donnés en même temps pour procéder sans délai à la révision de cette célèbre cause.

Le P. Oliveira crut le moment venu de renouveler les demandes du P. Gusman, et il se mit à l'œuvre. Une supplique fut rédigée, c'était pour le fond une répétition de celle du P. Gusman ; mais le P. Oliveira la fit suivre d'un certain nombre de questions sur lesquelles il pria Sa Majesté de vouloir bien faire interroger Pombal. Ces pièces importantes, et plusieurs fois imprimées, se trouvent dans l'appendice de ce volume.

Le P. Oliveira pensait que l'interrogatoire juridique de Pombal sur les questions proposées par la Compagnie serait la plus complète justification des Jésuites portugais. Le mémoire fut présenté au Roi Don Pedro, en le priant de vouloir bien le mettre sous les yeux de la Reine. Don Pedro approuva la demande du P. Oliveira, et promit sa médiation.

En même temps, pour ne rien négliger dans une affaire de cette importance, les Jésuites prièrent le comte de Saint-Laurent, chambellan de Sa Majesté, et autrefois leur compagnon de captivité, de présenter au Roi et à la Reine un mémoire en réponse aux prétendus délits, commis par la Compagnie, en Portugal ou dans ses possessions d'Outre-Mer. Ce

mémoire était précédé de l'exposé des motifs qui déterminaient les Jésuites à faire cette solennelle démarche auprès de Leurs Majestés.

La Reine, avec sa bienveillance ordinaire, accueillit avec une grande bonté la supplique de son ancien confesseur, et songea aussitôt aux moyens d'y faire droit, et de réhabiliter l'honneur de la Compagnie. Elle avait à traiter en même temps l'affaire du duc d'Aveiro et des autres seigneurs. Ce second procès absorba en quelque sorte le premier. Dans les différents débats de cette grande cause, il est rarement fait mention expresse des Jésuites. Ce fut un acte de prudence. Le nom du duc d'Aveiro et de ses autres victimes n'éveillait que des sympathies même auprès des philosophes ; tandis que les Jésuites étaient loin de provoquer le même intérêt. Il était donc à propos de les mettre un peu à l'écart et sur le second plan.

Le marquis de Pombal eut cependant à répondre aux questions du P. Oliveira. Il le fit en homme qui s'était ménagé depuis longtemps une échappatoire pour le jour où la fortune lui pourrait devenir contraire ; il affirma avec assurance que jamais il n'avait agi de son propre mouvement, et qu'en toutes choses il n'avait fait que se conformer aux ordres du roi. A la vérité, tous les actes de son ministère

portaient la signature royale, même ceux dont Joseph I n'avait pas eu la moindre connaissance, comme on l'a vu pour le décret qui avait fait partir en exil, au nom du roi, le cardinal Saldanha, exil qui surprit si fort Sa Majesté, le lendemain du départ de Son Eminence, quand on lui apprit pourquoi le cardinal était absent. Pombal répondit encore qu'il n'avait fait que céder aux sollicitations des cours étrangères et en particulier au ministre Choiseul. Cette adresse à mettre ses iniquités sur le compte du Roi et des grandes puissances ne lui fut pas inutile. Dès l'année précédente, il avait subi un interrogatoire plus général et plus écrasant, car on lui avait demandé compte de tout ce qu'il avait fait non-seulement contre les Jésuites, mais contre le bien du royaume, dans le courant de son ministère. Dès lors ses réponses étaient invariables : *Le Roi le voulait ainsi*, répétait-il à toutes les questions; *je n'ai fait qu'exécuter ses ordres*... « Ce n'est pas, ajoutait-il quelquefois, en portant sa main au front, ce n'est pas cette tête blanchie par l'âge qui portait la couronne ; mon devoir était d'obéir. » Cependant, il perdit une fois contenance lorsqu'on lui présenta des lettres écrites de sa main, et où il se vantait d'avoir enfin obtenu tout pouvoir, pour agir contre les grands et contre les Jésuites ; il

s'avoua même, dit-on, comme l'auteur de plusieurs écrits calomnieux qui, autrefois, avaient si bien servi sa haine.

Quoi qu'il en soit de ces interrogatoires et de ces dénégations, la Reine ne prit pas le change et elle se prépara à faire examiner juridiquement tous les actes du ministre. Trois commissaires royaux, nommés par elle, et présidés par trois secrétaires d'Etat, commencèrent leurs séances. Tout se passa au milieu du plus grand secret. Mais, comme il arrive assez souvent, cette affaire, après avoir été entreprise avec la plus grande activité, finit par traîner en longueur. La maladie de quelques-uns des juges, et peut-être les manœuvres secrètes des amis de Pombal l'avaient pour ainsi dire fait tomber en oubli, lorsque tout à coup la Reine Marie, fatiguée de tant de retards, et tourmentée du désir de rendre enfin justice à tant d'innocents, déclara, le 3 avril 1780, cinq ou six mois après l'ouverture des débats, que le jour même, elle voulait en voir la fin. Les juges sont aussitôt convoqués; tous arrivent à la cour, les uns dans la soirée, les autres au commencement de la nuit. Quand ils furent tous réunis au nombre de dix-huit, ils commencèrent sur-le-champ leurs délibérations. La séance se prolongea jusqu'à quatre heures du matin, et se termina par cette déclaration solennelle : *toutes les*

personnes, tant mortes que vivantes, qui avaient été exécutées, ou mises en prison, en suite de la sentence du 12 janvier 1759, étaient innocentes. Les Jésuites n'étaient pas nommés explicitement dans cette déclaration ; mais les difficultés qui surgirent dans la suite firent bien voir que tout le monde et les juges eux-mêmes ne les avaient point exceptés. Du reste, la généralité elle-même des termes de la déclaration les atteignait comme les autres.

La Reine témoigna la plus vive satisfaction du jugement qui avait été rendu par l'assemblée. Il ne restait plus qu'à le publier ; mais afin de donner plus d'éclat à ce dernier acte, elle voulut attendre la solennité des fêtes de Pâques. Dans l'intervalle, son projet fut mis à néant par le procureur général qui en appela, et remit de nouveau l'affaire en suspens. Il fondait son appel sur ce que les biens des Jésuites et des seigneurs exécutés avaient été livrés au fisc et appartenaient alors à la couronne. Il paraîtrait, d'après les mémoires du temps, que ce procureur général était en bonne intelligence avec l'ancien ministre. Plusieurs, et non sans fondement, attribuèrent ce mauvais vouloir et les lenteurs de cette affaire à ce fait que les Jésuites seraient réhabilités dans la même sentence qui proclamerait l'innocence des autres accusés. Cependant l'appel du procureur général ne

changea rien à l'opinion publique; la sentence des juges se divulgua et fut reçue avec enthousiasme; tout le monde regarda la cause des seigneurs et des Jésuites comme définitivement jugée, et la Reine elle-même ne crut pas devoir reprendre une seconde fois les procédures. Dans une lettre écrite au Souverain-Pontife, en cette année 1781, elle protesta qu'elle était entièrement persuadée de l'innocence des Jésuites. Il était juste cependant, pour donner une satisfaction à la conscience publique, que Pombal ne demeurât pas entièrement impuni. Ses crimes et l'innocence de ses victimes demandaient impérieusement un jugement. La Reine et son conseil ne pouvaient se soustraire à ce devoir, aussi, deux mois plus tard parut un décret qui condamnait Pombal à un éloignement perpétuel de la cour et de Lisbonne. La Reine Marie y déclare : « qu'ayant « fait entendre et interroger le marquis de Pombal « sur divers chefs d'accusation formés contre lui, « loin qu'il se soit justifié, toutes ses réponses et « les diverses informations auxquelles elles ont « donné lieu, n'ont fait que le charger davantage « et mettre ses crimes dans un plus grand jour. « En conséquence, continue la Reine, nous avons « ordonné à une assemblée de juges, dignes de « notre confiance, d'examiner cette affaire avec « l'attention qu'elle méritait; et après une mûre

« délibération, ils ont jugé unanimement que le mar-
« quis de Pombal était criminel, et digne d'un
« châtiment exemplaire. Cependant, ayant égard
« à l'âge avancé du coupable, et à ses graves infir-
« mités, nous n'avons pas cru devoir lui faire subir
« la punition qu'il méritait. Consultant notre clé-
« mence plutôt que notre justice, nous avons bien
« voulu nous laisser fléchir par les prières dudit
« marquis qui nous a demandé pardon, en détes-
« tant sa témérité, ses excès et ses attentats. Nous
« lui avons fait grâce de toutes les peines afflictives,
« lui enjoignant seulement de se tenir éloigné de
« cette cour à la distance de vingt lieues, jusqu'à
« nouvel ordre de notre part, etc. »

L'honneur de la Compagnie de Jésus était vengé de ses calomniateurs ; mais il restait encore beaucoup à faire.

Les Jésuites ne purent obtenir la restitution de leurs biens indûment confisqués, attendu que des lois, encore inscrites au Code, les proscrivaient et leur défendaient, sous peine de mort, de jamais rentrer en Portugal. La Reine, il est vrai, ordonna de faire une enquête sur le pillage de ces biens; mais on n'eut pas le courage de poursuivre les détenteurs, trop nombreux et trop puissants, de ces biens ecclésiastiques. Arrêté par ces difficultés, le pouvoir, sans approuver la spoliation, sembla passer

condamnation, en fermant les yeux sur ces grandes iniquités.

Quant aux lois qui punissaient de mort tout Jésuite mettant le pied en Portugal, on se contenta de les oublier, laissant à des temps meilleurs le soin de les effacer. En attendant, elles restaient dans l'arsenal où se conservent toutes ces lois rouillées et qu'une magistrature zélée sait remettre à neuf, quand les passions antireligieuses en font sentir le besoin Si vous objectez à ces juges, que ces lois monstrueuses sont abolies de fait et même de droit, par la désuétude, ils vous répondent : Montrez-nous une loi plus récente qui les abroge : en attendant, nous vous appliquons légalement la déportation comme *minimum* de la peine : *dura lex, sed lex !*

Vouloir forcer les légistes à sortir de cette ornière des iniquités légales, en leur montrant ces prétendues lois comme contraires au bon sens, à l'équité naturelle, aux droits du souverain législateur et de plus annulées par la désuétude, c'est parler à des sourds et de la pire espèce, à des sourds résolus à ne pas entendre. Certains hommes ne croiront jamais avoir trop de lois contre l'Eglise et surtout contre les Jésuites. Prétendre les effacer serait mettre l'Etat en péril, et les discuter deviendrait un cas bien plus grave que la négation d'un article du Symbole.

Cette page sur les lois oppressives nous ramène à Pombal, toujours armé d'une de ces lois, pour faire le mal plus commodément, si ce n'est dans le cas, où la nécessité de le commettre sans délai, ne lui donnait pas le temps de légaliser, préalablement, ses mauvaises actions.

Nous ne pouvons fermer les livres, contemporains du *Grand Marquis*, et racontant l'histoire de sa chute, sans leur emprunter une page ou deux Nos lecteurs ont droit de savoir comment finit le règne du ministre-roi, qui affirmait pieusement ces propres paroles : *Si je pensais commettre un péché véniel, dans ma charge de ministre, j'y renoncerais immédiatement!* Ainsi opprimer une nation entière durant plus de vingt ans, emprisonner, ruiner, faire mourir des milliers de victimes et persécuter la religion, ne fut point *péché véniel*? C'est tout à fait notre avis! Ce fut sans doute celui de Pombal, car autrement sa conscience ne lui aurait pas permis de conserver sa place de ministre!

Cette conscience si bien formée sur le péché véniel [1] ne troubla point les derniers moments

[1] Dès le commencement de son ministère, le vertueux Pombal redoutait les plus petits péchés, comme pouvant le forcer à se démettre de ses emplois. « Croyez-moi, disait-il un jour au P. Malagrida, qui prenait la liberté de lui faire quelques observations sur son gouvernement, croyez-moi, mes intentions sont droites ; et si je savais commettre seulement un péché véniel dans

du ministre octogénaire, qui refusa les sacrements, comme chose inutile, au moment où il allait paraître en présence du souverain juge. Mais nous n'avons point à suivre Pombal devant ce tribunal, où le juste se présente en tremblant. Disons seulement comment il fut jugé par les hommes.

La Reine Marie, en faisant grâce de la peine capitale, au ministre qui avait avili la majesté royale, dans la personne de son propre père, et toute la nation portugaise par une si longue tyrannie, le confina dans sa terre de Pombal : laissant à tous ses sujets, lésés dans leurs biens, la faculté de le poursuivre devant les tribunaux, qui le condamnèrent à des restitutions considérables. Le nombre de ces procès honteux monta bientôt à près de quarante, et la brèche faite à l'énorme fortune du marquis, lui fut moins sensible que l'immense humiliation de ces flétrissures judiciaires.

Peu de temps après son exil à Pombal, on vit arriver à Lisbonne un vaisseau venant de Goa, et dont le capitaine déclara, à la secrétairerie d'État, dix-neuf caisses à l'adresse de l'ex-ministre : elles étaient remplies des objets précieux dont il avait

---

une administration aussi compliquée, aussi étendue que celle dont je suis chargé, je renoncerais dès ce moment à mon emploi. » Rares et merveilleux sentiments ! Combien cette doctrine de Pombal mérite d'être proposée à la méditation de tous les hommes d'État.

fait dépouiller le tombeau de saint François-Xavier. L'apôtre des Indes, en sa qualité de Jésuite, ne pouvait pas plus échapper à la haine du spoliateur que les autres membres de la Compagnie. Nous avons déjà vu son mépris pour saint François de Borgia et saint Ignace. Ne pouvant persécuter les morts, il voulut au moins profaner leur tombeau, et mit sa main sacrilége sur le monument le plus vénéré des Indes Orientales, sur un tombeau respecté par les hérétiques et les idolâtres.

Quand Pombal fut interrogé sur le fait de ces dix-neuf caisses, remplies de pierres précieuses et d'argenterie, il justifia cette spoliation sacrilége, en disant : « Je faisais venir ces richesses en Portugal pour les empêcher de tomber entre les mains des mécréants. » La Reine Marie comprit bien vite que les mains des plus hardis mécréants n'étaient pas à Goa : aussi l'ordre fut donné de renvoyer aux Indes, et de restituer au tombeau du Saint, les ornements dont on l'avait dépouillé.

Pombal voulait faire argent de tout, il en dépensait énormement, mais jamais du sien.

Que faisait-il donc de cet argent? Les occasions de l'employer ne lui manquaient pas; il fallait construire des prisons pour les Jésuites et ses adversaires, se bâtir à lui-même de magnifiques palais, et surtout acheter à gros deniers les votes ou la plume

de ses complices dans la destruction de la Compagnie. On sait, par bonnes pièces, que le seul Bref de réforme, délivré au cardinal Saldanha, ne lui coûta pas moins de trois cent mille cruzades ; quant aux autres petites dépenses qui furent faites de côté et d'autre, elles montèrent, dit-on, au chiffre de vingt-huit millions de cruzades. Comme on le voit, la haine dont il poursuivait les Jésuites lui coûta un peu cher. Au reste, on doit lui rendre cette justice, qu'il ne marchandait pas quand il avait besoin d'un libelle, d'un faux témoignage ou d'une trahison, pour achever la perte de *ses chers Jésuites ;* souvent il se vit contraint d'acheter des consciences, et plusieurs étaient d'un prix assez élevé. Ce trafic des consciences ne lui donna jamais d'inquiétude ; il possédait son âme en paix et vivait sans remords, du moins il le disait durant sa vie, et ce qu'il y a d'effrayant, il le répéta au moment où il allait paraître devant Dieu ; il fit alors une protestation solennelle de la droiture des intentions qui l'avaient toujours animé, disant qu'il n'avait jamais rien fait que d'après le mouvement et la volonté du Souverain, son maître ; puis, ajoutant une terrible imprécation contre lui-même, il déclara renoncer à toute miséricorde au tribunal de Dieu, s'il était vrai qu'il eût jamais agi par un sentiment de haine ou d'aversion contre son prochain.

Cette hypocrite protestation, au seuil de l'éternité, n'a trompé personne, et si, par impossible, Pombal mourut sans remords et sans crainte, il faudrait voir, dans cette épouvantable tranquillité, l'application de la terrible sentence de l'Écriture : *Impius, cùm in profundum venerit, contemnit.*

Pombal, longtemps avant de mourir, vit tout son corps se couvrir d'une lèpre hideuse et infecte, au point qu'on ne l'approchait qu'avec horreur. Cette affliction ne fit naître aucune pensée de repentir; son cœur semblait fermé à toutes les bonnes inspirations. Sa femme le pressa de se réconcilier avec Dieu et de recevoir les derniers sacrements de l'Église; il refusa tout et mourut, comme nous l'avons dit, dans une épouvantable tranquillité. Il parut devant Dieu, le 8 mai 1782. Pombal était alors dans sa quatre-vingt-troisième année, étant né en 1699.

Les Pères Franciscains voulurent porter le corps du défunt à l'église paroissiale; mais le peuple tout entier s'y opposa, en protestant qu'il ne souffrirait jamais qu'un excommunié souillât l'église de sa présence. Les amis du défunt demandèrent alors qu'on le transportât à Lisbonne pour l'ensevelir dans le tombeau fastueux que lui-même s'était préparé d'avance. Mais le marquis de Villanova, ministre et secrétaire d'État, ne voulut jamais y con-

sentir. Cependant comme on espérait toujours que la Reine se laisserait fléchir et permettrait de porter le défunt à Lisbonne, on se contenta de le renfermer dans une bière recouverte d'un drap mortuaire et que les Franciscains déposèrent en cet état dans une de leurs chapelles.

L'évêque de Coïmbre, protégé de Pombal, fut chargé des funérailles; il les fit avec une grande magnificence et n'y dépensa pas moins de 5,000 florins; un Père Franciscain prononça l'oraison funèbre. Tous deux furent très-mal récompensés de leur zèle; le premier fut appelé à la cour et sévèrement réprimandé devant tous les courtisans; le Franciscain dut partir pour l'exil, où, durant une année entière, il put méditer à loisir sur les vertus de son héros.

On pensait se moquer des Jésuites ou leur faire dire une sottise, en leur demandant s'ils ne seraient pas fort embarrassés et bien surpris de retrouver Pombal en paradis? Si semblable question pouvait être sérieusement faite, la réponse ne serait pas difficile. Dans le ciel, il ne saurait y avoir aucune peine, si petite qu'on puisse la supposer, donc aucun embarras. Quant à la surprise, si surprise il y avait, ce serait un sentiment de joie et de reconnaissance envers Celui dont toutes les œuvres sont admirables, mais dont la miséricorde surpasse

toutes les autres : MISERATIONES EJUS SUPER OMNIA OPERA EJUS (*Ps.* CXLIV, 9).

Nous devrions nous arrêter ici, ne trouvant plus de détails sur les anciens Jésuites portugais, dans les pièces que nous examinons; mais, dans ces différentes relations, nous rencontrons quelques particularités sur la chute de Pombal : nous les transcrivons, en pensant, avec leurs auteurs, que ces faits justifient, si l'on peut ainsi parler, la Providence divine de ses lenteurs à châtier certains crimes de tyrannie. Ce grand Dieu, qui a toute l'éternité pour punir, fait cependant éclater sa justice dès ce monde; et, de temps en temps, des chutes effrayantes, des morts épouvantables, fournissent aux opprimés, l'occasion d'ajouter un nom de plus à la liste déjà si longue des persécuteurs, et celui de Pombal a tous les droits possibles de figurer sur le fatal catalogue intitulé : *De morte persecutorum*.

La nuit même de la mort de Joseph Ier, 24 février 1777, Pombal, voyant ses victimes lui échapper, voulut donner un dernier coup de hache. Sur son ordre, le bourreau se rend aux prisons : là, on lui désigne quatre personnes dont le visage était masqué : en les frappant, il reconnut une femme parmi ces victimes et aussi le comte d'Obidos, qui se nomma en disant à l'employé de Pombal : *assure bien ton coup ; je suis le comte d'Obidos !*

Dès le lendemain les prisonniers commencèrent à revivre, et le Portugal vit une sorte de résurrection des morts : la terre sembla s'entr'ouvrir et rendre à la lumière, environ huit cents personnes dont la plupart passaient depuis longtemps pour n'être plus de ce monde. Ces malheureux étaient le reste de plus de neuf mille infortunés morts ou exilés pendant la persécution [1]. A cette vue, le peuple portugais demanda la mort du tyran ; mais la Reine ne voulut pas ensanglanter les premiers jours de son règne. Quand arriva la fête de son couronnement, ou pour parler plus exactement et suivant l'usage du royaume, le jour de l'*acclamation du souverain*, les Ordres de l'État adressèrent un discours à Sa Majesté, discours où le règne du despote était solennellement flagellé, flétri et condamné. La Reine envoya copie de ce discours au Souverain-Pontife Pie VI. L'abbé Guarnier, chargé

[1] On cherchait dans toutes les prisons le comte d'Arganil, Don Miguel de l'Assomption, chanoine régulier de Saint-Augustin, évêque de Coïmbre, mais sans pouvoir le trouver : on eut enfin recours à Pombal, pour savoir où il l'avait caché, et sur ses indications, on retrouva le malheureux évêque dans une prison souterraine de la forteresse de Pedroso, située entre Lisbonne et Saint-Julien. Le prélat fut tiré de cette espèce de fosse, large de trois pieds et longue de sept : il n'avait guère d'autre vêtement qu'une barbe d'une longueur extrême. Quand on le rendit à la lumière, il confessa que, sans la charité de son gardien, qui lui faisait passer quelques aliments des plus grossiers, il serait mort de faim.

de l'oraison funèbre de Joseph Ier, n'hésita pas à condamner, du haut de la chaire, l'indigne ministre du Roi défunt et peut-être un peu celui dont il s'était constitué le panégyriste. « Qui le croirait, « disait l'orateur, que le trop célèbre ministre, « abusant de la confiance et de l'autorité du Roi « ait pu, l'espace de vingt ans, enchaîner toutes « les langues, fermer toutes les bouches, étouffer « tous les cœurs, imposer silence à la vérité, « exalter le mensonge, se moquer de la justice, « rendre honneur à la duplicité, tolérer l'iniquité, « encourager toutes les cruautés, et cependant jouir « de la plus grande réputation dans toute l'Europe? « Ah! combien sont formidables les voies de l'ini- « quité et les excès du despotisme. » Comment est-il possible, dit un historien, que Pombal, durant plus de vingt ans, et cela impunément, ait pu se moquer de la religion et de ses ministres; faire tomber les premières têtes de la noblesse; encombrer les routes de ses exilés et les prisons d'innombrables victimes, dont plus de quatre mille périrent de misère ou de mort violente? (*V. Leben Sébastien-Joseph, Von Carvalho und melo, par Jaguemann*, 1783.)

Le peuple, cette fois d'accord avec la justice, redemanda souvent la mort du *Grand Marquis;* mais la Reine résista toujours et non sans raison; car faire subir au ministre le supplice qu'il méritait,

c'était indirectement condamner son propre père dont la faiblesse inconcevable avait fait le malheur de ses sujets. Cette crainte et la grande bonté de son cœur portèrent la Reine à ne pas sacrifier le protégé des philosophes, mais à se contenter de le flétrir, de l'abandonner à ses remords et de le reléguer sur sa terre de Pombal, où ses vils adorateurs n'eurent garde de le suivre, pour le consoler. Sa sentence de mort, commuée en exil, ne lui fut signifiée que le 16 août 1781, quatre ans après sa chute et neuf mois avant sa mort. Ce retard fut également motivé par des raisons politiques, maintenant trop dépourvues d'intérêt, pour les énumérer ici.

Mais quelles que soient les causes humaines qui ont contribué à laisser Pombal mourir dans son lit, il faut respecter les voies de la Providence qui permet le prompt châtiment des coupables vulgaires et paraît si lente à punir les grands criminels. Au reste, ceux qui connaissaient Pombal trouvaient que son supplice était le plus approprié à ses crimes. Le couteau ou la potence mettent fin aux excès d'un scélérat ordinaire; mais pour un tyran plein d'orgueil, l'humiliation est le plus terrible des châtiments : ce fut celui d'Aman conduisant Mardochée en triomphe, et cette promenade humiliante lui fut peut-être plus cruelle que l'aspect de son gibet. Pombal dut éprouver quelque chose de sem-

blable, au moment où il tombait, pour ainsi dire, du haut du trône. Alors il vit son portrait traîné dans la fange; ses ennemis remontés au pouvoir; ses victimes, qu'il n'avait pas eu le temps d'achever, revenir à la vie; la religion cicatriser ses plaies; ses lois, ses arrêts tyranniques annulés; sa perfidie, ses odieuses machinations, pour faire périr les innocents, dévoilées au monde civilisé; ses trésors diminués par les restitutions humiliantes; sa mémoire maudite; ses dernières années pleines d'amertume; enfin son corps couvert de plaies fétides et insupportables, non-seulement à ses serviteurs, mais à lui-même. Assurément, ces cruelles humiliations devaient montrer aux impatients, que la justice divine ne remet pas toujours l'expiation à l'autre vie. Ces dernières années de Pombal suffiraient à justifier dès ce monde, la Providence de Dieu, si, par impossible, elle avait jamais besoin de justification.



APPENDICE.

Notre intention était de placer dans cet Appendice un bon nombre d'articles, venant, comme pièces justificatives, compléter les faits racontés dans ce volume et leur servir de preuves. Mais la plupart de ces pièces se trouvant déjà dans plusieurs ouvrages sur le Portugal, et particulièrement dans les *Mémoires du marquis de Pombal*, nous avons cru assez inutile de les reproduire ici. Cependant nous avons fait exception pour l'interrogatoire dressé par le P. Oliveira et présenté à la Reine, en la suppliant de faire interroger Pombal sur les points proposés par les Jésuites. Voici ces questions, précédées de quelques considérations adressées à la Reine par le même P. Oliveira, au nom de ses frères. Le texte latin de ces considérations, ou exposé des motifs, se trouve dans le journal de Christophe de Mürr (t. X, p. 149 et suiv.).

« Les Jésuites portugais n'ont pu obtenir d'effacer juridiquement la tache imprimée à leur réputation. La plupart d'entre eux vivent dans l'exil, et plus de sept cents de leurs frères sont morts dans l'affliction et la souffrance... Ils osent donc représenter aujourd'hui à Votre Majesté que tout ce qui s'est fait contre eux dans le royaume de Portugal, n'est appuyé sur aucun fondement solide, pas même sur la plus légère vraisemblance ; et que, pour comble d'injustice, pas un seul de ces prétendus coupables n'a été entendu. Bien

plus : on a étouffé leurs voix, et pour les forcer au silence, on les a menacés de les traiter en criminels de haute trahison, s'ils osaient faire la moindre démarche pour se justifier.

Le motif d'une conduite aussi irrégulière n'est point équivoque ; il est évident qu'on voulait fermer tout passage à la vérité, pour laisser un libre cours au mensonge et à la calomnie. En faut-il davantage pour montrer la nullité de la sentence portée contre eux, pour faire voir qu'elle répugne à la fois au droit divin et au droit humain ?... La justice voudrait qu'on interrogeât Pombal sur tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a écrit contre nous; mais prétendre relever toutes ses faussetés, ses mensonges, ses calomnies, et exiger une réponse à tout, serait un travail sans fin. Les suppliants se bornent donc à conjurer votre Majesté de vouloir bien le faire interroger sur un petit nombre d'articles dont ils lui présentent ici le catalogue.. etc... »

I. — Pourquoi, contre toutes les lois divines et humaines, le marquis de Pombal n'a-t-il jamais entendu ni examiné un seul Jésuite sur les énormes délits calomnieusement imputés à ces religieux, et les a-t-il mis par là dans l'impossibilité de se défendre ? N'est-ce pas là une injustice criante, une conduite véritablement tyrannique ?

II. — Quelle raison a-t-il eue d'ajouter un appendice à la *relation abrégée*, livre si connu, qui a été traduit en italien et répandu à Rome, dans la plus haute classe de la société, et de dire dans cet appendice que les Jésuites étaient les principaux auteurs du soulèvement des habitants de Porto contre les agents de la Compagnie des vins, bien que les commissaires envoyés à Porto, pour prendre des informations, eussent assuré qu'ils n'avaient pu découvrir aucun indice capable de faire soupçonner ces religieux d'avoir eu la moindre part à cet événement ?

III. — Pourquoi a-t-il avancé, dans le même appendice, que, par leurs cabales et leurs intrigues, les Jésuites étaient venus à bout de mettre le trouble et la division dans la famille royale et dans toute la cour; tandis qu'ils sont en état de prouver, par des témoignages de la plus haute autorité, que jamais ils ne sont éloignés en rien du respect, de la fidélité et de l'estime qu'ils devaient à cette auguste maison?

IV. — Sur quels fondements et dans quel dessein a-t-il prétendu que les Jésuites faisaient le commerce, avaient des banques ouvertes, et employaient tous les moyens pour grossir des trésors qu'on n'a jamais pu trouver? Pourquoi a-t-il engagé le cardinal Saldanha à publier un libelle diffamatoire, où tous les Jésuites sont représentés comme autant de négociants et de banquiers avides? Ces imputations sont d'une fausseté si évidente, que le P. Jean Henriquez, provincial de Portugal, pressant le cardinal de lui indiquer en quels lieux et en quelle manière se faisait ce commerce illicite, afin qu'il pût y pourvoir selon les règles de la Compagnie, il ne put en recevoir aucune réponse.

V. — Quel était son dessein, lorsqu'à force de menace et de sollicitations, il arracha du Cardinal-Patriarche, Emmanuel de Atalaya, le mandement qut ôtait à tous les Jésuites les pouvoirs de prêcher et de confesser, tandis que ce prélat ne cessa de protester à son confesseur, que non-seulement il n'avait aucun sujet de se plaindre de ces religieux, mais qu'au contraire il avait toujours été singulièrement édifié de leur science, de leur capacité et de leur vie exemplaire?

VI. — Pourquoi, dans la sentence contre les seigneurs exécutés, a-t-il mis au nombre des auteurs et des complices de la prétendue conjuration, trois Jésuites, qui n'ont été ni interrogés, ni confrontés, ni même arrêtés qu'après la pro-

clamation de la sentence, et seulement quelques heures avant qu'elle fût signifiée aux accusés ?

VII.— Pourquoi, au bout de neuf ans, a-t-il, dans le livre intitulé *Deduçao Chronologica*, impliqué dans le même attentat trois autres Jésuites, dont la sentence ne fait aucune mention ? Leur innocence est si évidente, que toutes les calomnies imaginées pour la noircir, n'ont servi qu'à la mettre dans un plus grand jour. Cependant le marquis de Pombal les a retenus dix-huit ans entiers renfermés dans des cachots étroits, sans faire la moindre information, la moindre procédure pour les convaincre ou les justifier.

VIII. — Quelles raisons l'ont autorisé à affirmer que le duc d'Aveiro rendait aux Jésuites et en recevait à son tour des visites fréquentes; comment a-t-il pu connaître le sujet de leurs entretiens réciproques ? Le témoignage unanime des voisins et de tous ceux qui fréquentaient la maison du duc et celle des Jésuites a fait justice de cette calomnie, ainsi que les dépositions des domestiques de ce seigneur, qui, au milieu des tourments de la question, ont constamment soutenu que rien au monde n'était plus faux. D'ailleurs, comment savoir ce qui s'est passé dans ces prétendues conférences, puisqu'elles étaient secrètes, et qu'aucun Jésuite n'a été interrogé ni entendu sur cet objet ?

IX. — Comment le duc d'Aveiro, ou quelqu'un de ses gens, pouvait-il affirmer qu'il s'était rendu au collége Saint-Antoine, pour y conférer avec le P. Oliveira, puisqu'il est de notoriété publique que ce religieux, depuis sa retraite de la cour, a toujours habité la maison professe de Saint-Roch, et n'est jamais venu au collége Saint-Antoine ? Il n'est pas moins faux que le P. Joseph Perdigao, qui a constamment habité le collége Saint-Antoine ait été visité par le duc, dans la maison professe de Saint-Roch.

X. — On demande sur quel fondement et en punition de quels crimes le marquis de Pombal a fait emprisonner et traiter avec une barbarie sans exemple, un si grand nombre de Jésuites, dont plusieurs, nés sujets d'une domination étrangère, avaient été amenés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, et ne pouvaient avoir la moindre connaissance de ce qui s'était passé en Portugal.

XI. — Pourquoi s'est-il opposé à ce qu'on insérât dans les actes du procès des Nobles, la rétractation du duc d'Aveiro, bien que ce seigneur le demandât avec instance, et qu'il soutînt jusqu'au dernier soupir que les aveux qu'il avait faits à la question, au préjudice des autres seigneurs, de ses parents et des Jésuites, lui avaient été arrachés par la violence des tourments?

XII. — Comment, après avoir dans la sentence du 12 janvier, et dans le tableau chronologique, *Deduçao Chronologica,* enveloppé les Jésuites dans le projet de la conspiration, peut-il concilier les intentions contradictoires qu'il leur attribue? Il dit, dans un endroit, que le dessein de ces Pères était de placer le duc d'Aveiro à la tête du gouvernement, et dans un autre, qu'ils se proposaient de fonder en Portugal un empire soumis à leurs propres lois. Ici, il leur donne pour motif de faire effectuer le mariage de notre auguste Reine, alors princesse du Brésil; là, il les représente, comme s'y opposant de toutes leurs forces, jusqu'au point de soustraire et de cacher dans leur collége Saint-Antoine, la dispense que le Roi Jean V, de glorieuse mémoire, avait obtenu de la cour de Rome, dispense que ce prince leur avait confiée, ainsi que plusieurs autres lettres et papiers, remis entre les mains du feu P. Carboni, et dont Joseph 1er avait, dit-on, une parfaite connaissance.

XIII. — Quel sujet a pu allumer dans son cœur cette

haine furieuse contre la Compagnie de Jésus, qui ne l'avait jamais offensé ; haine qui l'a porté à susciter à ces religieux la plus inique et la plus sanglante persécution, non-seulement au dedans du royaume, mais encore dans les États voisins ; haine à laquelle il a fait servir son immense puissance, en empêchant, par toutes sortes de voies, les infortunés qui en étaient l'objet, de recourir à la justice et à la clémence du souverain ; en fermant la bouche par ses menaces à quiconque voulait parler en leur faveur ; en répandant, pour les diffamer, un nombre infini de libelles pleins de calomnies atroces, et en les publiant même sous le nom sacré de Sa Majesté, sans égard pour son auguste personne, qu'il avait ainsi la témérité d'avilir (*Ce qui suit est omis dans les :* MÉMOIRES DE POMBAL), invitant, par des faveurs, des promesses et des récompenses, une multitudes d'âmes vénales à composer des satires et des libelles ; autorisant de son sceau, de son approbation, d'autres écrits pleins de blasphèmes, tels qu'était entre autres le livre abominable intitulé: *l'Ange gardien* (*L'Angelo custode*), dans lequel on met dans la bouche du Père éternel un langage monstrueux dont rougirait l'impiété la plus téméraire; attaquant de front et discréditant le saint Institut de la Compagnie et la conduite régulière de ses membres; accumulant à cet effet un misérable amas de calomnies, d'impostures et de fausses imputations tirées des livres des hérétiques, condamnés par la sainte Église et cent fois réfutés ; donnant quelquefois, soit par ignorance, soit par mauvaise foi, des tournures odieuses à des témoignages et citations mal entendues ; s'efforçant, par les voies les plus iniques à détruire la vénération des fidèles pour les saints de la Compagnie, à tel point, que les uns sont forcés de cacher les images de leur saint fondateur et de faire rayer de leur office, l'oraison et les leçons approu-

vées par l'Église ; ne faisant pas grâce à l'illustre saint François de Borgia auquel il enlève le titre et l'honneur de protecteur de ce royaume ; d'autres, à son instigation et pour gagner sa faveur, firent disparaître des cadres et tableaux l'habit de la Compagnie et lui substituèrent celui des autres ordres religieux, comme on peut s'en convaincre par les tableaux exposés à l'entrée de l'église Saint-Roch; c'est lui encore qui a fait ôter le nom de Jésus, que l'on voyait sur les autels, pour mettre à sa place des ornements profanes; enfin c'est par son ordre qu'on a mis au nombre des livres défendus, une quantité d'ouvrages de piété orthodoxes à tous égards, seulement parce qu'ils étaient composés par des Jésuites; et pendant qu'on les déshonorait ainsi, on faisait circuler dans le royaume, tous les écrits scandaleux des déistes, des libertins, des hérétiques et d'une infinité d'écrivains téméraires, qui attaquaient à face découverte la religion et les mœurs, et qui d'ailleurs ne pouvaient servir qu'à troubler la paix et la tranquillité des États, et enfin capables de porter les sujets aux derniers excès, et les plus attentatoires à la vie des princes et des rois.

Nous croyons la pièce suivante inédite : en tout cas, nous la donnons comme un exposé fort clair et très-impartial de la conduite des Jésuites, dans les déplorables événements qui ont amené la destruction des admirables *réductions*, de l'Amérique méridionale. L'auteur de cette pièce nous est inconnu ; il ne se montre ni le partisan ni l'ennemi des Jésuites, et semble écrire dans le seul but de rétablir la vérité sur des questions embrouillées à dessein. Nous avons cette pièce en français et en italien ; l'une est évidemment la traduction de l'autre ; mais quel est l'original? nous ne saurions le dire, la date nous paraît être celle de 1759.

Anecdotes instructives sur les affaires du Portugal, du Paraguay et des Jésuites, depuis 1755 *jusqu'en* 1759.

L'Angleterre se trouvant en dette de 112 millions de livres sterling et craignant que tôt ou tard l'Espagne ne s'unît à la France, tant pour recouvrer Gibraltar en Europe, que pour faire de nouvelles acquisitions en Amérique, il était de l'intérêt de la nation de prévenir les malheurs dont elle était menacée, et de chercher par de nouveaux moyens, à réparer avec avantage toutes ses pertes. Mais comme les Anglais ne pouvaient rien par eux-mêmes, ils se servirent du Portugal et profitèrent des circonstances suivantes :

Sur le fleuve de la Plata est une colonie appelée du Saint-Sacrement, appartenant aux Portugais, laquelle, depuis longtemps, est comme l'asile et le refuge de tous les contrebandiers qui infestent la partie méridionale de l'Amérique,

au grand désavantage des Espagnols, ce qui cause bien souvent des démêlés entre les deux nations. Les Anglais en 1752 engagèrent le Roi de Portugal à offrir au Roi d'Espagne la pleine et entière cession de ladite colonie, à condition que Sa Majesté catholique lui cédât de son côté quelques colonies voisines du Brésil au nombre de sept, et encore la province de Tuy, au royaume de Galice, voisine du Portugal : le tout pour former, disait-on, un équivalent aux grands avantages que Sa Majesté très-fidèle voulait bien sacrifier au bien commun de la paix en cédant la riche colonie du Saint-Sacrement. Mais avant que d'en faire la proposition formelle à la Cour de Madrid, on eut grand soin, par l'entremise des ministres de Portugal et d'Angleterre, et surtout par celle de la Reine d'Espagne, sœur du Roi de Portugal, de disposer le conseil du Roi à accepter le projet.

Le Roi d'Espagne, voulant s'assurer des prétendus avantages de l'échange proposé, envoya ordre au gouverneur de Montévideo, situé dans la partie méridionale du fleuve de la Plata, de lui en donner son avis. Mais celui-ci, prévenu par Caravajal, et séduit par les belles promesses de ce ministre, donna des informations conformes au gré de la Reine et du parti qui favorisait le Roi de Portugal. Il engagea même le provincial des Jésuites, peu au fait des affaires du Paraguay, à signer, sans la participation de ses confrères, ses informations peu fidèles; en conséquence de ces mêmes informations, on envoya le marquis de Valdelirios, avec quelques ingénieurs pour régler les limites, et exécuter l'échange.

Cependant le gouverneur de Buénos-Ayres désapprouvait hautement le projet et déclara qu'il était contraire aux intérêts du Roi et de l'État. D'un autre côté les missionnaires Jésuites le trouvèrent également nuisible au bien de la religion dans les colonies, et pour en empêcher plus efficacement

l'exécution, ils entreprirent de représenter au Roi d'Espagne : 1° qu'en cédant les sept colonies aux Portugais, Sa Majesté catholique, non-seulement les introduisait au milieu de l'Amérique Méridionale, mais encore s'exposait à perdre plus de trente mille de ses sujets, parce que les habitants des montagnes, n'ayant pour leurs grains et leurs troupeaux d'autres plaines que celles des colonies mêmes qu'on voulait céder, ne pourraient se résoudre à perdre cet avantage et se livreraient infailliblement aux Portugais; 2° la rive septentrionale de la Plata, étant garnie de bois propres à la construction, il serait facile aux Portugais et aux Anglais leurs amis, d'y construire une flotte; au moyen de quoi ils pénétreraient dans l'intérieur du Paraguay, et se rendraient bientôt maîtres des mines d'or, ce qui était évidemment le but de ce projet; 3° enfin, quel désavantage ne serait-ce pas pour la monarchie d'Espagne de se voir dépouillée d'une de ses plus belles provinces en Europe, celle de Tuy, et d'étendre à ses dépens les limites du Portugal... Ces représentations des missionnaires Jésuites, signées par les principaux d'entre eux, qui s'étaient assemblés à ce sujets, furent envoyées à leur procureur général, à Madrid, pour être remises à Sa Majesté catholique dans le temps qu'elle serait à son conseil. Sur ces entrefaites, arrivèrent au Brésil, les commissaires Portugais et quelques ingénieurs anglais avec le marquis de Valdelirios pour agir tous ensemble de concert, à procéder sérieusement à l'exécution du traité entre les cours d'Espagne et de Portugal. Les colonies voyant qu'elles allaient passer sous la domination Portugaise, qu'elles redoutaient infiniment, résolurent de prendre les armes pour s'y opposer; leurs principaux caciques se rassemblèrent dans celle de Saint-Nicolas qui est au centre de toutes, et de là, envoyèrent une représentation au gouverneur de Buénos-Ayres, dans laquelle

rappelant leurs premiers engagements avec le Roi d'Espagne, et les services importants qu'il lui avait rendus dans sa dernière guerre avec l'Angleterre, ils protestaient contre le projet formé de les assujettir, malgré eux, aux Portugais leurs plus mortels ennemis. Cette protestation des caciques, jointe à la réunion de quinze mille hommes, dans la colonie de Saint-Nicolas, d'où ils se portèrent ensuite aux confins du Brésil, obligea les commissaires portugais et les ingénieurs anglais de se retirer; et voilà le fondement de la fable du Roi Nicolas I[er], qui a fait tant de bruit en Europe.

Dans ce même temps, le Procureur-Général des Jésuites du Paraguay, à Madrid, présenta en plein conseil, à Sa Majesté catholique, le mémoire des Pères missionnaires de sa Province. Le monarque fut étrangement surpris, en le lisant, de voir les désavantages réels qui lui reviendraient de l'échange proposé par le Roi de Portugal. Mais Caravajal et les autres ministres gagnés par la Reine d'Espagne, en faveur de son frère, détruisirent si bien toutes les raisons des Jésuites, qu'ils persuadèrent à Sa Majesté de passer outre, en exécutant le traité. Tout ceci avait été ménagé si secrètement que le marquis de Ensénada n'en avait eu jusqu'alors aucune connaissance; comme ce seigneur était parfaitement au fait des affaires d'Amérique, il aperçut d'abord tout le désavantage qui reviendrait à l'Espagne, du traité d'échange si vanté par les ministres; et feignant d'entrer dans les sentiments du conseil, il résolut néanmoins d'en arrêter l'exécution à quelque prix que ce fût. Pour cet effet, il s'adressa au secrétaire de l'ambassadeur de Naples, et par son moyen en obtint dudit ambassadeur des passe ports pour un courrier, qui fut aussitôt depêché au Roi des Deux-Siciles, avec un mémoire circonstancié, où l'on exposait à Sa Majesté les grands dommages qui reviendraient à l'Espagne, du traité

d'échange projeté avec le Portugal ; et l'on concluait à ce que Sa Majesté, en qualité d'héritier présomptif et immédiat de la monarchie d'Espagne, ordonnât à son ambassadeur à Madrid de protester solennellement contre ledit traité, comme contraire aux intérêts de Sa Majesté catholique et aux siens propres. L'ordre vint en effet, et l'ambassadeur de Naples fit la protestation solennelle du Roi son maître, au Roi son frère; cette protestation inattendue étonna si fort la Reine et les ministres de son parti, que l'on dit tout haut que dans le conseil du Roi, il y avait un traître qui avait révélé le secret. Le soupçon tomba sur le marquis de Ensenada, qui ne s'en défendit pas : et voilà la cause de sa disgrâce dont tout le monde a été instruit. Ainsi au grand déplaisir des Anglais qui virent inopinément leurs espérances renversées, le traité d'échange entre le Roi d'Espagne et de Portugal n'eut pas lieu.

L'Angleterre n'ayant pas réussi de ce côté-là, et manquant d'argent pour continuer la guerre entreprise contre la France, le parlement de la Grande-Bretagne s'avisa de recourir aux juifs, desquels il vint à bout de tirer la somme de 11 millions de livres sterling sous promese de les naturaliser. Mais le peuple de Londres murmurant beaucoup de cette promesse faite aux juifs, et le parlement appréhendant quelque sédition, les choses en restèrent là ; de façon que les juifs n'eurent ni argent, ni naturalisation. Cependant, pour les dédommager en quelque sorte d'une somme qu'on n'avait pas intention de leur rendre, voici l'expédient que l'on prit :

On fit proposer au Roi de Portugal de permettre dans ses États le libre exercice de la religion juive, et faire cesser les rigueurs journellement exercées contre tous ceux des juifs qu'on y découvrait ; on lui alléguait l'exemple du Pape qui permettait qu'à Rome même, et ailleurs, les juifs eussent des quartiers et des synagogues ; on ajoutait que cette tolérance

en faveur d'une nation qui commerçait en toutes les parties du monde, deviendrait une source de richesse pour la ville de Lisbonne, laquelle, par son heureuse situation, se trouverait dès lors même comme le centre du commerce de toute l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

Le Roi de Portugal ayant communiqué cette affaire à son confesseur, le P. Moreira Jésuite; celui-ci crut devoir représenter à Sa Majesté que les rigueurs exercées contre les juifs n'empêchaient pas qu'on en découvrît tous les jours un grand nombre en Portugal et à Lisbonne même, qui pendant bien des années, avaient passé pour vrais chrétiens et Portugais; que si on permettait aux juifs le libre exercice de leur religion, ils inonderaient bientôt et rempliraient tous le Portugal; en sorte que Sa Majesté très-fidèle ne serait plus le Roi des Portugais, mais le Roi des juifs; que pour ne pas faire une trop funeste expérience, et afin que les juifs ignorassent leur nombre en Portugal, ce qui était nécessaire à la tranquillité de l'État; il fallait de toute nécessité que les choses demeurassent sur l'ancien pied. Ces raisons du P. Moreira n'agréèrent pas au Roi de Portugal, qui eût été bien aise, non-seulement de complaire aux Anglais, mais encore de profiter des offres avantageuses que les juifs lui faisaient, car ceux-ci s'efforçaient à rétablir Lisbonne, et à la rendre même plus belle qu'auparavant. Tandis qu'on délibérait secrètement sur la proposition faite par l'Angleterre en faveur des juifs, le public vint à en avoir connaissance par le moyen de quelques négociants anglais établis à Lisbonne; aussitôt le clergé et le peuple en firent des plaintes amères qui parvinrent même jusqu'au Roi. Le monarque attribua tout aux Jésuites et commença dès lors à les inquiéter; leurs ennemis en prirent occasion de leur susciter de mauvaises affaires; et bientôt Lisbonne fut rempli de calomnies et d'impostures contre eux. Ils

avaient, dit-on, armé les peuples des colonies, ils avaient fait déclarer : Roi du Paraguay, un de leurs frères, etc.

Ces fables, toutes ridicules qu'elles étaient, furent entretenues et augmentées par les Anglais qui, outre le mauvais succès du traité d'échange dont il a été parlé, ne manquaient pas encore d'autres sujets de plaintes contre les Jésuites. En effet la Cour de Londres, ayant proposé au Roi de Portugal, le mariage de la princesse du Brésil avec le duc de Cumberland, le Monarque voulut en conférer avec son confesseur; mais celui-ci loin d'approuver le mariage, se crut encore obligé de lui représenter le danger évident où allait être la religion en Portugal, si la Princesse du Brésil devenait l'épouse d'un Prince nourri et élevé dans l'hérésie; il ajouta que Sa Majesté se trouvant sans enfant mâle, il convenait également et de perpétuer l'illustre maison de Bragance, et d'empêcher que le royaume ne tombât sous la domination d'un prince étranger; qu'un tel mariage ferait une injustice manifeste à son propre sang, dans la personne de sa fille et de son frère, et qu'enfin il jetterait son royaume dans le trouble. Le Roi, déjà prévenu contre les Jésuites par les mauvaises impressions qu'on lui avait données, ne goûta point les raisons de son confesseur, il les prit même en mauvaise part, et se laissa persuader que ces Pères avaient pris à tâche de le contrarier dans tous ses projets : en conséquence de quoi il congédia son confesseur et mit tout en œuvre pour humilier et abattre la Compagnie, employant même pour cela l'autorité du Pape Benoît XIV.

Mais ce qui mit le comble à l'indignation du Roi, contre les Jésuites, fut l'opposition de l'Espagne, au mariage projeté de la Princesse du Brésil avec le duc de Cumberland, opposition que l'on ne manqua pas de lui faire envisager comme l'ouvrage de la Société. On sait que le duc étant sur le point de

s'embarquer pour Lisbonne, Sa Majesté Catholique déclara à l'Angleterre que si le duc de Cumberland montait la flotte équipée, disait-on, pour une expédition secrète, l'Espagne aussitôt s'unirait à la France et attaquerait par terre le Portugal. Les Anglais, pour ne se pas faire de nouveaux ennemis et conserver le commerce d'Espagne, dont ils ne peuvent se passer, abandonnèrent leurs nouveaux projets, et le duc demeura en Angleterre. Cependant pour ne pas perdre entièrement les frais considérables qu'ils avaient faits pour cet armement, ils s'avisèrent d'en profiter pour aller tomber sur les côtes de Guyenne, avec le succès que chacun sait. La persécution contre les Jésuites allait toujours en augmentant, et ce fut dans ce temps-là même que se commit l'horrible attentat contre la personne sacrée du Roi de Portugal, en 1758. Comme les différents récits de cet événement et la haine que l'on a contre les Jésuites en rendent toutes les circonstances fort incertaines, il faut attendre à en parler que l'on soit mieux informé.

Christophe de Murr a donné, dans ses opuscules sur l'Amérique méridionale, plusieurs pièces où se trouvent réfutées les stupides inventions des pamphlétaires à la solde de Pombal, sur la prétendue royauté des Jésuites, au Maragnon.

Ces fables ridicules, désormais tombées dans l'oubli, mais publiées sous la direction du gouvernement portugais, avaient trompé certaines catégories de lecteurs, particulièrement celle qui croit tous les faits *anti-jésuitiques*, même les plus invraisemblables, à la seule condition de les voir imprimés. Les Jésuites du XVIII[e] siècle crurent nécessaire de réfuter ces mensonges. Nous avions eu nous-même la pensée de reproduire quelques passages de ces réfutations ; mais en relisant ces splendides mensonges déjà mis à néant par le simple bon sens, comme aussi par l'histoire de l'Amérique méridionale, nous croirions faire injure à nos lecteurs en les arrêtant sur des questions

désormais terminées et jugées en notre faveur par nos adversaires eux-mêmes. Nous emprunterons seulement à de Murr une page sur les PP. Eckart et Meisterburg, en regrettant de n'y pas trouver plus de détails sur ce terrible P. Eckart, le conquérant du Maragnon. Cette page, publiée par de Murr, est en français un peu germanique; mais nous tenons à conserver tout ce qui nous reste sur l'auteur *des prisons du marquis de Pombal.*

« Le Père Anselme Eckart était de famille illustre de Mayence, dont le frère était évêque suffragant de l'Électeur. L'autre frère est conseiller intime actuel de l'Électeur, et remplissant plusieurs charges dans ladite cour. Le Père Anselme entra dans la Compagnie en 1740, le 28 juin. Emporté par le zèle de l'amour du prochain, il abandonna les honneurs, les biens, les espérances que lui assuraient ses vertus et sa capacité, il demanda les missions d'outre-mer et embarqua le 2 juin 1753, à Lisbonne, pour le Maragnon. »

« Le Père Antoine Meisterburg, aussi vertueux que noble et savant, naquit à Bern-Castel, archevêché de Trèves. Il entra dans la Compagnie le 23 octobre 1737 et embarqua pour le Maragnon le 29 mai 1750. »

« Le premier était de la province du Rhin supérieur, et l'autre du Bas-Rhin. Tous les deux quittèrent leur patrie sans autre but que celui de servir Dieu et sauver des âmes dans les campagnes du Maragnon. Tous les deux s'occupèrent en soldats courageux dans la guerre que les Jésuites y faisaient et y ont toujours fait à l'ennemi du genre humain. Celui-ci les chassa du champ de bataille dès le commencement, en se servant de la violence de ses ministres, en les rendant les victimes du despotisme le plus barbare. Tous les deux, avec une patience héroïque, ont sanctifié plusieurs prisons du Portugal, et la main toute-puissante de Dieu leur a conservé la vie au milieu de tant de travaux qui excédaient les forces humaines. Tous les deux sont enfin dans leur patrie, avec la mortification générale des circonstances et le chagrin particulier d'être séparés de leurs enfants spirituels qu'ils avaient amenés à notre sainte croyance et auxquels ils pouvaient en ajouter d'autres. » (*V. Op. Ch. de Mur, Nurenberg,* 1785.)

Poitiers. — Typ. de Henri OUDIN.





